PREMIÈRE PARTIE.

ENCEINTES ET DÉFENSES.

Terrains jurassiques et granitiques.

1. — MONTMIREY-LA-VILLE (Canton de Montmirey-le-Château).

Le Mont-Guérin.

Le nom du *Mont-Guérin* est inscrit sur la carte d'Etat-major ; son point culminant qui est inclus dans une enceinte, à 1100 mètres au Sud du clocher du village, porte la cote d'altitude 322.

On s'y rend facilement de Dole ou de Gray en empruntant le chemin de fer vicinal qui relie ces deux villes. De la halte de Frasne située à la base du mont, on gravit un sentier qui aboutit à l'Oratoire D (*Fig.* 2) — angle Ouest de l'ouvrage — où se trouvait fort probablement l'entrée primitive.

Le *Mont-Guérin*, isolé, à large base, est constitué dans sa partie inférieure par le fullers earth et à son sommet par la grande oolithe ; il se termine par un plateau qui domine d'une centaine de mètres le village de Montmirey-la-Ville.

Ce plateau est bordé par un rempart de pierres dont la continuité n'est interrompue qu'à l'angle Ouest et sur la face opposée à l'Est (entrée moderne). Le périmètre n'affecte pas de figure géométriquement définie ; la face Sud-ouest offre seule une ligne droite présentant une légère brisure en son milieu ; la face Nord-ouest est légèrement arquée ; l'autre partie du rempart se développe en courbe dont la convexité s'accentue au Nord.

De l'Ouest au Nord, l'enceinte mesure 350 mètres, et de l'Ouest au Sud, près du vallum, 200 mètres.

Le rempart a l'aspect d'une murée en pierres jetées de toutes dimensions, extraites du terrain même. Sa largeur n'est point partout la même : sur la face tournée vers l'Est où les pentes plus faibles qu'ailleurs permettent un abord moins difficile, le vallum, établi en terrain déclive atteint une largeur de 20 mètres à la base ; sur la face Nord-ouest qui domine des pentes très raides et des abrupts rocheux, la largeur se réduit parfois à moins de 4 mètres ; on la retrouve prononcée davantage sur le flanc Sud-ouest.

La hauteur est également très variable. Elle offre son maximum à l'angle Sud. Au point peu éloigné où nous avons établi la coupe AB, la partie supérieure du vallum qui présente une plateforme large de 6 mètres est à un mètre au-dessus du sol à l'inté-

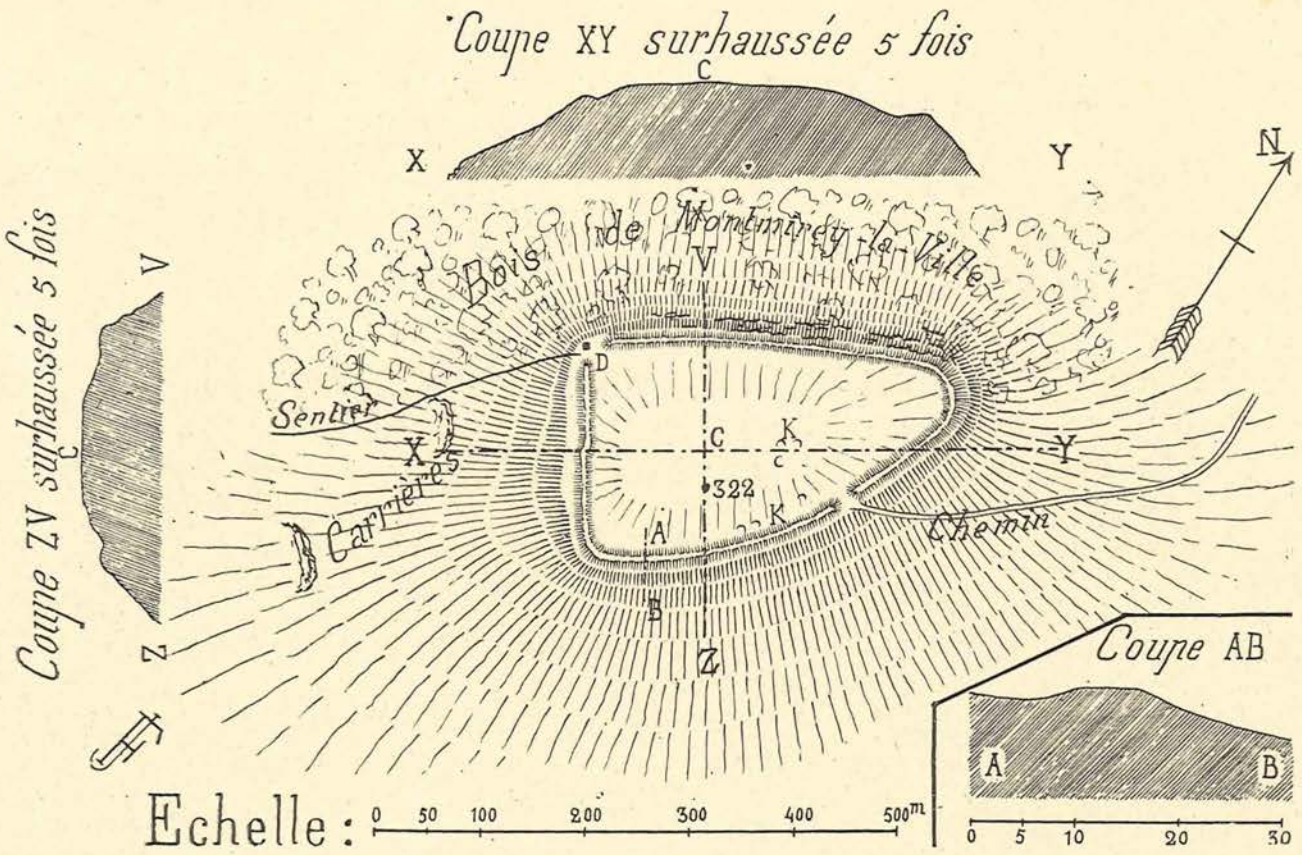

Fig. 2. — Le *Mont-Guérin* à Montmirey-la-Ville. — *Légende* : D, Oratoire; — K, K, fonds de Cabanes.

rieur et à 3m65 à l'extérieur. La saillie du vallum n'est plus que de quelques décimètres sur le front Nord-ouest.

PLANCHE I.

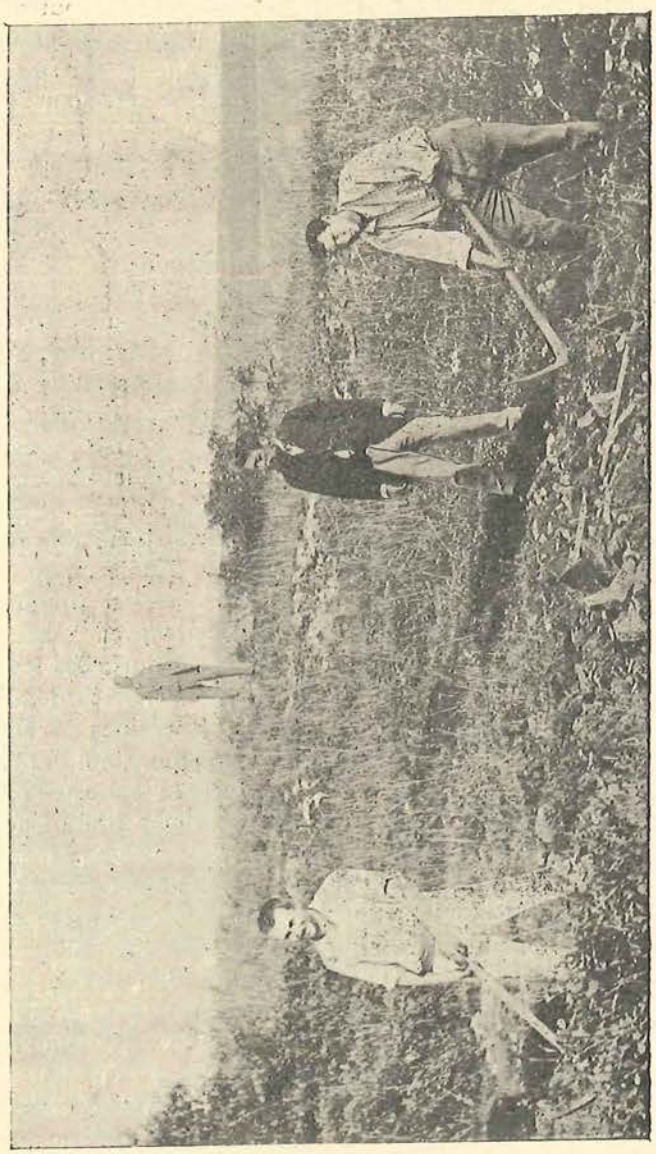

LE MONT-GUÉRIN. — Fouilles auprès de l'Angle Sud. — Cliché J. FEUVRIER.

ENCEINTES ET DÉFENSES.

La surface renfermée, qui ne doit guère être inférieure à 6 hectares n'est pas complètement plane : la partie centrale est elle-même un plateau ovale, dont les flancs s'inclinent vers les murs

d'enceinte. La différence de niveau entre le point 322 et l'extrémité Nord peut s'évaluer à 8 ou 10 mètres; elle n'est que d'environ 4 mètres vers le Nord-ouest et le Sud-est.

Le sol de l'enceinte, encombré de broussailles, surtout vers le Nord, reste à l'état de friche. Bien que faisant partie intégrante du bois communal de Montmirey-la-Ville et qu'il soit par suite soumis au régime forestier, tout le plateau fortifié sert actuellement de pâturage.

A la base du mont existent deux points d'eau : le plus rapproché, la fontaine de Saint-Ours, — Sainte-Rousse pour les gens du pays — au Sud-ouest est à 500 mètres de l'Oratoire D ; la fontaine de Calvy, au Nord-est, en est distante d'un kilomètre.

Le 18 avril 1779, le P. Joseph Dunand, gardien du couvent des Capucins d'Auxonne, écrivait à l'archéologue alsacien Grandidier : « Croiriez-vous que je présume d'avoir retrouvé, le 9 de ce mois, un des plus beaux monuments gaulois qu'on puisse voir. » Après avoir fait à son correspondant la description de l'enceinte du Mont-Guérin, il ajoutait : « ce mur n'a pu servir à parquer le bétail; le mur en est trop épais. Il n'a pu servir à un camp romain, il n'y a ni mortier, ni ciment, ni gluten ; il ne peut avoir été un camp des Bourguignons, les murs auroient été faits avec le mortier s'ils ne datoient que du temps de ces peuples, c'est-à-dire du v^e^ siècle de notre ère. L'épaisseur de cette enceinte étonne. » (1)

Au mois de septembre suivant, le P. Dunand en levait deux plans, restés manuscrits, assez exacts, et y pratiquait des fouilles. Dans la notice qui accompagne ces plans, il signale ce détail qui a son importance et qui a échappé aux investigations des archéologues du xx^e^ siècle : « Il [le rempart] n'est plus aujourd'hui que ce que l'on appelle en terme du païs un murger ; il conserve néanmoins son allignement et son parement dans sept à huit endroits différens, tant dans la partie de l'Ouest au Sud que du Sud à l'Est. Ayant fait fouiller le 22 septembre dernier au pied de ce mur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du plateau dans la première de ces parties [à 25 toises de l'oratoire], j'ay reconnu que l'allignement et le parement dudit mur subsistoit sur une longueur de plus de 30 pieds, sur un, 2 et 3 pieds de hauteur. » Il nous apprend en même temps, qu'un petit bâtiment situé vers l'angle Sud et dont j'ai retrouvé les ruines, abritait le vigneron qui cultivait une vigne d'une quarantaine d'ares, comprises dans l'enceinte et contiguë au front Sud-est. Le P. Dunand n'indique aucune trouvaille d'objets faite par lui (2).

(1) Gasser et Ingold. — *Les Correspondants de Grandidier*, dans le *Bulletin de la Société belfortaine d'Émulation*, fasc. X, 1897.

(2) Les fossés qu'il signale à l'intérieur et à l'extérieur du vallum sur le

En 1840, Pallu, bibliothécaire à Dole et Bourgon, conseiller à la Cour royale de Besançon, fouillèrent le vallum sur un point ; ils y trouvèrent des os, des dents d'animaux, et de la poterie. L'ancienneté de l'enceinte leur échappa complètement.

Vers 1880, M. Legrand de Mercey, originaire de Saône-et-Loire, pendant un séjour à Moissey, effectua des recherches à l'angle Sud, qui lui donnèrent, m'a-t-on dit en 1907, deux haches en pierre polie et des fragments de vases.

Ma première visite au Mont-Guérin eut lieu le 7 avril 1902. Une simple exploration de la surface de l'enceinte me fournit une lame de silex, une pointe de flèche de même nature, une fusaïole, des débris de poterie, des os d'animaux.

Fig. 3. — Fibule en bronze, provenant du Mont-Guérin (Coll. Quinet, à Montmirey). — Vraie grandeur.

Dès lors, soit seul, soit avec la collaboration de M. le Pr Févret, d'Azans, je continuai à interroger le plateau du Mont-Guérin, surtout entre l'angle Sud et l'entrée de l'Est. Aux points K du plan (*Fig.* 2), des emplacements d'habitations étaient marqués par de légères dépressions où furent relevés des fragments d'argile cuite portant les empreintes des clayons des parois des huttes. Les objets nombreux recueillis dans ces fouilles se voient au Musée archéologique de Dole.

Depuis 1908, Maurice Piroutet à son tour a étudié à diverses reprises le Mont-Guérin. Sa principale fouille eut lieu dans le vallum à l'endroit de notre coupe AB (*Fig.* 2) (1).

De l'ensemble des recherches effectuées depuis 1902, il résulte que l'occupation du mont a commmencé à la fin du Néolithique, qu'elle s'est continuée à l'âge du Bronze et pendant le Hallstatt, mais que le plateau était abandonné à l'époque de La Tène.

L'enceinte préhistorique du *Mont-Guérin*, par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 3 mai 1913, a été classée parmi les monuments historiques.

[P. Dunand, *Dictionnaire statistique de la Franche-Comté*, Mn. de la Bibl. de Besançon, coll. Dunand, n° 22. — Marquiset, *Statistique de l'arrondissement de Dole*, II, 268. — D. Monnier, *Annuaire du Jura*, p. 130 avec un plan (inexact). — Clerc, *la Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 142. — Rousset, *Dict. des communes du Jura*, IV, 324. — Feuvrier et Févret, *Congrès de l'Association franc-comtoise* (Gray), 1902, p. 9. — M. Piroutet, *Coup d'œil sur le préhistorique en Franche-*

front Sud-ouest, ne sont autre chose que les dépressions produites par l'extraction de matériaux pour la construction de ce rempart.

(1) Un grand vase, reconstitué avec des fragments de poterie trouvés en ce point, est au Musée de Saint-Germain.

Comté, dans *l'Anthropologie*, 1903, p. 454. — Chantre et Savoye, *le Département du Jura préhistorique*, Congrès ds l'AFAS (Grenoble), 1904, tiré à part, 29. — M. Piroutet, *Une fouille au Mont-Guérin*; *Revue archéologique*, 1909, I, 39.]

2. — Frasne (Canton de Montmirey-le-Château).

La Roche-Tillot.

De l'esplanade du Mont-Guérin s'aperçoit à 2 kilomètres au Sud-ouest, sur le territoire de Frasne, le profil aux lignes brusques d'un mont nommé dans le pays la *Roche-Tillot* et dont le sommet porte la cote 305 sur la carte d'État-major. Ce sommet est

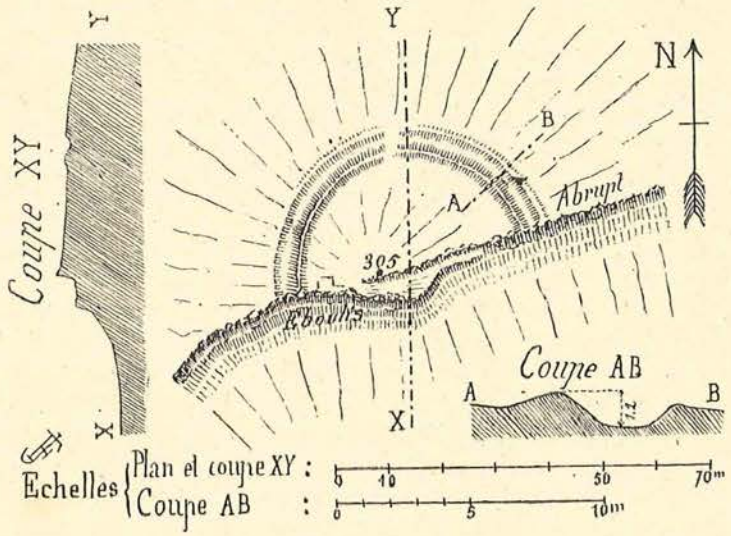

Fig. 4. — *La Roche-Tillot*, à Frasne.

inclus dans une petite enceinte demi-circulaire appuyée sur une barre rocheuse bajocienne. L'enceinte est à 1500 mètres au Sud du clocher de Frasne.

Je l'ai découverte le 19 septembre 1904, et mon ami Maurice Piroutet, à son tour, la découvrait en 1907 et la signalait à la commission des enceintes de la *Société Préhistorique française.*

On s'y rend de la gare de Moissey en prenant le chemin de Peintre; au moulin de Frasne, à 1300 mètres, on gravit au Sud le sentier qui traversant les vignes conduit à la friche qui couronne le sommet du mont.

La barre rocheuse sur laquelle s'appuient les extrémités du rempart semi-circulaire (*Fig.* 4), passe au point 305 lequel domine

un abrupt d'environ 7 mètres, s'étendant dans la direction du Nord-est au Sud-ouest. Au-dessous, un talus d'éboulis va se terminer sur des terrains cultivés.

Le diamètre de l'enceinte est de 42 mètres. Le rempart en pierres jetées, mesure environ 3 mètres à la base. Il est précédé d'un fossé qui présente, sur la coupe AB, 4 mètres à l'ouverture et 1^m50 au plafond. Les matériaux provenant du creusage ont été rejetés en partie vers l'extérieur, ainsi que le montre le petit bourrelet partiellement visible qui circonscrit le fossé au dehors. La hauteur totale de l'escarpe est actuellement de 1^m20. Un sondage effectué pendant les fouilles que j'ai pratiquées dans l'enceinte, m'a indiqué que le fossé avait primitivement 1 mètre de plus en profondeur.

Au milieu de la demi-circonférence, la disparition du rempart et le comblement du fossé laissent un libre accès à l'intérieur, Maurice Piroutet pensait que là se trouvait l'entrée primitive; mais les fouilles effectuées par moi, en ce point, ne m'ont livré que des débris de vases en terre vernissée ne remontant vraisemblablement qu'au XVI^e^ siècle.

L'entrée s'ouvrait sur l'abrupt. Dans celui-ci, une rampe naturelle, — peut-être améliorée — prend naissance sur le talus d'éboulis avec une largeur de 2 mètres, s'élargit jusqu'à 6 mètres en s'élevant de l'Est à l'Ouest, puis se rétrécit et débouche dans l'enceinte près du point 305, avec une largeur de 1^m40.

L'enceinte de la *Roche-Tillot*, la seule connue de ce type dans la région franc-comtoise est, on le voit, assez intéressante. J'y ai pratiqué des fouilles à différentes reprises. La partie Ouest — excepté autour du point 305 où j'ai relevé de menus fragments de vase en terre grossière, des dents de porcs, et des clous en clefs de violon — n'a pour ainsi dire rien fourni. Le flanc intérieur du vallum surtout au Nord-est a donné des résultats. Au milieu de débris de cuisine, où se trouvaient en nombre des os de porcs ou de sangliers, j'ai relevé deux espèces de poteries. L'une : couleur gris-jaune, pâte peu cuite, celluleuse, contenant des grains calcaires; rebord en bourrelet rabattu en dehors; vase de grande dimension. L'autre : grise, pâte assez bien cuite ; moins grossière que la précédente; rebord en bourrelet également rabattu en dehors; ligne sinueuse en dents de loup tracées au haut de la panse, pendant le tournissage. Toutes deux cuites à feu nu et irrégulièrement. Comme on le verra ci-dessous, j'avais déjà trouvé à Chevigny et je devais retrouver à Rainans, deux localités très voisines de Frasne, très exactement la même que cette dernière dans des tumuli halstattiens. Les fouilles me donnèrent aussi quantité de petits morceaux de grès plus ou moins fin, sans doute utilisés comme molettes, une bélemnite, un débris de racloir en silex et un

éclat. A 100 mètres de là, un petit abri sous roche de l'abrupt m'avait fourni auparavant l'extrémité assez bien retouchée d'une pointe de flèche.

Sur la friche voisine, en descendant vers les vignes dans la direction de Frasne, plusieurs excavations et des amas de pierres sont visibles. Les premières pourraient bien être des fonds de cabanes et les seconds des tumuli. Il faudrait néanmoins se méfier; car, ainsi que j'ai pu le constater par expérience, la limite des cultures a été, à une époque indéterminée, plus élevée qu'aujourd'hui, et ce que j'avais pris pour un tumulus n'était qu'un vulgaire murger.

Pour dater le camp, je ne tiendrai compte ni du racloir, ni de la pointe de flèche en silex, — les néolithiques ayant pu là-haut, avant toute enceinte, laisser trace de leur passage — mais uniquement de la poterie laquelle est hallstattienne.

[M. Piroutet, *Bulletin de la S. P. F.*, IV (1907), 200 et V (1908), 22. — J. Feuvrier, *B. S. P. F.*, IV, 297.]

3. — Chevigny (Canton de Montmirey-le-Château).

Sur le Carré.

Cette enceinte est du type promontoire barré. Elle se trouve à l'extrémité Nord d'une longue colline astartienne, inculte et broussailleuse, dénommée *les Grands Cros de bois*, qui s'étend dans la direction Sud-Nord entre le village de Rainans et le moulin de Menotey. Pour préciser sa situation, ajoutons qu'elle est à 2200 mètres au Sud-ouest de la Roche-Tillot, à 1100 mètres à l'Est du clocher de Chevigny et à quelque cent mètres derrière le moulin.

J'ai découvert le camp du *Carré*, le 21 octobre 1904.

Pour le visiter, partir de la gare de Menotey, emprunter le chemin de Chevigny qui prend naissance à cet endroit. Lorsqu'on sera parvenu au milieu du travers de la friche des *Grands Cros de Bois*, on trouvera à droite un chemin qui conduit, dans des carrières, à deux pas de l'enceinte.

Le promontoire (*Fig.* 5), légèrement en pente dans la direction Nord-est, s'avance en pointe sur une prairie basse. Les flancs sont escarpés, particulièrement celui du Nord. Un vallum qui était originairement précédé d'un fossé encore partiellement visible, isolait cette pointe du reste du plateau.

Deux passages permettent l'accès de l'enceinte : l'un A, à l'extrémité Nord-est du rempart, large de quelques mètres est sans nul doute l'ancienne entrée; l'autre, B, une simple piste à une quinzaine de mètres de l'autre extrémité est l'entrée actuelle.

La longueur du rempart en pierres jetées est de 85 mètres. Entre les passages A et B, il mesure 12 mètres de base sur 2 mètres de hauteur; entre le passage B et l'extrémité voisine, sa base est de 13 mètres, mais la hauteur n'est que d'un mètre. Le fossé, comblé par la culture entre le mur R et l'entrée A, subsiste encore en avant de l'autre partie du vallum; il mesure 5 mètres à l'ouverture, 1m30

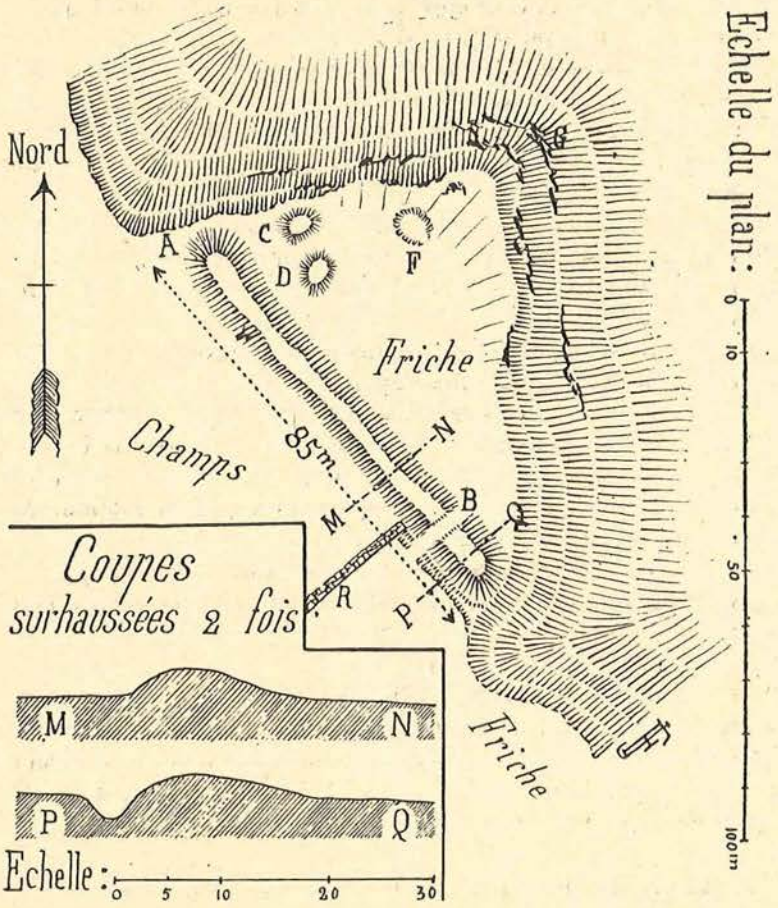

Fig. 5. — *Sur le Carré*, à Chevigny. — *Légende :* A, entrée ancienne ; — B, entrée moderne; — C et D, tumuli ; — F, fond de cabane; — G, petite grotte ; — R, mur moderne.

au plafond et 1m30 en profondeur. Le triangle de l'enceinte en prenant le vallum pour base possède une hauteur de 45 mètres.

A l'intérieur, non loin de l'entrée A, se voient deux tumuli C et D, et vers la pointe une excavation circulaire (fond de cabane) dont nous reparlerons. Encore plus rapprochée du sommet du triangle, se remarquait, il y a une quinzaine d'années, une pierre

branlante formée d'un bloc de calcaire de un mètre de hauteur, ayant un volume approximatif d'un mètre cube, que les bergers du village se plaisaient à faire osciller. Depuis elle a été précipitée dans le vallon.

Immédiatement au-dessous, presque au niveau de la prairie, s'ouvre un couloir, émissaire des eaux du plateau, qui présente à son entrée une grotte G humide et très peu spacieuse, dans laquelle l'homme n'a guère pu séjourner.

La friche des *Grands Cros de Bois* est parsemée de nombreux tumuli. En exploitant les carrières voisines du camp, on en a détruit un certain nombre ; à ma connaissance, pendant ces années dernières, deux d'entre eux renfermaient un squelette, mais aucun objet mobilier n'a été relevé par les carriers.

Les points d'eau les plus rapprochés sont le ruisseau du moulin dans la prairie, et une source au bas du camp, au Sud-est.

J'ai effectué des fouilles dans l'enceinte du *Carré* au mois d'août 1905.

Le vallum fut entamé sur plusieurs points de son flanc intérieur entre A et B. Sous une couche de terre et de pierrailles, je remarquai, jusqu'aux deux tiers de la hauteur, que des pierres de volume moyen avaient été soumises à un feu violent et que nombre d'entre elles partiellement réduites en chaux, se trouvaient soudées. J'étais donc ici en présence d'une enceinte à vallum calciné. Je relevai à une petite profondeur, un ciseau en jadéite de 0^m092 de long, de forme comparable au n° 602 du *Musée Préhistorique* de Mortillet, un broyeur et un morceau de meule en grès, ainsi qu'un fragment de grand vase en terre. La fouille de ce vallum seulement ébauchée pourrait être utilement reprise.

Le tumulus C, présentait à la base un pavage sommaire en pierres plates, sur lequel nul vestige de squelette. Au-dessus, morceaux de poterie ayant appartenu à des vases différents, os du bœuf et du porc, dont plusieurs noircis par le feu, fragment de manche d'outil en os, petite charnière en fer d'un coffret (?) et deux molettes en grès.

Le tumulus D, ne fournit qu'un os de bovidé et un gros fragment de meule en arkose de la Serre.

Le fond de cabane F, de 4 mètres de diamètre et un mètre de profondeur, avec entrée au Sud-est, donna sous des pierrailles, dans une terre noire, de la poterie et des rejets de repas.

Parmi les cinq ou six espèces de poterie recueillie, l'une d'une pâte assez fine, avec couverte noire un peu lustrée, n'est pas sans analogie avec celle des petits vases hallstattiens du Mont-Guérin ; une autre est semblable à celle gris-jaune de la *Roche-Tillot*, sauf qu'elle est moins celluleuse parce qu'elle était enterrée plus pro-

fondément, et enfin une troisième n'est autre chose que la poterie grise de la Roche-Tillot et des tumuli de Rainans.

Je n'hésite pas à classer l'enceinte de Chevigny dans l'hallstattien, malgré la présence du ciseau en pierre polie, laquelle ne fait que marquer une fois de plus la persistance de l'outillage lithique aux époques suivantes.

4. — Rainans (Canton de Rochefort).

A la Chaux et le Grand-Murger.

Un mont qui s'allonge du Sud-ouest au Nord-est domine d'une soixante de mètres les habitations du village (*Fig.* 6). Une croix et une statue de la Vierge le signalent de loin à l'attention du voyageur.

La portion la plus rapprochée des maisons présente à sa partie supérieure un plateau dénommé *A la Chaux*, long de 430 à 450 mètres, offrant en D une largeur de 100 mètres, en C de 80 mètres ; il se rétrécit rapidement pour n'avoir plus en B qu'une dizaine de mètres. De B en R (180 mètres), on ne voit plus qu'une chaussée naturelle limitée latéralement par des pentes raides, peut-être partiellement régularisées. De R vers le Nord-est, jusqu'en A, à 200 mètres, la chaussée qui porte alors le nom de *Grand-Murger* se poursuit avec une largeur uniforme de 16 mètres, présentant un caractère différent. Une barre rocheuse très étroite est visible sur le côté droit, émergeant faiblement et sur toute la longueur. Une énorme quantité de matériaux pierreux de toutes dimensions pris dans les alentours ont été apportés sur le flanc gauche de cette barre, pour prolonger la chaussée, et sur le flanc droit pour aménager le talus. Le mélange de pierres et de terre entre B et R n'existe plus, le sol est uniquement formé de débris rocheux, et les talus sont d'une régularité que la main de l'homme seule peut produire. Aucun doute n'est permis, nous sommes ici en présence d'un travail humain. Les habitants de Rainans ne s'y sont pas trompés, ainsi qu'en témoignent les excavations faites près de l'extrémité A pour *découvrir le trésor*.

La Chaux et le *Grand Murger* s'étendent sur une longueur de plus de 700 mètres ; le point C, le plus élevé de *la Chaux*, est à 6 mètres au-dessus des cultures des flancs du mont ; au repère géodésique R et jusqu'à l'extrémité A, la hauteur est de 8 mètres (voir les coupes et le profil en long). Nulle trace de rempart, ni de fossé.

En étudiant la jetée du *Grand Murger*, j'avais remarqué sur le

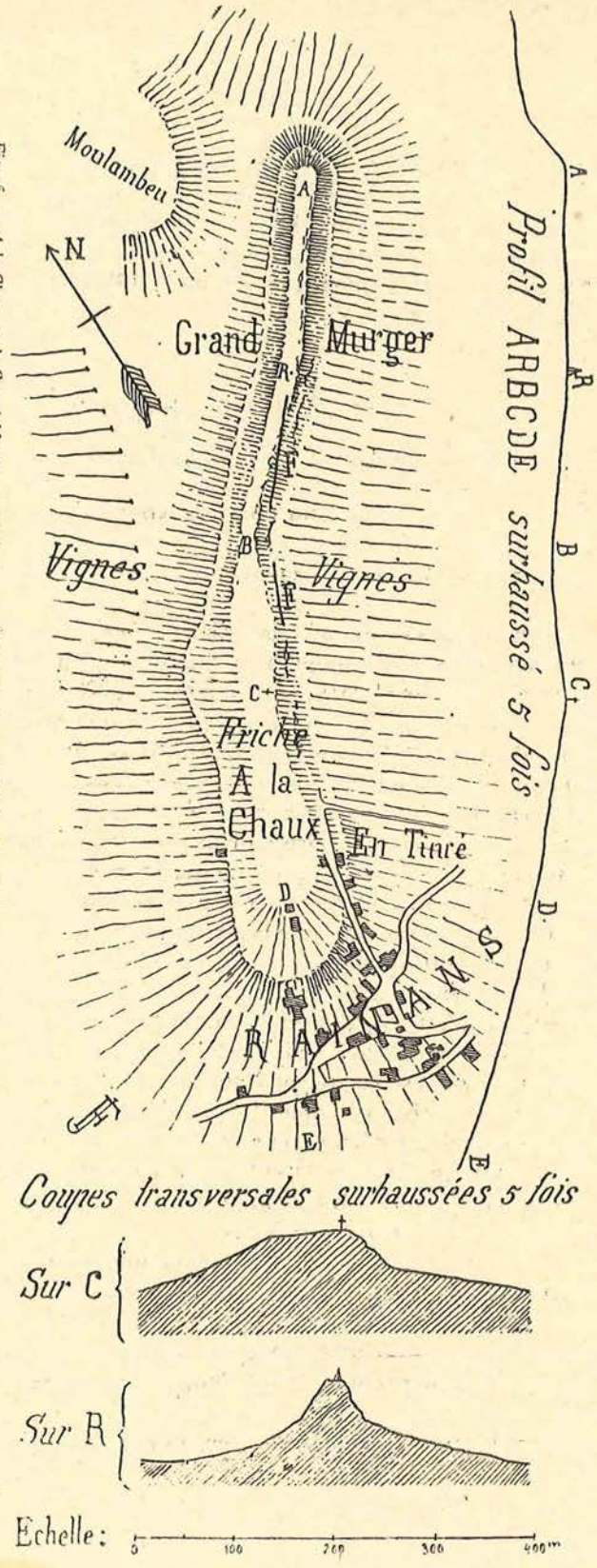

Fig. 6. — *A la Chaux et le Grand Murger* à Rainans. — *Légende :* A, extrémité du *Grand Murger* ; R, repère géodésique ; C, croix sur la Chaux ; F, F, faille.

flanc Nord-est, entre R et C, une excavation linéaire F, F, interrompue vers B par une petite carrière ; je l'avais prise tout d'abord pour un fossé taillé dans le roc, mais un examen plus approfondi m'a montré qu'il s'agit ici d'un accident naturel, une faille, qui souligne le contact de plusieurs couches géologiques d'âges différents.

Un semblable ensemble défensif ne se rencontre pas souvent en France ; le seul qui ait été décrit par la Commission des Enceintes de la S. P. F. et qui lui soit comparable, est le *Pelé-Mont* à Hargnies (Ardennes), signalé par MM. Perquin et Baulmont (*B. S. P. F.*, 1909, p. 454).

Le premier historien franc-comtois qui ait attiré sur le *Grand Murger* l'attention des archéologues, est le bénédictin dom Grappin qui, après en avoir donné une assez exacte description dans le *Supplément à l'Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté*, pour l'année 1786 (p. 12), ajoutait : « Cette « énorme chaussée est à peu de distance des limites du Duché et « du Comté de Bourgogne. Ne pourrait-on présumer que, si cet « ouvrage ne vient pas des Romains, il est de ces temps où les « deux provinces appartenaient à différents souverains, et que « cette chaussée servait à garantir d'une incursion d'ennemis, ou « donnait des facilités de les assaillir ? » Dom Grappin qui ne voyait rien qu'en deçà de l'occupation romaine ne se trompait que d'époque.

« Les bonnes positions sont de toutes les époques », a écrit je ne sais plus quel archéologue. Cette assertion se vérifie à Rainans.

La première occupation des hauteurs qui dominent le village au Nord, eut lieu à l'époque néolithique. Au lieu dit *En Tinré* dans la propriété attenante à l'habitation de M. Alfred Gey, ancien maire, son fils a relevé, avec de nombreux éclats de taille, des outils en silex, parmi lesquels quelques pointes de flèches à pédoncule. A *Moulambeu* (*Mons Lambodii*), que les gens du pays traduisent en français par *Moule en Bois*, se voyaient deux tumuli dont l'un fouillé par moi était une sépulture en caisson.

Sur le plateau autour de la croix, se distinguent une demi-douzaine de tumuli de petites dimensions et peu proéminents ; de même trois autres entre B et R. J'en ai fouillé quatre qui m'ont donné le même mobilier que le camp de la *Roche-Tillot* à Frasne et du *Carré* à Chevigny, c'est-à-dire : poterie grise cuite à feu nu avec le même rebord et dents de loup, débris de cuisine parmi lesquels des dents du cheval, petites molettes en grès fin, gros broyeur, fragments de meules en arkose, morceaux de fer, bélemnite.

Autour de la maison Gey, la poterie gallo-romaine en petits

fragments n'est pas rare, et près de la croix, à côté des vestiges d'un four à poterie (?), se sont trouvés des débris de vases mérovingiens.

Si l'on considère que du *Mont-Guérin* jusqu'à *la Chaux*, c'est-à-dire en un espace de 6 kilomètres, s'échelonnent sur une ligne parallèle à la Saône, limite entre le pays des Séquanes et celui des Eduens, quatre postes fortifiés, dont trois occupés pendant le Halstatt, on est amené à penser que les constructeurs du quatrième, le *Grand Murger*, vécurent à cette époque et eurent pour contemporains ceux à qui furent donnés pour demeure dernière, les tumuli de *la Chaux*.

[Dom Grappin, *op. cit.* — D. Monnier, *Annuaire*, 1840, p. 125. — Marquiset, *Statistique*, II, 380. — Rousset, *Dict.*, IV, 414.]

5-6. — Offlange (Canton de Montmirey-le-Château.)

5. — *Au Village.*

Le village d'Offlange est bâti sur un plateau rocheux appartenant au muschelkalk. Le flanc Est présente des pentes très raides avec des à-pic vers leurs sommets; l'extrémité Nord ainsi que la face Ouest sont plus abordables; au Sud, le plateau se rattache au reste du mont par un isthme d'une centaine de mètres de largeur. La position aux époques préhistoriques était de défense facile.

Une hache en jadéite (longueur : 0^m078) a été trouvée en creusant les fondations d'une maison ; elle fait partie de la collection de M. Grenot, ancien instituteur à Offlange, qui habite Dole.

6. — *Enclos des Charmes.*

Le mot *Charme* désigne dans le pays un terrain inculte et broussailleux. L'enclos d'Offlange qui occupe le sommet d'un mont situé au Sud-sud-ouest du village est aujourd'hui cultivé en vignes et la clôture se compose d'un mur en pierre sèche, à parements, d'une grande épaisseur, celle-ci atteignant parfois 5 à 6 mètres.

Ce mur ne justifierait pas suffisamment l'hypothèse que nous formulons ici, d'une enceinte fortifiée en cet endroit, si un lieu dit contigu ne nous y incitait. En effet, le flanc Sud du mont se nomme *Derrière Châtillon*, d'où l'on conclut que l'*Enclos des Charmes* situé entre ce lieu dit et le village, devait être autrefois *Châtillon*.

L'exploration que j'ai faite, du terrain, ne m'a rien donné.

[Rousset, IV, 523].

7. — Amange (Canton de Rochefort).

Enceinte du Bois d'Amange.

Cette enceinte se trouve dans le bois communal d'Amange (coupe 16), lequel fait partie du massif granitique dénommé *Forêt de la Serre* (*Fig.* 7).

Elle est à 1250 mètres du clocher d'Amange dans la direction Nord-nord-ouest. Ses coordonnées géographiques sont : longitude 3g,58 10 Est; latitude, 52g,41 70 Nord.

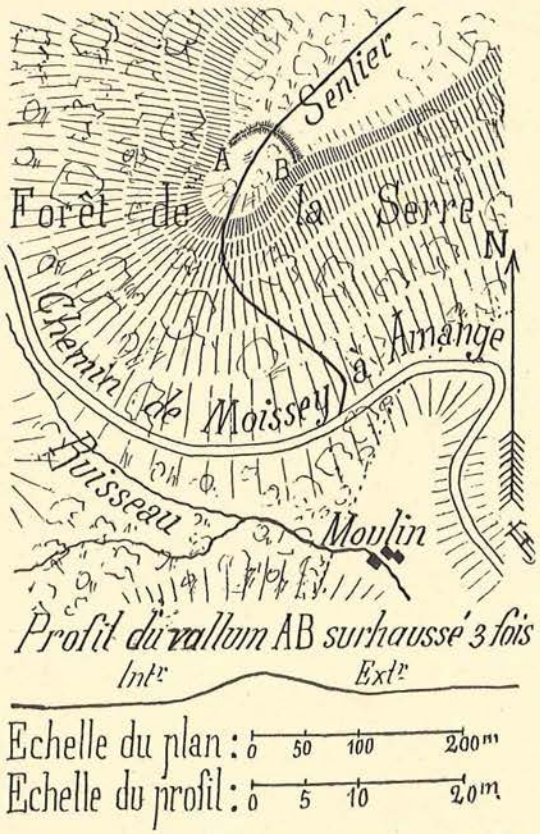

Fig. 7. — *Enceinte du Bois d'Amange*, à Amange. — *Légende :* AB, Vallum.

Pour s'y rendre de la gare de Rochefort (ligne de Dijon à Belfort), gagner Amange; à la sortie du village au Nord, prendre à gauche le chemin de Moissey qui traverse la Serre. Au-dessus du moulin Chenaux (abandonné), quitter ce chemin lorsqu'après avoir effectué un coude brusque, il s'engage dans la forêt; emprunter à droite un sentier en pente raide qui après avoir tra-

versé la coupe 18, entre dans la coupe 16 où il pénètre dans l'enceinte, pour se continuer en suivant la crête du mont s'allongeant vers le Nord-est.

Inconnue des archéologues, elle m'a été signalée comme murée par M. Georgeon, maire d'Amange, et je l'ai visitée pour la première fois le 28 mars 1907.

Le mont sur la croupe duquel est assise l'enceinte (*Fig.* 7), est formé de gneiss granulitique, en voie de désagrégation sur plusieurs points. Un vallum AB en arc de cercle, amas de matériaux rocheux pris sur place, appuie ses deux extrémités aux escarpements latéraux, de façon à isoler la croupe du reste du mont. Une ligne de palis devait, sans doute autrefois, compléter la clôture, afin d'empêcher par les autres faces un accès sans cela point trop difficile.

La forme générale de l'enceinte est celle d'une ellipse ; son grand axe mesure 100 mètres, son petit axe environ 60 mètres.

Des fouilles ont été pratiquées par moi à différentes reprises dans l'enceinte d'Amange ; les résultats n'en ont pas été brillants. Le flanc du vallum à l'intérieur ne m'a donné que quelques très menus débris de poterie grise ou rougeâtre médiocrement cuite, et dont la pâte renferme des grains de quartz. Impossible sur des échantillons si petits et si peu nombreux de juger de la forme des vases auxquels ils appartenaient. La comparaison avec d'autres poteries trouvées dans la région me fait penser qu'elles sont halstattiennes. Je n'ai pu remarquer dans l'intérieur de l'enceinte qu'une légère dépression, pouvant avoir été un fond de cabane ; la fouille m'a donné à 0^m20 un très petit grattoir à encoche en beau silex translucide.

Le peu de résultats de mes fouilles m'incline à penser qu'on est ici en présence d'un simple camp de refuge.

Au voisinage de l'enceinte, dans la coupe 16 et un peu plus loin dans les coupes 14 et 12, j'ai compté 16 tumuli, en gneiss granulitique ; les plus grands ont 6 mètres de diamètre et 1^m50 de hauteur ; les plus petits un diamètre de 3 mètres et une hauteur de 0^m50. J'ai remarqué également quelques petits tumuli dans les coupes 8 et 10. Dans une autre partie du bois communal d'Amange, sur le sommet du mont qui fait face à celui de l'enceinte et dont il est séparé par le ruisseau du moulin, se voient aussi cinq ou six tumuli, dont deux seulement ont été fouillés, sans résultat d'ailleurs. Les uns et les autres appartiennent vraisemblablement à l'époque de Halstatt, ainsi que presque tous ceux de la région.

8. — Lavans-lez-Dole (Canton de Rochefort).

Le Camp de Moulin-Rouge.

Cette enceinte (*Fig.* 8), qu'on a appelée aussi *Camp d'Orchamps* et *Camp de Lavans*, est située à 10 kil. 500 au Nord-est de Dole, à l'extrémité d'une colline de la rive droite du Doubs, dans l'angle formé par cette rivière et son affluent l'Arne. Ses coordonnées géographiques sont : longitude, 3g,63 Est ; latitude, 52g,38 Nord. La cote d'altitude du point le plus élevé du camp (au pied du vallum, en A), est de 240 mètres. La route nationale 73 de Moulins à Bâle, la voie romaine de *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône) à *Vesontio* (Besançon) et le chemin de fer de Dijon à Belfort, le traversent.

Le moyen le plus simple pour s'y rendre est de partir de la station de Moulin-Rouge (ligne de Dijon à Belfort). A la sortie de la gare, sur la route nationale 73, on voit immédiatement la borne kilométrique 33 ; suivre cette route dans la direction Est ; elle entre en tranchée dans le camp au point kilométrique 33,425 et en sort au point 34,010.

L'enceinte est du type promontoire barré. La colline sur laquelle elle est assise appartient à la grande oolithe. Son extrémité Sud-ouest, derrière l'usine de Moulin-Rouge, est très escarpée ; au Nord-ouest, les pentes s'atténuent sensiblement pour redevenir plus raides en gagnant le Nord ; au Sud-est, le terrain à partir de la route, gagne peu à peu le niveau de la prairie, qu'il atteint par un brusque mais court escarpement.

Le vallum barrant le promontoire, perpendiculaire à la route nationale au Nord-est de celle-ci, prend brusquement la direction Nord-sud dans la pente sur la prairie. Un second vallum protège la face du camp parallèle au cours inférieur de l'Arne, au Sud-ouest. Le front du côté de la prairie marécageuse, au-dessus de l'escarpement que termine la pente est bordé de matériaux pierreux. Faut-il voir là les restes d'un rempart ou bien le résultat des épierrements pratiqués dans les champs limitrophes ? S'il s'agit d'un rempart, il n'a jamais eu beaucoup d'importance, le marécage devant, aux époques préhistoriques, assurer une protection naturelle suffisante. La construction de la voie ferrée a bouleversé la topographie du front Nord-ouest ; cependant, dans l'état actuel des lieux, il semble bien qu'il n'y eut là aucun travail défensif : la vallée de l'Arne, très resserrée en cet endroit, occupée au XVIIIe siècle par un étang, ne devait être autrefois qu'un marais à peu près impraticable.

La longueur de l'enceinte prise sur la route nationale mesure

585 mètres ; sa largeur, près du barrage, environ 400 mètres, et

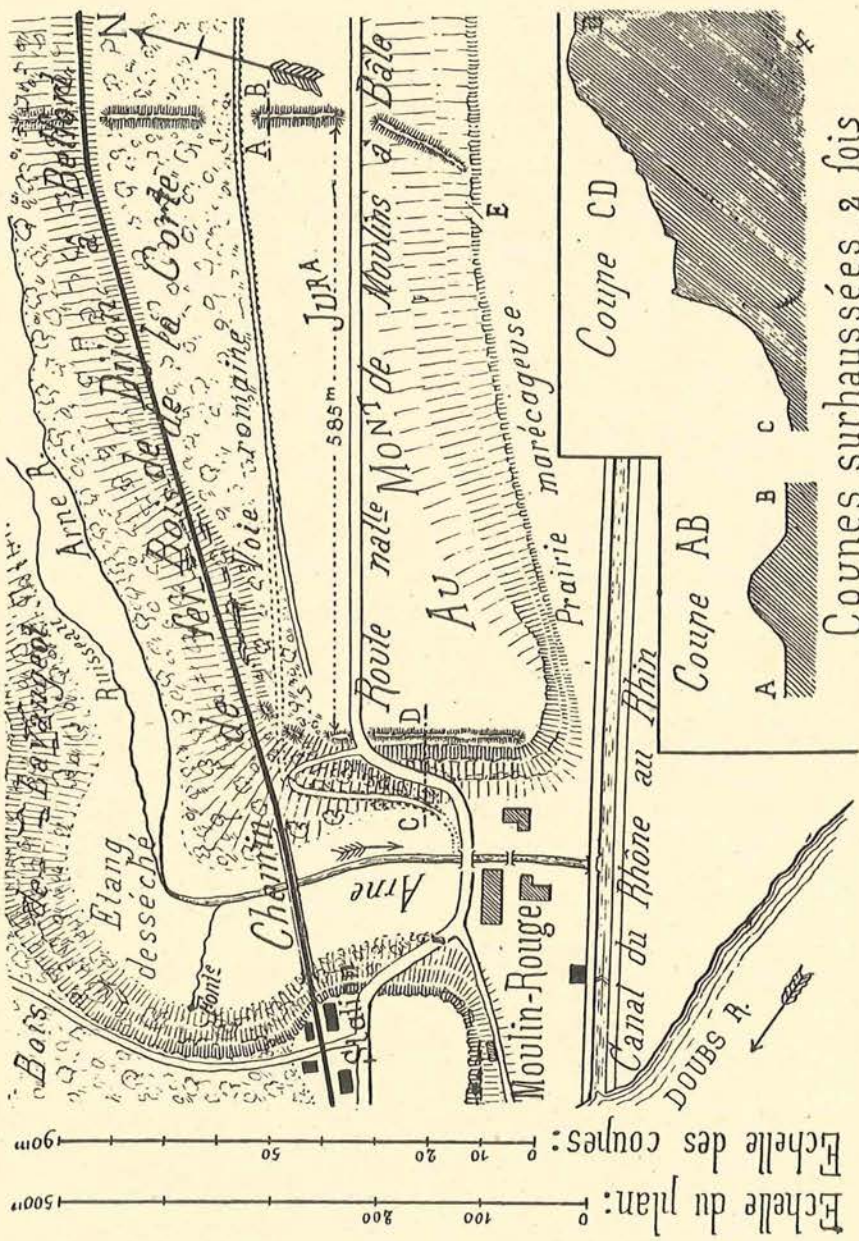

Fig. 8. — Le camp de Moulin-Rouge, à Lavans-lez-Dole.

à l'extrémité du promontoire, un peu plus de 200 mètres, ce qui

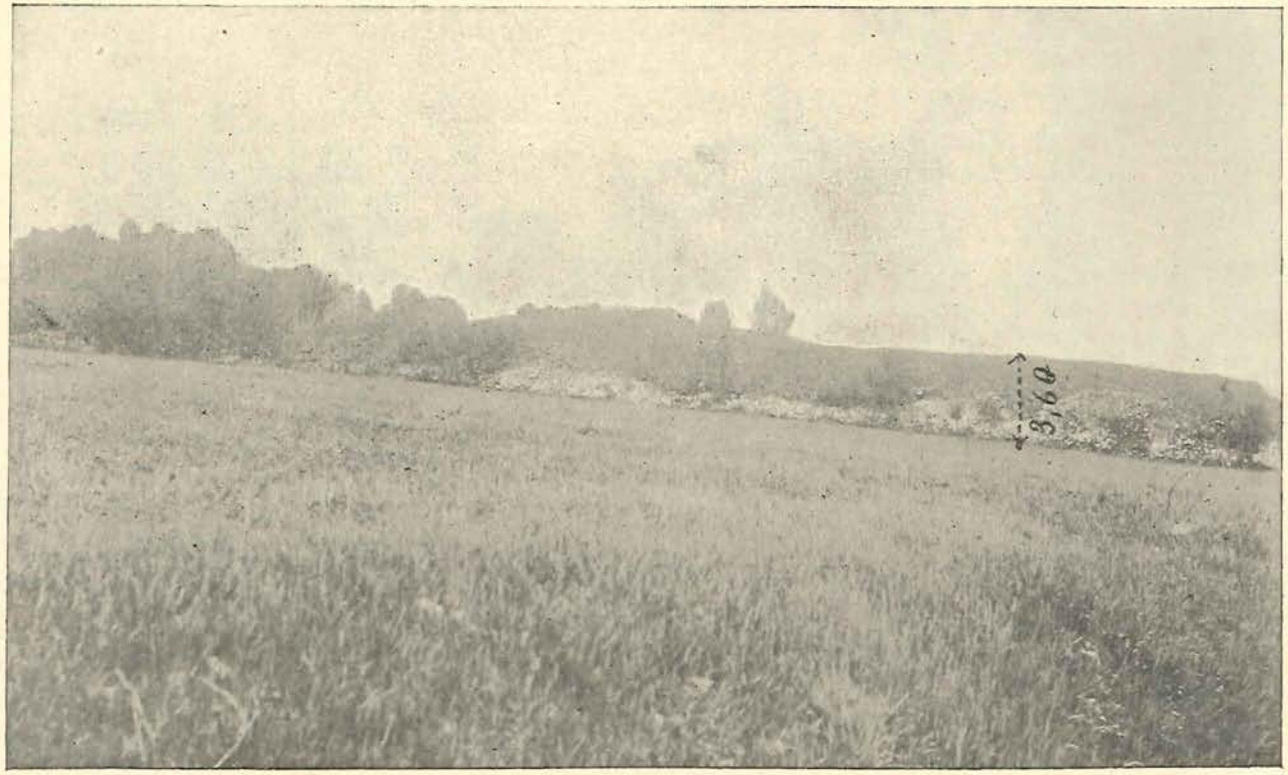

Camp de Moulin-Rouge, — Rempart de l'Est. — Cliché J. Feuvrier.

donne une surface approximative de 18 hectares. La partie située au Sud de la voie romaine, *au Mont Jura*, sur le plan cadastral de Lavans, se compose de champs et de friches; le reste supporte un bois, *le Bois de la Corte* (*cors, tis*: enclos) sur les vieux plans, lequel les géomètres du cadastre n'ont pas manqué de transformer en *Bois de la côte*.

Le rempart qui barre le promontoire, — les paysans l'appellent *la Redoute*, — était important: sa longueur, de 400 mètres, présente sur la coupe AB une assise de 20 mètres, et encore actuellement une hauteur de 3m50. Il est formé de pierres jetées, et aucun fossé ne le précède. Trois brèches y ont été pratiquées à diverses époques: l'une de 45 mètres pour le passage de la voie romaine, les deux autres pour laisser passer la route nationale et le chemin de fer. La partie Sud, vers la prairie, présente une face intérieure parementée.

Le vallum qui protège l'Ouest, construit comme le premier, possède un développement d'environ 220 mètres et domine l'Arne de 20 à 25 mètres; il n'a pas partout la même importance; sur la coupe CD on lui trouve 10 mètres de base sur une hauteur de om80. Celui-ci aussi a été tronçonné: outre les brèches de la route nationale et de la voie romaine, il en existe une troisième, intermédiaire, qui correspond, — nous l'expliquerons plus bas, — à une époque antérieure à celle de la seconde.

Une entrée E se voit à l'extrémité Sud du barrage; une deuxième existait vraisemblablement à l'extrémité du vallum Ouest, près de l'angle Nord-ouest, où la pente sur l'Arne est peu prononcée.

Le *camp de Moulin-Rouge* est le plus anciennement connu de la région. Il fut découvert vers 1762, par le marquis de Montrichard qui le signala au comte de Caylus, lequel en donna, sous le nom de *camp d'Orchamps*, une description accompagnée d'un plan dans son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines* (t. V, 302).

La *Table de Peutinger*, sur la grande voie romaine de Chalon-sur-Saône à Besançon, indique *Crusinia*, dont le nom n'a pas été conservé, comme la station la plus rapprochée de cette dernière ville, et à 15 lieues gauloises (une lieue gauloise = 2 kil. 222). De nombreuses identifications furent, depuis le XVIIIe siècle, proposées pour *Crusinia*, par les archéologues, les historiens et les géographes. Dunod (1735) adopte Monteplain (près de la gare de Labarre); d'Anville (1760), le village de Crissey, près de Dole; Chevalier (1767), celui d'Orchamps. A partir de la découverte du *camp de Moulin-Rouge*, alias *d'Orchamps* ou *de Lavans*, la solution *Moulin-Rouge* semble triompher désormais avec Ukert,

Walckenaer, Lapie, Edouard Clerc, et surtout l'archéologue bisontin Castan (1857). En 1863, Alexis Bertrand propose Rochefort après Perreciot (fin XVIII^e siècle). En 1869, Ernest Desjardins (*Table de Peutinger*, p. 34), revient à Moulin-Rouge qu'il abandonne en 1893 (1), pour adopter l'identification avec Dole, présentée par Longnon en 1884 (2).

Pendant que s'entrechoquaient ces opinions contradictoires, aucun archéologue, — faut-il s'en étonner ! — ne songea à aller sur place interroger le sol de l'enceinte de Moulin-Rouge. Les partisans de celle ci se contentèrent d'invoquer les découvertes faites, lesquelles, nous l'avons reconnu depuis, se sont *toutes* produites fortuitement *et à l'extérieur* du camp.

Le moment est donc venu, de dire ce que j'ai vu à Moulin-Rouge, au cours de mes nombreuses explorations et des fouilles que j'y ai effectuées depuis ma première visite à l'enceinte qui eut lieu le 29 décembre 1902.

Les silex se trouvent un peu partout répandus à la surface du sol ; mais je les ai rencontrés particulièrement abondants latéralement au grand vallum du barrage, entre la route nationale et la voie romaine, dans les trois champs les plus rapprochés. D'après le nombre considérable d'éclats de taille, il y avait là, à l'abri du rempart, un atelier. Outre quantité d'outils en silex (lames, grattoirs, racloirs, pointes de flèche), il a été relevé deux petites haches en pierre polie, un aiguisoir, des mollettes et des fragments de meules. Ceux-ci sont fort nombreux aussi, partout où il y a des amoncellements de matériaux provenant d'épierrement des champs.

La poterie est rare ailleurs que contre *la Redoute*. Ici, elle est grossière et peu cuite ; la pâte, noire à l'intérieur, est mélangée de grains de quartz et de particules calcaires. Certains fragments se rapprochent de ceux du Mont-Guérin et de ceux du tumulus néolithique fouillé par moi, au *Mont-Terrible*, à 400 mètres de *la Redoute*, tandis que d'autres, quoique peu cuits, sont moins grossiers. Je n'ai trouvé qu'une anse en forme de bouton. Au point A, le plus élevé de l'enceinte, se remarque contre le rempart un léger monticule, dont la terre est colorée en rouge par des morceaux informes d'argile cuite de diverses dimensions. Une fouille faite à cet endroit, jusqu'au roc (o^m60), m'a donné avec des fragments de poterie comme celle que je viens de décrire, de nouveaux morceaux d'argile brute plus gros que ceux de la

(1) E. Desjardins. — *Géographie politique et administrative de la Gaule romaine*, IV, 143.

(2) Aug. Longnon. — *Atlas hist. de la France*, texte, p. 27.

surface et atteignant un volume d'un demi-décimètre cube. C'est là, je pense, que les occupants du camp faisaient cuire leur poterie à un feu nu qui a opéré en même temps la cuisson de l'argile *du terrain*. Ce monticule a une dénomination en patois de Lavans, équivalente au vieux français *Vieil fournel*.

Dans les champs de l'autre côté du vallum, je n'ai absolument rien trouvé. On est donc en droit de conclure que le barrage a été construit à l'époque néolithique, laquelle marque la première occupation de l'enceinte.

En d'autres points, à l'intérieur du camp, j'ai relevé quelques menues poteries qui, je pense, sont de l'âge du fer. C'est à la brèche du vallum Ouest située entre la route nationale et la voie romaine que je les ai surtout rencontrées; j'en ai même recueilli sur des taupinières devant la brèche à l'extérieur. Cette ouverture pratiquée dans le rempart avant l'arrivée des Romains permet de supposer que là était le point de pénétration dans l'enceinte du chemin gaulois auquel succéda la grande voie romaine. C'est peut-être aussi au Protohistorique qu'il faut attribuer la réfection du rempart, avec parement, entre la route nationale et l'entrée E, à moins qu'il ne faille la reporter au Moyen-Age, lorsque le camp, *la Corte*, servait de parc à bestiaux.

L'époque gallo-romaine ne m'a fourni qu'un échantillon de poterie provenant d'un grand vase; il a été relevé à 50 mètres au Sud de la voie romaine. Entre le point D et l'extrémité Sud du vallum de l'Ouest, j'ai découvert quelques vestiges — morceaux de briques et tuileaux à rebords — d'une modeste construction, avec lesquels voisinaient de faibles débris de vase qui peuvent, à mon estime aussi bien appartenir, de même que le bâtiment, au Mérovingien qu'au Gallo-Romain.

Enfin pour terminer, signalons dans le bois l'existence d'une murée d'une quarantaine de mètres de longueur et de deux ou trois proéminences en forme de tumuli.

Les légions romaines que nos vieux archéologues ont vues camper à Moulin-Rouge n'ont jamais fait que traverser l'oppidum néolithique; quant à l'emplacement de la station de *Crusinia* il faudra le chercher ailleurs; j'ose espérer que les *attardés* voudront bien s'y résoudre (1).

[Caylus, *Recueil d'antiquités*, V, 302, pl. CVII. — Girault, *Magasin encyclopédique*, I, 146. — Pasumot, *Dissertations et mémoires sur diffé-*

(1) M. F. Pajot, ancien professeur au lycée de Belfort, membre de la *Société belfortaine d'Emulation*, est aujourd'hui l'un des rares tenants, peut-être l'unique, de *Crusinia — Moulin-Rouge, où jamais il ne posa le pied*. Cet homme estimable est un archéologue en chambre qui, les pieds sur ses chenets, étudie

rents sujets d'antiquités, publiés par Grivaud. — Fransquin, *Notes topographiques et historiques*, 160. — Marquiset, II, 72 et 364. — D. Monnier, *Annuaire*, 1843, p. 133 et plan. — E. Clerc, *La F.-C. à l'époque romaine*, p. 52 et 106. — Rousset, *Dict.*, III, 187 et 400. — Castan, *Crusinia* dans *Soc. Emul. du Doubs*, 1857, p. 316, avec plan. — E. Clerc, *Essai sur l'hist. de la F.-C.* (2e édit.) I, 520, avec plan. — *Dict. arch. de la Gaule*, II, 78. — Girard, *le Camp de Lavans* dans *Soc. Emul. du Jura*, 1887, p. 61, avec pl. — J. Feuvrier, *Congrès de l'Association fr.-comtoise*, 1903 (Lons), p. 7, et 1908 (Salins), p. 9. — M. Piroutet, *Coup d'œil sur le préhist. en F.-C.*, dans l'*Anthropologie*, 1903, p. 454. — Chantre et Savoye, *Dépt du Jura préhist.*, AFAS, 1904, tiré à part, 26. — Mortillet, *Homme préhistorique*, IV (1906), 200. — B. S. P. F., 1907, p. 339].

9. — Rochefort.

Le Camp romain.

Cette enceinte (*Fig.* 9) est située sur le mont qui domine au Nord-est l'ancien bourg fortifié de Rochefort. Les ruines du château médiéval et la chapelle de N.-D. de Consolation figurée sur la carte d'Etat-major y sont incluses.

On s'y rendra de la gare de Rochefort en prenant le chemin qui conduit au centre de l'agglomération. Après avoir dépassé le point de croisement avec la route nationale 73, on montera, à gauche, un chemin de desserte qui conduit à la chapelle C.

Le Camp romain est du type promontoire barré. La rivière du Doubs, immédiatement en amont de Rochefort est dominée, sur la rive droite, par une falaise verticale, A, A, A, de la grande oolithe qui atteint une quarantaine de mètres de hauteur au voisinage de la chapelle. La terrasse qu'elle limite, en pente vers l'Ouest, s'avance jusque près des maisons du bourg. A 50 mètres au Nord-est de la chapelle se trouve le barrage du promontoire.

Il se compose d'un vallum de $8^{m}70$ de base et de $2^{m}20$ de hau-

consciencieusement les voies romaines de la Séquanie en amendant à son gré la *Table de Peutinger*.

Comme à l'échafaudage de ses hypothèses, j'ai osé opposer des faits, M F. Pajot déclare à la fin — *in cauda venenum* — de sa *Note sur la voie romaine de Chalon à Besançon* (*Bull. de la Soc. belf. d'Em.*, n° 32, 1913), qu'il y a dans mes observations « autant de chicane que de critique ».

Eternelle histoire de la paille et de la poutre. Avant de me décocher ce trait du Parthe qui, du reste, a manqué son but, M. F. Pajot aurait bien fait de relire et de méditer l'article critique, très judicieux, mais non trop sévère, consacré à son précédent travail, *le Territoire de Belfort à l'époque des invasions barbares* (*Bull. de la Soc. belf. d'Em.*, n° 31), par M. le Dr Adrien Guébhard (B. S. P. F., IX, 490), dans lequel ce distingué préhistorien s'élève vivement contre « l'extraordinaire façon » dont l'auteur traite « la question de la datation des enceintes anhistoriques ».

teur, formé de matériaux, pierre et terre, extraits du fossé qui le précède. Celui-ci mesure 8 mètres de largeur à la gueule, 5m40 au plafond et 1m30 de profondeur. La hauteur totale de l'escarpe est ainsi de 3m50. Cette défense interrompue vers les deux extrémités pour donner passage aux voitures, possède un développement total de 100 mètres

A l'exception d'une petite surface occupée par de maigres champs au Nord de la chapelle, le reste de l'enceinte est en friche.

Au Sud-ouest des ruines du château, dominant les bâtiments du moulin M, se voient les restes T, T, de deux tours appartenant à l'ancienne fortification du Bourg-Dessus. Au Nord et au Nord-ouest du château, des monticules allongés R, R, semblent être les restes d'un vallum en terre qui, partant de l'extrémité Nord du barrage, aurait formé clôture sur le flanc Nord-ouest du mont.

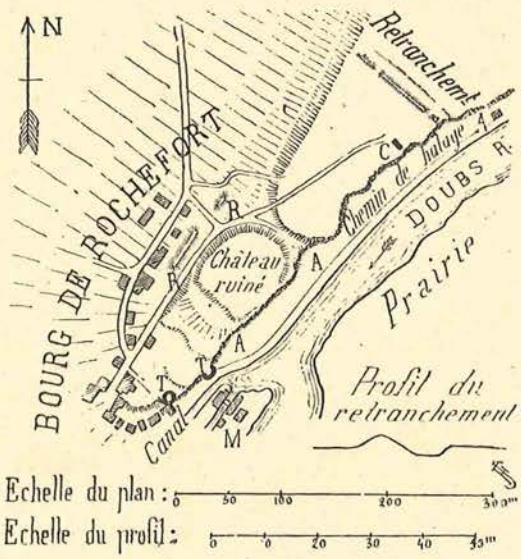

Fig. 9. — *Le Camp Romain*, à Rochefort. — *Légende* : A, A, A, falaise rocheuse à pic; C, chapelle; M, moulin; R, R, restes d'un rempart; T, T, restes de tours du château.

De toute évidence le barrage du promontoire a précédé la construction du château et du Bourg-Dessus. A quelle époque faut-il faire remonter le premier? L'exploration souvent répétée de la surface du sol ne m'a pas permis de résoudre la question. Des fouilles dans le vallum pourraient peut-être l'élucider.

On ne sait pas davantage à quelle date placer la construction du château qui passait pour imprenable. La surface qu'il occupait avec le Bourg-Dessus s'élevait à 2 hectares 1/2. Il subit plusieurs sièges, notamment en 1226 et en 1368. Il fut démoli en 1595, par ordre du gouverneur de la Province et du Parlement de Dole.

Le lieu où s'élève la chapelle se nomme *le Saut de la Pucelle* à cause d'une légende qui a cours dans le pays. La tradition prétend qu'une jeune fille poursuivie par des soldats se serait, pour leur échapper, précipitée du haut des rochers dans le Doubs qui passait alors tout au pied du rocher.

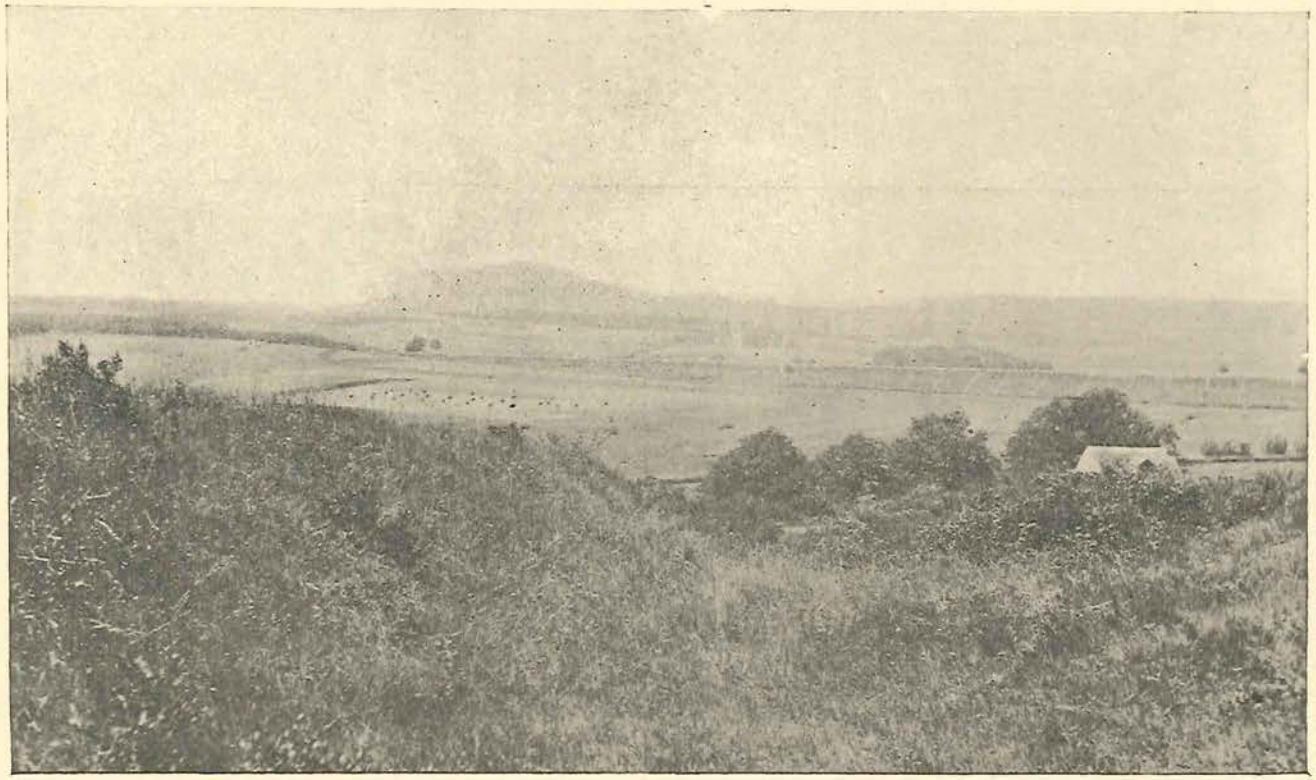

Le Camp Romain, à Rochefort. — Vallum et Fossé au Nord-Est. — Cliché J. Feuvrier.

La grande voie romaine de *Cabillonum* à *Vesontio* que nous avons déjà signalée à Moulin-Rouge, traversait le ruisseau de la Vèze à vingt ou trente mètres en aval du pont actuel et passait à moins de 200 mètres de l'extrémité Nord du vallum du *Camp romain*, lequel n'a très probablement rien de romain.

[Rousset, V, 443. — J. Feuvrier, *IV^e Congrès de l'Assoc. fr.-comtoise*, 1904, p. 13. — *Soc. d'Emul. du Doubs*, 1903-4, p. 241].

10. — Lombard (Canton de Quingey, Doubs).

Enceinte du Châtelard.

A un kilomètre au Nord du clocher de Lombard, se voit un sommet isolé nommé le *Châtelard*, portant la cote 403 sur la carte d'État-major ; là est assis un castellum d'où l'on jouit d'une très belle vue sur la vallée de la Loue et les montagnes du Jura. Il suffit pour s'y rendre, de gravir la pente du mont du côté Sud, où elle est moins prononcée qu'ailleurs.

Cette petite enceinte (*Fig.* 10), a été découverte vers 1896 par Maurice Piroutet, qui en donna une description et un croquis dans la *Revue préhistorique de l'Est*, en 1906. Deux ans auparavant, c'est-à-dire avant qu'elle n'ait été signalée, grâce au nom porté par le mont, je la découvrais à mon tour en compagnie de M. Dessirier, receveur des finances à Dole.

Le Châtelard a un sommet plat, de surface peu importante laquelle s'allonge du Sud-ouest au Nord-est où elle se termine en pointe. Le sommet et les flancs Est et Sud appartiennent au corallien, les flancs Ouest et Nord à l'oxfordien.

A une distance de 70 mètres environ de la pointe, s'élève un double rempart de 25 mètres de longueur. On trouve en allant de l'extérieur vers l'intérieur : un fossé à peine indiqué, un vallum de 3 mètres de largeur sur un mètre de hauteur, un fossé un peu plus important que le premier, et enfin un second vallum de 7 mètres de largeur dont la crête est à 1^m90 au-dessus du fossé et à un mètre au-dessus du sol à l'intérieur.

L'escarpement rocheux H, H qui limite l'esplanade à l'Ouest, prend fin près du barrage; il se continue par un mur de soutènement paramenté, MP, en pierre sèche, d'environ 2 mètres de hauteur, dominant une petite combe de marne oxfordienne et se poursuivant jusqu'à la pointe P.

Ce côté MP de l'enceinte est en outre défendu sur toute sa longueur, par un vallum de 7 mètres de base qui s'élève à 1^m70 au-dessus du mur et à un mètre au-dessus du niveau du sol à l'intérieur.

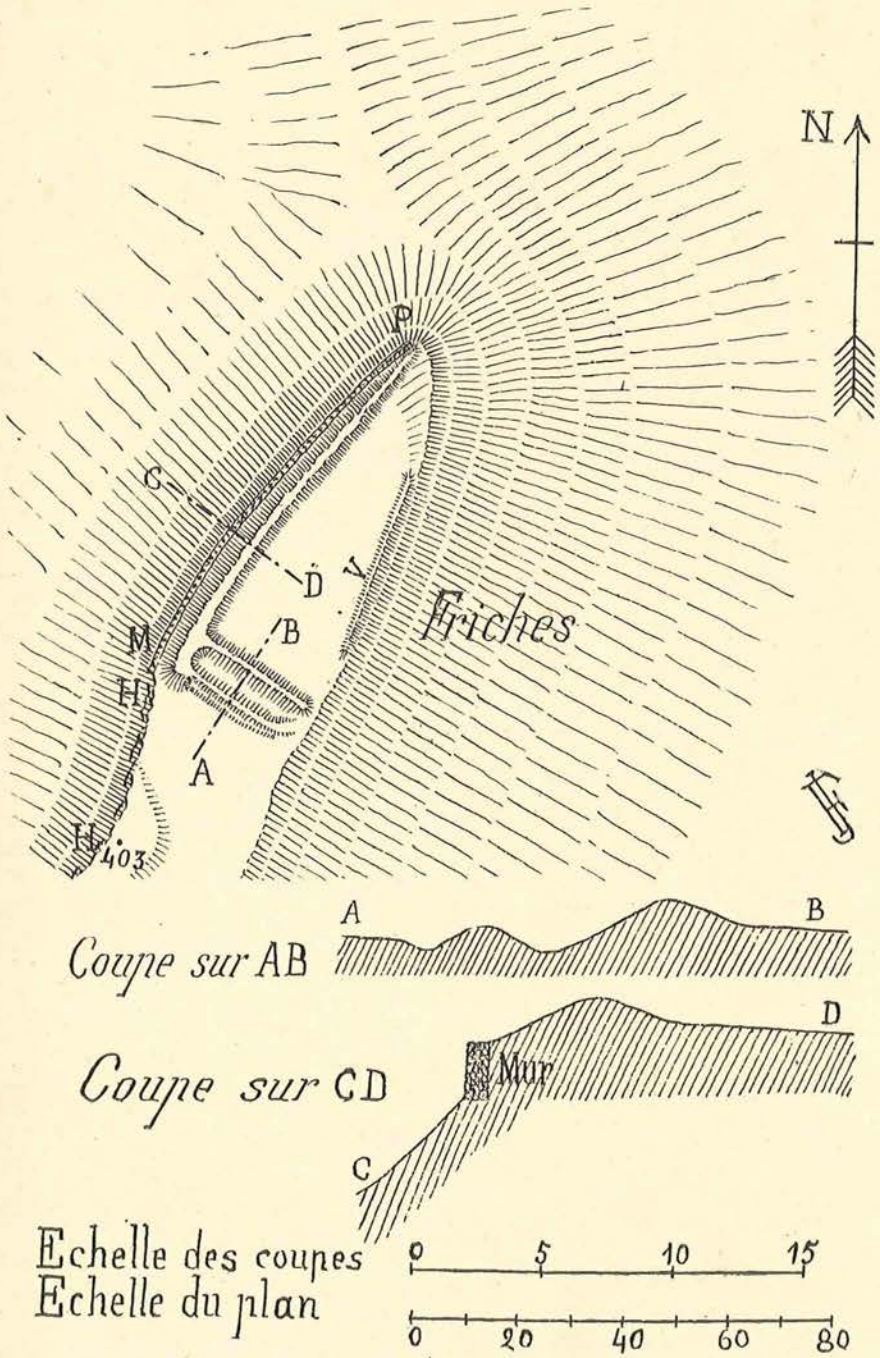

Fig. 10. — *Le Châtelard* à Lombard (Doubs). — *Légende* : H, H, abrupt rocheux; MP, mur parementé en pierre sèche; V, vallum.

Le côté Sud-est, où la pente n'est pas excessive, est protégé par un vallum V, actuellement beaucoup moins important que le précédent; il n'a que 2m50 de base, sur une hauteur insignifiante; peut-être a-t-il été endommagé et même détruit sur une partie de sa longueur.

Toutes ces défenses sont composées de pierres jetées, prises sur place ou aux environs immédiats. Maurice Piroutet semble avoir vu un parement de mur au principal vallum du barrage; je ne l'ai pas remarqué.

Le point 403 du Châtelard au bord de l'escarpement, coïncide avec le sommet d'une butte. Si celle-ci était artificielle, il faudrait la ranger au nombre des quelques tumuli que j'ai aperçus en descendant au village par la pente Sud-est.

Aucune fouille n'ayant encore été pratiquée au Châtelard, je ne me prononcerai pas sur l'âge de cette enceinte.

[M. Piroutet, *Revue préh. de l'Est*, II, 39].

11. — Port-Lesney (Canton de Villers-Farlay).

Le Crot.

A la limite des territoires de Port-Lesney et de Cramans, au point le plus élevé (cote 334 de la carte d'État-major) d'une échine rocheuse astartienne qui borde la rive droite de la Loue, se cache entourée de bois, l'enceinte du *Crot*. Les coordonnées géographiques du point 334 sont : longitude, 3g,85 60 Est; latitude 52g,24 20 Nord.

Elle m'a été indiquée, en 1905, par M. Louis Billet, maire de Port-Lesney.

On s'y rendra de la station d'Arc-et-Senans, commune aux deux lignes ferrées Dijon-Pontarlier et Besançon-Lyon. Après avoir traversé la Loue sur le pont suspendu, suivre dans la direction Sud, le remblai du chemin de fer jusqu'au chemin vicinal de Cramans à Port-Lesney qu'on empruntera. Arrivé à l'ermitage de Notre-Dame de Lorette, prendre le chemin qui suit dans la direction Nord la crête du mont; il entre dans l'enceinte, pour la traverser, à 700 ou 800 mètres de son point de départ.

Le Crot, de forme irrégulière (*Fig.* 11), est la croupe barrée d'un mont allongé qui se termine en pente douce vers le Nord. Le point 334 est à environ 90 mètres au-dessus du niveau de la Loue. Le flanc Est du mont, très escarpé, présente par endroits des abrupts; le flanc Ouest, en pente bien moins raide, peut être escaladé sans trop de difficulté. L'enceinte, sur la coupe CD, mesure 280 mètres et sur la coupe AB, 84 mètres.

Le vallum en pierres jetées formant barrage, non précédé d'un fossé, a 55 mètres de long et 12 mètres de base, sa crête est à 0^m60 au-dessus du sol à l'intérieur, et à 1^m80 à l'extérieur. Les faces Ouest et Nord sont bordées d'un rempart d'importance variable, mais faible, qui offre au maximum 5 mètres de base sur 0^m50 de hauteur. Le vallum est à peine indiqué par une ligne de pierres sur le front Nord-est; il est absent au Sud-est. C'est à l'angle Sud-est que devait se trouver l'entrée du camp.

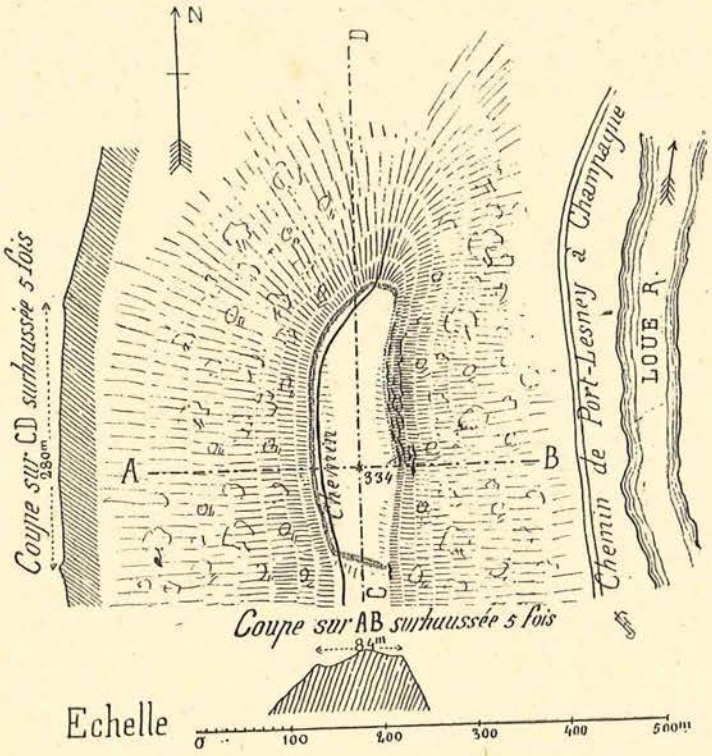

Fig. 11. — *Le Crot* à Port-Lesney.

L'intérieur est en nature de prés-bois, comme on en rencontre fréquemment sur la montagne jurassienne. Dans les bosquets qui avoisinent le barrage au Sud, j'ai remarqué trois ou quatre amoncellements de pierres ayant figures de tumuli. Ce qui peut faire croire à des sépultures, c'est qu'on trouve semblables amas, à peu de distance au Sud, dans le bois de Vallun, dont quelques-uns ont été fouillés par Maurice Piroutet, et également sous bois, en venant de l'Ermitage au camp. Il faut ici, pour l'instant, se contenter d'une présomption, car, au moment de la confection du

cadastre, des bâtiments agricoles se dressaient un peu au Nord de l'enceinte, dont le sol autrefois livré à la culture, a été vraisemblablement soumis à des épierrements.

Au mois d'août 1907, j'ai effectué des fouilles *au Crot*. A l'angle Sud-ouest, sur le flanc intérieur du vallum, j'ai recueilli de nombreux débris de grands vases à bords droits : poterie brune extérieurement, noire intérieurement, avec grains calcaires, très peu cuite, comparable à la poterie la plus grossière du Mont-Guérin ; en outre, quelques silex, un nucléus, une molette en grès fin, des pierres de jet et des débris de cuisine. Sur les taupinières du pré voisin, j'ai relevé en grand nombre, de très menus morceaux de poterie de même nature que la précédente. Par ailleurs, les fouilles n'ont à peu près rien donné. D'après l'ensemble de ces résultats, j'estime que l'enceinte du Crot, doit dater de la fin du néolithique.

12. — Byans (Canton de Boussières, Doubs).

Le Châtelard.

A 1800 mètres Nord-nord-ouest du clocher de Byans, à l'extrémité Nord, du monticule boisé nommé *les Châtelards* sur la carte d'État-major, se voit une petite enceinte (*Fig.* 11), signalée pour la première fois par E. Clerc, dans la *Franche-Comté à l'époque romaine*. Celui-ci a prétendu l'avoir découverte, chose bien invraisemblable à une époque où aucune ligne forestière ne délimitait les coupes de bois. Elle est presque en totalité située dans la coupe n° 1 du bois communal, l'autre partie se trouvant dans la coupe n° 3.

Elle domine de 20 à 25 mètres le moulin Reculot et le Doubs, éloignés d'environ 200 mètres.

Pour la visiter, prendre de la gare de Byans, le chemin qui se rend à Osselle. Un peu avant qu'il s'éloigne du bois du Châtelard pour aboutir au pont du Doubs, le quitter et monter la ligne séparative des coupes 1 et 3 (direction du Sud-est au Nord-est) qui traverse l'enceinte.

Le Châtelard de Byans, fossoyé dans une épaisse couche d'argile qui surmonte l'oxfordien, a sensiblement la forme d'un carré dont trois angles sont légèrement arrondis et dont le quatrième, celui de l'Est, est remplacé par un quart de circonférence. Il rappelle ainsi les enceintes de formes géométriques, que nous rencontrerons plus loin dans les terrains tertiaires. Le côté du carré mesure de 32 à 33 mètres. Un vallum de 4 mètres de base et $1^{m}20$ de hauteur sur le côté Sud-ouest, de 3 mètres de base et $1^{m}50$ de hauteur sur

les côtés Nord-ouest et Sud-est forme rebord sur le pourtour, excepté sur le côté Nord-est.

Un fossé l'entoure complètement, excepté sur une moitié de la face Nord-est. Ce fossé, sur le pourtour Ouest a $6^{m}50$ d'ouverture, et la hauteur de l'escarpe, prise du fond du fossé, est de 4 mètres à $4^{m}50$.

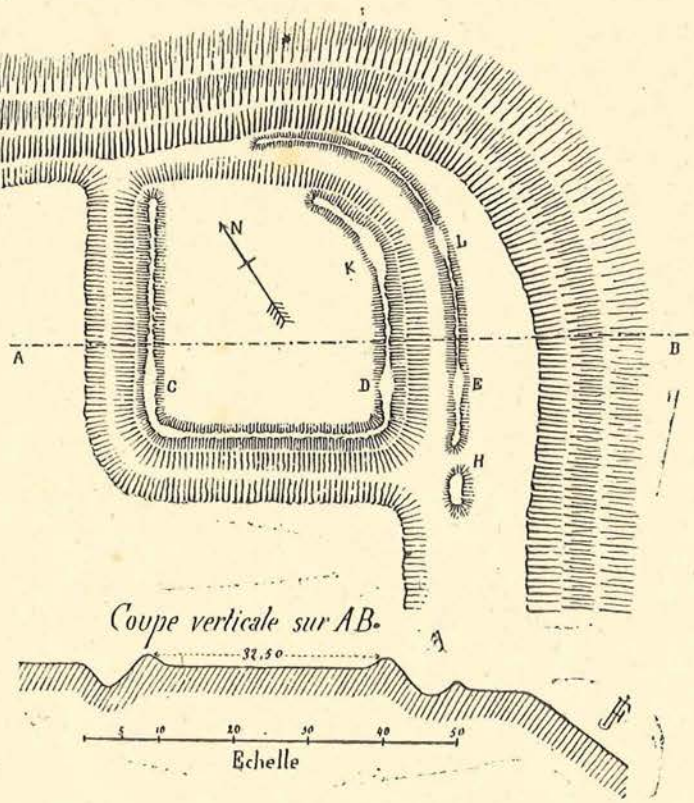

Fig. 12. — *Le Châtelard*, à Byans (Doubs).

Un second vallum de $3^{m}50$ de base, sur environ un mètre de hauteur, enveloppe la face Sud-est et une partie de celle du Nord-est. L'escarpe prise sur la coupe AB est ici supérieure à $4^{m}50$. On remarque, en H, une rupture, travail moderne destiné à faciliter l'écoulement des eaux du fossé de la face Sud-ouest.

L'ouvrage n'est guère abordable par le côté Est, où les pentes sont fort raides.

Les dépressions en ligne droite, C, D, E, des vallums sont situées sur le tracé du sentier qui délimite les coupes 1 et 3. Les dépressions K et L sont produites par le passage des voitures pendant l'exploitation du bois.

A la surface du sol on n'aperçoit aucun débris de construction.

Nous avons remarqué à l'extrémité du vallum, à l'angle Nord, un commencement de fouille effectuée probablement pour chercher *le trésor*.

On ne saurait encore aujourd'hui dire, à quelle époque le Châtelard était occupé. Ce que l'on sait, c'est qu'il était abandonné au début du XIV^e^ siècle. Au lieu où s'élève le moulin Reculot s'étendait alors un fief appelé *Molombe*, se composant d'une maison forte, de quelques meix, d'un étang et d'un moulin. Par un échange daté du 22 mars 1305, entre Jean de Chalon et Amiet d'Abbans, le second cède au premier « sa maison de Molumbe, ensamble les fonz et les appartenances d'ycèle, ses homes doudit leu et lour meix, son estanc et son moulin doudit lieu, le port pour faire le pont sus le Doubz, et générament tout ce qu'il ha, puet et doit avoir odit leu de Molumbe... » (1). La maison forte avait été élevée pour défendre en cet endroit le passage du Doubs : *le Châtelard* n'était pas assez rapproché pour remplir cet office. La voie romaine venant de Besançon, traversait le Doubs en ce point, longeait le pied de la colline à l'Ouest, où on peut encore la suivre, et se dirigeait par Fourg sur Grozon et Lons-le-Saunier.

Il y a cinquante ans on voyait encore sur le Doubs la tête de pont fortifiée par Jean de Chalon. Des travaux faits à cette époque ont rendu des tuiles à rebords, des restes de poterie au milieu desquels une monnaie gauloise des Séquanes, en bronze. J'ai relevé moi-même, en 1906, dans le jardin du moulin, des débris d'un grand vase de poterie grise grossière, qui semble bien être antérieure à l'époque gallo-romaine.

[E. Clerc, *la F.-C. à l'époque rom.*, p. 56 et 97. — *Idem*, *Essai* I, 2^e^ édit., p. 520. — *Dict. arch. de la Gaule*, I, 212. — Mortillet, *Homme préhist.*, IV, 198].

Terrains tertiaires.

13. — Falletans (Canton de Rochefort).

Enceinte du Temple.

Nous avons quitté les terrains jurassiques pour prendre pied sur les tertiaires. Ceux-ci, dans lesquels le travail de sape est plus facile, conditionnent, lorsque les accidents naturels n'ont pas été utilisés, des formes qui ne varient guère. C'est ainsi que sur les onze enceintes que nous avons repérées, six sont quadrangulaires.

Deux de ces dernières appartiennent au plateau de la forêt domaniale de Chaux, entre les vallées du Doubs et de la Loue.

(1) Prost et Bougenot, *Cartulaire de Chalon*, p. 344.

La plus rapprochée de Dole se trouve sur le territoire de la commune de Falletans, non loin du hameau du Temple, ancienne commanderie de l'Ordre de Malte.

Elle est située (*Fig.* 13) dans la série II de la forêt, partie dans la coupe 19 et partie dans la coupe 20. Un chemin délimitant les

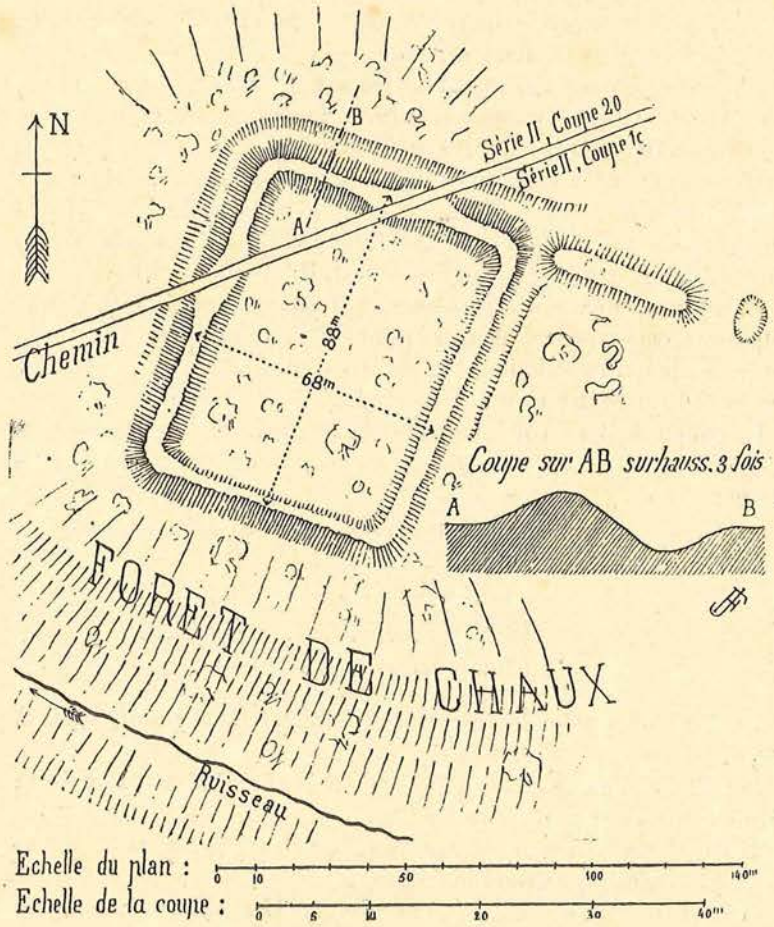

Fig. 13. — *Enceinte du Temple*, à Falletans.

deux coupes la traverse. Ses coordonnées géographiques sont : longitude, 3ᵍ,56 80 Est ; latitude, 52ᵍ,31 25 Nord.

Elle m'a été indiquée, en 1911, par M. Martin, inspecteur des Eaux et Forêts, à Dole. M. Vaulot, ancien garde général, en a exécuté en relief une réduction en plâtre, déposée au Musée archéologique.

On s'y rend de Dole en utilisant le chemin vicinal de cette ville

à Falletans, par Azans. Au point, peu éloigné de la première maison du hameau du Temple, où le chemin cesse de cotoyer la forêt, gagner l'angle rentrant formé par celle-ci, lequel on aperçoit à droite. A cet angle, prend naissance un large chemin forestier appelé *Sommière du Temple* qu'on suivra pendant environ 280 mètres. Alors on s'engagera dans le premier chemin à gauche qui délimite les coupes 19 et 20 et partage, à 120 mètres plus loin, l'enceinte en deux parties inégales.

L'ouvrage est sensiblement un rectangle aux angles 'arrondis, dont les côtés sont ourlés d'un vallum. Les axes de la figure mesurant respectivement 88 mètres et 68 mètres.

L'importance du vallum n'est pas partout la même. Elle a son maximum sur le côté Nord-est, sur la moitié du côté Nord-ouest la plus rapprochée de l'angle Nord ainsi qu'à l'angle Ouest. Sur les deux faces Sud-est et Sud-ouest, il a peu de saillie.

Le vallum, sur le côté Nord-est et sur une portion des deux côtés adjacents, est précédé d'un fossé dont les terres ont servi à le construire seulement partiellement, car le volume des terres en remblai surpasse le cube des fossés.

La coupe A B au voisinage de l'angle Nord, où le vallum est le plus saillant et le fossé le plus apparent, donne les résultats suivants :

Fossé....	ouverture.....	10 mètres
	plafond.....	$1^{m}60$
	profondeur	$0^{m}75$
Vallum...	largeur.....	12 mètres
	hauteur.....	$0^{m}95$

La hauteur totale de l'escarpe est donc, en ce point, égale à $1^{m}70$.

Où le fossé cesse d'être apparent sur le côté Sud-est, le vallum a lui-même presque disparu.

Une palissade couronnant la crête du vallum sur tout le pourtour renforçait sans doute la défense.

Une particularité est à remarquer. Un vallum d'environ 45 mètres de longueur s'allonge dans le prolongement de la face Nord-est dont il n'est séparé que par le fossé, et aboutit non loin d'une dépression ovale d'une dizaine de mètres de diamètre dans son grand axe, laquelle constitue une petite mare à l'ordinaire en eau. Le premier de ces deux éléments, dont l'utilité n'apparaît pas dans la défense de l'ouvrage, résulterait-il d'une modification apportée au plan primitif au cours de la construction? Le second n'est probablement dû qu'à un emprunt de terre fait pendant les travaux.

En avant de la face Sud-ouest, le terrain, pendant une soixantaine de mètres, s'étend en pente assez douce jusqu'à la rive d'un ruisseau, tari pendant la saison sèche, qui évacue dans le Doubs les eaux du plateau.

J'ai tenté, sans le moindre résultat, quelques fouilles en différents points du vallum.

14. — Goux (Canton de Dole).

Camp du Bois de Goux.

La forêt de Chaux possède une seconde enceinte, analogue à la précédente, sur le territoire de la commune de Goux.

En échange d'un droit d'usage, l'Etat, au milieu du XIX^e^ siècle, abandonna à chacune des communes riveraines, une portion de son domaine boisé. C'est ainsi que Goux est devenue propriétaire du bois communal dans lequel se trouve (coupe n°8) la plus grande partie de l'enceinte que nous allons étudier, l'autre partie dépendant d'un bois particulier.

Les coordonnées géographiques du camp sont : longitude, 3^G^, 53 5 Est; latitude, 52^G^, 27 6 Nord.

Pour s'y rendre, emprunter le chemin de grande communication de Dole à Arc-et-Senans. L'angle Ouest du camp se voit dans le bois, à une vingtaine de mètres au Nord-est de la borne 3 kil. 9.

Signalée pour la première fois par Désiré Monnier, dans l'*Annuaire du Jura* de 1841, cette enceinte (*Fig.* 14) présente une remarquable analogie avec la précédente.

Toutes deux sont situées au bord d'un plateau dominant un ruisseau. A Goux, le Gouvenon — dont la carte d'Etat-major a fait Gouvron — est à 80 mètres de la face Sud-est. Les dimensions de celle-ci, 84 mètres et 70 mètres, ne diffèrent chacune que de quelques mètres des dimensions de celle du Temple. Enfin, l'orientation des côtés du rectangle est à 1° près la même dans les deux cas.

L'aire plane, circonscrite par le vallum qui cette fois n'est pas précédé d'un fossé, se surélève par rapport au terrain d'alentour. La différence de niveau entre l'intérieur et l'extérieur sur la face Nord-ouest, est de 0^m^50 et, à l'angle Sud, de 2 mètres.

Le vallum a moins d'importance qu'au Temple. Il mesure environ 8 mètres à la base ; sa saillie est de 0^m^50 à 0^m^80 au-dessus de l'esplanade intérieure. La hauteur de l'escarpe ne mesure que un mètre sur sa face Nord-ouest; elle atteint 2^m^80 entre l'angle Sud et le fossé, où elle est maxima. Fortement endommagé au

milieu du flanc Sud-ouest, le vallum n'existe plus sur une portion notable de la face Sud-est.

Malgré mes recherches répétées au *Camp du Bois de Goux*, soit sur le vallum, soit dans l'intérieur, où quelques dépressions

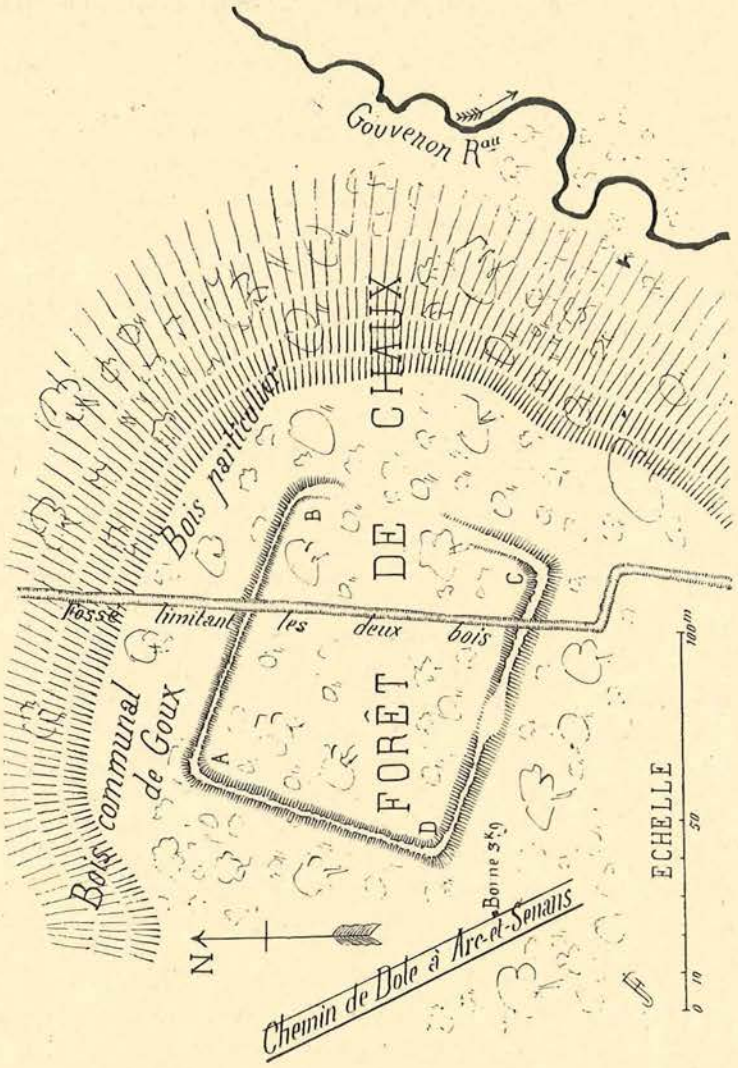

Fig. 14. — Camp du Bois de Goux, commune de Goux.

légères me faisaient penser à des fonds de cabanes, je n'ai jamais pu relever le moindre reste d'occupation ancienne, pas même le plus menu débris de poterie.

Désiré Monnier, et après lui Marquiset et Rousset, s'appuyant sur l'autorité de Caumont, qui rangeait au nombre des enceintes

druidiques les aires rectangulaires closes de remparts de terre, regardaient le camp de Goux comme une *septa* religieuse. Il ne peut être question ici de nous rallier à cette opinion qui n'aurait aucune chance d'être acceptée.

Serait-ce un enclos pour parquer les animaux domestiques ? Alors à quoi bon un vallum, lorsqu'une seule ligne de palis eût été une barrière suffisante.

Serait-ce un camp de refuge ? Certains le pensent.

Le mieux est d'attendre encore avant de se prononcer nettement sur la destination des ouvrages de ce genre, dont le mystérieux silence exercera peut-être encore longtemps la patience des archéologues.

[D. Monnier, 1841, p. 106. — Marquiset, I, 367 et II, 181. — Clerc, *la F.-C à l'époque rom.*, p. 53. — Rousset, III, 261. — *Dict. arch. de la Gaule*. — Chantre et Savoye, *Jura préhist.*, p. 24.]

15-16-17. — Losne (Canton de Saint-Jean-de-Losne). (Côte-d'Or).

La bande de tertiaire qui borde la vallée de la Saône (rive gauche), jusqu'en aval de Saint-Jean-de-Losne présente de vastes surfaces boisées. Dans l'une d'elles, la forêt domaniale du Pôchon, existent trois enceintes. Elles sont fossoyées, ainsi que les deux précédentes, dans le pliocène, formé d'alternances, de gravier, de sable et d'argile. On ne leur attribue aucun nom.

15. — *Première enceinte du Pôchon.*

Elle est située au bord de la partie orientale de l'*Etang de Paradis*, partie nommée dans le pays, *Etang du Portier*, dans les coupes 12 et 13 de la série I, canton dit de l'*Homme-mort*. Ses coordonnées géographiques sont : longitude, 3g,31 60 Est ; latitude, 52g,31 Nord.

Inconnue des archéologues ; elle m'a été indiquée en 1912, par M. Alfred Morlot, ancien maire de Saint-Symphorien-sur-Saône.

Pour la visiter, sortir de ce village au Sud est par un chemin qui vient aboutir au sommet de la boucle de l'étang de l'Aillon ; quitter le chemin 500 mètres avant d'arriver en ce point ; gagner la lisière du bois du Pôchon où l'on trouvera une borne et le chemin délimitant les coupes 12 et 13, lequel traverse le retranchement (*Fig.* 15.)

Un fossé le circonscrit complètement. Les terres provenant du creusage ont été rejetées de part et d'autre pour former un vallum intérieur et un extérieur. Une ligne droite de 100 mètres de lon-

gueur mesurée sur la crête du vallum intérieur, forme la face Nord, la face Est a près de 44 mètres, la face Sud qui se termine à la ligne forestière mesure 49 mètres. La défense se clôt ensuite par une ligne droite de 59 mètres, suivie d'un arc de cercle de 20 mètres de corde.

Il semble que le dessein primitif des constructeurs ait été de donner à l'enceinte la forme rectangulaire. Ils ont dû y renoncer par mesure de prudence, le terrain au Sud-ouest, entre le fossé et l'étang étant bas et marécageux.

La largeur totale de l'appareil défensif, vallums et fossé intermé-

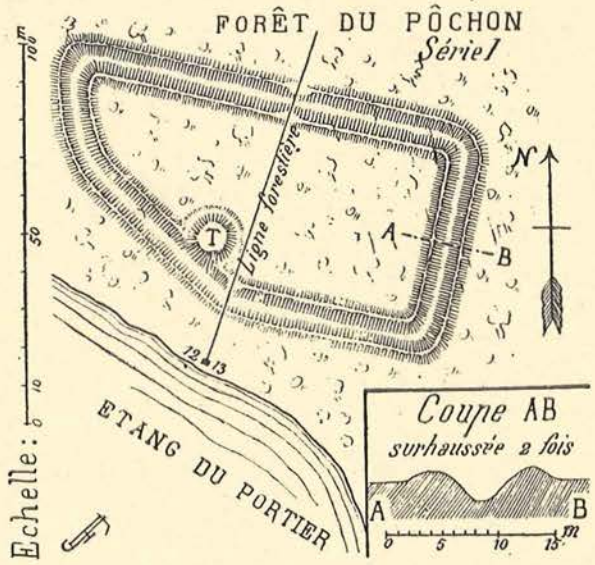

Fig. 15. — *Enceinte du Pôchon* (série I), territoire de Losne (Côte-d'Or).

diaire, a été trouvée partout de 13 mètres à 14 mètres ; mais le relief des vallums est plus accusé sur les flancs Nord et Est qu'ailleurs. La coupe AB donne les résultats suivants : base de chacun des vallums et ouverture du fossé, $4^{m}50$; hauteur du vallum intérieur, $0^{m}39$; hauteur du vallum extérieur, $0^{m}54$; hauteur de l'escarpe comptée du fond du fossé, $1^{m}30$.

A l'intérieur du retranchement, en T, se remarque une butte circulaire de 14 à 15 mètres de diamètre et de $0^{m}60$ de hauteur, entourée d'une petite dépression. Au voisinage immédiat sur le vallum et la ligne forestière se voient des briques et des tuileaux à rebords, vestiges d'une construction de la période gallo-romaine ou de la mérovingienne. La position de ces débris sur le vallum nous oblige à admettre que l'enceinte a précédé l'édification du bâtiment. Si

toutefois la butte n'est pas un tumulus, son intérieur pourrait fort bien récéler d'autres restes de la construction.

Les environs de l'enceinte étaient déjà habités pendant la période néolithique. Les champs qui s'étendent au Sud de la convexité de la boucle de l'Aillon, de même que ceux de la concavité m'ont donné de nombreux outils en silex. J'ai montré ailleurs (*Les stations palustres dans la région de Dole*, IVe Congrès préhistorique de France, Chambéry, 1908), que des palafittes existaient sur le marécage qu'a remplacé l'étang.

16. — *Deuxième enceinte du Pôchon.*

Celle-ci se situe non loin du bord septentrional de *l'Etang de Montfrinchard* qui est la partie moyenne du grand étang de Paradis de la carte d'Etat-major, dans la coupe 9 de la série I, canton de l'*Homme-mort*. Ses coordonnées géographiques sont : longitude, 3g,31 10 Est ; latitude, 52g,31 45 Nord.

N'est connue que des forestiers, des chasseurs et de quelques personnes du pays. Mon ami, M. Alfred Morlot, me l'a signalée cette année même.

Pour s'y rendre, prendre le même chemin que pour aller à la première, mais le quitter au moment où moins bien entretenu, il quitte la direction Sud-est pour prendre brusquement celle de l'Est ; aller ensuite à la lisière du bois, au Sud chercher la borne et le sentier de la coupe 9.

Cette coupe ayant été exploitée il y a cinq ans, forme en ce moment un maquis à peu près impénétrable ; aussi ai-je dû renoncer à lever le plan de l'enceinte. D'après M. Morlot, la forme en serait rectangulaire et le système défensif analogue à celui de la première.

17. — *Troisième enceinte du Pôchon.*

Ce retranchement existe dans la coupe 5 de la série II au joignant de la coupe 7. Elle a pour coordonnées géographiques : longitude, 3g,30 50 Est ; latitude, 52g,29 50 Nord.

M. François Monnot, de Saint-Aubin (Jura), me l'a signalée en janvier 1906. Je l'ai visitée et en ai levé le plan avec lui le 25 octobre 1906. Pas davantage connue des archéologues bourguignons que les deux autres.

Au sujet des enceintes en plein bois, je me permettrai ici une légère digression. Dans des travaux sur les enceintes, notamment dans ceux qui datent de plusieurs années, on a pu remarquer que des auteurs bien que n'habitant pas le pays, prétendent avoir découvert certaines d'entre elles. J'avoue pour ma part avoir été moins heureux, — le flair archéologique, il faut le croire, me fait

complètement défaut, — car tous les retranchements sous bois connus de moi, m'ont été indiqués soit par des agents des forêts, soit par des habitants des environs immédiats.

J'ai visité l'enceinte en partant de Saint-Aubin, mon itinéraire a été le suivant : après avoir doublé l'angle Sud-ouest du *Bois des noues* au Nord de l'agglomération, j'ai, à travers champs, gagné le débouché, sur le département du Jura, d'une large route fores-

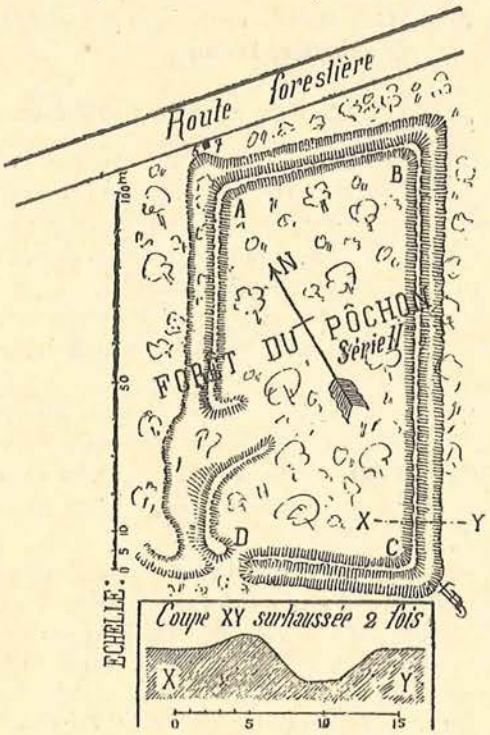

Fig. 16. — *Enceinte du Pôchon* (série II), territoire de Losne (Côte-d'Or.)

tière qui, en ligne droite, traverse la forêt du Pôchon dans la direction du Sud-est au Nord-ouest, entre les deux chemins qui se rendent l'un de Saint-Aubin, l'autre d'Aumur à Saint-Jean-de-Losne.

A environ 300 mètres de l'entrée, dans la forêt, à gauche, est plantée sur le talus en dehors de la route, la borne séparant les coupes 5 et 7. L'angle Nord du retranchement se trouve à quelques mètres au Sud.

L'enceinte (*Fig.* 16) de forme trapézoïdale, assise sur un terrain absolument plat, est bordée d'un vallum précédé d'un fossé. Le plus grand côté BC mesure 110 mètres et le côté AB, 50 mètres. Les deux autres côtés ont été déformés au sommet D, en ména-

geant des accès aux voitures, pour l'exploitation de la coupe, et en facilitant l'écoulement, dans le fossé du flanc AD, des eaux qui stagnent à l'intérieur du quadrilatère. En $x\,y$, le fossé a 7 mètres à l'ouverture et 1 mètre de profondeur; le vallum en pente très douce vers l'intérieur est peu saillant : la hauteur de l'escarpe est $1^{m}50$.

Il n'y apparaît aucune trace d'occupation, et nulle fouille n'y a été faite encore.

18. Flagey (Canton d'Auxonne, Côte-d'Or).

Enceinte du Grand-Canton.

Le pied de son vallum est à moins de 15 mètres d'un ruisseau formant limite entre le *Bois du Grand-Canton* (indiqué *Bois communal* sur la carte d'Etat-major, Besançon, Nord-ouest), appartenant à la commune de Labergement-lez-Auxonne, et le *Bois de l'Aige*, dépendant de Saint-Seine-en-Bâche. Sa distance au clocher de Flagey est de 2400 mètres. Ses coordonnées géographiques sont : longitude, 3°39, 25 Est; latitude, 52°36, 22 Nord.

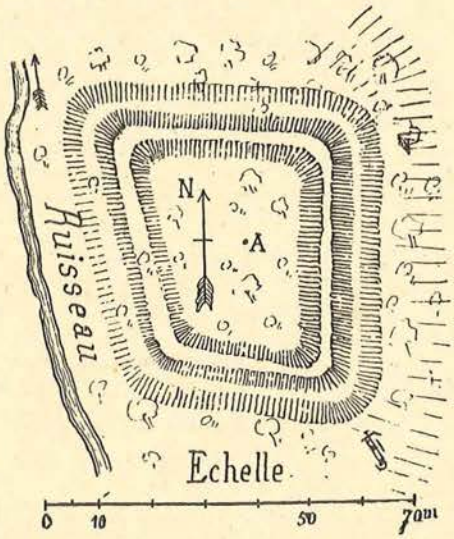

Fig. 17. — *Enceinte du Grand-Canton*, à Flagey (Côte-d'Or).

Pour s'y rendre, soit d'Auxonne, soit de la halte de Villers-Rotin (ligne de Dijon à Belfort) suivre le chemin qui se dirige sur Saint-Seine et traverser Flagey; à la sortie du village, prendre à sa gauche le chemin de desserte passant entre le point de cote 201 et un étang ; on arrive bientôt au bois du *Grand-Canton*. Le retranchement fait partie de la coupe 19 du bois de Labergement.

Il n'a pas été signalé par le regretté Paul Jobard, dans *les Enceintes défensives antiques de la Côte-d'Or*.

Le P. Dunand, au cours de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, l'avait visité. Il en donna la description dans une notice sur Labergement rédigée en 1778, et qui, restée manuscrite, ne fut publiée, par Cyprien Seuret, qu'au commencement de ce siècle.

Le mot motte, employé par le P. Dunand pour désigner l'ouvrage du Grand-Canton est impropre, car il se compose simplement d'une surface plane d'environ 15 ares, circonscrite par un vallum et un fossé extérieur, *l'espace intérieur étant au même niveau que le terrain environnant.*

La forme est celle d'un quadrilatère irrégulier (*Fig.* 17). La mesure des côtés, effectuée sur la crête du vallum a donné les résultats suivants : côté Nord, 40 mètres; côté Sud, 30 mètres; côtés Est et Ouest, chacun 43 mètres.

Le vallum et le fossé n'ont pas partout, le premier, la même hauteur, le second la même profondeur, et l'importance de l'un varie avec celle de l'autre : la section du fossé en un point étant équivalente à la section correspondante du vallum.

Le principal souci des constructeurs a été d'entourer entièrement d'eau le périmètre de l'enceinte au moyen d'une dérivation du ruisseau voisin, et comme le sol est en légère déclivité perpendiculairement au cours d'eau, le fossé sur le flanc Est, reçut une profondeur plus grande que partout ailleurs. Cette profondeur va en diminuant de part et d'autre, et sur le flanc Ouest, on ne lui a guère attribué que la moitié de celle qu'il possède à l'Est.

Nous avons relevé sur ces côtés Est et Ouest, les mesures ci-desssous :

	Est	Ouest
Largeur du vallum à la base.....	10m »	9m50
Largeur du fossé à la gorge.....	11m »	10m »
Largeur du fossé au plafond.....	1m20	1m20
Hauteur de l'escarpe.....	1m60	0m75

Au mois de septembre 1905, avec Cyprien Seuret et Edouard Collin de Labergement, j'ai effectué des fouilles dans l'enceinte.

Avant nous, un quidam avait essayé sur le vallum à l'angle Nord-est, de découvrir *le trésor*.

La stratification est la suivante : une couche d'humus de 0m15, un dépôt de 0m30 de sable mélangé de petits cailloux roulés, au-dessous duquel de l'argile compacte jusqu'à une profondeur inconnue.

Des fouilles faites en A, centre du quadrilatère, à 5 mètres au Nord et à 10 mètres à l'Ouest découvrirent au niveau inférieur du sable des pavages en pierres plates, brutes, d'un calcaire oolithique qu'on ne trouve qu'à 4 kilomètres de là, sur le territoire de Champvans. L'un des pavés, taillé grossièrement, porte une rainure faite de main d'homme. Au niveau supérieur des pavages ont été trouvés des débris de cabanes incendiées : morceaux d'argile cuite avec débris carbonisés du *clayonnage* qu'elle avait revêtu. Plusieurs foyers ont été rencontrés à la même profondeur.

Il a été trouvé quelques fragments de vases en terre dont un seul de fabrication ancienne. Il est assez difficile de se prononcer sur l'âge de ce menu fragment de panse de vase qui est en terre noire assez fine ; tout ce que j'ai pu faire a été de le placer entre le commencement du hallstattien et le mérovingien.

Dans le ruisseau, en face de l'enceinte, fut trouvé parmi les graviers du fond, une petite lame en silex, outil perdu dans une randonnée des néolithiques.

[Cyprien Seuret, *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, XVII, 1901. — J. Feuvrier, *Revue préhist. de l'Est*, IV, 36].

19. — Rahon (Canton de Chaussin).

Le Mont-Ceint.

Nous abordons maintenant la description d'enceintes du pliocène de formes irrégulières, où le choix de l'emplacement a permis d'utiliser des défenses naturelles que le travail de l'homme a complétées.

L'ouvrage du *Mont-Ceint* (Mont-Saint sur la carte d'Etat-major), est situé à 9 kilomètres au Sud de Dole, dans la forêt communale de Parcey et sur le territoire de Rahon. Je restitue l'ancienne orthographe, celle des documents manuscrits du XVIII^e^ siècle qui est significative.

Les coordonnées géographiques sont : longitude, 3g,51 30 Est ; latitude, 52g, 23 40 Nord.

On s'y rend de la station de Parcey (ligne de Dole à Poligny). On suit la route nationale 5 de Paris à Genève, dans la direction Sud, pendant 1300 mètres ; l'enceinte occupe, à 400 mètres au-delà du pont sur la Loue, une sommité boisée, dans l'angle formé par la voie ferrée et la route.

La première indication archéologique concernant le Mont-Ceint est donnée par Désiré Monnier, dans l'*Annuaire du Jura* de 1853, à l'article *Nevy* : « A l'extrémité occidentale du Mont-Saint, à *Rougemont*, on dit qu'il existait une jeune demoiselle dont les amours auraient une telle analogie avec le mythe grec de Héro et de Léandre, que la pensée nous vint aussitôt de les confondre. »

La construction du chemin de fer de Dole à Poligny, en 1883, emporta une bande de l'enceinte au Nord-nord-est sur une largeur de 25 mètres (*Fig.* 18). Par une note insérée au *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny* (année 1885), M. J. Baud, chef de section à la construction de la ligne, rendit compte de la découverte en ce point de débris de poterie qu'il attribua à la période gallo-romaine ; nulle mention n'y était faite de l'enceinte qu'il avait pourtant remarquée.

J'ai exploré pour la première fois le Mont-Ceint en novembre 1904; l'année suivante, j'y pratiquai des fouilles dont je donnerai plus bas les résultats.

L'enceinte domine la partie basse de la vallée de la Loue, non loin du confluent de cette rivière avec le Doubs, et à quelques kilomètres de la grande plaine d'alluvions qui s'étend entre ce cours d'eau et la Saône.

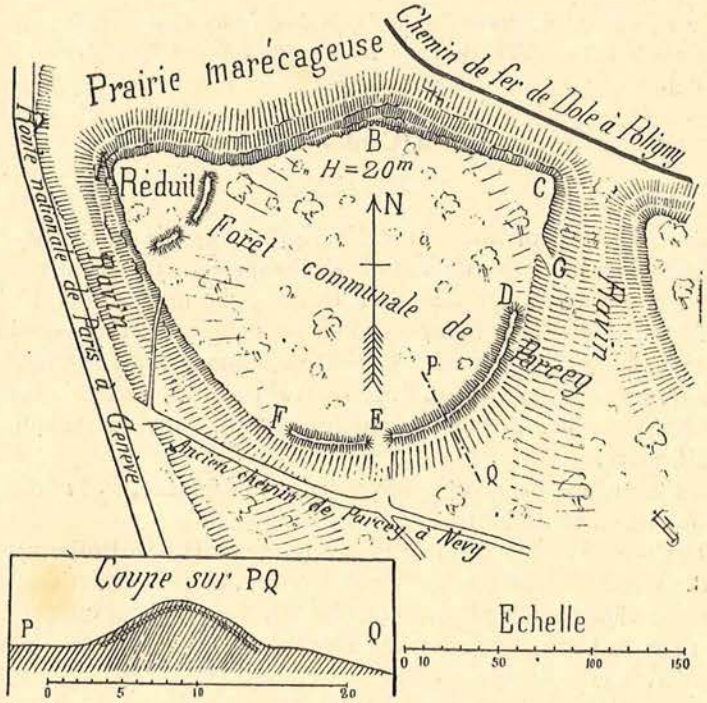

Fig. 18. — *Le Mont-Ceint*, territoire de Rahon.

La terrasse de la rive gauche de la Loue est constituée par un dépôt pliocène (sables de Chagny) recouvert d'un important amas de cailloux roulés. Entre Mont-sous-Vaudrey et Parcey, elle présente des pentes parfois assez raides; sa hauteur varie d'une douzaine de mètres à plus de 30 mètres au-dessus du niveau de la plaine. Elle est rompue de distance en distance et perpendiculairement à sa direction, par de profonds sillons qui évacuent les eaux sauvages du plateau.

Si l'on suppose que deux de ces ravins d'érosion soient assez rapprochés et qu'une dépression existe à quelque distance en arrière du bord de la terrasse, on se trouve en présence d'un plateau isolé dont les pentes peuvent à certains endroits servir de défense natu-

relle aux occupants. C'est le cas qui se présente au *Mont-Ceint*. Les deux ravins, dont l'un, celui de l'Ouest, cotoie la route nationale, sont, à leur débouché dans la plaine, distants de 240 mètres; la dépression arrière est à 160 mètres du bord de la terrasse. Le plateau sur sa périphérie a été fortifié aux points où les pentes n'offraient pas une déclivité assez grande pour constituer une défense suffisante. Le périmètre, de forme irrégulière et présentant un développement total de 650 mètres, délimite une surface qui n'est guère inférieure à 3 hectares. Le point le plus élevé B, est à 20 mètres au-dessus du niveau de la plaine, le point A, à environ 15 mètres.

Le front A B C, est d'accès difficile par les escarpements qui règnent sur son flanc. La prairie qui s'étend en avant, basse et humide, véritable marécage à une époque peu éloignée de nous, le rendait inabordable. Les pentes s'amortissent lorsque de A et de C on se dirige vers le Sud et la partie D E F est facilement accessible, du dehors surtout vers E.

Le travail humain est venu, dans cette portion du périmètre, compléter celui de la nature. Sur une longueur de 170 mètres se développe en arc de cercle un vallum dont les dimensions s'accroissent des extrémités à la partie médiane. Sur la coupe P Q, il atteint 12 mètres de largeur à la base et 3 mètres de relief au-dessus du sol à l'intérieur. L'entrée primitive, encore suffisamment visible, était située en G. Quant à la coupure E, elle a été pratiquée de nos jours pour l'exploitation de la forêt.

A l'angle Nord-ouest et à 48 mètres du sommet A, un vallum en arc de cercle rejoignant les deux escarpements adjacents, inscrit dans la grande une petite enceinte d'environ dix ares; la coupure du vallum est moderne.

Un chemin qui prenait naissance à Parcey, au lieudit le *Portail* (ancien passage de la Loue où se voient, rive gauche, au bord du bois, des tuileaux à rebords), longe le pied du vallum au Sud, pour se rendre à Nevy, où il côtoie un cimetière mérovingien (1).

Les recherches que j'ai effectuées dans les remparts du *Mont-Ceint*, ont donné lieu à une constatation qui, à ma connaissance, n'avait point encore été faite.

Les deux remparts sont construits avec des matériaux pris sur place : sable légèrement argileux mélangé de cailloux roulés. De l'emploi d'éléments aussi peu stables devaient résulter des affaissements dans les profils. Pour parer à ce très réel inconvénient, le

(1) Ajoutons pour être complet, qu'au bord de l'escarpement, sur environ 80 mètres de longueur à partir de A, en allant vers B, se développe un épaulement peu saillant avec fossé du côté de l'intérieur. Ce terrassement faisait partie des travaux militaires exécutés en 1870-71, pour la défense du passage de la Loue au pont de Parcey.

vallum fut revêtu sur les deux faces d'une chape d'argile cuite. Des creusages pratiqués en cinq points de la grande enceinte et en un point de la petite, ne laissent place à aucun doute. Partout se retrouvent sur l'argile, des empreintes de rondins de différents diamètres, avec accompagnement de charbon. D'après mes observations, l'argile crue a été déposée par couches successives avec, entre elles, intercalation de bois pour effectuer la cuisson. L'opération ne dut pas être des plus faciles, à en juger par les insuccès que j'ai constatés en deux points éloignés l'un de l'autre où, parmi l'argile crue, s'est retrouvé du bois incomplètement carbonisé.

La chape d'argile, d'épaisseur variant de 0^m30 à 0^m35, est elle-même protégée contre des détériorations possibles par une couche de matériaux consistants de 0^m30 ; toutefois, au sommet du vallum, l'argile se rencontre quelquefois immédiatement sous l'humus. Actuellement cette carapace argileuse est en mauvais état; on la retrouve, surtout en E, en morceaux informes, de volume variable, qu'on brise facilement avec les doigts. De là vraisemblablement le nom *Rougemont* aussi porté par le lieu.

Les fouilles à l'intérieur de l'enceinte, n'ont pas donné grands résultats. Un peu partout ont été relevés de petits fragments de poteries à la surface du sol et jusqu'à la profondeur de 0^m20. Ils étaient particulièrement nombreux à la pointe Nord-est, voisine de l'ancienne entrée, et dans le réduit au Nord-ouest. En ces points se remarquent des fonds de cabanes, légères dépressions circulaires de 3 à 4 mètres de diamètre.

Quelques morceaux de cette poterie sont d'une pâte grossière, parsemée de grains de sable quartzeux ; d'autres, de pâte plus fine, de couleur grise, offrent les rebords trouvés dans les tumuli halstattiens de Chevigny et de Rainans ; enfin, en moindre nombre, des fragments qui paraissent gallo-romains.

L'exploration des pentes et des ravins n'a absolument rien produit.

La particularité signalée plus haut, enceinte incluse dans une autre plus vaste, n'a pas encore été signalée en Franche-Comté; mais plusieurs cas se présentent dans le département voisin de la Côte-d'Or. Nous pensons que le réduit du Mont-Ceint, était destiné à jouer le même rôle que plus tard le donjon dans le bourg fortifié du moyen âge.

[D. Monnier, 1853, p. 202. — Rousset, IV, 485 et V, 35. — J. Feuvrier, *Congrès de l'Ass. fr.-comtoise*, 1906, p. 14. — Idem, *Revue préhist.*, II, 343. — B. S. P. F., IV, 445 et 495.]

20. — Souvans (Canton de Montbarrey).

Le Château-Saillard.

A 5500 mètres au Sud-est du Mont-Ceint à la sortie du village de Souvans, encore sur le bord de la terrasse rive gauche de la Loue, une enceinte du même type que la précédente, domine la route de Paris à Genève qui passe au pied. Sa distance au clocher de la commune est de 1 kilomètres.

Pour la visiter, descendre à la station de Souvans (ligne de Dole à Poligny), suivre la route nationale, dans la direction Sud-est,

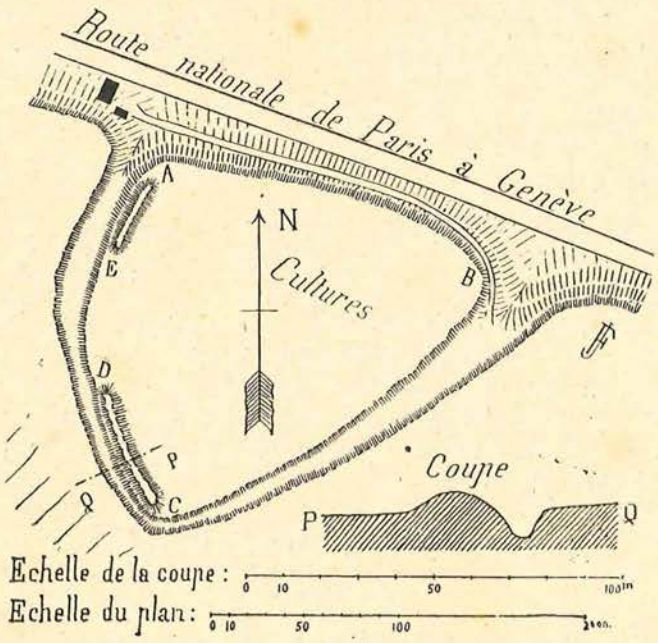

Fig. 19. — *Le Château-Saillard*, à Souvans. — *Légende* : AE et DC, restes d'un rempart en terre.

s'arrêter près de la dernière maison de l'agglomération à droite; l'enceinte se trouve immédiatement au-dessus.

Elle était connue du P. Dunand qui, vers 1780, l'a notée comme vieux château, dans son *Dictionnaire statistique de la Franche-Comté.*

Le premier ouvrage imprimé qui en fasse mention est la *Statistique de l'arrondissement de Dole*, du sous préfet Marquiset (1841).

Le Château-Saillard (*Fig.* 19), élevé d'environ 15 mètres au-dessus du niveau de la plaine, est, nous l'avons dit, du même

type que le Mont-Ceint. Les extrémités des deux ravins incurvés l'un vers l'autre, ont été réunies par un fossé. La forme générale est celle d'un triangle curviligne dont le périmètre est d'environ 600 mètres.

En AE de même qu'en DC, le bord de l'esplanade est fortifié d'un vallum en terre. Ce sont, sans nul doute, les restes d'un rempart qui devait régner, sinon sur tout le pourtour, du moins sur les faces BC et AC, et que la culture a détruit partiellement.

Sur la coupe PQ, le vallum a 11 mètres de base et $2^{m}50$ de saillie; le fossé qui le précède, 6 mètres d'ouverture, 2 mètres au plafond et 3 mètres de profondeur. La hauteur de l'escarpe est de $5^{m}50$. De part et d'autre de C, la profondeur du fossé et des deux ravins qui font suite va en augmentant progressivement jusqu'en A et en B, où l'escarpe plus que doublée est difficile à gravir.

L'intérieur de l'enceinte est cultivé, à l'exception sur toute la périphérie, d'une bordure de pré qui se poursuit dans les ravins.

En explorant la surface des champs, en 1903, j'ai reconnu, dans la partie Est, la présence de débris d'une construction, tuileaux à rebords et pierres.

A la fin du XVIII^e^ siècle, le P. Dunand, signalait déjà que toutes les pierres utilisables avaient été tirées de là pour bâtir des maisons du village. Les quelques fragments de poterie ancienne que j'ai pu recueillir, m'ont paru appartenir au gallo-romain.

Des fouilles sur les flancs intérieurs des deux remparts seraient à effectuer; elles permettraient peut-être de faire remonter, comme au Mont-Ceint, la première occupation à l'époque hallstattienne.

[P. DUNAND, 23, f° 233. — FRANSQUIN, 212. — MARQUISET, II, 193. — ROUSSET, VI, 28].

21. — AZANS (Canton de Dole).

Au Bisard.

A 2350 mètres du clocher de Dole, au Sud-est, sur le territoire d'Azans, un petit plateau entre deux ravins occupe le bord de la terrasse rive gauche du Doubs. Le terrain qui était du territoire de Dole avant 1868, porte au plan cadastral de cette ville, dans la section D, *Au Bisard*, les n^os^ 323 et 324.

La disposition des lieux est la même qu'au *Mont-Ceint* et au *Château-Saillard*, mais l'esplanade présente de bien moindres dimensions. On ne remarque pas de trace très apparente de vallum; seulement, à 45 mètres en arrière du front, lequel domine la rivière d'une dizaine de mètres, se voit, entre les deux ravins, un léger mouvement de terrain qui semble représenter les vestiges d'un barrage.

Ce qui tendrait encore et surtout à me faire croire à l'existence en ce point d'un petit oppidum, c'est la découverte que j'y ai faite, en 1902 et 1903, de deux silex travaillés et d'un tranchant de hache en jadéite, ainsi que, un peu plus tard, au bas du ravin à l'Est, d'un fragment de meule ou d'aiguisoir en grès rougeâtre grossier.

Dans la propriété dite *Valcombe*, immédiatement voisine, une pointe de flèche à pédoncule, en silex, avait été trouvée quelques années auparavant.

22. — La Chainée-des-Coupis, Gatey et Asnans

(Canton de Chaussin).

Les Grands Terreaux.

Cette enceinte (*Fig.* 20) est située sur le territoire des communes de la Chaînée-des-Coupis, Gâtey et Asnans. Elle doit son nom aux grands fossés (vieux français, *terreaux* = patois, *tarreaux*) qui la limitent sur une partie de son périmètre. Au cadastre de la commune de la Chaînée, ces fossés portent le nom de *Fossés de Louis XIV*, nous verrons pourquoi ; la portion de l'enceinte qui appartient au territoire d'Asnans est dénommée la *Demi-lune* au cadastre de cette commune.

Les Grands Terreaux sont faciles à trouver, qu'on veuille s'y rendre de la gare de Chaussin ou de celle de Pleure (ligne de Saint-Jean-de-Losne à Lons-le-Saunier) : le chemin vicinal de Gâtey à la Chaînée-des-Coupis, entre ces deux localités, côtoie, à l'intérieur, sa limite Nord-ouest pendant 600 mètres.

Dans l'angle formé au Sud du village de la Chaînée, par les chemins vicinaux tirant respectivement vers Gâtey et vers le Deschaux, se voit une vaste dépression marécageuse appelée *le Moû de Pleure*. Jusque dans le second tiers du XIXe siècle, ce marais, véritable tourbière, d'où l'on retirait parfois des arbres entiers, ne pouvait être traversé par l'homme, et constituait le refuge inviolé d'une multitude de bécassines. Des travaux d'assainissement effectués depuis, l'ont rendu praticable dans presque toutes ses parties, mais en ont fait émigrer le gibier.

Le Moû de Pleure a sa légende : d'après les habitants de la Chaînée-des-Coupis, là aurait été l'emplacement primitif du village, qu'un cataclysme aurait englouti. Cette légende comme nous le verrons, recèle une parcelle de vérité.

Au Nord du marais s'étend un plateau qui se termine à d'anciens marais aujourd'hui prairies marécageuses.

Sur la rive Nord du Moû s'amorcent deux fossés distants à l'ori-

gine d'environ 300 mètres ; ils se poursuivent dans la direction Nord-ouest en divergeant légèrement.

Celui de gauche, au boutde 550 mètres, traverse le chemin vicinal de Gâtey près des dernières maisons de la Chaînée et va déboucher à quelques décamètres au delà, dans une prairie basse qui n'est autre chose qu'un étang desséché. Un vallum de 25 à 30 mètres de longueur borde ce fossé, en B, sur sa rive Nord-est. C'est là tout ce qui subsiste de l'épaulement qui l'accompagnait sur tout son parcours. Ce vallum construit presque entièrement avec les matériaux provenant du creusage du fossé, lesquels se composent en très grande partie d'argile avec quelque peu de sable et de gravier, a été exploité pour bâtir les maisons du village, qui, il y a peu de temps encore, étaient toutes en pisé avec, au lieu de planchers dans les chambres, des aires en terre battue.

Celui de droite se dirige sensiblement en ligne droite pendant 450 mètres, puis, après s'être incurvé vers le Nord-ouest, va s'ouvrir sur un marécage en partie boisé, que traverse la voie ferrée de Dijon à Lons-le-Saunier par Saint-Jean-de-Losne. Le développement total de ce fossé est de 650 mètres. Comme il est moins à proximité des maisons que celui de gauche, le vallum qui le borde a moins souffert ; celui-ci subsiste encore plus ou moins complet sur environ 360 mètres de longueur.

En résumé l'enceinte, est établie sur un plateau du pliocène dominant des marais au Nord et au Sud, et des remparts de terre précédés de fossés allant des uns aux autres ont complété la fermeture. Dans sa plus grande longueur, l'enceinte mesure plus d'un kilomètre et dans sa plus grande largeur 450 mètres. La superficie du terrain, actuellement en nature de champs, délimité par les marais et les fossés, n'est pas inférieure à 40 hectares.

Ces fossés sont maintenant à sec, à l'exception de l'extrémité Nord-ouest de celui de gauche. En trois points différents, j'ai relevé sur eux et sur les vallums des dimensions qui m'ont permis de donner des coupes du terrain en ces points. (Voir la figure.)

		COUPE AB	COUPE CD	COUPE HK
		mètres	mètres	mètres
Fossé	Largeur à la gueule.....	7 50	10	13
	Largeur au plafond.....	5	5	8
	Profondeur.....	1	2	4
Vallum	Largeur à la base.....	8	8	8
	Hauteur.....	1 50	1	1 70
	Hauteur totale de l'escarpe..	2 75	3	5 70

D. Monnier signala le premier, en 1824, l'enceinte des *Grands Terreaux* à l'attention des archéologues. Les gens du pays voyaient alors, dans les remparts et les fossés, des défenses établies par Jules César et, pour confirmer leurs dires, prétendaient qu'en cultivant les champs on y avait trouvé sabres, biscaïens, bou-

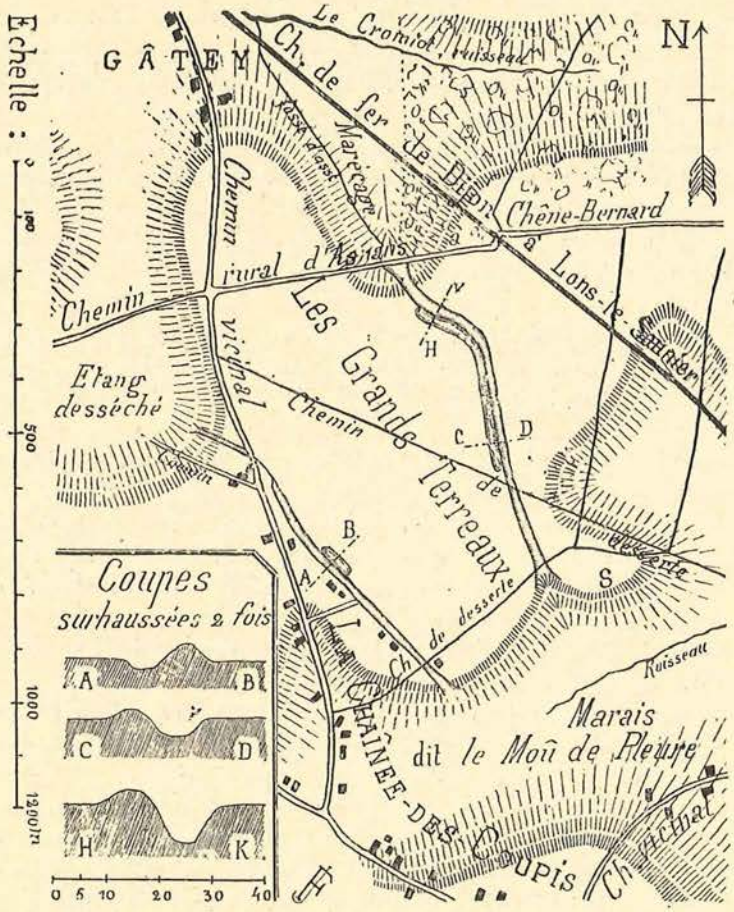

Fig. 20. — *Les Grands Terreaux*, communes de la Chaînée-des-Coupis, Gâtey et Asnans. — *Légende* : S, Station néolithique.

lets et canons. Notre archéologue franc-comtois, mieux instruit des choses de la guerre à l'époque de la conquête romaine, pensa que ces retranchements avaient été élevés par le prince de Condé après la levée du siège de Dole en 1636.

D'autres, en même temps et après lui, opinèrent pour une origine un peu moins ancienne : l'armée de Louis XIV, pendant les

guerres qui amenèrent la conquête définitive de la Province en 1674, se serait retranchée en cet endroit, d'où le nom *Fossés de Louis XIV* que les géomètres du cadastre ne pouvaient manquer d'adopter.

De tout cela, il ne reste exactement rien, attendu d'abord que les mouvements des troupes du prince de Condé aussi bien que ceux l'armée de Louis XIV sont parfaitement connus des historiens et n'intéressent nullement le plateau de la Chaînée ; ensuite que de toutes les prétendues trouvailles, il ne subsiste qu'un crucifix en cuivre qu'a vu D. Monnier.

Ma première visite aux *Grands Terreaux* a eu lieu le 13 mars 1903, et j'y suis souvent retourné depuis. J'ai parcouru maintes fois les champs renfermés dans l'enceinte sans jamais y avoir relevé autre chose que des débris de poterie moderne. Les laboureurs que j'ai interrogés n'ont aucune connaissance d'objets trouvés en cet endroit.

Toutefois mes recherches aux bords du Moû n'ont pas, à un autre point de vue, été infructueuses. En dehors de l'enceinte et au voisinage, sur le mamelon S, j'ai découvert une station de la pierre polie.

Immédiatement au-dessous, sur le marais, j'ai fouillé quelques petits mamelons sablonneux qui m'ont donné des outils en silex et de la poterie de la même période. Il m'a été, avec les moyens dont je disposais, impossible de fouiller le marais lui-même : les tranchées étaient envahies par l'eau à la profondeur de $0^{m}60$. Je n'ai pas hésité néanmoins à conclure que sur le Moû, de même que sur d'autres marécages de la région, existait autrefois une palafitte (1).

J'ajouterai que sur le mamelon S, j'ai trouvé en même temps que des silex, des fragments de poterie mérovingienne, tandis que je n'ai pu en relever dans l'intérieur des retranchements.

Les trouvailles que je viens de signaler tendent à prouver que l'enceinte n'existait pas au Néolithique et qu'elle n'était plus occupée au Mérovingien. Elle ne devait pas l'être davantage pendant le Gallo-romain ; l'absence complète de briques et de tuileaux à rebords, qu'on rencontre à peu près toujours dans les stations de cette période, en est la preuve.

On sait combien pauvres en documents sont beaucoup des enceintes qui remontent au Fer. Elles ne sont souvent que de simples refuges, assez vastes pour enfermer, avec les gens, les animaux domestiques, et elles ne retiennent, après les occupations

(1) Consulter au sujet de ces fouilles, J. Feuvrier, *les Stations palustres dans la région de Dole*, congrès de la S. P. F., Chambéry, 1908 (p. 592 à 599).

temporaires qu'elles subissent que peu ou point d'objets en métal, quelques rares outils de pierres, survivances d'un âge périmé, et de menus débris de poterie.

J'incline à écrire que l'enceinte des *Grands Terreaux* doit prendre rang parmi ces dernières, et je pense que de nouvelles recherches, poursuivies dans son intérieur par des archéologues avertis, viendront apporter des arguments décisifs en faveur de cette vue.

[D. Monnier, *Petit Album franc-comtois*, année 1824, p. 274. — Marquiset, I. 496. — D. Monnier, *Annuaire*, 1840, p. 116. — Rousset, II, 99, — Carme, *Soc. d'Em. du Doubs*, 1875, p. xxxvi. — Joanne, *Géogr. du Jura*. — Chantre et Savoye, *op. cit.*, p. 14. — Mortillet, *Homme préhist.*, IV (1906), p. 200. — J. Feuyrier, *op. cit.*, p. 596.]

Nota. — « Au Nord-est d'Asnans, on remarque un mouvement « de terrain semi-circulaire, qui passe pour être un reste de forti- « fication. Le terre-plain de l'enceinte s'élève de 5 mètres « au-dessus du fond du fossé, et la charrue qui en suit le contour « y trace des sillons parallèles ».

Ainsi s'expriment à la fois Marquiset (I, 456), D. Monnier (1851, p. 147) et Rousset (I, 102).

Ce « mouvement de terrain » figure au plan cadastral de la commune au lieu dit *la Basse à Fumey*, dans la section A, sous les nos 630 et 631. M. Fumey, ancien maire d'Asnans, propriétaire du terrain, aujourd'hui boisé, m'a conduit sur les lieux.

Sur un terrain légèrement en pente dans le sens Est-ouest, s'ouvre un large fossé d'une largeur moyenne de 45 mètres, incurvé en arc de cercle atteignant 260 mètres de développement. La profondeur de 4 à 5 mètres à l'Est, s'atténue progressivement en allant vers l'Ouest. Deux légers bourrelets de terre, faisant figure de restes de remparts se voient sur les bords latéraux, mais non aux extrémités.

J'estime qu'il ne faut voir ici qu'un accident naturel du sol; car 1° on ne discerne pas la destination précise d'un pareil ouvrage, si toutefois il y avait ouvrage; 2° les 30.000m3 de terre qui remplissaient la cavité, auraient été utilisés pour renforcer la défense et n'auraient pu disparaître sans laisser autre chose que de faibles bourrelets en bordure.

La dépression provient soit de l'existence, en cet endroit, d'une faille dans la roche sur laquelle repose le pliocène, soit plutôt de l'érosion superficielle du terrain par les eaux sauvages,

23. — Rye (Canton de Chaumergy).

Le Camp de Baimé.

Cette enceinte située dans une cuvette entre des collines tertiaires, occupe la lisière Nord du bois indiqué sur la carte d'État-major sous le nom de *Bois de Baimé*. Le nom *Baimé* — mot patois qui a pour équivalent en français *Beau meix* — est celui du hameau voisin, limitrophe de Saône-et-Loire, qui dépend de la commune de Rye. Au plan cadastral, les terres renfermées dans le camp, ainsi que la motte nommée *le rond de Baimé*, qui le flanque au Sud-est, sont comprises dans la section dite *du Ferment*. L'ouvrage est à 2 kil. 600 au Nord-ouest du clocher de Rye. Ses coordonnées géographiques sont : longitude, $3^{g},41$ Est; latitude $52_{G},09$ 60 Nord.

On peut s'y rendre : 1° de la station de Pleure (ligne de Saint-Jean-de-Losne à Lons-le-Saunier), par Pleure, le hameau de la Challonge, le bois de Rye, le hameau de la Charmotte (distance, 6 kilm.); 2° de la station de Neublans (ligne de Dole à Chagny), par le village des Hays, l'étang Guillemet, les hameaux des Vernes et des Rattes (distance 7 kilom.).

Le camp de Baimé (*Fig.* 21), établi dans un vallon, est cerné sur trois faces, par les ruisseaux collecteurs des eaux des plateaux environnants. On ne voit de rempart que sur la face Sud et une partie des faces Est et Ouest.

A une époque peu éloignée, le front Nord était un marécage qui subsiste encore à l'angle Nord-ouest; au Sud-est, un étang qui n'a été desséché qu'au XIX^e^ siècle, s'allongeait dans le sens du cours du ruisseau et aujourd'hui les prés autour du *Rond*, sont souvent peu praticables. C'est surtout sur le front Ouest immédiatement dominé par une colline, que s'accumulent les travaux de défense en terre, sur 120 mètres de long et 40 mètres de large : un premier vallum entamé par le chemin de Baimé aux Essards a encore 8 mètres de base sur $0^{m}50$ de hauteur; après le chemin, vient un fossé de 15 mètres d'ouverture sur un mètre de profondeur, auquel succède un vallum intérieur de 15 mètres de base et un mètre de hauteur. Le front Sud bordé par un ruisseau présente un vallum tronçonné, rasé à l'angle Sud-est, qui mesure sur la coupe AB 8 mètres de base et un mètre de hauteur. La face en retour, au Sud-est ne montre plus que des amas informes de matériaux parmi des broussailles. Sur la partie curviligne du périmètre, au Nord-est, nulle trace de défense ne se remarque; le marécage qui se trouvait au confluent des deux ruisseaux devait suffire; la hauteur, en cet endroit,

au-dessus du niveau de la prairie, varie entre un mètre et 2 mètres. L'entrée probable de l'enceinte était au Nord-ouest, défendue par les deux vallums parallèles visibles dans le petit bois à l'intersection de deux chemins.

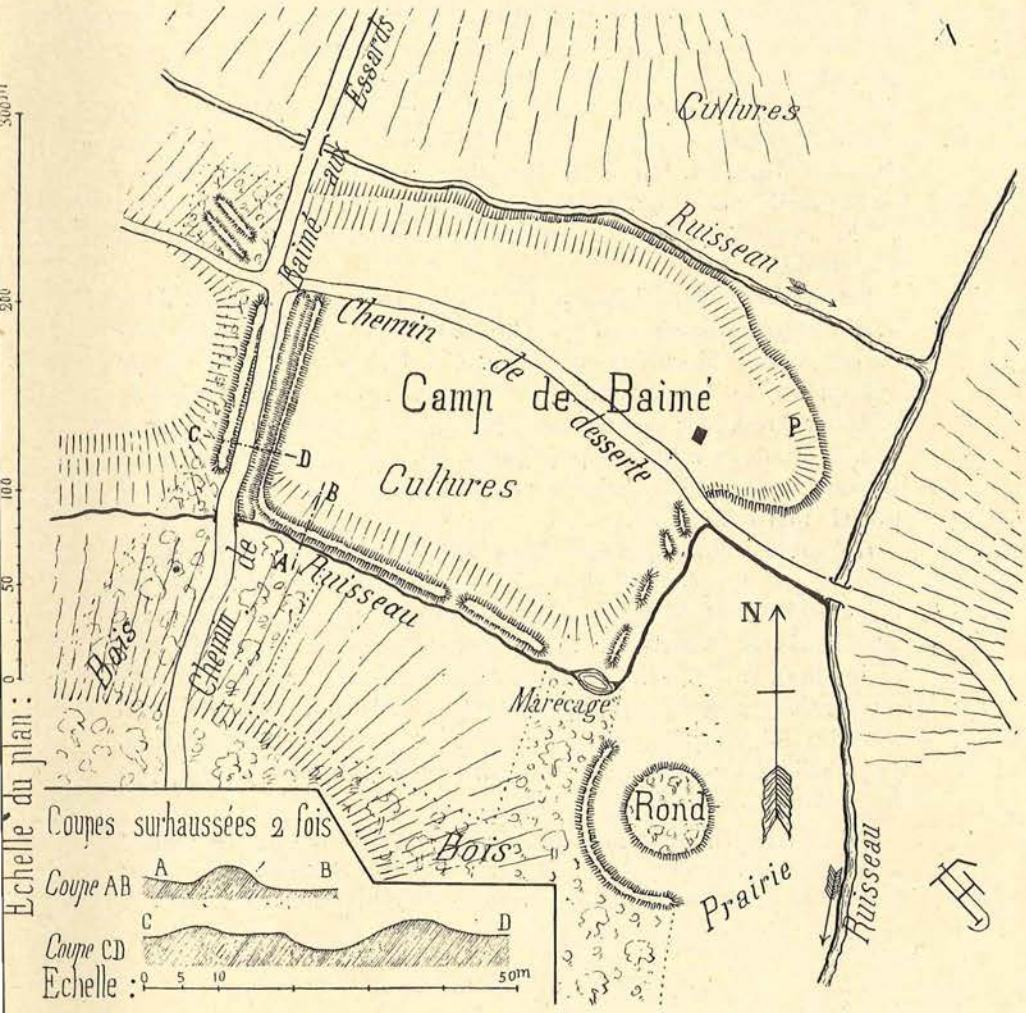

Fig. 21. — *Le Camp et le Rond de Baimé*, à Rye.

Nous avons dit plus haut, que l'enceinte était flanquée d'une motte, le *Rond* au Sud-est. Cette particularité n'est pas unique : le camp de Châtelet-sur-Retourne (Ardennes), protégé sur une face par un marais, ancien étang, est accolé d'une motte (1) ; l'enceinte

(1) *Homme préhistorique*, novembre 1908.

quadrangulaire de Neuville (Ain) est contiguë à une poype(1); le camp de la *Haie-aux-Lions* à Saint-Elen (Côtes-du-Nord) est cantonné de deux mottes (2).

Le Rond de Baimé est indiqué au cadastre sous le n° 616 de la section *du Ferment*. Son diamètre est de 52 mètres. Il était entouré d'un fossé aujourd'hui comblé qui avait 15 mètres de largeur, précédé lui-même d'un vallum important, dont les deux tiers sont subsistants. La circonférence de la motte est ourlée d'un vallum de 6 mètres de base sur 0^m75 de hauteur, au-dessus du niveau du sol à l'intérieur. La crête du vallum émerge de 1^m50 au-dessus de la prairie environnante. Carme dit (*Soc. d'Emulation du Doubs*, 1875, XXXVII), qu'on y a trouvé des briques et une épée du XVI^e^ siècle.

La totalité de l'enceinte de Baimé est livrée à la culture. Une partie des champs est possédée par M. Célestin Quenot de la commune voisine Mouthier-en-Bresse. Celui-ci m'a signalé sur le vallum du Sud-ouest, entre le fossé et les champs, un amas de tuileaux à rebords; de mon côté, j'ai reconnu non loin de l'extrémité Nord de ce vallum et presque au bord du chemin de desserte, les vestiges d'une habitation au milieu desquels j'ai recueilli de la poterie mérovingienne.

Il semble qu'on puisse faire remonter la première occupation à une époque plus reculée. En effet, Carme écrit (*op. cit.*, XXXVIII) « A l'angle Nord-est de la castramétation, un creusage a fait surgir des débris de poteries antiques. » D'autre part, au cours de mes recherches, j'ai relevé, également au Nord-est, en P, de petits fragments d'une poterie grossière, peu cuite, s'effritant sous la pression des doigts, qu'il me semble difficile, pour ces raisons, de ne pas considérer comme pré-romaine. Ailleurs, j'ai trouvé aussi un fragment de meule en grès grossier.

[MARQUISET, II, 24. — ROUSSET, V, 509 et 513. — DELACROIX, *Emulation du Doubs*, 1868, 429. — CARME, *Emul. du Doubs*, 1875, XXXVII. — JOANNE, *Géog. du Jura*. — MORTILLET, *Homme préhist.*, IV, 200.]

Terrains d'alluvions.

24. — DOLE.

La Grange d'Assaut.

Les enceintes qui nous restent à décrire sont toutes situées en terrains d'alluvions, c'est-à-dire en pays plat et à un niveau à peine

(1) Abbé MARCHAND. — *Congrès de la S. P. F.*, 1907 (Autun), p. 564.
(2) *B. S. P. F.*, IV (1907), p. 194.

supérieur à celui de l'eau des rivières voisines. Ici, le principal élément dans la défense est la ligne d'eau qui enserre soit complètement, soit partiellement l'espace à protéger, les épaulements en terre, lorsqu'ils existent, n'ayant que le second rang.

La plus rapprochée de la ville de Dole est située sur son territoire même, à 2 kilomètres Est-sud-est du clocher de l'église Notre-Dame. Elle est indiquée sur la carte d'Etat-major et elle

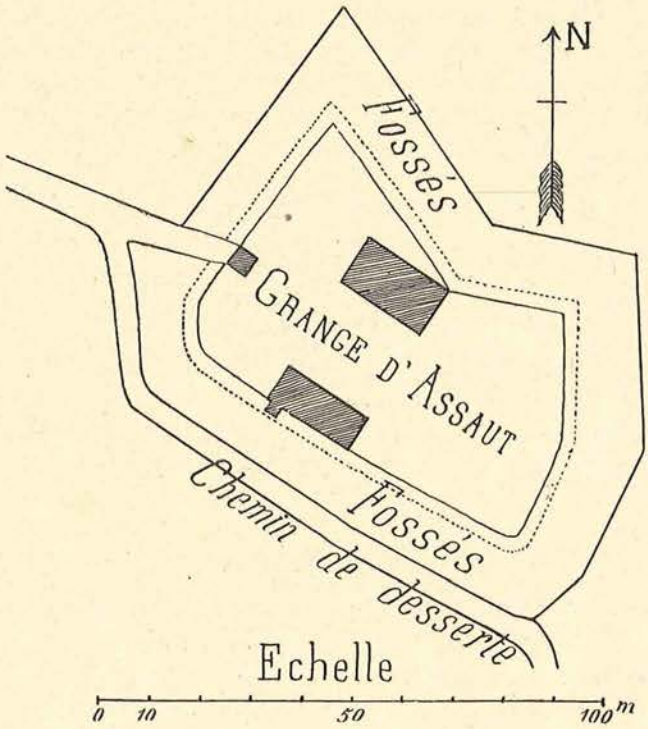

Fig. 22. — *La Grange d'Assaut*, à Dole.

figure au cadastre dans la section C, de *Gujans*, sous les nos 348, 349 et 350 (1).

Le plan (*Fig.* 22) que nous donnons de cette enceinte, est extrait d'un plan parcellaire du territoire de Dole, dressé par le géomètre

(1) La tradition veut que le nom de cette ferme et de la prairie environnante se réfère à un tournois ou assaut d'armes, que l'empereur Frédéric Barberousse aurait donné dans cette grande prairie que dominait son château de Dole. Il nous semble bien plus rationnel de remonter au mot *Sault* (du latin *salix* = saule), terme du glossaire toponymique de la France. La *Grange de la Sault* est devenue la *Grange de l'Assaut*, puis *d'Assaut*.

Anatoile Amoudru entre 1797 et 1811. A première vue, on croirait à un ouvrage avancé qui aurait fait partie de l'ancienne forteresse doloise. Il n'en est rien. D'abord, les lignes sur le terrain n'ont pas la rigidité que leur attribue le géomètre sur le papier ; puis, des documents font mention de la *Grange d'Assaut* avant que les ingénieurs de notre empereur Charles-Quint aient inventé la fortification bastionnée.

Dans la partie basse du cours du Doubs, et surtout à partir de Dole où la vallée s'élargit sensiblement, se voient des amas d'eau stagnante, de forme allongée ou recourbée en arc, aux fonds vaseux, encombrés de plantes palustres, que dans le pays on nomme *mortes*. Dans la prairie d'Assaut, il en existe plusieurs, et, l'une d'elles a provoqué la construction de l'enceinte dont nous nous occupons.

Il est en effet, visible sur place, que les fossés au Nord et au Nord-ouest ne sont autre chose qu'une morte, laquelle conserve de l'eau toute l'année, tandis que les fossés du reste de l'enceinte sont le plus souvent à sec.

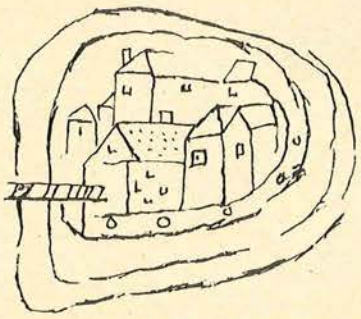

Fig. 23. — *La Grange d'Assaut,* vers 1630 (Arch. Dole, 591) — Grandeur du dess. orig.

Ce que nous savons du passé de la *Grange d'Assaut* se réduit à peu de chose. Un titre de la fin du XV^e^ siècle, signale la maison forte d'Assaut comme étant en ruines. A la fin du XVI^e^ siècle, elle était possédée, à titre de fief, par Guillaume Duchamp, et resta dans cette famille jusqu'à la fin du XVIII^e^. Un croquis à la plume de la première moitié du XVII^e^ (*Fig.* 23), nous montre, relevé de sa ruine, le siège du fief d'Assaut comprenant plusieurs bâtiments, ceint d'une muraille percée de meurtrières, laquelle est précédée d'un fossé qu'on franchit sur un pont-levis.

Sur le plan Amoudru, de tous les bâtiments, il ne subsiste que la porterie à l'extrémité de l'avenue qui donne accès à la propriété au Nord-ouest, la maison au Sud-ouest et, en face, les hébergeages. Fransquin, un historien dolois du premier quart du XIX^e^ siècle, dit qu'il a vu, dans l'enceinte, des restes de murailles d'un mètre d'épaisseur paraissant remonter au XI^e^ siècle.

La longueur de l'enceinte, prise du Nord-ouest au Sud-est mesure 75 mètres, sa largeur, du Nord-est au Sud-ouest 40 mètres. Les fossés dans leur plus grande largeur, ont 13 à 14 mètres d'ouverture et 4 mètres de profondeur.

[Arch. de Dole, 591. — FRANSQUIN, 137].

25. — Champdivers (Canton de Chemin).

Le village de Champdivers est situé à 14 kilomètres au Sud-ouest de Dole. Le centre de l'agglomérationn'est distant que de 700 mètres de la rive droite du Doubs. L'importante voie romaine, — ancien chemin gaulois, — de *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône) à *Vesontio* (Besançon), passe à 800 mètres au Nord-ouest. Un très ancien chemin dénommé autrefois *chemin des balles*, fréquenté au moyen âge par les marchands, et qui mettait en communication, Chalon avec la voie romaine de Dijon au Grand-Saint-Bernard, traverse la commune.

Le terrain sur lequel est bâti le village est légèrement surélevé par rapport à la plaine du Doubs, ce qui le met à l'abri des fréquentes inondations de la rivière, lorsque celles-ci n'atteignent pas un niveau exceptionnel. Sur le territoire se remarquent de nombreuses *mortes*.

La tribu qui la première vint se fixer en ce point, utilisa un certain nombre de ces mortes; elle les réunit par un fossé qui forma ainsi autour du groupe des habitations, une ceinture d'eau protectrice.

Sur le plan cadastral de la commune, qui date de 1825, l'enceinte de Champdivers est encore visible. Depuis cette époque, de grands travaux d'assainissement exécutés dans toute la partie plate et basse de l'arrondissement, ont fait disparaître la plupart des amas d'eaux stagnantes. De la sorte, excepté pendant les inondations, le village de Champdivers n'est plus entouré d'eau. Sur le périmètre quelques mortes subsistent encore; ailleurs les fossés sont presque comblés et à sec.

Une motte existait à l'intérieur de l'enceinte de Champdivers; nous la décrirons dans la seconde partie de ce travail.

Aucune recherche archéologique n'a encore été effectuée dans l'enceinte de Champdivers.

[Arch. de Champdivers, *Plan cadastral de la commune*].

26-27. — Saint-Aubin (Canton de Chemin).

26. *Enceinte du Bourg.*

Le bourg de Saint-Aubin, à 16 kilomètres Sud-ouest de Dole, est situé dans la vaste plaine, qui s'étend entre le Doubs et la Saône. Son territoire est traversé par deux ruisseaux : la Sablonne qui va se jeter dans le Doubs et le Cleux qui porte ses eaux dans la Saône.

Ce dernier, qui traverse la localité, se courbe, au moment où il

rencontre les premières habitations, en un arc de cercle dont la convexité est dirigée au Sud-sud-est (*Fig.* 24). La main de l'homme, en dérivant le ruisseau, a creusé un autre arc symétrique du premier, de sorte que la partie centrale de l'agglomération, en même temps la plus importante, est complètement entourée par une ligne d'eau affectant vaguement la forme d'une ellipse dont les axes mesurent respectivement 480 et 380 mètres. A la sortie du bourg, du côté de la gare, le profil du Cleux présente les dimensions suivantes : largeur, au niveau supérieur des berges, 4 mètres, au plafond, un mètre, profondeur totale, $2^{m}50$.

A l'angle extérieur, formé au Nord-est par le Cleux et sa dérivation se voient, accolées à l'enceinte, deux mottes M, inégales en diamètres; elles supportaient au moyen âge le château et ses dépendances. (Voir la deuxième partie.)

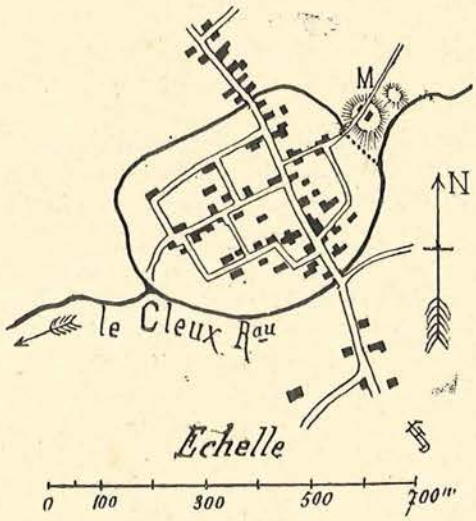

Fig. 24. — Le Bourg de Saint-Aubin. — *Légende* : M, les deux Mottes de l'ancien Château.

Le territoire de Saint-Aubin a livré à l'archéologie de nombreuses pièces de toutes les époques, depuis celle de la pierre polie. Les cultivateurs relèvent sur les rives du Cleux des pointes de flèches, des outils en silex et des haches polies. De la naissance de ce ruisseau jusqu'à Saint-Aubin, c'est-à-dire pendant 7 kilomètres, il existe une quantité de petites stations échelonnées sur les deux rives. De semblables découvertes se font encore au-delà du bourg en allant vers la Côte-d'Or. A ma connaissance, plus de 25 haches en pierre polie qui se trouvent actuellement aux musées de Lons-le-Saunier, de Dole et dans des collections particulières, ont été trouvées à Saint-Aubin. Le musée de Dole possède, du Bronze, des bracelets, des haches, des faucilles, de grandes épingles qui, d'après Marquiset, proviennent de la petite motte de l'ancien château. M. l'abbé Paul Brune, aujourd'hui curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey, a donné au musée de Lons-le-Saunier, les restes d'une charrue gauloise. Les terrassements exécutés dans l'intérieur de l'enceinte, ont maintes fois fourni des objets antérieurs à la domi-

nation romaine, notamment des monnaies en or et en argent. « Le creusage de caves ou de fondations de bâtiments ont permis de constater, jusqu'au niveau de la rivière, l'existence de restes superposés d'habitations en bois de diverses époques » (1).

D'après toutes les découvertes signalées jusqu'ici, et les constatations que M. l'abbé Brune et moi avons pu faire sur place, on peut considérer comme certaine, l'existence de l'île du bourg de Saint-Aubin avant l'époque gallo-romaine; et, selon toute probabilité, la faire remonter au Bronze.

[Marquiset, I, 390 et 391. — D. Monnier, 1850, p. 529. — Rousset, I, 104. — J. Feuvrier, *op. cit.*].

27. — *Le Pré de l'Annet.*

A 1800 mètres au Sud du clocher de Saint-Aubin, se voit une enceinte irrégulière formée par *la Sablonne* et par un large fossé. Elle est indiquée au plan cadastral de la commune, section F, nos 567 à 619, sous le nom de *Pré de l'Annet*. On la dénomme aussi *Pré de l'Aunaie*, ou *de la Nez*. Elle m'a été indiquée par M. Lamy, notaire à Saint-Aubin, et le docteur Raffour, de Dole (*Fig.* 25).

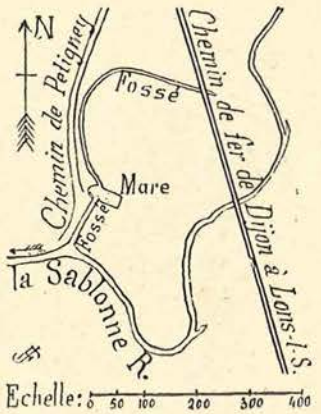

Fig. 25. — *Le Pré de l'Annet*, à Saint-Aubin.

Le chemin de fer de Saint-Jean-de-Losne à Lons-le-Saunier la traverse en remblai à 1200 mètres Sud-est de la gare. Elle n'est pas complètement fermée : sur la face Nord, le fossé se termine un peu après sa rencontre avec la voie ferrée, laissant ainsi un espace libre d'une centaine de mètres, formant entrée, entre son extrémité et *la Sablonne*. Du Nord au Sud, elle mesure, dans sa plus grande longueur, 500 mètres; de l'Est à l'Ouest, dans sa plus grande largeur, 360 mètres. L'intérieur de l'enceinte est occupée par des champs et des prés.

M. l'abbé Brune et M. François Monnot qui l'explorèrent en 1885, trouvèrent près de l'entrée et vers l'extrémité du fossé, un foyer dans lequel ils ont recueilli des débris de poteries qui n'ont pas été conservés. Le terrain ayant été remanié à cet endroit

(1) J. Feuvrier. — *Les Stations palustres de la région de Dole, IVe Congrès préhist. de France*, Chambéry, 1908, p. 594.

par les travaux de construction du chemin de fer, je n'ai pu en retrouver l'emplacement lors de ma visite en 1907. J'ai alors recueilli un fragment de meule en grès, un cailloux quartzeux paraissant avoir servi de molette et un débris de grand vase en terre. Cette poterie, fabriquée au tour, est de couleur ocre rouge en dehors, grise en dedans et assez bien cuite; sa pâte, plutôt grossière, est parsemée de nombreux grains de quartz : on peut la dater de l'une des époques du Fer.

[Arch. de Saint-Aubin, *Plan cadastral*].

28. — Chaussin.

Le bourg de Chaussin, chef-lieu du canton de ce nom, est à 20 kil. au Sud-sud-ouest de Dole. Il est situé dans la grande plaine d'alluvions du Doubs, non loin de cette rivière et près du point où l'Orain, son affluent, vient y apporter ses eaux. Dans cette plaine de bas niveau, l'eau se rencontre à moins d'un mètre au-dessous du sol; aussi, les premiers habitants de Chaussin creusèrent-ils, autour de l'agglomération de leurs huttes, un fossé protecteur qu'ils renforcèrent en arrière par une palissade à laquelle se substitua plus tard une muraille de briques. Le périmètre de l'enceinte primitive du bourg est indiqué sur le plan (*Fig.* 26), par le contour ABCDEA; dans cette enceinte, s'ouvraient deux portes, l'une située au milieu du flanc AE, détruite seulement au siècle dernier, l'autre au nord-ouest vers B, donnant communication avec le faubourg de la Villeneuve. Lorsqu'au moyen âge, fut introduit l'usage des moulins à eau, le seigneur de Chaussin fit établir une dérivation de l'Orain qui, partant du village de Saint-Baraing, vint en O R modifier le périmètre primitif en englobant dans la ligne d'eau le faubourg de l'Est, et alimenter son moulin situé au voisinage de E; un ruisseau G V, issu de la base de la colline tertiaire de l'Est, augmenta cet apport.

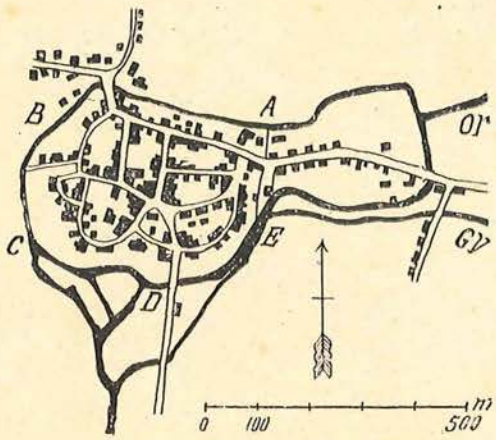

Fig. 26. — Le Bourg de Chaussin.

Actuellement la largeur du fossé n'est pas partout la même, son maximum dépasse 16 mètres.

Un château, déjà bâti en 1221, s'élevait sur une motte érigée au bord du fossé d'enceinte dans la partie CD du périmètre. (Voir deuxième partie.)

Le territoire de Chaussin, sans offrir à l'archéologue autant de témoins d'une occupation ancienne que celui de Saint-Aubin, a fourni cependant plus d'une preuve à ce sujet. Deux haches de pierre polie, la spatule morgienne et l'épée de la Tène du *Cras de Fourches*, les bracelets des sépultures de la Tène du *Moulin Boudard*, viennent à l'appui de mon dire. Bien plus, lorsque vers 1890, on creusa au milieu du bourg, par conséquent dans l'enceinte, les fondations d'une nouvelle halle, M. Albert Courcenet, de Chaussin, retira des matériaux de la fouille poussée jusqu'à la profondeur de 5 mètres, des bois de cerf, un perçoir de même matière, et remarqua des débris d'habitations semblables à ceux des palafittes du Jura.

[Rousset, II, 52].

29. — Petit-Noir (Canton de Chemin).

A la hauteur de Chaussin, le Doubs coule dans la direction Nord-sud ; à quelques kilomètres plus bas, il prend brusquement la direction de l'Ouest pour aller se jeter dans la Saône à Verdun. C'est dans l'angle formé par ce changement de direction, à 1100 mètres de la rivière, qu'est située la commune du Petit-Noir, distante de Dole de 25 kil. ; on s'y rend facilement de la gare de Neublans (ligne de Dole à Chagny) qui n'en est éloignée que de 2 kil.

Comme Chaussin, Petit-Noir repose sur les alluvions modernes de la vallée du Doubs. Le quartier principal est séparé des hameaux par un ancien lit du Doubs qui l'entoure de toutes parts, excepté du côté Sud (*Fig.* 26). Autrefois, la fermeture était complétée par un fossé et probablement par un rempart de terre, puisque là se trouvait une porte donnant accès au Doubs, qu'un bac permettait de traverser.

D'après des titres du XIII^e^ siècle, un grand chemin, venant de Chalon, pénétrait par cette porte dans le bourg qu'il traversait pour aller sortir par une autre porte au Nord-est ; à partir de là, il se nommait *Grand chemin de Dole* ; on le retrouve à Longwy sous le nom de *Chemin des Margandiers*, et à Champdivers et Gevry, sous celui de *Chemin des Balles*. Cette voie, que jalonnent des débris de construction, pierres et tuileaux à rebords, très fréquentée par les marchands au moyen âge, existait certaine-

ment à l'époque gallo-romaine et probablement avant la conquête.

Les divagations du Doubs et les inondations qui, plusieurs fois par siècle, inondent la plaine en la couvrant de graviers et de cailloux, en ont souvent modifié la topographie depuis les époques gauloises ; aussi n'est-il pas surprenant que le sol n'ait jusqu'ici rien restitué de ces temps reculés qui soit venu à la connaissance des archéologues. Dans la plaine de Dole, un silex néolithique a été rencontré à la profondeur de 0^m80; à Chaussin, les sépultures du cimetière mérovingien du *Crasparet* se trouvaient à 1^m10, lorsqu'ailleurs on les trouve communément à 0^m50 ou 0^m60 ; à Petit-Noir, les débris de l'industrie préhistorique doivent assurément se trouver enfouis à des profondeurs non moins grandes.

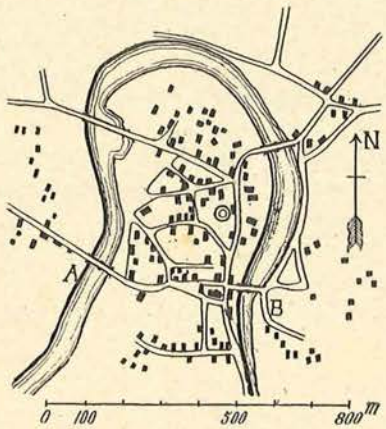

Fig. 27. — Le Bourg de Petit-Noir.

D'importants travaux d'excavation, comme il en a été pratiqué à Chaussin, sous la direction de personnes averties, pourraient seuls, à défaut du hasard, confirmer l'hypothèse que nous émettons d'une occupation préromaine de l'enceinte de Petit-Noir.

[P. Dunand, 20. — Rousset, V, 68].

Deuxième partie.

MOTTES.

Nous avons plus haut défini la motte : ouvrage en terre, en forme de tronc de cône, de hauteur variable, entouré d'un ou plusieurs fossés concentriques.

Les mêmes ouvrages dans la Bresse, où ils sont encore nombreux, sont désignés sous le nom de *poypes*.

Leur origine a été, et est encore l'objet de discussions entre les archéologues.

Les uns veulent y voir des travaux militaires ; les autres les considéraient comme des tombeaux ou pensaient que ces monuments pourraient avoir servi aux assemblées civiles et religieuses des Gaulois.

Actuellement, doit seul être retenu le sentiment des premiers.

Mais parmi ceux-ci, deux opinions ont cours. Tandis que certains attribuent aux mottes une origine exclusivement féodale, d'autres, non sans raison, ce me semble (1), croient que la motte est l'ouvrage gaulois nommé *castellum* par les auteurs latins, et que ce petit oppidum a été utilisé au moyen âge pour y édifier un châtelet, en bois d'abord, puis en pierre ou en brique.

C'est cette dernière manière de voir que nous adoptons, sans nous refuser d'admettre, — point acquis à l'histoire, — que des mottes aient été édifiées pendant la féodalité et même dans des temps moins anciens.

Selon l'expression originale du Dr Adrien Guébhard, le premier président de la Commission des enceintes, « il faut moissonner avant de faire farine » ; et c'est pourquoi, afin de permettre aux préhistoriens d'opérer plus tard une sélection, nous donnons ci-dessous l'inventaire descriptif de toutes les mottes que nous avons reconnues dans la région.

Toutes sont assises, — à l'exception de trois, — sur les alluvions ou sur le pliocène. Les premières occupent le fond des vallées, le plus souvent à proximité du cours d'eau ; elles furent ou sont encore entourées d'eau. Les secondes sont érigées au bord des terrasses qui limitent ces vallées : alors, le fossé ne circonscrit pas complètement l'ouvrage, il prend la forme d'un fer à cheval dont les extrémités correspondent à la déclivité du terrain de la terrasse.

Puisque ces ouvrages s'échelonnent le long des cours d'eau, il nous a semblé que pour les décrire, il convenait d'adopter l'ordre suivant lequel ils se répartissent dans chaque vallée en partant de la partie supérieure, le rang d'une vallée étant marqué par celui qu'occupe son embouchure dans la Saône ou dans le Doubs.

Vallée de la Saône proprement dite.

1. Perrigny-sur-l'Ognon (Canton de Pontailler, Côte-d'Or).

La motte d'Eguillon. — La motte de Perrigny, dite *la motte d'Eguillon*, est située dans le triangle formé par la Saône et les deux bras de l'Ognon, au voisinage de son embouchure. Au XVIIIe siècle, Courtépée écrit : « La belle forêt de Liane appartient « au Roi... On voit encore dans cette forêt la motte sur laquelle « était bâtie la maison d'Eguillon, rappelée dans l'acquisition « faite par le duc Robert de Poinçart de Poupet en 1295. »

(1) Les bulletins de la S. P. F. ont signalé, à plusieurs reprises, des découvertes d'objets préhistoriques et gallo-romains dans des mottes. Consulter notamment : B. S. P. F., 1907, p. 95 et 96 ; 1909, p. 4 et 9 ; 1910, p. 178.

D. Monnier qui visita les lieux en 1843, trouva la forêt défrichée et ne vit pas de motte. Les restes en sont pourtant encore visibles. Les seules choses qu'on y ait trouvées, m'a-t-on dit, sont des défenses de sanglier.

[Courtépée, *Description du Duché de Bourgogne*, III, 289. — D. Monnier, *Annuaire*, 1852, p. 110. — Joanne, *Géog. de la Côte-d'Or*].

2. — Les Maillys (Canton d'Auxonne, Côte-d'Or).

Entre Laperrière et Mailly-la-Ville, s'allonge, au milieu de la Saône, une île d'environ 500 mètres de longueur, figurée sans nom sur la carte d'Etat-major. Dans sa partie médiane s'élève une butte circulaire de 35 à 40 mètres de diamètre à la base, et de 12 à 14 mètres au sommet. En temps ordinaire, la plate-forme supérieure émerge de 5 mètres à 5m50 au-dessus des eaux, et elle n'est jamais recouverte par les inondations les plus fortes. Elle a été construite avec des matériaux pris sur place.

Cette motte m'a été signalée par M. Alfred Morlot, ancien maire de Saint-Symphorien-sur-Saône.

3. — Losne (Canton de Saint-Jean-de-Losne, Côte-d'Or).

Le Château-Gaillard.. — Il existe « entre Chaugey et la Maison-Dieu, au Sud-est, une motte appelée *Château-Gaillard*, qui étoit une petite forteresse, aujourd'hui en champ », dit Courtépée. Ce monticule porte à son sommet la cote 192 sur la carte d'Etat-major; il est traversé par la voie ferrée de Saint-Jean-de-Losne à Lons-le-Saunier, qui y entre en tranchée au point kilométrique 348,3 pour en sortir à 348,8.

Au mois de septembre 1906, j'ai visité les lieux : l'éminence est visible, mais je n'ai remarqué nulle part trace de fossé ni rien qui indique le travail de l'homme.

[Courtépée, III, 355].

Vallée de la Vèze.

4. — Biarne (Canton de Dole).

Lorsqu'on arrive dans cette localité par le chemin vicinal de Sampans, on remarque devant le moulin, dans le pré qui précède les premières maisons à droite, une très légère éminence circulaire bordée d'une dépression d'un vert plus intense qu'ailleurs. L'éminence est l'emplacement d'une motte, la dépression est ce qui reste de son fossé, qu'alimentait le ruisseau qui passe à quelques décamètres.

Rousset dit que la motte avait un double fossé et que le château qui la surmontait existait encore en 1628. Pour ma part, je n'ai vu que la trace d'un seul fossé et, quant à l'existence du château au XVII^e siècle, il y a certainement erreur, attendu que dans un document de 1388, aux *Archives du Doubs*, on lit que Henry de Doubs, écuyer, reprend en fief, du duc de Bourgogne, le moulin de Biarne, situé *devant la motte d'un château détruit*

[Arch. Doubs, B, 427. — Rousset, I, 219. — D. Monnier, 1862, p. 25].

5. — Champvans (Canton de Dole).

Le Château. — Un titre de 1278 nous apprend que Perrenin de Foucherans, écuyer, vendit à Alix, comtesse de Bourgogne, son droit sur la motte de Champvans.

Cette motte s'élevait dans le village, près d'une faille du jurassique qui donne naissance à un ruisseau tributaire de la Vèze. Au XV^e siècle, elle supportait un castel fortifié dont subsistent quelques débris dans la maison de cultivateur qui l'a remplacé.

[Arch. Doubs, B, 332. — Rousset, I, 448].

6. — Villers-Rotin (Canton d'Auxonne, Côte-d'Or).

La Redoute. — Courtépée signale, à Villers-Rotin, l'existence d'une « motte ou tertre où il y avait une grange ». La motte n'existe plus, mais on connaît son emplacement; il se trouve à la partie la plus élevée du village, sur le bord de la route nationale de Paris à Genève, à l'endroit dénommé *la Redoute* sur la carte d'Etat-major.

[Courtépée, III, 270].

7. — Labergement (Canton d'Auxonne, Côte-d'Or).

Motte de Monthureux. — A 800 mètres du clocher de la commune, le chemin qui conduit à Flagey est coupé par un ruisseau, émissaire de l'étang situé au Nord de Villers-Rotin. Immédiatement après avoir franchi le petit pont, on aperçoit à gauche, non loin du chemin (*En Monthureux*, sur le plan cadastral de la commune), un monticule en nature de champ, qui est une ancienne motte. Voici ce qu'en écrivait le P. Dunand en 1778 : « Le château dit des os ou des eaux est à cinq cents pas environ du village de Labergement au midy, au milieu des preys, à gauche du chemin qui conduit à Flagey; c'est une motte de terre dont la moitié est couverte de broussailles et qui a été faite de main d'homme, en prenant la terre qui étoit aux environs, ce qui dut former un fossé assez large qui s'est empli aux trois quarts par l'affaissement de laditte motte. La tradition dit et apprend que cette motte a servi

de sépulture aux pestiférés, en ce que les anciens y ont trouvé des ossements d'hommes; elle a pu aussi servir de siège de justice, ainsi que l'usage l'autorisoit alors. »

La description du P. Dunand est encore exacte, sauf pour les broussailles qui ont disparu et ont fait place à la culture.

[Courtépée, III, 268. — P. Dunand, *Notice sur Labergement*].

Vallée du Bief de Blaine.

8. — Foucherans (Canton de Dole).

Le château de Foucherans est bâti sur une motte dont les fossés étaient alimentés par le Bief de Blaine. Au XIVe siècle, la motte supportait déjà une construction en pierre. Le terrier de 1567 nous donne une descrtption du château : « A sçavoir la motte et maison forte dudit seigneur clos et fermés de murailles et fossoyé tout à l'entour, et est le maisonnement basti d'une grosse tour carrée en forme de pavillon couvertes de thuilles plombées, à l'entrée de laquelle maison il y at une grande porte où il y at un pont de bois dormant et un pont levy et dedans la cour y a une grange et establerie, le tout assis au long des rues communes devers vent et devers soleil couchant. »

Plusieurs souvenirs historiques se rattachent à ce manoir : pendant le fameux siège de Dole de 1636, le prince de Condé y avait établi son quartier général ; Louis XIV y logea au mois de février 1668, lorsque son armée conquit la Franche-Comté pour la première fois.

[Arch. de Foucherans. — Rousset, III, 144.]

Vallée du Cleux.

9. — Saint-Aubin (Canton de Chemin).

Dans l'angle extérieur formé par le Cleux et sa dérivation, au Nord-est de l'enceinte que nous avons décrite dans la première partie de ce travail (*Fig.* 24, en M), se voient deux mottes jumelles de diamètres très inégaux, séparées par un pli de terrain, toutes deux comprises dans une même enceinte, celle de l'ancien château de Saint-Aubin.

La charte de franchises de Saint-Aubin, concédée par Hugues de Vienne, en 1293, ne fait aucune mention d'un château, ce qui autorise les historiens à conclure qu'il n'en existait point alors dans ce bourg. Le château aurait été construit en 1345. Il était en ruines au commencement du XVIIe siècle ; les matériaux en furent vendus en 1627. Sur la plus grande des deux mottes (63 mètres de

diamètre), et aussi la plus élevée, s'érigeait le donjon ; les bâtiments de la porterie occupaient la plus petite.

En parlant de cette dernière, Marquiset dit : « Chaque fois que les cultivateurs font des fouilles sur ce tertre antique, ils découvrent des morceaux précieux, des faucilles, des fers de lances, des haches de sacrifice, des aiguilles à cheveux, etc. » L'auteur qui possédait une partie de ces trouvailles, les offrit au musée de Dole où on peut les voir aujourd'hui. Tous ces objets remontent à l'âge du Bronze.

Les deux mottes sont aujourd'hui abaissées et déformées par la culture ; la plus importante supporte deux bâtiments de ferme.

[Fransquin, 197. — D. Monnier, 1840, p. 129, et 1850, pl. VI et VII à la fin du vol. — Marquiset, I, 391. — Rousset, I, 107. — Mortillet, *Homme préhist.*, IV, 200. — J. Feuvrier, *les Stations palustres de la région de Dole.*]

Vallées du Doubs et de son affluent l'Arne.

10. — Salans (Canton de Dampierre).

La motte de Salans s'élevait au bas du village au pied de la terrasse qui borde la rive gauche de Doubs ; ses fossés étant alimentés par un petit ruisseau se jetant dans cette rivière un peu plus bas. Un dénombrement de 1616, contient la mention suivante à son sujet : « une place appelée la Mouthe en laquelle il y avoit autrefois une forte maison assise au-dessous du village de Salans... contenant environ deux journaux... » Cette surface représente un cercle de 90 mètres de diamètre y compris le fossé. En supposant celui-ci large de 15 mètres, ce qui est l'ordinaire, on aurait ainsi une motte de 60 mètres de diamètre.

Le château actuel a été bâti sur l'emplacement de la motte dont on ne voit plus de traces.

[Rousset, V, 522.]

11. — La Bretenière (Canton de Dampierre.)

Au Sud-est de la commune, au lieu dit *les Baraques*, près de la dernière maison et à l'entrée de la forêt de Chaux, se voient entre deux collines les restes d'une motte autrefois entourée d'un double fossé, dans lequel deux ruisseaux venant l'un de l'Est, l'autre du Nord, y déversaient leurs eaux. En 1809, des pièces de bois de chêne retirées des fossés offraient une telle consistance, qu'on les avait vendues pour être employées à des ouvrages d'ébénisterie ; vers la même époque on y trouva des pièces de monnaies anciennes.

D. Monnier qui la décrivait en 1850 dans son annuaire, considérait comme très probable son origine gauloise.

La motte aujourd'hui en nature de champ, a été nivelée et sa forme modifiée ; elle représente aujourd'hui un rectangle dont les côtés légèrement curvilignes sont délimités par un seul fossé alimenté par les deux ruisseaux dont nous avons parlé. Des matériaux qu'on remarque à la surface, indiquent qu'elle a supporté une construction en pierre. D'après les mesures que j'ai prises sur le terrain, le diamètre primitif était d'environ 40 mètres à la base. La plate-forme supérieure n'est plus qu'à deux mètres au-dessus du fossé.

[Fransquin, 181. — Rousset, I, 338. — D. Monnier, 1859 p. 114.]

12. — Auxange (Canton de Gendrey.)

Le village d'Auxange est situé sur l'Arne, rivière qui se jette dans le Doubs sur le territoire de Lavans près de l'enceinte de Moulin-Rouge. Au Sud-est, près des maisons et de la rivière, au lieu dit *à la Tour*, se voient les ruines du château d'Auxange, bâti sur une motte entourée des eaux de l'Arne. Parmi les débris, j'ai relevé un tuileau à rebords.

[Marquiset, II, 102. — Rousset, I, 132. — D. Monnier, 1859, p. 94.]

13. — Malange (Canton de Gendrey).

Malange occupe le sommet d'une colline entre deux ruisseaux, affluents de l'Arne, rive droite. Nous ne savons de la motte de Malange que ce qu'en dit Rousset : « Il y avait dans le lieu dit *à la Motte*, un château qui avait appartenu à la famille prévôtale dite de Malange. Ruiné par les *Grandes Compagnies* au XIV^e^ siècle, il ne fut pas rétabli. »

[Rousset, IV, 68.]

14. — Eclans (Canton de Rochefort).

Dans le parc du château, appartenant à M. Charles Garnier de Falletans, et sur le bord d'une colline de la rive gauche du Doubs, on remarque un monticule tronconique à bases circulaires qui mesurent respectivement 30 mètres et 20 mètres. Son élévation au-dessus du sol est de 1^m^80. Du côté Est on voit encore quelques traces d'un fossé.

Cet ouvrage a subi des altérations dans sa forme ; un petit chemin, venant de la partie basse du parc, épouse une partie de son contour et donne accès sur sa plate-forme qui a été plantée d'arbres et de

fleurs. Fransquin dit, en 1824, qu'en effectuant ces travaux, on a trouvé « plusieurs fers de lances antiques, une grande quantité d'ossements et des pierres taillées ; preuve indubitable que ce monticule est un tombeau militaire. » D. Monnier qui l'a vu à la même date, émet l'avis que ce n'est qu'une place à charbon de la forêt de Chaux qui s'avançait jusque-là ; Joanne, Chantre et Savoye croient qu'il s'agit d'un tumulus.

Quant à nous, nous pensons qu'on est ici en présence d'une motte qui a supporté une construction en pierre ; les paysans avec leurs exagérations coutumières, auront transformé quelques morceaux de fer rouillé en lances antiques et les débris de cuisine en ossements humains.

[Fransquin, 172. — Marquiset, II, 338. — Rousset, III, 30. — D. Monnier, 1862, p. 69. — Joanne, *Géog. du Jura*. — Chantre et Savoye, p. 21].

15. — Rochefort.

A 1500 mètres au Sud-ouest de l'ancien bourg de Rochefort, sur la rive droite du Doubs et au bord de la voie romaine de Chalon à Besançon, se voient deux maisons de ferme indiquées sur la carte d'Etat-major sous le nom de *Grange d'Haibe*. A l'époque gallo-romaine était assise en ce lieu une *villa rustica* dont on retrouve encore les débris.

Une église y fut établie pendant les temps mérovingiens, avec un cimetière à l'entour, dans lequel nous avons relevé des sarcophages en pierre et des plaques de ceinturons. Rousset dit qu'au xv^e^ siècle, on comptait à Haibe un grand nombre de maisons et plusieurs manoirs féodaux. « Une famille noble en portait le nom, et occupait un château entouré de fossés dont il ne restait plus que la motte en 1538. »

Cette motte a totalement disparu, et j'ai en vain recherché son emplacement.

[Rousset, V, 449].

16. — Falletans (Canton de Rochefort).

Le village de Falletans est assis sur le flanc de la terrasse tertiaire qui borde la rive gauche du Doubs. Il faisait autrefois partie de la prévôté de Rochefort et se divisait en plusieurs fiefs dont le plus important était celui de *la Tour*, possédé par la famille de Falletans au xii^e^ siècle. Dans la seconde moitié du xvi^e^ siècle, dépendait de ce fief une haute tour carrée à murailles fort épaisses, fondée sur une petite motte fossoyée dans un meix contenant deux

bonnes soitures, lequel était clos de palissades et contigu à la forêt de Chaux.

Je n'ai trouvé personne dans la commune qui ait pu m'indiquer l'emplacement de cet ouvrage aujourd'hui complètement détruit ; il est probablement inclus dans le parc du château ayant appartenu jusqu'à ces dernières années à la famille de Falletans.

[Rousset, III, 83].

17. — Dole.

A l'Est de la ville, au bas des jardins du faubourg des Commards se voyait encore au début du XIXe siècle, un monticule appelé *la Motte*. Fransquin qui l'avait vue est le seul historien de Dole qui en ait parlé ; il pensait que cette motte faisait partie des anciennes fortifications. On connaît très bien le tracé de la fortification doloise au moyen âge, et non moins bien l'emplacement de tous les ouvrages extérieurs au périmètre bastionné du XVIe siècle, ceux-ci ne se composant du reste que de demi-lunes voisines de l'enceinte. Notre historien s'est donc grandement trompé. A notre avis il s'agit d'une motte comme celles que nous trouvons si nombreuses dans les vallées du Doubs et surtout de la Loue.

Le terrain où elle s'élevait a été tellement bien nivelé que je n'ai pu retrouver son emplacement exact.

[Fransquin, 121].

18-19. — Choisey (Canton de Dole).

Le village de Choisey (4 kilomètres au Sud-ouest de Dole) est bâti au pied de la falaise jurassique de la rive droite du Doubs et à son extrémité méridionale. Son territoire s'étend sur l'autre rive au Sud jusque vers les eaux dormantes du *Vieux lit du Doubs*.

Deux mottes existaient autrefois à Choisey.

18. — *Le Château.* — Derrière les maisons, au Nord de l'église et au bord de la terrasse qui domine le village, s'élevait sur une motte le château de Choisey, distant de 200 mètres de la route nationale 73, de Moulins à Bâle, laquelle emprunte en ce point le tracé de la voie romaine de Chalon à Besançon.

Rousset avance que cette petite forteresse fut détruite au XIVe siècle pendant la guerre des barons comtois contre le duc de Bourgogne. Son emplacement encore visible est actuellement cultivé en vigne. La motte est encore un peu surélevée par rapport au terrain environnant, et l'on peut suivre le tracé des fossés bien qu'ils soient comblés en partie. Autant qu'on peut en juger, elle devait avoir

une cinquantaine de mètres de diamètre et son fossé une quinzaine de largeur.

Parmi de nombreux débris de poterie du moyen âge, j'ai recueilli sur place deux menus fragments en terre cuite, l'un rouge clair, l'autre couleur brique qui paraissent avoir appartenu à l'époque gallo-romaine, ce qui n'aurait pas lieu de surprendre étant donnée la proximité de la voie romaine.

[Rousset, II, 153].

19. — *Le Pré de la Motte.* — Dans l'un des arcs décrits par les sinuosités du vieux lit du Doubs, lequel formait au XVI^e^ siècle un des bras de la rivière en cet endroit, se voyait alors un mouvement de terrain, et le lieu était, comme aujourd'hui dénommé *Pré de la Motte.* C'est ce que j'ai pu constater sur un plan des Archives municipales de Dole. J'ai retrouvé l'emplacement du *Pré de la Motte* ; mais le terrain en est actuellement complètement nivelé.

[Arch. de Dole, *Prés de la Ville*].

20. — Molay (Canton de Chemin).

Cette localité se trouve à 10 kilomètres au Sud-ouest de Dole, sur la rive droite du Doubs, en face du confluent avec celle-ci de la Loue.

Quoi qu'en aient écrit certains historiens locaux qui voulurent y faire naître Jacques de Molay, le dernier grand maître des Templiers, on n'a trouvé jusqu'ici aucun document d'archives qui permette de dire que le village de Molay eût formé aux temps féodaux un fief particulier. Il dépendait en toute justice de la seigneurie de Rahon appartenant aux sires de Longwy (Jura). Aussi ne peut-on affirmer qu'une grande motte artificielle, entourée de traces de fossés, située au lieu dit *les Corvées*, au Nord-est du territoire, non loin du Doubs, ne remonte qu'au moyen âge. Rousset se demande si ce ne serait point là un ouvrage des Romains. Nous nous demanderons à notre tour, s'il ne serait pas d'une antiquité plus reculée. Cette motte n'est pas indiquée au plan cadastral de la commune. Livrée à la culture, on n'y a, que nous sachions, trouvé aucun objet ancien.

Sur le territoire de Molay, ont été relevées une lame d'épée du Bronze (Coll. de M. le conseiller Millon, à Dijon) et des poteries gallo-romaines.

[Marquiset, I, 416. — Rousset, IV, 236].

21. — Champdivers (Canton de Chemin.)

La motte du *château* est située au Nord-ouest de l'église ; elle est contiguë au fossé qui entourait autrefois Champdivers (V. la première partie.) Figurée au plan cadastral de la commune dans la section dite *Au Village*, sous les nos 517-520, elle a été nivelée par la culture et un peu déformée, le fossé réduit en largeur est en partie comblé. Maintenant le diamètre de la motte mesure 65 mètres ; le fossé a une largeur qui varie entre 1 mètre et 8 mètres.

En 1824, la motte avait 10 pieds de hauteur, le fossé était large de 30 pieds et profond de 8.

Rousset fait erreur lorsqu'il écrit que le château fut détruit de 1477 à 1479, car un rôle de 1475, cité par le P. Dunand, note qu'alors il n'existait déjà plus.

Fransquin dit qu'on a trouvé dans le sol, un caveau carré de 10 pieds de côté, qu'on y a déterré six fers de javelots de 3 pouces de longueur et un vase de fonte.

[P. Dunand, 20. — Fransquin, p. 203. — Marquiset, I, 405. — Rousset, I, 439.]

22. — Longwy (Canton de Chemin).

La commune de Longwy est située sur la rive droite du Doubs, à 20 kilomètres Sud-Sud-ouest de Dole. Elle est traversée par l'ancien chemin de Chalon à Dole, dénommé *chemin des Margandiers*.

Sur le territoire de Longwy, ont été trouvées des haches en pierre polie et en bronze.

L'ancien château des sires de Longwy était bâti sur une grande motte à l'Est de l'église, non loin du Doubs qui en alimentait les fossés. Elevé à une époque reculée, il fut détruit en 1636. Les derniers fragments de muraille ont été enlevés en 1818 ; mais la motte elle-même, convertie en champs, est encore visible quoique fort endommagée.

[Fransquin, 199. — Marquiset, I, 408. — Rousset, III, 473.]

23. — Asnans (Canton de Chaussin.)

La butte de Montalègre. — A 2 kilomètres du bourg de Chaussin et à la même distance du Doubs, s'aperçoit de loin sur la terrasse de la rive gauche le village d'Asnans. L'église et les maisons avoisinantes sont bâties sur les ruines d'une villa gallo-romaine. Son territoire a donné à l'archéologie préhistorique des haches de pierre polie et de bronze ainsi que des bracelets de La Tène (*Moulin Boudard*.)

Au sud de l'agglomération, le hameau de Montalègre s'étend au bas de la terrasse dont le niveau supérieur est à 20 ou 25 mètres au-dessus de la plaine du Doubs. Dans l'angle Nord-est formé par le bord du plateau et un chemin creux qui descend au hameau, se voit une motte dénommée *butte de Montalègre.*

Elle est indiquée au plan cadastral de la commune, dans la section A, sous les nos 1177-1182, et appartient à Mme veuve Poiffaut-Jobey, de Chaussin.

Cette éminence évidemment construite de main d'homme, avait originairement la forme tronconique et était entourée d'un fossé circulaire encore visible vers le Nord. Sa forme, du côté du plateau, a été altérée par des emprunts de matériaux. Dans l'état actuel, elle possède encore une hauteur de 4 mètres ; la plateforme supérieure vaguement elliptique, a des axes de 30 mètres et 20 mètres, et son centre est occupé par un petit bâtiment qui fut un ermitage fondé en 1630 sous le vocable de sainte Barbe. Du haut de *la butte de Montalègre*, on embrasse du regard un horizon magnifique ; aussi ne manque-t-on pas de dire dans le pays qu'elle servait de vigie sous la domination romaine.

La plus ancienne mention historique concernant Montalègre se trouve dans une bulle du pape Urbain II, de 1089, confirmant à l'abbé de Baume la possession de plusieurs églises de la région, notamment celles d'Asnans et de Montalègre.

A cette occupation de la motte au XIe siècle par une église ou plutôt, une chapelle, ajoutons le fait que le hameau de Montalègre aussi loin qu'on puisse remonter dans le passé, était compris dans la seigneurie de Chaussin, et n'y faisait pas partie d'un fief particulier.

Notons enfin que sous la motte, au bas de la terrasse et près des maisons de Montalègre, se voit une fontaine ombragée d'arbres et dont les eaux avaient jadis la propriété de guérir de la fièvre intermittente, maladie qui existait à l'état endémique dans toute la région environnante.

[Marquiset, I. 461. — D. Monnier, 1851, p. 145 et 149. — Rousset, I, 100 et 102.]

24. — Beauvoisin (Canton de Chaussin.)

A 4 kilomètres au Sud d'Asnans et, comme ce dernier, sur la terrasse de la rive gauche du Doubs, se voit le village de Beauvoisin qui possède aussi sa motte.

Celle-ci est au voisinage d'un chemin, qui, des maisons situées sur l'esplanade descend au bord du Doubs où se trouvait autrefois un port. Elle est aujourd'hui enclose dans le vaste parc d'un châ-

teau moderne, sous la garde d'un cerbère dont la vigilance n'égale pas l'inintelligence.

Sur la motte s'élevait un château en briques qui la couvre aujourd'hui de ses ruines.

A peu de distance, on reconnaît, sur les bords d'un ravin une épaisse couche de tuileaux à rebords.

[MARQUISET, I, 466. — ROUSSET, I, 192.]

25-26-27. — PETIT-NOIR (Canton de Chemin.)

Trois mottes se trouvaient autrefois sur le territoire du Petit-Noir.

25. — *Motte de Charmoncel.* — La première est éloignée de celle de Beauvoisin d'environ 1 kilomètre au Sud. A l'angle formé par le bois du Petit-Noir et le cours du Doubs, se voient éparses quelques maisons de Beauvoisin, parmi lesquelles l'une, voisine du bois, représente à elle seule ce qui fut autrefois le hameau de Charmoncel, lequel comptait encore six feux en 1780.

A cet endroit, le Doubs ronge la base de la terrasse qui le domine d'environ 15 mètres; et celle-ci, en cet endroit, est formée dans sa partie supérieure de sables micacés qui s'éboulent constamment dans la rivière. C'est au bord de la plate-forme supérieure que se remarquent les restes de la *motte de Charmoncel*. Elle occupe au plan cadastral de la commune du Petit-Noir, le n° 49 *pars*, de la Section C, dite *des Bois*. Elevée avec des matériaux pris sur place, elle est aujourd'hui plus d'à moitié détruite par les érosions du Doubs. Sa base primitive était un cercle d'environ 50 mètres de diamètre entourée d'un fossé dont il reste des traces seulement au Nord, la culture l'ayant fait disparaître sur l'autre partie du périmètre ; l'esplanade supérieure de la motte émerge encore de $2^{m}50$ à 3 mètres au-dessus de la terrasse.

Cet ouvrage m'a été indiqué par un jeune homme du pays en 1907. Au cours de ma visite, je n'ai découvert aucun débris de construction pas plus sur le talus d'éboulis que sur le monticule même.

26. — *La motte Marnay.* — Dans l'enceinte du bourg, était une maison forte bâtie sur une éminence artificielle, appelée *motte Marnay* entourée de fossés. Nous en avons indiqué l'emplacement par deux cercles concentriques, sur le plan que nous avons donné de l'enceinte dans la première partie de ce travail (*Fig.* 27). Elle était le siège d'un fief appartenant à la fin du moyen âge aux seigneurs de Longwy.

Aujourd'hui il n'en existe plus de traces. Son emplacement est

indiqué au plan cadastral sous le n° 1064 de la section C, lieu dit *Au village*.

[P. Dunand, 20. — Rousret, V. 68.]

27. — *La Forteresse.* — La troisième motte, dénommée *la Forteresse*, était située dans la prairie, entre le hameau du Saulçois et le Doubs. Au plan cadastral, dans la section D, un lieudit en porte le nom. Elle est aujourd'hui complétement détruite et l'on n'en reconnaît plus l'emplacement.

Le Val d'Amour (*Loue*, *Clauge* et *Cuisance*).

Le Val d'Amour, dénommé aussi *Vallouais*, commence à Liesle et Champagne, lorsque la Loue a quitté la région montagneuse, et il se termine au confluent de cette rivière avec le Doubs en face de Molay. La Cuisance, affluent de la Loue, et la Clauge appartiennent aussi toutes deux, par la partie inférieure de leurs cours au Val d'Amour.

Les mottes étant, dans le Val, nombreuses et rapprochées, nous avons cru devoir, pour plus de clarté, les présenter dans l'ordre descendant uniquement par rapport au cours d'eau principal, en commençant par les localités de la rive droite.

28. — Liesle (Canton de Quingey, Doubs).

Le village de Liesle s'élève au bord d'un ruisseau qui se jette dans la Loue à 2 kilomètres en aval, en face de Champagne (Jura).

La motte de Liesle, située au lieu dit *Sur la Motte*, entre les habitations et la station du chemin de fer, n'est plus visible. Le château, qui la surmontait, détruit avant 1227, n'a pas été relevé.

[*Cartulaire des Comtes de Bourgogne* (Acad. de Besançon), p. 13].

29. — Arc-et-Senans (Canton de Quingey, Doubs).

La commune d'Arc-et-Senans se compose de deux agglomérations distinctes, Arc et Senans. Dans la première se voit une motte à 800 mètres de la gare, dans la direction de Chissey, derrière l'école des garçons. On en a extrait des matériaux, ce qui l'a fort endommagée et rendue tout à fait irrégulière de forme. Sa hauteur est de $2^{m}50$; son diamètre était supérieur à 30 mètres; les fossés à moitié comblés et qui étaient alimentés par un ruisseau venant de la forêt de Chaux ont encore 5 mètres de largeur. Une maison en briques s'élevait sur la motte au début du XVIII^{e} siècle; on en voit quelques débris.

[*Arch. de l'Inspection des Forêts*, à Dole].

30 — Chissey (Canton de Montbarrey).

Un château construit sur une motte s'érigeait dans le village; il fut détruit au XIVe siècle, et il n'en reste plus de vestiges pas plus que de la motte. La voie qui y conduisait porte encore le nom de *rue de la Cour*.

[Rousset, II, 146].

31. — Chatelay (Canton de Montbarrey).

Le village de Châtelay est bâti au pied de la terrasse de la rive droite de la Loue. Un ruisseau, *la Reverate*, issu de la forêt de Chaux, y creuse une ornière transversale à l'ouest des bâtiments de la gare. A l'angle formé par la terrasse et le ravin, au lieu dit *la Queue*, dans un pré dominant les maisons, se voit une motte informe, en argile, de 3 mètres de hauteur. C'est tout ce qui reste de l'éminence sur laquelle s'élevait un château. Une dépression, en forme de couronne circulaire de 13 mètres de largeur, indique la place des fossés.

[Marquiset, II, 163. — Rousset, II, 12].

32. — 33. — Montbarrey.

32. — *Le Vieux-Château.* — Comme celui de Châtelay, le château de Montbarrey s'érigeait sur une motte, au bord de la terrasse de la rive droite de la Loue. Elle est située à 400 mètres à l'ouest de l'église, au lieu dit *le Vieux-Château*. L'emplacement est planté d'accacias, ce qui en rend l'accès très difficile.

La plate-forme supérieure de la motte mesure 50 à 60 mètres; elle est élevée d'une douzaine de mètres au-dessus de la plaine. Deux fossés, de 6 mètres de profondeur, la circonscrivent du côté du plateau : celui de l'extérieur a 15 mètres d'ouverture; celui de l'intérieur environ 30 mètres; le vallum qui les sépare a 3 mètres de hauteur sur 24 mètres de base.

Le château, bâti en briques, était détruit avant 1227.

[Fransquin, 205. — Marquiset, II, 149. — D. Monnier, 1847, p. 290 avec plan. — Rousset, IV, 282. — Joanne].

33. — *Le Chatelot.* — Sur la rive gauche de la Loue, aux confins des territoires de Montbarrey, Belmont et Mont-sous-Vaudrey, existait une motte, au lieu dit *le Châtelot*. On n'en voit plus l'emplacement.

34. — La Vieille-Loye (Canton de Montbarrey).

La Clauge qui prend sa source dans la forêt de Chaux, où elle

reçoit *La Tanche*, se jette dans le Doubs à 7 kilomètres au-dessous de Dole. Sur son parcours, nous avons relevé quatre mottes.

Celle de la Vieille-Loye est située au confluent de la Clauge et de la Tanche. Elle est actuellement en nature de champ. Son diamètre mesure 50 mètres et son niveau supérieur est à environ un mètre au-dessus du sol environnant. Sur la face Ouest, se voient les restes d'un fossé d'une dizaine de mètres de largeur. Le châtelet qui la couronnait, abandonné depuis trente ans, fut réparé en 1407 sur l'ordre de Jean-sans-Peur. Ruiné par les troupes de Louis XI, en 1477, il n'a pas été relevé. Ce fief était possédé avant la Révolution, par la famille Duchamp d'Assaut, de Dole.

[Marquiset, II, 207. — D. Monnier, 1847, p. 317. — Rousset, VI, 204].

35. — Belmont (Canton de Montbarrey).

Le Châtelot. — A 3 kilomètres de la motte du château de Montbarrey, et dans la même situation, se remarque la motte de Belmont, appelée *le Châtelot*. Elle est indiquée au plan cadastral de la commune dans la section A, *au Village*, sous les nos 703 et 704, et fait actuellement partie de la propriété de M. Pactet, maire. Elle a été fortement remaniée par les propriétaires successifs. Aujourd'hui elle présente la forme d'une ellipse, dont les axes ont 40 mètres et 30 mètres; l'unique fossé régnant du côté du plateau a une profondeur qui varie de 2 mètres à 4 mètres, avec une largeur de 20 mètres à l'ouverture et 10 mètres au plafond.

Dans un document de 1584, relatif aux droits seigneuriaux de la seigneurie de Belmont, nous trouvons ce passage : « Une motte fossoyée à double foussé à l'entour assise au dessus dud. Belmont, où souloit avoir un chasteaul appelé le Chastellot ».

En 1907, M. Pactet en faisant des fouilles y a découvert une couche de débris de briques de $0^{m}50$ d'épaisseur.

[Arch. Jura, titres non classés. — P. Dunand, 20. — Marquiset, II, 160. — D. Monnier, 1851, p. 164. — Rousset. I, 204 et 205. — Chantre et Savoye, *op. cit.*, 12. — Mortillet, *Homme préhist.*, IV, 200].

36. — Augerans (Canton de Montbarrey.)

La motte d'Augerans est assise dans la partie la plus élevée du parc du château actuel et non loin de la lisière de la forêt; au cadastre de la commune son emplacement occupe dans la section A, *au Village*, les nos 167, 172 et 174 (*Fig.* 28).

Au XVIIIe siècle, un pavillon de plaisance, C, fut bâti sur la motte ainsi qu'une terrasse T qu'on planta d'arbres, une avenue fut

ménagée à travers les fossés en face du pavillon, un escalier E, à double rampe, donna accès dans le fossé intérieur qui, planté d'arbustes servit de promenoir.

Dans une reprise de fief par Claude Lallemand, en 1584, on lit : « Item compette et appartient audit sieur une motte foussoyée sye au dessus du villaige dud. Augerans, ou souloit estre le chasteaul des seigneurs dud. lieu ses prédécesseurs. »

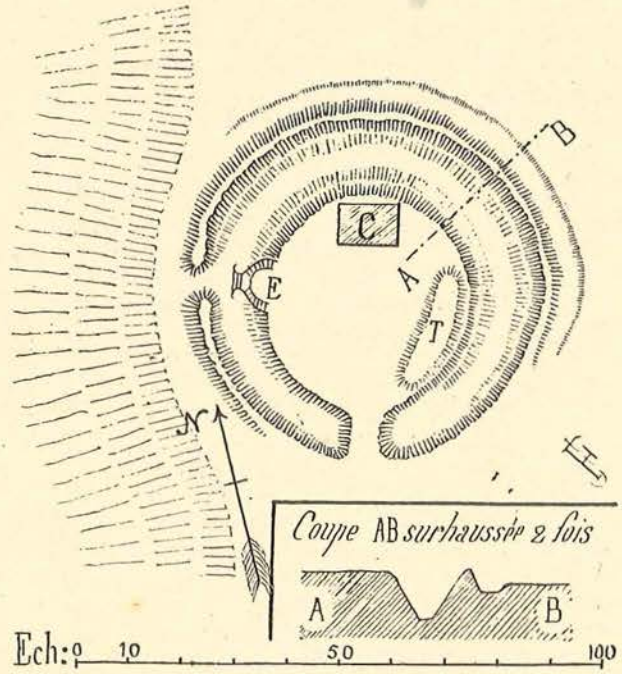

Fig. 28. — *La Motte* d'Augerans. — *Légende*: T, Terrasse; C, Pavillon; E, Escalier;

Rousset dit que cette motte était entourée d'une triple enceinte de fossés. Deux seuls sont encore visibles, le second plus d'à moitié comblé. La motte a 35 mètres de diamètre à sa partie supérieure. Le fossé qui l'enserre a 15 mètres d'ouverture et 5 mètres de profondeur; le fond du fossé extérieur est à $0^{m}80$ au-dessous du terrain environnant, et à $2^{m}50$ au-dessous de la crête du vallum compris entre les deux fossés. Les eaux de la *Fontaine de la Core*, qui prend sa source dans la forêt de Chaux, alimentent, non loin de la motte, au Nord, un étang dont le trop plein se déversait dans les fossés.

[Arch. du Jura, titres non classés. — Rousset, I, 118].

37-38. — La Loye (Canton de Montbarrey).

Le village est situé sur la terrasse tertiaire qui domine le Val d'Amour, entre la Clauge et son affluent, le ruisseau de l'*Orppe*.

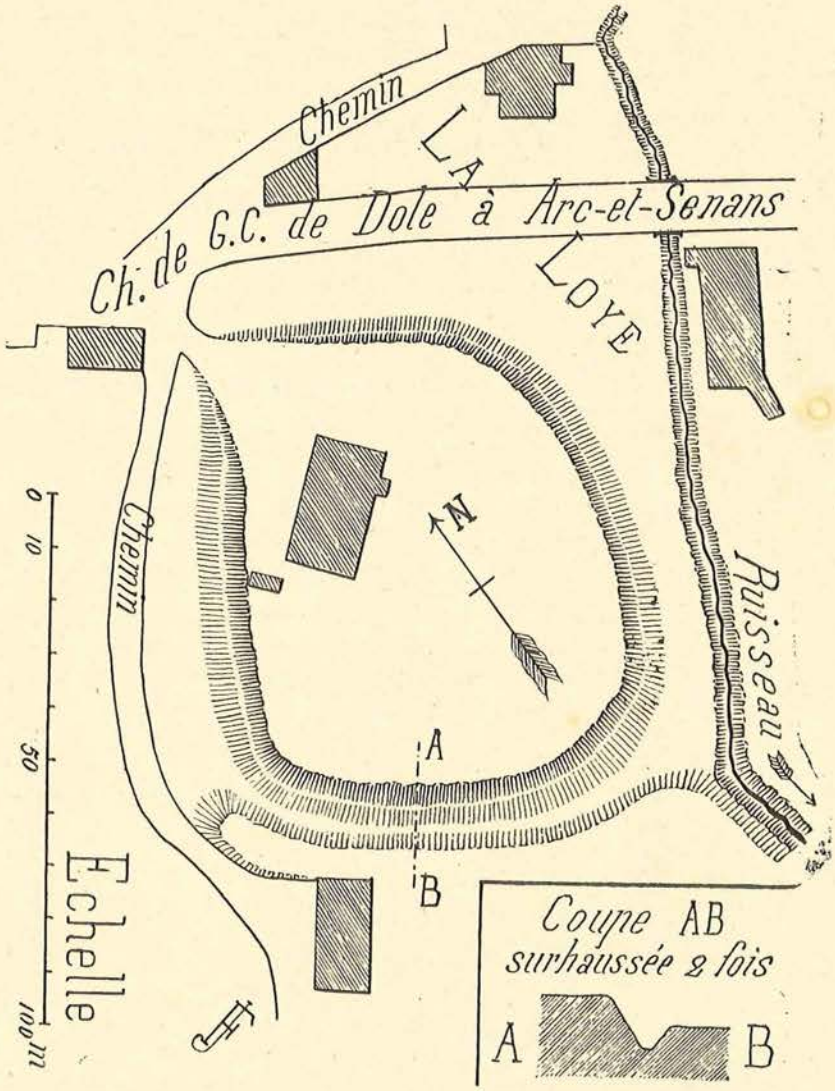

Fig. 29. — *Le Château*, à la Loye.

37. — A 800 mètres à l'Est-nord-est du Moulin-Roland (carte d'État-major), dans la coupe n° 21 du bois communal de la Loye et près du sommet de l'angle formé par la lisière de la forêt de

Chaux et la ligne forestière séparant les coupes 21 et 22, se voit une motte elliptique, assez bien conservée au bord d'un mamelon de la rive gauche de la Clauge. Son grand axe est d'environ 45 mètres; son bord supérieur est ourlé d'un vallum de $0^{m}80$ de hauteur. Elle est ceinte d'un fossé en fer à cheval, large de 10 mètres à l'ouverture, de un mètre au plafond, et profond de $2^{m}80$, dont les extrémités s'ouvrent sur la pente de la colline. La différence de niveau entre le fond du fossé et la crête du vallum, est de $3^{m}50$ à 4 mètres.

Aucun débris de construction ne s'aperçoit sur la motte.

Dans le premier quart du XVIII^e^ siècle, cette partie de la forêt de Chaux était cultivée. On voyait entre la motte et la rivière des habitations de ferme. La réformation des Eaux et Forêts peu après l'incorpora au massif boisé.

[Arch. de l'Inspection des Forêts de Dole. — MARQUISET, II, 181. — ROUSSET, IV, 34].

38. — *Le Château.* — La seconde motte, située dans le village, occupe sur le plan cadastral de la commune, les n^os^ 501-508 de la section A, dite *au Village* (*Fig.* 29).

Sa forme originairement circulaire a été déformée; son diamètre devait être d'environ 70 mètres. Elle était entourée d'un fossé encore visible au Sud-ouest. Actuellement, celui-ci mesure 2 mètres de largeur au fond et 2 mètres de profondeur. La différence de niveau sur la coupe AB, entre le fond du fossé et l'esplanade du monticule est de 5 mètres, ce qui donne 3 mètres pour la hauteur de la motte au-dessus du terrain environnant. A cause de la pente du terrain dans le sens du ruisseau, cette hauteur va en diminuant en allant vers le Nord-est. Le fossé devait être alimenté par le ruisseau voisin.

Cette motte supportait un château au XI^e^ siècle : Rainaud I^er^, comte de Bourgogne y séjourna en 1029; il fut ruiné à la fin du XV^e^ siècle par l'armée de Louis XI, une habitation moderne l'a remplacé. Sur les flancs de la motte on relève des fragments de briques et de tuileaux à rebords.

[ROUSSET, IV, 36].

39. — Goux (Canton de Dole).

La Toppe. — Ce village, à 6 kilomètres au Sud-sud-est de Dole, est bâti sur la rive droite de la Clauge.

A 300 mètres au Sud-est de l'église, au bord de la rivière et au point où celle-ci cessant de couler du Sud au Nord prend brusquement la direction de l'Ouest, s'élève une motte désignée dans le pays sous le nom de *Toppe* (*Fig.* 30).

La base inférieure a 47 mètres de diamètre, la base supérieure 30 mètres; sa hauteur au-dessus du terrain environnant est de 3 mètres. Elle est entourée d'un fossé qui mesure 4 mètres à l'ouverture, 2 mètres au plafond et 1m60 de profondeur. Ce fossé est précédé d'un vallum qui a 1m80 de hauteur maximum, sur 6 mètres de base, une rigole établit une communication entre la rivière et le fossé.

Cet ouvrage a subi quelques transformations : une entrée a été ménagée au Nord, à travers le vallum; un sentier de un mètre a été réservé entre le fossé et la base de la motte; un autre, un peu

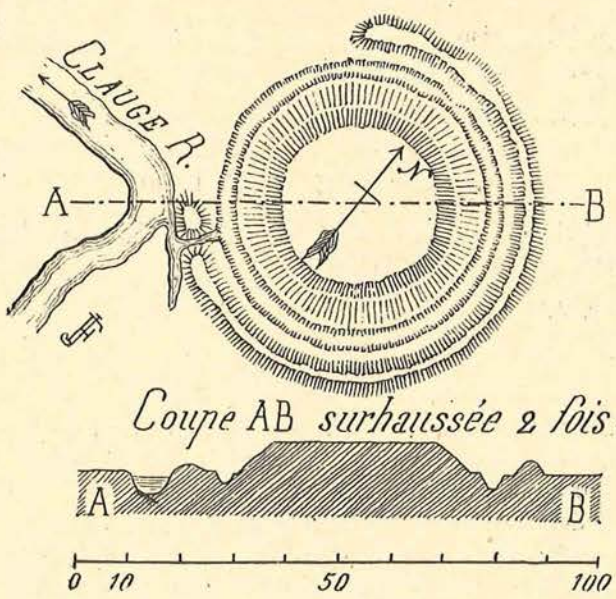

Fig. 30. — *La Toppe*, de Goux.

plus large entre le fossé et le vallum extérieur; celui-ci a été supprimé dans la partie Nord-Ouest.

Des fouilles faites dans la motte à la fin du XVIIIe siècle ont donné des briques, des fragments de tuiles, et dit-on, une épée dont on ne connaît ni la forme ni le métal employé pour la forger.

Marquiset voyait là un ouvrage des Romains; D. Monnier un tumulus gaulois. Actuellement tout l'ensemble est couvert de broussailles.

La voie romaine venant de Dijon et se dirigeant sur Pontarlier, passait à moins de 100 mètres.

[Arch. de Goux, *Plan du XVIIIe siècle.* — P. Dunand, 21. — Marquiset, I, 367. — D. Monnier, 1851, p. 107. — Rousset, III, 261. — *Dict. arch. de la Gaule.*]

40 — Villette (Canton de Dole).

Le Châtelot. — Sur la carte d'Etat-major, à l'extrémité supérieure du *t* final de *Châtelot*, est figuré un petit monticule contigu à la forêt de Chaux, que les gens du pays nomment le *Châtelot*. La motte, qui a supporté une construction en pierre, est livrée à la culture. Elle a pris, comme celle de la Bretenière la forme d'un quadrilatère aux côtés curvilignes. Son diamètre devait mesurer environ 55 mètres ; sa hauteur est encore de 3 mètres; on remarque les vestiges d'un fossé qui devait avoir une dizaine de mètres de large.

Le Châtelot, maison-forte du fief de la Pressagne, fut détruit, dit Rousset, à la fin du XV^e^ siècle.

[Rousset, V, 35 et VI, 252].

41. — Parcey (Canton de Dole).

Sur le territoire de cette commune en un lieu dénommé *la motte*, on présume qu'il y avait un château.

[Rousset, V. 35].

42. — Villers-Farlay.

Le Château-Paillard. — Au Sud-ouest du village, à 100 mètres des dernières maisons à droite, sur le chemin de Villeneuve-d'Aval, et à quelques décamètres de la forêt, est une motte circulaire de 52 mètres de diamètre, entourée d'un double fossé. Le fossé extérieur est précédé d'un vallum de $0^{m}50$ de hauteur; vient ensuite entre le premier et le second fossé un autre vallum qui émerge de un mètre au-dessus du fond de ces fossés, qui ont 10 mètres d'ouverture; la base supérieure de la motte est à 2 mètres au-dessus du fossé intérieur. La culture a naturellement modifié sensiblement le relief du sol.

Un dénombrement fourni au souverain en 1667 contient cette mention : « Et y a des vestiges monstrant qu'anciennement souloit estre un chasteau aud. Villersfarlay, au-dessus du village du costé de vent et y at encore présentement un puid en la place où souloit estre ledit chasteau et des doubles foussés, le tout réduit en terres labourables, prels et buissons. »

Le vieux chemin de Salins passait au voisinage.

[E. Clerc, *La F.-C. romaine*, 98, note (1). — D. Monnier, 1858. p. 172. — Rousset, VI, 235. — Joanne. — Mortillet, IV, 200.]

43-44. — Vaudrey (Canton de Montbarrey).

Le village de Vaudrey, bâti sur un coteau de la rive gauche de la Cuisance, possède deux mottes.

43. — Lorsque de l'église on se rend au château, et qu'on est arrivé sur le pont de la Cuisance, on voit à moins de cent mètres en amont au bord de la rivière, rive gauche, un petit bois dans les prés. Ce bosquet dissimule une motte. A l'entour, une dépression dans le pré indique le fossé.

L'emplacement de la motte et de son fossé, figure au plan cadastral dans la section D, *les Vignottes*, sous les nos 449, 450 et 451 (*Fig.* 31).

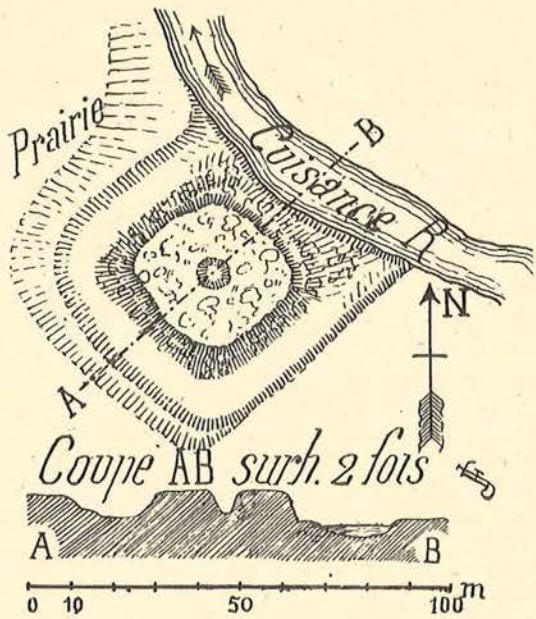

Fig. 31. — Motte des *Vignottes*, à Vaudrey.

Malgré la déformation subie par la motte, on peut retrouver ses dimensions premières; sa base intérieure avait 40 mètres de diamètre et la base supérieure 32; celle-ci est actuellement à 4 mètres au-dessus du niveau de la rivière et à 3 mètres au-dessus du fond du fossé au Sud-ouest. Celui-ci a 7 mètres de largeur au plafond, excepté à l'Est, où le terrain a été remanié. Le terrain au pourtour extérieur du fossé a été tellement bouleversé qu'on ne saurait dire si un vallum y préexistait.

Au centre de l'esplanade de la motte, a été creusé un trou de 8 mètres de diamètre et de 2m50 de profondeur. Est-ce pour y découvrir *le trésor*? Aucuns vestiges d'une construction ne se remarquent sur le sol formé d'argile, de gravier et de cailloux roulés.

Avant la Révolution, la motte déjà boisée appartenait à l'abbaye de *Rosières* (commune de la Ferté, à 3 kilomètres en amont sur la rive droite de la Cuisance).

[Rousset, VI, 139].

44. — En face du moulin, dans la prairie de la rive droite de la Cuisance, à 50 mètres de la rivière existe une seconde motte, arrondie, qui mesure 44 mètres à la base et une hauteur de 1m80 au-dessus du fossé en grande partie remblayé. Ce dernier avait une vingtaine de mètres de largeur à l'ouverture.

Le château en briques de la famille de Vaudrey, qui s'élevait sur cette motte et dont on voit des débris, existait encore au milieu du XVIe siècle.

[G. Cousin, *Burgundiæ superioris descriptio*. — D. Monnier, 1857, p. 186. — Rousset, VI, 138.]

45-46-47. — Souvans (Canton de Montbarrey).

Il y avait trois mottes sur le territoire de Souvans.

45. — *Au Fort*, section B du cadastre, dans la plaine, existait encore, tout au moins partiellement, vers 1850. Elle a complètement disparu. Le chemin de fer de Dole à Poligny traverse son emplacement.

[Rousset, VI, 28].

46. — Dans le village, au lieu appelé la *Ville-Neuve* existait, il y a soixante ans, une motte artificielle très saillante. « Elle est, dit Rousset, détachée du plateau par un large fossé et domine tout le Val d'Amour. » J'ai visité l'endroit en 1903. Plusieurs constructions s'y élèvent, et des transports de terres en ont modifié le profil ; il est assez difficile de restituer l'aspect primitif.

Cette motte, ainsi que la précédente, étaient en bordure d'un ancien chemin venant de Rahon, qu'on nomme *vieux chemin de Salins*.

[Rousset, VI, 28].

47. — Le cimetière actuel de Souvans (*Fig.* 32) occupe la partie supérieure d'une motte. Comme pour les enceintes du *Château-Saillard* et du *Mont-Ceint* (voir la première partie), les constructeurs ont utilisé deux ravins qui évacuent les eaux du plateau tertiaire dans la plaine. Celui de l'Est a été approfondi et prolongé en arc de cercle jusqu'à la rencontre de l'autre, beaucoup plus long et plus important.

La plate-forme de la motte est au niveau du terrain environnant ; elle avait la forme d'une ellipse dont les axes mesuraient respectivement 75 mètres et 55 mètres ; un vallum ayant 7 à 10 mètres de base et 2m50 de saillie, en faisait le tour.

L'aménagement du terrain pour l'établissement du cimetière, entraîna la suppression du vallum au Sud-ouest, remplacé par

un mur M, et la transformation de l'aire plane elliptique, circonscrite par ce vallum en un rectangle, transformation qui mutila le rempart.

La crête du vallum près de l'entrée E, est à environ 15 mètres au-dessus de la chaussée de la route nationale ; à l'opposé, le fossé présente une profondeur de 6 mètres avec 10 mètres de largeur à l'ouverture, et 5 mètres au plafond ; sur la coupe AB,

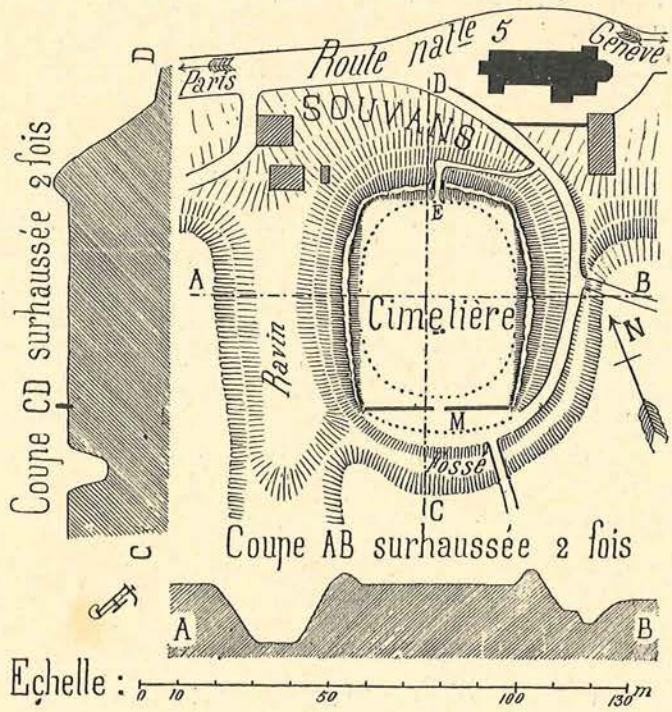

Fig. 32. — *Le Cimetière* de Souvans. — *Légende*: E, ancienne entrée du cimetière; M, mur moderne; les lignes pointillées indiquent les limites du vallum avant sa mutilation.

vers A, le fond du fossé est à 10 mètres au-dessous de la crête du vallum et vers B à 7 mètres.

Rousset prétend qu'un château féodal ruiné à la fin du XVe siècle, s'élevait sur la motte. Si toutefois le fait est exact, l'édifice devait être en bois, car on ne retrouve actuellement ni pierres, ni briques, ayant pu être utilisées dans la construction. Dans le creusage des fosses pour les inhumations, on n'a jamais retrouvé que des morceaux de charbon de bois.

[P. Dunand, 23. — Rousset, VI, 28 et 30].

48. — Nevy (Canton de Dole).

Les dernières maisons du village en bordure de la route nationale, du côté Souvans, sont immédiatement dominées d'une douzaine de mètres par le plateau tertiaire qui limite le Val d'Amour au Sud. L'endroit se nomme *Au Chateley*, et là aurait, dit-on, existé un château. Dans la visite que j'y ai faite en 1904, j'ai remarqué, au bord de la plate-forme, des mouvements de terrain qui pourraient indiquer l'emplacement d'une motte aujourd'hui détruite.

[D. Monnier, 1853, p. 203. — Rousset, IV, 485].

Vallée de l'Orain.

49. — Villers-Robert (Canton de Chaussin).

Le Vieux-Château. — A 150 mètres au Sud du moulin de Villers-Robert, dans une île formée par l'Orain et une dérivation de cette rivière, on distingue encore les vestiges d'une motte détruite vers 1890. Elle mesurait environ 45 mètres de diamètre et 3 mètres de hauteur ; elle était ceinte d'un large fossé alimenté par l'Orain. La motte avait supporté un château fortifié dont il subsistait encore une tour à la fin du XVIII^e^ siècle. Sur son emplacement, j'ai relevé un débris de meule en arkose, provenant du massif de la Serre.

[P. Dunand, 23, f° 435. — Rousset, VI, 244].

50. — Saint-Baraing (Canton de Chaussin).

A 350 mètres au nord de l'église, au bas du village, un peu avant d'arriver au pont de la dérivation de l'Orain, se remarque sur la droite une maison d'assez belle apparence, comprise dans une vaste propriété appartenant à M. Michaud, ancien maire de Saint-Baraing.

Cette propriété était autrefois le siège d'un fief sans justice, sous la suzeraineté des seigneurs de Chaussin. Après avoir été possédée au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle par la famille noble des de France, elle tomba, avant la Révolution, en roture.

Sur ce terrain situé dans la partie la plus basse du village, les eaux sauvages des collines qui s'élèvent au Sud venaient s'amasser et constituaient, jusqu'à l'Orain, un marécage où, à l'époque néolithique, était établie une palafitte (1). C'est sur des terres apportées

(1) J. Feuvrier. — *Les Stations palustres de la région de Dole*, Congrès de la S. P. F. (Chambéry), 1908, p. 598.

que s'élève aujourd'hui, avec ses dépendances, la maison d'habitation. Derrière celle-ci, dans le verger, une légère dépression en couronne circulaire, qui tranche sur le reste du gazon par son vert plus intense, indique l'emplacement d'une motte aujourd hui abaissée au niveau du terrain environnant.

[Rousset, I, 149].

51. — Chaussin.

Au Sud du bourg et contre les fossés de la partie CD de l'enceinte (V. le plan plus haut), était un espace assez étendu, entouré de fossés particuliers. Au milieu s'élevait une motte sur laquelle s'érigeait le château-fort, bâti en briques. En 1765, il en restait encore une tour. Aujourd'hui l'emplacement est livré à la culture.

[Fransquin, 214. — Marquiset, I, 450. — D. Monnier, 1854, p. 179. — Rousset, II, 60].

Vallée de la Sablonne.

52. — Tavaux (Canton de Chemin).

La Motte. — La partie du village située au Nord-est de l'église de Tavaux, faisait partie de la seigneurie dite d'*Amont*, du domaine des comtes de Bourgogne. Cette seigneurie avait pour siège un château-fort, bâti sur un monticule appelé *la Motte.*

Le château a été détruit, dit Rousset, en 1636 ; quant à la motte, elle subsiste encore, très abaissée et fortement déformée. Elle occupe au plan cadastral de la commune, le n° 293 de la section E, dite *du Centre*; un ruisseau, tributaire de *la Sablonne*, amenait l'eau dans le fossé qui avait, dit-on, 20 mètres de largeur.

[Fransquin, 202. — Marquiset, I, 441. — Rousset, VI, 48].

53-54. — Chemin-Beauchemin.

Chemin, chef-lieu de canton, se compose de deux agglomérations distinctes, Chemin proprement dit et Beauchemin qui formèrent jusqu'en 1836, deux communes séparées. Chacune avait une motte.

53. — *Le Château de Chemin.* — Il est situé au bord de la route nationale 73, de Moulins à Bâle ; c'est la dernière habitation du village, à droite, en allant vers Beauchemin.

De toutes les mottes de la région, celle de Chemin (***Fig.*** 33), est certainement la mieux conservée, une seule brèche a été faite

dans la fortification, pour laisser passer le chemin qui fait communiquer le château avec la route nationale.

Le diamètre de la motte est de 60 mètres. En allant de l'intérieur à l'extérieur, on rencontre un premier fossé qui a 14 mètres d'ouverture, $4^{m}50$ de largeur au plafond, et $2^{m}50$ de profondeur ; à la suite, règne en cordon un vallum de 7 mètres de base, dont la crête domine de $0^{m}70$ la plate-forme de la motte ainsi que le terrain extérieur; enfin un second fossé, qui n'est plus qu'à peine indiqué, ceint l'ouvrage extérieurement.

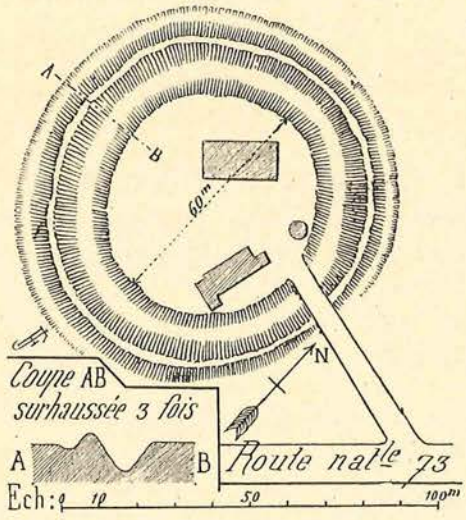

Fig. 33. — *Le Château*, à Chemin.

A l'entrée de la motte se voient : à droite, un colombier ; à gauche, l'ancien château, bâti au XVI^e^ siècle, maison d'habitation du propriétaire actuel. En arrière, s'élève un troisième bâtiment, renfermant les écuries et les hébergeages.

[Fransquin, 195. — Marquiset, I, 385. — Rousset, II, 96. — D. Monnier, 1858, 102].

54. — *La motte de Beauchemin*. — Elle était située dans l'angle Sud formé par la route nationale et le chemin vicinal de Petit-Noir, au lieu dit *Es meix Ronchaud* ou vulgairement *meix Maillard*.

En 1790, d'après D. Monnier, elle mesurait 6 à 7 pieds de hauteur, et était entourée d'un fossé circulaire. Depuis elle a été sans cesse mutilée ; elle a définitivement disparu en 1896 sans laisser de traces.

Rousset écrit qu'on a découvert dans la motte, un sarcophage en pierre, renfermant un squelette, un fer de lance et un anneau de cuivre (mérovingien probable).

Ne pas confondre l'emplacement de cette motte avec celui, tout voisin, d'un château bâti au XVIII^e^ siècle et rasé en 1905.

A noter que les mottes de Tavaux, de Chemin et de Beauchemin se trouvent toutes trois situées au bord de la voie romaine de Chalon à Besançon.

[D. Monnier, 1840, p. 47. — Rousset, II, 94 96].

55-56. — Saint-Loup-Villangrette (Canton de Chemin).

Comme Chemin-Beauchemin, Saint-Loup-Villangrette, formait autrefois deux communes distinctes et comme là, chacune avait sa motte fortifiée.

55. — *La motte de Saint-Loup.* — A 400 mètres au Nord du clocher de l'église, et à 300 mètres à l'Est du moulin, près d'un coude de la Sablonne, se remarque un monticule entouré d'un fossé. Il est indiquée sur la carte d'Etat-major, par un petit cercle.

Cette motte, actuellement cultivée, mesure environ 50 mètres de diamètre; le fossé qui, d'après Rousset, avait 10 mètres de largeur, n'a plus que un mètre et 1m50 avec une profondeur maxima de un mètre. La hauteur de la motte au-dessus du terrain environnant est d'environ deux mètres. On relève sur son esplanade des débris d'une construction en briques.

[Rousset, IV, 23.]

56. — *La motte de Villangrette.* — Elle est située au nord du village au lieu dit *la Chênaie.* Cet ouvrage aujourd'hui fort diminué mesurait autrefois 80 mètres de diamètre. Le fossé, encore visible, est assez bien conservé en un seul point, où il mesure 15 mètres en largeur. La différence de niveau entre le sommet de la motte et le fond du fossé est approximativement de 2m30. Un château en briques dont on voit encore des débris, s'élevait sur cette motte; il aurait été ruiné au XIVe siècle.

Fransquin, 201. — Marquiset, I, 417. — Rousset, IV, 24].

57. — Annoire (Canton de Chemin).

La motte. — Elle s'érige à l'Ouest du village, près des maisons. La carte d'Etat-major l'indique comme tumulus.

Au XIIIe siècle, elle était le siège de la seigneurie d'Annoire que possédait Jean de Vienne, sire de Pagny. La seigneurie fut subdivisée en deux parties par ses descendants; la motte de même. L'une prit le titre de seigneurie de Roland ou de Pourlans, l'autre de seigneurie de Mirbel. A la fin du XVIIIe siècle, les deux parties se trouvèrent de nouveau réunies entre les mains de J.-Cl. Froissard, marquis de Broissia.

Un plan de 1697 (*Fig.* 34) aux archives de la commune, nous montre la division de la motte en deux parties. Celle-ci, assurément la plus grande de la région, avait 100 mètres de diamètre; deux fossés la ceignaient, séparés par un vallum de 10 mètres de base.

La portion de Roland a complètement disparu ; de la portion de Mirbel, il subsiste encore les deux tiers, par suite un tiers du total. Ce qui reste, atteint encore une hauteur de 6 mètres. Les fossés ne sont plus qu'à peine indiqués et le vallum intermédiaire a perdu son relief.

A différentes époques, on aurait, disent quelques-uns de nos historiens locaux qui ont vu ici un tertre funéraire, trouvé dans la motte des cercueils en briques, des squelettes, des sabres, une hache, les débris d'un casque, des monnaies romaines et des médailles ; mais il résulte d'une enquête à laquelle nous nous sommes livré, que ces découvertes ont bien eu lieu sur le territoire d'Annoire, mais non pas dans la motte. Un château-fort en briques, se serait élevé sur son esplanade au XI^e^ siècle ; on ignore à quelle date il a disparu.

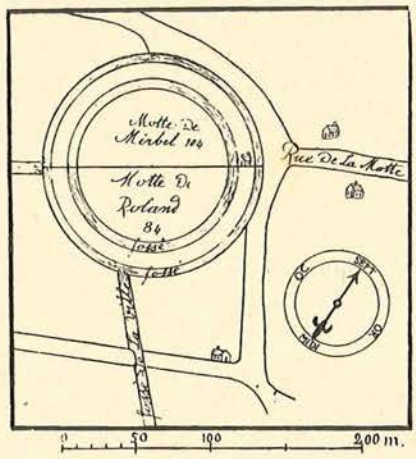

Fig. 34. — *La Motte* d'Annoire, en 1697 (Arch. d'Annoire).

La voie romaine de Chalon à Besançon passe à 400 mètres de la motte.

[Arch. d'Annoire, *Plan parcellaire de* 1697. — Fransquin, 197. — Marquiset, I, 396. — D. Monnier, 1840, p. 45. — E. Clerc, *F.-C. romaine*, 73. — Rousset, I, 32. — *Dict. arch. de la Gaule*, I. 63. — Joanne. — Chantre et Savoye, *op cit.*, p. 9].

Vallée de la Brenne et de ses affluents.

58. — Chaumergy.

Au centre du *Pré des Quarts*, on remarque les traces des fossés qui entouraient la motte artificielle, sur laquelle s'élevait la maison forte de Chaumergy. Ils avaient, d'après Rousset, 80 mètres de circonférence. Le château, bâti en briques, appartenait en 1261, à Jean de Chalon, qui le céda à Guillaume de Baume. Il n'existait plus au XVIII^e^ siècle. On voit encore les restes du puits.

[B. Prost et Bougenot, *Cartulaire de Chalon*, n° 392. — Marquiset, II, 9. — Rousset, II, 42. — D. Monnier, 1867, p. 68].

59. — Rye (Canton de Chaumergy.)

Le Rond de Baimé. — Cette motte figure au plan cadastral de la commune, section du Ferment, n° 616. Nous en avons donné le plan (*Fig.* 20) et la description dans la première partie à l'article Rye (*Camp de Baimé.*)

60. — Pleure (Canton de Chaussin.)

La forte motte. — Elle est complètement rasée depuis environ soixante-quinze ans, et rien n'indique plus son emplacement sur lequel un octogénaire de Pleure dont le père était propriétaire de la motte, a pu me donner des précisions. Elle était située au lieu dit *Champ du moulin*, entre le ruisseau de la *Dorme* et un autre, son affluent.

Le chemin de fer de Saint-Jean-de-Losne à Lons-le-Saunier cotoie cet emplacement. Dans les terres provenant du nivellement, lesquelles ont été répandues sur le reste de la propriété, on n'a relevé aucun objet.

La forte motte de Pleure est désignée dans l'hommage fait de la terre de Pleure à Jean de Chalon, par Jean de Salins, chevalier, en 1422. A cette date le châtelet qui la surmontait n'existait plus.

[D. Monnier, 1840, p. 119. — Rousset, V, 114.]

61-62. — La Chassagne (Canton de Chaumergy.)

61. — *La Motte.* — Au Sud du village, dans la prairie non loin du moulin, au lieu dit *A la motte*, se voit une butte de terre vaguement quadrangulaire dont les deux principales dimensions horizontales sont 27 mètres et 18 mètres, et la hauteur $1^{m}20$. C'est là ce qui subsiste encore d'une motte circulaire de 50 mètres de diamètre, entourée d'un fossé dont on reconnaît les traces, qui avait environ 15 mètres de largeur.

Un habitant de la commune m'a dit qu'en enlevant de la terre dans la motte, il n'avait rien remarqué, sinon une aire d'argile battue, rougie par le feu et supportant des fragments de charbon. Le meunier, de son côté, n'a vu que quelques tuileaux.

La maison-forte de la Chassagne qui appartenait en 1242, à Etienne de la Chassagne, homme lige de Jean de Chalon, n'était probablement qu'une construction en bois.

[B. Prost et Bougenot, n° 47. — Marquiset, II, 13. — Rousset, I, 490.]

62. — *Le Petit-vieux-Château.* — Au Nord-ouest du village sur une colline au pied de laquelle passe le chemin de Rye, au lieu dit

Bois du Petit-Vieux-Château est assise une motte entourée d'un double fossé.

L'ouvrage est en assez bon état de conservation ; on s'est contenté, à l'époque moderne, d'établir un chemin de communication entre les deux fossés et l'extérieur pour faciliter l'exploitation du bois, et de creuser un fossé pour assurer l'évacuation des eaux de ces fossés.

La motte (V. coupe *fig.* 35), concave à sa partie supérieure et munie d'un petit vallum en rebord, a 30 mètres de diamètre. Le fond du fossé qui la ceint immédiatement, est à 3 mètres au-

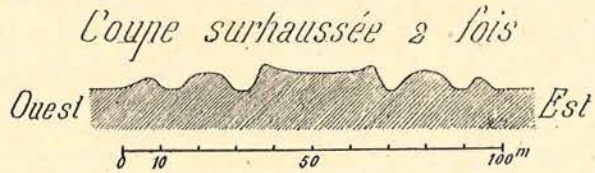

Fig. 35. — *Le Petit-Vieux-Château*, à La Chassagne.

dessous de la crête du vallum de la motte et à 2 mètres au-dessous de celle du vallum régnant entre les deux fossés, lequel vallum mesure 14 à 15 mètres de base. Le fossé le plus extérieur est bordé extérieurement d'un dernier vallum dont la crête est à 1m50 au-dessus de son plafond et à 1 mètre au-dessus du terrain environnant.

Aucune trace de construction ne se remarque sur la motte ou sur ses flancs.

Il existe sur le territoire de la Chassagne, les ruines d'un bâtiment ancien, qu'on nomme le *Grand-Vieux-Château*, mais qui n'était pas établi sur une motte.

[Rousset, I, 490.]

63. — Les Deux-Fays (Canton de Chaumergy.)

Le Château. — A 500 mètres au Sud de l'église et dans l'angle formé par deux chemins, l'un se rendant à Chaumergy et l'autre à Champrougier, se voit au sommet d'une éminence, une maison d'habitation, reste d'un prieuré de l'ordre de Grammont vendu comme bien national en 1791.

L'éminence à peu près circulaire est artificielle ; elle mesure environ 60 mètres de diamètre et s'élève à 4 mètres au-dessus du niveau de la chaussée du chemin de Chaumergy. Elle était limitée au Nord par le *Grand-Etang* qu'a remplacé une prairie marécageuse ; des traces de fossé sont visibles au Sud.

Cette motte était au XIIIe siècle, le siège d'un fief possédé par la

maison de Chalon. En 1248, Jean de Chalon, sire de Salins, fit don de sa maison de Fay avec toutes ses dépendances aux religieux de Grammont qui y fondèrent le prieuré.

[MARQUISET, II, 18. — ROUSSET, III, 93.]

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE LIEUX.

Les noms de communes seuls sont en caractères romains.
Les nombres qui suivent les noms sont des indications de pages.

Amange, 705.
Annet (Pré de l'), 751.
Annoire, 781.
Arc-et-Senans, 767.
Asnans, 739, 743, 764.
Assaut (Grange d'), 746.
Augerans, 769.
Auxange, 760.
Azans, 738.
Baimé, 744, 783.
Basse à Fumey (la), 743.
Beauchemin, 780.
Beauvoisin, 765.
Belmont, 769.
Biarne, 756.
Bisard (Au) 738.
Bretenière (la), 759.
Byans, 720.
Camp romain (le), 713.
Carré (Sur le), 698.
Chaînée-des-Coupis (la), 739.
Champdivers, 749, 764.
Champvans, 757.
Charmes (Enclos des), 704.
Charmoncel, 766.
Chassagne (la), 783.
Château (le), 757, 758, 762, 772, 779, 784.
Château-Gaillard, 756.
Château-Paillard, 774.
Château-Saillard, 737.
Châtelard (le), 716, 720.
Châtelay, 768.
Châteley (le), 778.
Châtelot (le), 768, 769, 774.
Châtillon (Derrière), 704.
Chaumergy, 782.
Chaussin, 752, 779.
Chaux (A la), 701.
Chaux (Forêt de), 722, 725.
Chemin-Beauchemin, 779.
Chevigny, 698.
Chissey, 768.
Choisey, 762.
Corte (Bois de la), 710.
Crot (le), 718.
Crusinia, 710.
Demi-lune (la), 739.
Deux-Fays (les), 784.
Dole, 746, 762.
Eclans, 760.
Eguillon (Motte d'), 755.
Falletans, 722, 761.
Flagey, 731.
Fort (Au), 776.
Forte motte (la), 783.
Forteresse (la), 767.
Fossés de Louis XIV (les), 739.
Foucherans, 758.
Frasne, 696.
Gâtey, 739.
Goux, 725, 772.
Grand-Canton (le), 731.
Grand-Murger (le), 701.
Grands Cros de bois (les), 698.
Grands Terreaux (les), 739.
Haibe (la grange d'), 761.
Homme-mort (l'), 727, 729.
Labergement-lez-Auxonne, 731, 757.
Lavans-lez-Dole, 707.
Liesle, 767.
Lombard, 716.
Longwy, 764.
Losne, 727, 756.

Loye (la), 771.
Maillys (les), 756.
Malange, 760.
Molay, 763.
Molombe, 722.
Montalègre, 764.
Montbarrey, 768.
Mont-Ceint (*le*), 733.
Montfrinchard (*Etang de*), 729.
Mont-Guérin (*le*), 691.
Monthureux (*En*), 757.
Mont-Jura (*Au*), 710.
Montmirey-la-Ville, 691.
Mont-Terrible (*Au*), 711.
Motte (*A la*), 760, 779, 781, 783.
Motte (*Pré de la*), 763.
Motte-Marnay (*la*), 766.
Moû de Pleure, 739.
Moulin-Rouge, 707.
Nevy-lez-Dole, 778.
Offlange, 704.
Orchamps, 707.
Paradis (*Etang de*), 727.
Parcey, 733, 774.
Perrigny-sur-l'Ognon, 755.
Petit-Noir, 753, 756.
Petit-Vieux-Château (*le*), 783.
Pleure, 783.
Pôchon (*Forêt du*), 727, 729.
Portier (*Etang du*), 727.
Port-Lesney, 718.
Quarts (*le Pré des*), 782.
Queue (*A la*), 768.
Rahon, 733.
Rainans, 701.
Redoute (*la*), 710, 757.
Rochefort, 713, 761.
Roche-Tillot (*la*), 696.
Rougemont (*En*), 733.
Rye, 744, 783.
Saint-Aubin, 749, 758.
Saint-Baraing, 778.
Saint-Loup-Villangrette, 781
Salans, 759.
Saut de la pucelle, 714.
Serre (*Forêt de la*), 705.
Souvans, 737, 776.
Tavaux, 779.
Temple (*le*), 722.
Toppe (*la*), 772.
Vaudrey, 775.
Vieil fournel (*Au*), 712.
Vieille Loye (la), 768.
Vieux-Château (*le*), 768, 78.
Villangrette, 781.
Ville-Neuve (*la*), 776.
Villers-Farlay, 774.
Villers-Robert, 778.
Villers-Rotin, 757.
Villette-lez-Dole, 774.

Un dernier mot sur les vestiges préhistoriques et anhistoriques de la Forêt de La Boissière (Jura).

PAR

E. HUGON, instituteur (Savigna, Jura).

En 1903, au Congrès de l'*Association franc-comtoise*, réuni dans cette ville, nous avons décrit les nombreux vestiges de constructions préhistoriques et anhistoriques que l'on rencontre dans la Forêt communale de La Boissière, commune du canton d'Arinthod, qui forme la partie la plus méridionale de ce Département.

Ces vestiges comprennent principalement : 1° des emplacements de *cases*, de forme circulaire pour la plupart, *creusés* dans le rocher; 2° les premières assises de *murs* très nombreux. — Chaque case était ordinairement entourée d'une clôture en pierres, sans mortier, qui ne l'enceignait pas exactement, mais laissait d'un côté, et parfois tout autour, un espace libre, une sorte de courette. Un ensemble de murailles plus élevées que celles de l'intérieur, à en juger par l'amoncellement de matériaux plus considérable, formait de toutes parts une enceinte à la station; 3° des amas, ordinairement ovales, de pierres plus ou moins volumineuses, dispersés çà et là dans l'enceinte générale ; 4° enfin, une citerne circulaire, ayant 3 mètres de profondeur sur $1^{m}45$ de diamètre et formée d'un revêtement intérieur de pierres assez grosses sans mortier, ni ciment, posées à même sur la marne oxfordienne qui forme le sous-sol de la forêt. Cette citerne, située au fond d'une petite vallée, au cœur même de la station, n'était alimentée que par les eaux d'écoulement des terrains avoisinants.

Quelques fouilles ont été faites par nos soins en 1904 ; mais les ressources dont nous pouvions disposer pour cela, bien faibles en comparaison de la vaste étendue occupée par ces vestiges (plus de 5 hectares), nous ont obligé de restreindre nos recherches aux points qui nous ont paru les plus intéressants; et les objets recueillis sont insuffisamment caractérisés pour fixer l'origine de ces lointains habitants de la forêt. D'autant plus, qu'au moyen âge, lors

des grands fléaux qui ont affligé notre province, — principalement la grande peste de 1349, — des populations ont abandonné leurs habitations pour se retirer et s'abriter dans cette partie de la forêt, superposant et mêlant le produit de leur industrie à celui des premiers occupants.

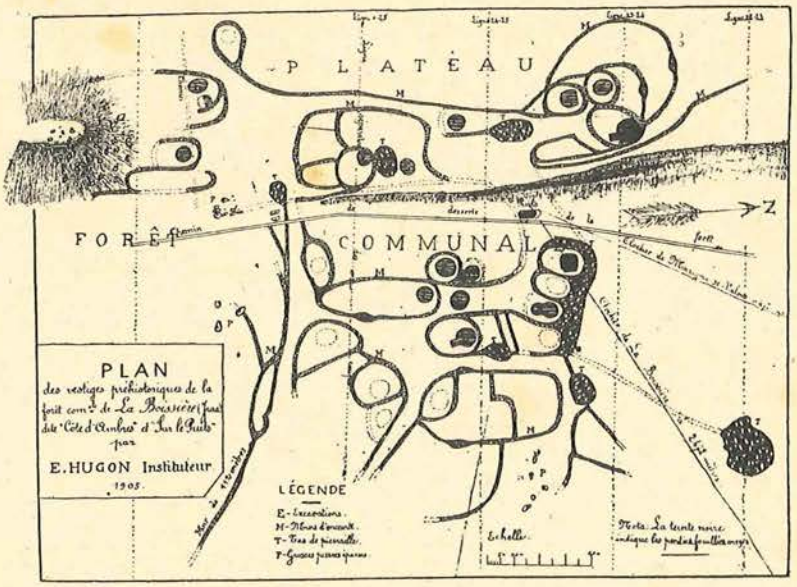

Fig. 1. — Restes préhistoriques de la Forêt de La Boissière (Jura).

Les plan et description de ces vestiges antiques et le résumé de nos fouilles, ont paru dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura* (8e série, vol. 1, 1907, p. 19-33, 2 planches). Un résumé succinct en a paru aussi au *Bulletin de la Société Préhistorique de France* (année 1908-1909, XXIe Rapport, p. 366) (*Fig.* 1).

Toutefois, nous désirons attirer l'attention du Congrès sur un point de ces vestiges, peut-être trop négligé dans la description que nous en avons donnée : l'intérêt que cette partie peut présenter nous ayant échappé au moment des fouilles, en raison de sa situation dans la partie de la forêt non encore exploitée et insuffisamment observée à ce moment là.

Dans notre compte rendu, on lit ce qui suit : « Enfin, dans la partie Sud de la Forêt, appartenant à la coupe extraordinaire de La Boissière, sont rangés, en demi-cercle, sept énormes blocs de pierre ; le plus grand mesure $2^{m}75$ de longueur et $1^{m}20$ au-dessus du sol. Dans la partie concave de cette sorte de croissant qui a

5 mètres environ de diamètre intérieur, vient aboutir une sorte de chaussée ou amas allongé de menues pierres courant le long et au sommet de la crête de rochers dont nous avons parlé. On ignore l'usage de pareils blocs de pierre. »

Cette description, nous l'avouons, est bien incomplète! C'est dans le but de l'éclairer et de la compléter, qu'ont étés rédigées les lignes qui suivent.

Ces sept pierres sont divisées en deux groupes (*Fig.* 2). — Le premier, à l'*Est*, est formé de six pierres brutes, fixées en terre de

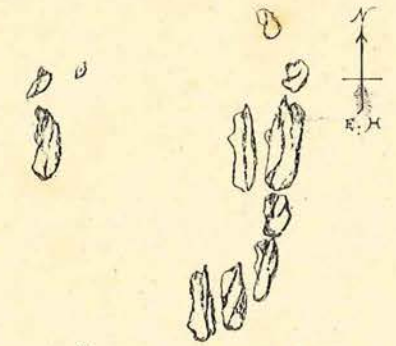

Fig. 2.– Les sept pierres de forêt de La Boissière (Jura)

champ, c'est-à-dire sur leur épaisseur; les deux premières formant le fond ou la partie la plus profonde du demi-cercle sont placées côte à côte et parallèles l'une à l'autre ; un espace de 0^m25 environ les sépare. Les trois suivantes, placées l'une au bout de l'autre, forment ensemble l'une des branches de la demi-lune. La sixième est placée latéralement et parallèlement à la dernière, mais à l'intérieur du croissant.

Quant à l'autre branche du demi-cercle, il ne comprend qu'une seule pierre, faisant vis-à-vis des deux de la branche opposée et à une distance de 5 mètres de celles-ci. Il est très probable que deux autres pierres remplissaient le vide qui existe entre cette dernière et les deux du fond.

Les deux qui manquent ont dû être enlevées, probablement pour livrer passage aux voitures, lors de l'exploitation plusieurs fois séculaire de la forêt. Les deux énormes dalles brutes, qui recouvrent la citerne que nous avons fait fouiller et qui est éloignée de 115 mètres, occupaient peut-être autrefois l'emplacement en question.

Ces blocs calcaires ont tous à peu près la même orientation qui est Nord-sud ; leur épaisseur varie de 0^m40 à 0^m65 et leur longueur de 1^m50 à 2^m75. D'autres pierres de plus faibles dimensions émergent aussi du sol au Nord des premières. Toutes sont rongées, fissurées, sans trace apparente de travail humain. Leur disposition spéciale, leur orientation uniforme, révèlent une intention voulue, une idée arrêtée, que nous ne connaissons point.

Comme nous l'avons dit, une sorte de chaussée ou amas allongé et peu élevé de pierraille, vient aboutir à l'intérieur ou aux abords immédiats de l'espace limité par ces blocs de pierre, car le niveau du sol à l'intérieur est surélevé.

Ce monument paraît se rapporter à l'époque mégalithique. S'il en était ainsi, ce classement déterminerait celui de la station tout entière.

Mais en est-il ainsi réellement ? Nous faisons appel à ce sujet à la compétence de nos collègues du Congrès.

Camps, Enceintes, Mottes et Fortifications antiques du Calvados.

PAR M. le Dr

DORANLO (Mathieu, Calvados).

J'ai lu avec un grand intérêt l'*Inventaire bibliographique des Enceintes du Calvados,* publié par les soins de la *Commission d'Etude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques* (Bull. S. P. F., mai 1913, pp. 281-284).

Cette liste, qui comprend cinquante-deux articles, peut être considérée comme le résultat, au 1er mai 1913, des travaux de la Commission, qui fonctionne en permanence depuis 1906.

Ce qui surprend au premier abord, c'est le petit nombre des localités portées comme possédant, soit une enceinte, soit une motte, soit simplement des vestiges de fortifications antiques.

Le nombre des Camps et Mottes mentionnés en effet par les différents auteurs, dans le Calvados, est bien plus considérable ; et, c'est sans peine, que, dans mes fiches bibliographiques, j'ai pu retrouver trace de plus de cent localités, omises dans l'Inventaire de la Commission.

Sans mettre en cause l'activité des membres de la Commission, dont l'œuvre considérable ne peut être exempte, en raison même de son ampleur, de quelques erreurs ou omissions, et qui ne saurait avoir pour chaque département que la valeur documentaire que lui donnent ses correspondants (en dehors, du reste, de tout contrôle central effectif), il n'en demeure pas moins regrettable qu'une statistique soit publiée dans un état aussi incomplet, et même, on va le voir, parfois aussi inexact.

C'est donc dans le but de combler cette lacune, et il faut bien l'avouer, d'une façon encore très relative, car d'autres après moi, ajouteront encore certainement à ma liste, que j'ai cru devoir présenter, au IXe Congrès Préhistorique de France, un nouvel essai d'*Inventaire des Camps, Enceintes, Mottes et Fortifications anhistoriques du Calvados.*

D'ailleurs ma contribution personnelle reste très faible, puisque je ne donne qu'une demi-douzaine de nouveaux noms établis à la

suite de mes propres recherches, et encore inédits. Le reste concerne des fortifications déjà mentionnées pour la plupart, il y a plus d'un demi siècle, notamment par F. Galeron, A. de Caumont, etc.

Mais, si la liste incriminée doit être complétée dans de telles proportions, il y a lieu également d'y apporter quelques rectifica-

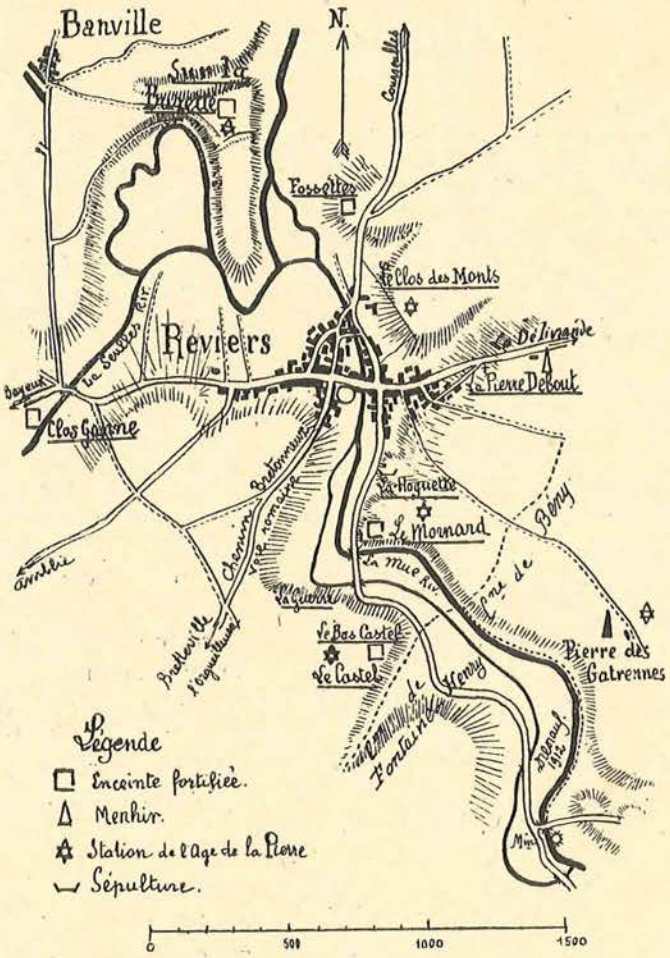

Fig. 1. — Les Camps de Banville, de Reviers et des Fossettes.

tions, car (et ceci est plus grave, en raison de la suspicion dont pourrait souffrir l'œuvre tout entière de la Commission), de notables erreurs ont pu s'y glisser.

Voici tout d'abord la reproduction de l'Inventaire de la Commission, avec, en note, les corrections nécessaires.

Calvados.

Bibliographie Générale.

Caylus (Comte de). — Antiquités. Paris, 1761.

Caumont (Arcisse de). — Mottes féodales des arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque (*Congrès Arch. de France*, 37e Session (Lisieux, 1870), Caen, 1871, p. 98.

Id. — *Statistique Monumentale du Calvados.*

Neuville (L. de). — Enceintes de terre des environs de Lisieux. *Congrès Arch. de France*, 37e Session (Lisieux, 1870), p. 104.

Tirard. — Recherches sur les travaux militaires du littoral du Calvados à l'époque gallo-romaine. *Bull. Soc. Antiq. de Normandie*, XVI, 1892, p. 167 à 193.

Gidon. — Les Rues cavées et les Camps cavés du littoral de la campagne de Caen. *VIIe Congrès Préhist. de France*, Session de Nîmes, 1910, pp. 530-534.

Relevé par Communes.

Amaye-sur-Orne. — (Mortillet, Camps et Enceintes de France. *L'Homme Préhistorique*, 4e année, 1906, n° 7).

Amblie. — (Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*).

Banville. — La *Burette* (Caumont, Stat. Mon., III, p. 542). — *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, Paris, 1875. — Mortillet, C. E. F. — *Bull. Soc. Préhist. Française*, IV, 1907) (*Fig.* 1).

Basly (1). — (Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 340.) (*Fig.* 2).

(1) Basly. — M. le Dr F. Gidon a signalé une péninsule barrée à Basly. Il existe en effet au Sud-ouest de cette commune un promontoire enfermé dans une boucle de la Mue, et dont la base présente des mouvements de terrain pouvant autoriser l'hypothèse d'un rempart en terre. Je me suis demandé si ces levées de terre dont la hauteur n'excède guère deux mètres et la largeur dix mètres, disposées irrégulièrement, et non suivant une ligne droite ou courbe, ainsi qu'on le constate habituellement dans ce genre de travaux, ne proviennent pas plutôt des fouilles d'un cimetière mérovingien exploré en 1832. De plus, le promontoire en question est bien étroit pour avoir pu donner asile à une troupe de quelque importance : il n'existe pour ainsi dire pas de méplat sur le sommet, les deux versants se rejoignant en dos d'âne. Je crois plutôt que, s'il y a eu un camp en cet endroit, il était beaucoup plus étendu, et qu'il occupait tout le plateau jusqu'à Rocreuil : le promontoire représentant si l'on veut la dernière enceinte. Le plateau était défendu à l'Ouest et au Sud par la rivière qui coule à pic dans le bas, au Nord, par un vallon également abrupt et le long duquel on remarque des levées de terre destinées à en augmenter la déclivité. A l'Est, là où le camp se rattachait à la plaine, on observe, de chaque côté de l'entrée présumée, des excavations qui, partant des dépressions naturelles du sol, tendent à se rejoindre, laissant entre elles un espace libre de 100 à 150 mètres à peine, fermé peut-être par un mur, ce qui n'est pas impossible, étant donné la grande quantité de pierres rencontrées dans les champs voisins, qui portent le nom significatif de *Pérelles*. Dans les champs sur ce plateau, aux lieux dits : Les *Feugrettes* (Section B, n° 607 à 617), et la *Campagne* (Section B, n° 619), j'ai rencontré une grande quantité de silex taillés et de haches polies, indiquant

Benouville (1). — *Castillon* (Caumont, Stat. Mon. II, p. 319; pl. XXXI, fig. 2. — *Dict. Gaule.* — Mortillet, C. E. F. — *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 446).

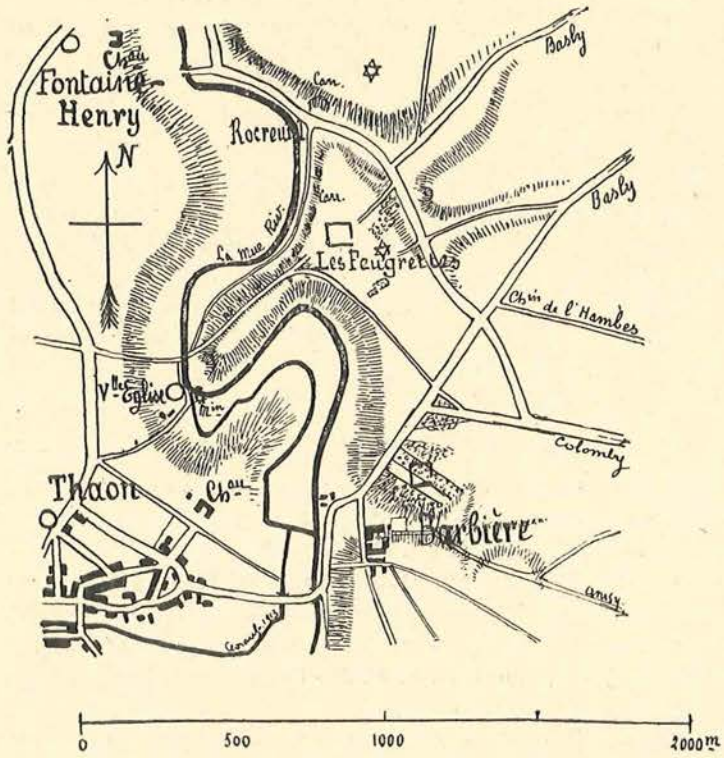

Fig. 2. — Les Camps de Basly et de Thaon.

Beny-sur-Mer (2). — (Caylus, *op. cit.* — Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*) (*Fig.* 3).

une station néolithique; parmi ces silex se trouve même un coup-de-poing à taille grossière et de faciès acheuléen. Avec ces silex, se rencontrent des poteries antiques. (R. Doranlo, *Homme Préhist.*, Mars 1912, p. 81) (*Fig.* 2).

(1) Benouville. — Le Camp de *Castillon* est situé sur la limite des communes de Bénouville et de Ouistreham, mais sur le territoire de cette dernière localité. C'est donc par erreur qu'il figure ici. D'ailleurs il est encore cité à l'article Ouistreham. Voir ce mot.

(2) Beny-sur-Mer. — Il existe au plan cadastral (tableau d'assemblage) mention d'un *Ancien Camp des Romains*. Il se trouvait dans l'angle formé par les routes de Tailleville à Basly, et de Bény à Douvres. Il empiétait même sur le territoire situé au Sud de cette dernière route. On observe encore à un kilomètre de là, au Sud, sur le territoire de Basly, un « chemin cavé » avec dentelures, porté sur le plan cadastral avec la dénomination de « Chemin des Romains ». Les delles de chaque côté s'appellent : « Sur les Rues ». J'ai recueilli dans ces champs, des silex néolithiques. Les rues de Douvres aboutissent au

Bernières-sur-Mer (1). — *Camp Romain* (Caumont, *Cours d'Antiquités Monum.*, II, p. 79 et 381. — Caylus, *Antiquités*, V, p. 309, pl. CX. — *Dict. Gaule.* — Mortillet, C. E. F. — Hue, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 446, 493. — Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*) (*Fig* 4 et 5).

Beuville (2). — Camp de la *Burette.* (Mortillet, C. E. F. — *Dict. Gaule.*)

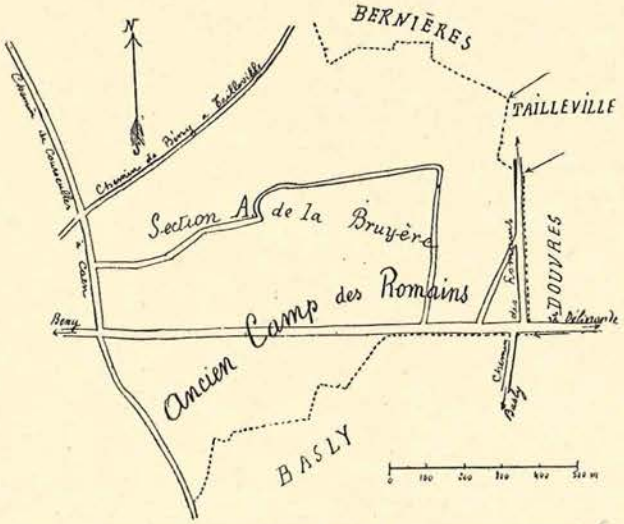

Fig. 3. — Camp de Bény-sur-Mer (Tableau d'assemblage du Cadastre).

Bonnemaison. — *Calbas* (Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*)

Bretteville-sur-Laize. — (Mortillet, C. E. F. — *Dict. Gaule*).

Campandre-Vaxcongrain. — Motte (Mortillet, C. E. F. — Hue et Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 340, 344, 496, fig. 3.)

Nord-est de cet emplacement. Il est probable que les « Rues de Bernières » y débouchaient aussi vers le Nord-ouest.

Ce camp devait avoir une grande importance tant à cause de son étendue (1 kilomètre sur 500 mètres), qu'à cause de la présence d'autres ouvrages militaires qui semblaient en dépendre, comme par exemple le poste avancé de « Tombettes », placé à cheval sur la voie romaine de Bayeux au Bac-du-Port et sur la voie cavée qui faisait communiquer le camp de Bény avec le littoral (*Fig.* 3).

(1) Bernières-sur-Mer. — Près du village à l'entrée des « Rues » existait un camp (V. Tableau d'assemblage du cadastre). On relève à cet endroit les delles de la *Guerre* et de la *Bataille.* A l'endroit où les « Rues » rencontrent la voie romaine de Reviers au Bac-du-Port, se trouvait le Camp de Tombettes et plus loin au Sud le Camp de Bény (*Fig.* 4 et 5).

(2) Beuville. — L'Inventaire mentionne un *Camp de la Burette* à *Beuville*; il est à remarquer qu'il existe aussi un camp au lieu-dit : *Sur la Burette* à *Banville*; la similitude de nom de ces deux communes met en doute l'existence d'un camp à Beuville. J'ai personnellement recherché ce camp sans résultat. (Doranlo, *Congr. Préhist. France*, Angoulême, 1912, p. 569).

Clecy. — Le *Castillon*. (Tirard, Note sur le Camp de Castillon. *Bull. Soc. Antiq. Normandie*, VII, Caen, 1875, p. 258. — Mortillet, C. E. F. — *Dict. Gaule*).

Colombiers-sur-Seulles. — Voir Reviers (Gidon, *op. cit.*)

Commes. — Le *Cavalier d'Escures* (*Dict. Gaule*. — Mortillet, C. E. F. — Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 151. — Guébhard (A.), *Congr. Préhist. France*, III, 1907, p. 1011, fig. 37).

Condé-sur-Noireau. — La *Justice*. (Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit*).

Courcy. — Les *Chatelets* (Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 379. — *Dict. Gaule*. — Mortillet, C. E. F.).

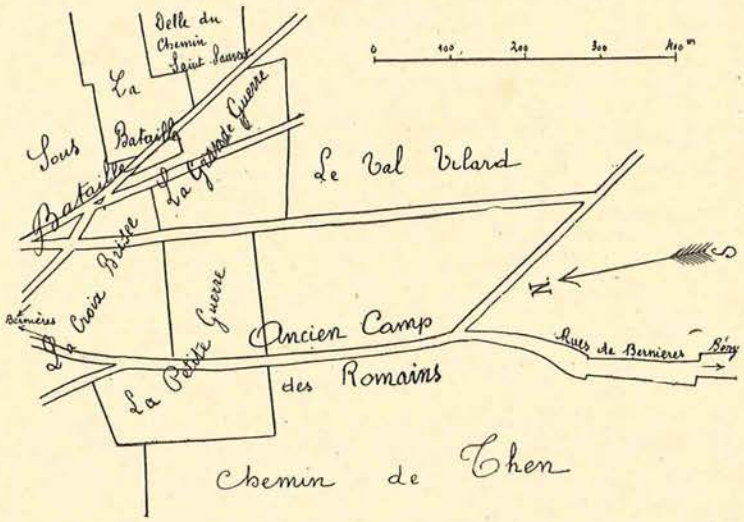

Fig. 4. — Le Camp de Bernières-sur-Mer. D'après le Cadastre [section D, de Coulisigny, et E, des Ecrivains].

Courseulles-sur-Mer. — *Saint-Ursin*. (Hue, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 446, 493. — Gidon, *op. cit.*).

Douvres (1). — (Gidon, *op. cit.*).

Escures-sous-Favières. — *Camp de César*. (*Dict. Gaule*. — Galeron).

Eraines (2). — Les *Monts* (Vimont, Le camp de Bierre. *Soc. Hist. et Arch. de l'Orne*, III, 1884, p. 107. — *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 27).

(1) Douvres. — Le comte de Caylus (*Antiquités*) mentionne un Camp à Douvres; mais il résulte des indications mêmes qu'il donne que ce prétendu camp ne peut être que celui de *Bény-sur-Mer*.

(2) Eraines. — Il existe des fortifications antiques sur les Monts d'Eraines, mais à 3 kilomètres du village d'Eraines, et sur le territoire de Damblainville.

Fontenay-le-Marmion (1). — Coutil, *B. S. P. F.*, VI, 1909, p. 123).

Fumichon à Gratteloup (2). — Remparts du Plessis. (Mortillet, C. E. F.).

Grimbosq. — Motte. (Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 340).

Hamars. — (Mortillet, C. E. F.)

Hermanville-sur-Mer. — Les rues de *Roncheville*. (Hue, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 493 et V, 1908, p. 472. — Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*) (*Fig.* 6).

Hoguette (La). — (Mortillet, C. E. F.).

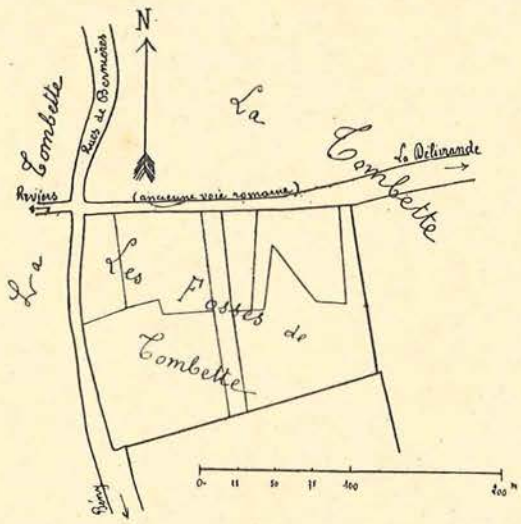

Fig. 5. — Situation cadastrale du Camp de Tombettes, à Bernières-sur-Mer [Section E, des Ecrivains].

Hottot-Les-Bagues. — (*Ibid.* — Valette, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 405, fig. 3. — *Dict. Gaule*).

Leffard. — *Bois du Bel.* (Mortillet C. E. F.).

Lisieux (3) Camp du *Castellier* (Mortillet, C. E. F. — *Dict.*

(1) Fontenay-le-Marmion. — M. L. Coutil n'a jamais signalé de Camp, motte ou enceinte dans cette commune ; il n'a été question que d'un simple rapprochement, fait par M. A. Viré entre les *Talayots* ou *Nuraghis* de la Corse, et le tumulus polyloculaire de Fontenay-le-Marmion, qui n'a jamais été considéré comme ouvrage militaire, mais bien comme *monument funéraire*.

Par contre, il existe à Fontenay une ancienne motte, qui mériterait de figurer dans l'inventaire.

(2) Fumichon. — Il doit s'agir des retranchements situés dans les bois du Plessis au hameau de Canteloup.

(3) Lisieux. — Le Camp du *Castellier*, de Lisieux, n'est autre que le *Catelier* de Saint-Désir. Il est situé sur le territoire de cette dernière commune. Voir Saint-Désir (*Fig.* 7.)

Gaule. — Neuville (de). Etude sur le Camp Gaulois du « Castellier », près Lisieux. *Bull. Arch. du Midi de la France,* 1878-1879, Toulouse, 1879, p. 14).

Livry. — Motte (Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 340).

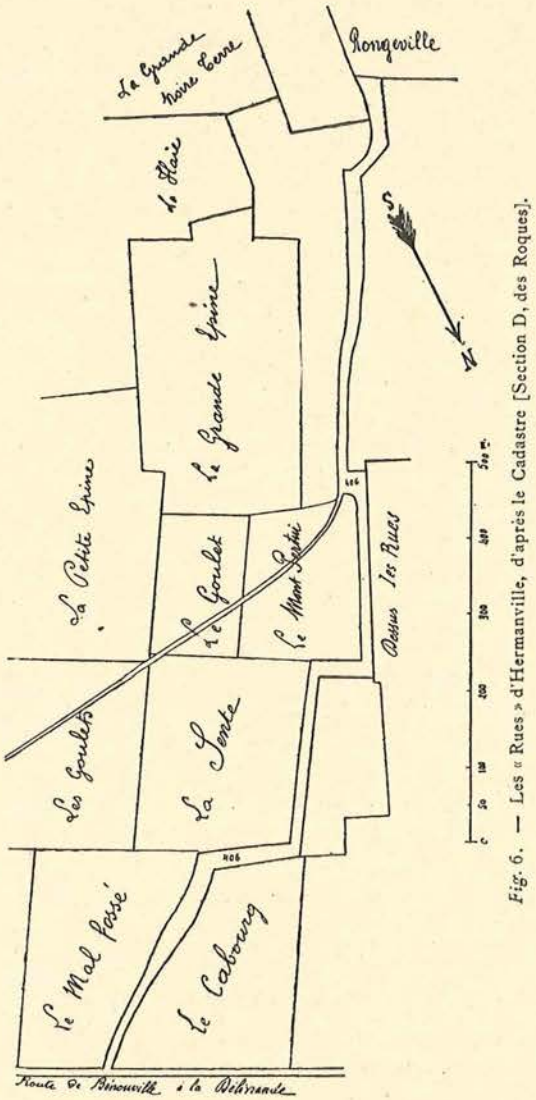

Fig. 6. — Les « Rues » d'Hermanville, d'après le Cadastre [Section D, des Roques].

Mittois. — Camp de *Queverne* ou *Chueverne* (Mortillet, C. E. F. — *Dict. Gaule*).

Montchauvet. — *Sur la Bruyère* (Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*).

Montviette. — (Mortillet, C. E, F.).

Moulineaux (1). — Le *Catillon*. (Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*)

Moulines. — (Mortillet, C. E. F.).

Moult. — La *Hogue* (Ibid.).

Moutiers-en-Auge. — Les *Petits Moutiers* (*B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 27).

Ondefontaine. — Motte. (Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 340).

Ouilly-le-Vicomte. — Camp du *Mont Hélery*, sur la Touques. (Mortillet, C. E. F.).

Ouistreham. — *Castillon* (Gidon, *B. S. P. F.*, IV, 1907, p. 493, fig. 2) (*Fig.* 7).

Plessis-Grimoult (Le). — *Camp de César* et deux enceintes. (Mortillet, C. E. F. — *Dict. Gaule.* — Gidon, *B. S. P. F.* IV, 1907, p. 405, *Fig.* 4).

Reviers (2). — 1° *Clos Jaune* ; 2° Les *Fossettes* ; 3° La *Hoguette*. (Caylus, *op. cit.* — Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*).

Sainte-Anne-d'Entremont (3). — *Clos aux Sergents.* (Tirard, *op. cit.* — Gidon, *op. cit.*).

Saint-Désir. — *Camp du Catelier.* (Mortillet, C. E. F.) (*Fig.* 8.)

Saint-Germain-de-Montgommery. — Enceinte. (*Dict. Gaule*).

Sainte-Marie-Laumont. — *Fou-Friloux.* (De Cadehol, *B. S. P. F.*, V, 1908, p. 362).

(1) Moulineaux. — Moulineaux est un hameau de Fontaine Henry. Le *Catillon* qui s'y trouve mentionné est situé près de la limite de Fontaine et de Reviers, mais sur cette dernière commune, où du reste il ne figure pas sous cette dénomination, mais plus exactement sous celle de *Castel* et de *Bas-Castel*, d'après le plan cadastral (Section B, n° 287 et 294). C'est en cet endroit que j'ai signalé une station néolithique qui a donné des lames, grattoirs, haches polies et surtout un mangnifique polissoir portatif (R. Doranlo, Bull. Soc. Linéenne de Normandie, 6e série, 4e vol. 1910-1911, p. 58-67). La delle voisine du «Castel» porte le nom de « La Guerre » (Section B, n° 289-293 (*Fig.* 1.)

(2) Reviers. — Reviers était très important à l'époque pré-romaine; aussi cette localité était-elle défendue par de nombreux ouvrages fortifiés.

Deux promontoires se faisant face, surveillaient la vallée de la Mue : Le *Castel* sur la rive gauche et le *Mornard* sur la rive droite. L'accès au Nord, par la Seulles était défendu par le camp de la *Burette* (Banville) sur la rive gauche, et les postes de *Catillon* et des *Fossettes* (Courseulles) sur l'autre rive. A l'Ouest la même rivière était gardée par le *Clos Ganne*. (C'est de ce poste qu'il est sans doute question dans l'inventaire sous la dénomination de *Clos Jaune*), et une éminence fortifiée sur le territoire de Colombiers-sur-Seulles.)

Il est à remarquer que les *Fossettes* situées sur la commune de *Courseulles*, figurent à tort à l'particle *Reviers* (*Fig.* 1).

(3) Sainte-Anne-d'Entremont. — Cette localité n'est qu'un hameau de la commune de Bernières-d'Ailly; quant au *Clos-aux-Sergents*, il se trouve non à Sainte-Anne-d'Entremont, mais comme l'indique bien J. Tirard, à Saint-Pierre-d'Entremont, commune du *Département de l'Orne*, située en effet sur la route de Lisieux à Avranches, par Tinchebray. En conséquence il ne doit pas figurer dans l'inventaire du Calvados.

Soumont-Saint-Quentin (1). — (Mortillet, C. E. F.) (*Fig.* 9).
Trois-Monts. — (*Ibid.*).

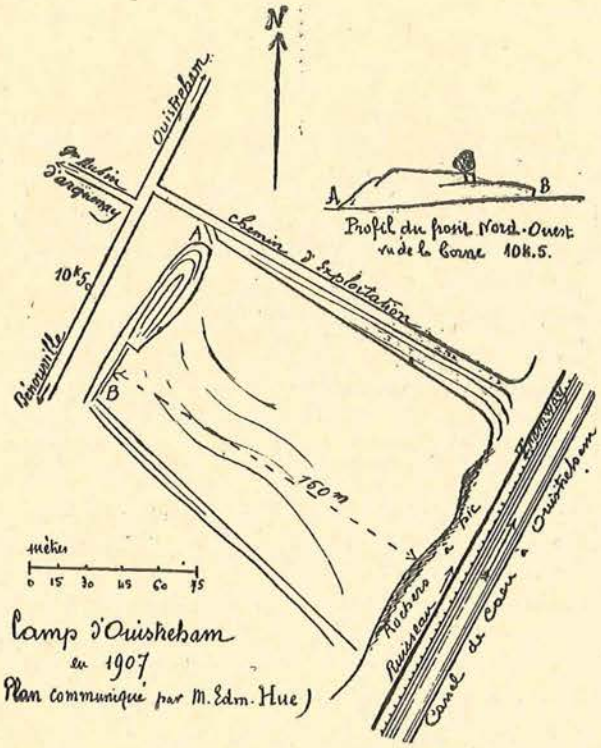

Fig. 7. — Plan du Camp de Catillon, commune d'Ouistreham, levé à la boussole par M. Ed. Hue (1907).

Tronquay (Le). — *Château-Goubian.* (*Ibid.* — *Dict. Gaule*).
Valognes (2). — *Mont-Castre.* (Lehérieur de Gerville, sur un

(1) Soumont-Saint-Quentin. — Il s'agit évidemment du « Mont-Joly », qui a été décrit par tous les auteurs comme étant l'emplacement d'un ancien camp.

On y a même signalé (L. Coutil, *Dict. Palethnol. du Calvados.* Louviers, 1895, p. 34) un rempart, composé d'un mur fait de gros blocs ; en réalité si le Mont-Joly mérite d'être considéré comme un lieu fortifié, c'est simplement en raison de sa situation naturelle extrêmement favorable sur un promontoire abrupt, défendu à l'entrée par un mur *naturel* de rochers, qui émergent là fort à propos; mais il faut bien convenir qu'on n'y rencontre rien qui permette nettement d'y voir un travail humain de défense. Il reste certain néanmoins que ce cap offrait une sécurité telle qu'il était inutile d'ajouter à ce que la nature avait fait pour le rendre inaccessible.

On a trouvé au Mont-Joly des vestiges des deux âges de la Pierre, du Bronze, des époques Gallo-romaine et Franque; et il n'est pas douteux que ce point inexpugnable ait été fréquenté d'une façon ininterrompue par les diverses populations qui se sont succédées dans la région, depuis les temps les plus reculés (*Fig.* 9).

(2) Valognes. — Valognes est un chef-lieu d'arrondissement du *Département*

Camp Romain qui existe dans le Cotentin, à Mont-Castre, près de Valognes. *Rapport sur les travaux de l'Académie des Sc. Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1816, p. 201.)

Vaussieux (1). — Dedout, Un souvenir inédit du Camp de Vaussieux, 1778, *Mém. Soc. des Sc. Arts et Beltes-Lettres de Bayeux*, 2e vol., 1893, p. 1.)

Villers-Canivet. — (Mortillet, C. E. F.).

Ainsi rectifiée, la liste publiée par la Commission comprend 45 enceintes ou fortifications anhistoriques. A ce chiffre nous pouvons immédiatement ajouter une centaine de localités déjà signalées par les auteurs et dont voici la liste.

Angerville. — Motte dans la vallée au Nord de la route de Pont-l'Evêque. (De Caumont, *Cours d'Antiquités Monum.*, V, p. 113, et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 102.)

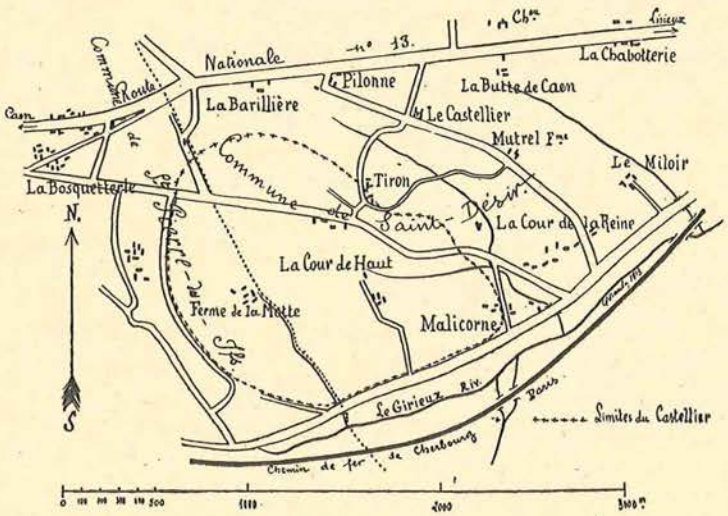

Fig. 8. — Le Grand Castellier de Saint-Désir [D'après le plan de A. de Courmont].

Aubigny. — Emplacement d'un vieux *Chatel* entouré de fossés, à 80 mètres du château actuel. (Galeron, *Statistique de l'arrondissement de Falaise*, II, p. 215.)

de la Manche; Mont-Castre doit donc figurer dans l'Inventaire de ce département.

(1) Vaussieux. — Le Camp de Vaussieux situé sur les territoires de Brécy, Rucqueville, Vaux-sur-Seulles et Vienne, *date de* 1778, lors de la concentration du corps d'armée réuni par le maréchal de Broglie, par ordre de Louis XVI. Il n'a rien d'anhistorique.

Audrieu. — Motte dans l'herbage situé auprès du château actuel. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 123 et *Stat. Mon. du Calvados*, I, p. 313.)

Aunay-sur-Odon. — Motte avec fossés sur la pente septentrionale des monts de Lenque, à 2 kilomètres au Sud du bourg. (De Caumont, *Stat. Mon.* III, p. 240-242 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 89-92. — G. Le Hardy, La Baronnie et l'Abbaye d'Aunay-sur-Odon. *Bull. Soc. Antiq. de Normandie*, XIX.)

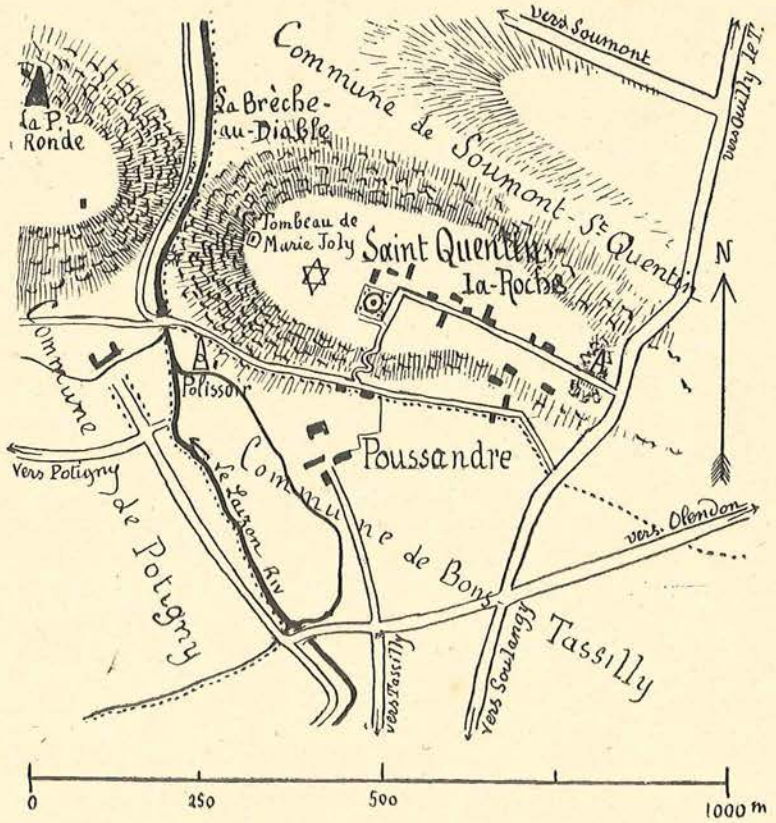

Fig. 9. — Le Camp du Mont-Joly. — A. Banc de rochers servant de rempart.

Auquainville. — Grande motte au Sud-ouest de l'Eglise, dont il ne subsiste qu'un monticule informe. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V. p. 703.)

Authieux-sur-Calonne (Les). — Motte sur laquelle est construite l'église. (De Caumont, *Stat. Mon.*, IV, p. 361.)

Auvillars. — Motte à l'Est de l'église. (De Caumont, *Ibid.*, IV, p. 193.)

Barou. — Petit *Castellum*. (Galeron, *Stat. Falaise*, II, p. 374.)

Beuvron-en-Auge. — Motte avec deux enceintes. (De Caumont, *Stat. Mon.* IV, p. 142.)

Blainville. — Promontoire formé par une boucle du Dan, à l'Ouest de la commune, au lieu dit *La Grande Roche* (Plan Cadastral, Section C, de l'Eglise, n° 70 à 78) ; ou La *Pierre qui Vire* (Plan terrier du Marquisat de Blainville (Archives du Château de

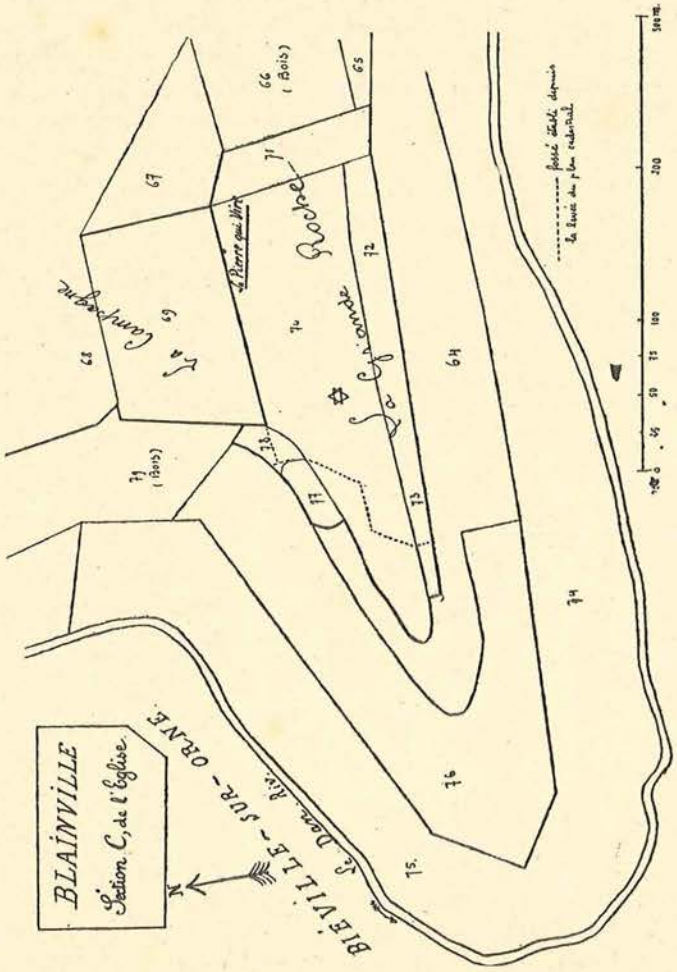

Fig 10. — Situation cadastrale du Camp de Blainville.

la Londe) ; ou encore *Catillon* (Registres du Tabellionage de Ouistreham). Des levées de terres ont été pratiquées tout autour de ce cap afin d'augmenter la rapidité de la pente. Vers le plateau une dépression très nette constitue peut-être le vestige d'un fossé aujourd'hui nivelé par la culture. Des meules et objets romains y

ont été trouvés en 1866 (*Bull. Soc. Antiq. de Norm.*, IV, p. 256). J'ai signalé en cet endroit l'existence d'une station néolithique. J'ajoute que tout récemment, j'ai reconnu auprès de la station néolithique, l'existence d'une grosse pierre, qui n'est autre que la *Pierre qui Vire.* (R. Doranlo, *Congrès préhistorique de France*, Angoulême, 1912, p. 568.)

Sur le plan cadastral (fig. 10) l'emplacement du camp correspond à la delle de la « Grande Roche ; les nos 64, 76 et 79 représentent les pentes abruptes qui le défendaient à l'extrémité ainsi que latéralement. La dépression de terrain qui défendait l'accès du côté de la base, est oblique et part de la parcelle n° 78 dans la direction de l'extrémité Est du n° 72. J'ai commencé des fouilles à l'extrême pointe dans l'herbage limité par la ligne pointillée sinueuse, figurée sur le plan (*Fig.* 10).

Bonnebosq. — Motte avec fossés dans le bois à l'Est du bourg. (De Caumont, *Ibid.*, V, p. 110. — *Congr. Ach. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 102.)

Bonneville-la-Louvet. — Motte avec fossés, près de l'église, sur la rive gauche de la Calonne. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 113, *Stat. Mon.*, IV, p. 401 et *Congrès Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 102.)

Bretteville-sur-Laize. — En plus de la Motte de *Rouvrou*, on a signalé dans la forêt de Cinglais, à l'Ouest du hameau de Beffeux, une autre enceinte nommé le « Chatelet ». (Galeron, Stat. Falaise, III, p. 108.)

Bures (Canton de Troarn). — 1° Vestiges d'anciens fossés circonscrivant une enceinte où se trouve l'église ; ces fossés sont encore visibles dans la cour de la ferme du Pavillon.

2° Les *Castiaux*. Motte arrondie, avec fossés, à 3 kilomètres de l'église. Un peu plus loin on voit des levées de terre appelées : *Butte Thomine* et *Butte Cardine.* Ce sont les restes d'un ancien barrage ou rempart. (De Caumont. *Stat. Mon.*, II, p. 69 à 71.)

Caen. — La Butte du Château. (Guilmeth. *Ville de Caen.*)

Cahagnes. — Motte. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 125.)

Cambremer. — 1° Fossés et vallum en terre, dits Le *Château des Anglais*, sur le Mont-Argis. (De Neuville, *Cong. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 108. — De Caumont, *Stat. Mon.*, IV, p. 158. — *Bull. Soc. Antiq. Norm.*, V, p. 431. — Guilmeth, *Le Bourg de Cambremer*, p. 8, note 1.) 2° *Castillon* au Montaval. (Guilmeth, *Ibid.*, p. 2.) 3° Le *Bois du Bais.* (Guilmeth, *Ibid.*, p, 8, note 2.)

Castillon (canton de Balleroy). — Eperon barré dans lequel furent trouvées des médailles gauloises. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, II, p. 315.)

Castillon-en-Auge. — Retranchements anciens sur les hauteurs boisées qui couvrent une partie de la commune. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 513.)

Cesny-bois-Halbout. — La *Motte de Cesny*. Elle comprend deux enceintes rectangulaires entourées de fossés profonds et d'un vallum. (De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 574.)

Cheffreville-Tonnencourt. — Motte sur laquelle était construit un manoir, aujourd'hui détruit ; elle se trouve à l'Ouest de l'église. (De Caumont, *Ibid.*, V, p. 722.)

Cleville. — Retranchement en terre aujourd'hui détruit ; il se trouvait situé au Sud-est de l'église, en face la route d'Hotot. (De Caumont, *Ibid.*, II, p. 95.)

Combray. — Enceinte entourée de fossées; le château actuel est bâti dessus. (De Caumont, *Ibid.*, II, p. 592-593, et *Cours d'Antiq.*, V. p. 94-95.

Courseulles. — 1° *Catillon*. C'est un promontoire défendu latéralement par des vallons artificiels et à la pointe, par la Seulles. Il est situé non loin de la limite de Reviers, entre la route de Courseulles à cette localité et la rivière, et il fait face au camp de Banville ; 2° Les « *Fossettes* ». (Tirard, *Bull. Soc. Antiq. Norm.*, XVI, 1892, p. 167-192.

Courcy. — 1° Enceinte antique autour du château actuel, défendue seulement par des fossés profonds.

2° Au Nord, au-delà du Couënon, on remarque des retranchements analogues à ceux des *Chatelets*. Galeron y place le camp de Bellême. (Galeron, *Stat. Arr. Falaise*, II, p. 410-413. — De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 373-374.)

Courtonne-la-Meurdrac. — Importante enceinte à l'Est de l'Eglise ; elle présentait une double circonvallation aujourd'hui presque comblée ; elle mesurait 80 mètres sur 50. Les fossés ont 6 mètres de largeur. (De Caumont, *Ibid.*, V, p. 112-113.)

Courtonne-la-Ville. — La *Motte-Robin*. Motte conique à sommet cratériforme, de 10 mètres de hauteur. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 100-101.)

Curcy. — La *Motte*. Eminence ovale de 40 mètres sur 25, haute de 8; elle est située à l'Est de l'église. (De Caumont, *Stat. Mon.*, I, p. 206-208, et *Cours d'Antiq.*, V, p. 104.)

Damblainville. — *Château-Tarin* ou *Butte du Château*. Nombreux vestiges gallo-romains. (Galeron, *Stat. Falaise*, II, p. 238. — De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 440-444.)

Drubec. — Motte ou exploratorium, en avant du château aujourd'hui détruit et près de la route. (De Caumont, *Ibid*, IV, p. 211.)

Ecots. — Motte arrondie entourée de fossés, sur la rive gauche de l'Oudon, au Nord-est de l'église. (De Caumont, *Ibid.*, V, p. 583 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 117.)

Espins. — Vestiges d'anciens fossés. (De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 578.)

Evrecy. — Motte auprès de l'église, au Sud-ouest du bourg, sur la pente du coteau qui borde la rive gauche de la Guine. Les fossés ont été nivelés. Les environs de la motte ont fourni des tuiles et des poteries romaines. (De Caumont, *Stat. Mon.*, I, p. 171 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 123.)

Falaise. — Enceinte close de grosses pierres au *Mont-Mirat*. (L. Fallue. Sur quelques monuments druidiques des environs de Falaise, *Rev. Arch.*, XIVe année.)

Fontaine-Henri. — Camp-refuge du *Paradis*, au hameau de Moulineaux. (Tirard, Ibid., p. 177.)

Fontenay-le-Marmion. — Motte carrée dans le jardin de la ferme du château actuel. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V. p. 192, Atlas pl. LXV, fig. 5.)

Fervaques. — Les *Castelets*. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 117.)

Glos. — La *Motte*. (De Caumont, *Ibid.*, V. p. 151.)

Gouvix. — Motte sur un roc escarpé au bord de la Laize, sur la rive gauche; elle est défendue par de larges fossés. (Galeron, *Stat. Falaise*, III, p. 132-133. — De Caumont, *Ibid.*, II, p, 218 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 119.)

Grimbosq. — En plus de la motte d'*Olivet*, il existe à un kilomètre à l'Ouest de l'église une autre motte. (De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 188 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 103.)

Hottot-en-Auge. — Motte conique à 100 mètres au Sud-est de l'église, sur le bord d'un chemin allant à Beuvron ; sa hauteur est de 10 mètres et son diamètre au sommet de 15 mètres. Elle est entourée de fossés; un très grand nombre de squelettes furent trouvés dans les terres de cette motte. (De Caumont, *Stat. Mon.*, IV, p. 147 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 111 à 112.)

Houlgate. — Motte de 150 mètres de circonférence au sommet et élevé de 4 mètres au-dessus des fossés. Elle est située auprès du manoir de Beuzeval. (De Caumont, *Stat. Mon.*, IV, p. 41.)

Juaye-Mondaye. — Le château actuel a été construit sur l'emplacement d'un ancien *Castel*. Dans les terrassements on trouva des haches de silex. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 363-364.)

Jurques. — (Guilmeth, *Le Bourg d'Aunay*, p. 7.)

Lingevres. — Motte ou plutôt petite enceinte au Nord de l'église ; elle est à peu près ronde et mesure 55 mètres de diamètre. Les fossés ont 10 mètres de largeur et 5 de profondeur. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 376.)

Loges-Saulces (Les). — Motte féodale. (De Caumont, *Ibid.*, II, p. 541.)

Luc-sur-Mer. — M. Edmond Hue a reconnu à Luc, l'existence d'un camp, aux abords duquel il a trouvé de nombreux vestiges romains.

Maizet. — (Guilmeth, *Le Bourg d'Aunay*, p. 7.)

Maizières. — Le *Champ de la Bataille*. Les anciens ont encore vu dans cet endroit des retranchements ; on y a trouvé des médailles antiques. (Galeron, *Stat. Falaise*, III, p. 49.)

Mandeville. — Emplacement d'un ancien château. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 694.)

Marolles. — Motte à un kilomètre des retranchements du Plessis. Des objets romains ont été recueillis auprès. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, *Mon.*, V, p. 114.)

Martainville. — Ancienne place de guerre à un kilomètre à l'Ouest de l'église. (Carte d'État-major au 1/50.000).

Méry-Corbon. — Motte entourée d'eau. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 439.)

Mesnil-Simon. — *Motte de Saint-Julien*. (De Caumont, V, p. 397.)

Mézidon. — Le *Castellier* au Nord-ouest de l'église. (Guilmeth, *Mézidon*, p. 4.)

Mittois. — Il y a deux enceintes dans les bois de *Quévrue*. Il existe aussi de longs fossés allant du Nord au Sud, sur une longueur de plus d'un kilomètre (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 579-580 et *Cours d'Antiq.*, II, p. 321.)

Molay (Le). — Motte à double enceinte entourée de fossés. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 320.)

Montchauvet. — Il existe une seconde forteresse à Montchauvet au Nord-est de la commune, dans le bois du *Parc-Huet*. Elle se compose de deux enceintes arrondies, garnies de remparts de terre. Elle mesure 60 mètres sur 35. (De Caumont. *Cours d'Antiq.*, V, p. 121-122.)

Monteilles. — Motte du *Mont-à-la-Vigne*. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 407-409. — Pannier, *Congrès Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 14.)

Montfiquet. — Motte auprès de l'église. Le presbytère actuel est bâti au milieu de l'enceinte (De Caumont, *Stat. Mon*, III, p. 315).

Monts-en-Bessin. — (Guilmeth, *Le Bourg d'Auray*, p. 8.)

Moutiers-Hubert (Les). — *Motte des Paynel*, sur le bord de la Touques (aujourd'hui détruite). De Caumont, *Ibid* , V, p. 745 ; *Cours d'Antiq.*, V, p. 114 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 102.)

Noron-la-Poterie. — On remarque à peu de distance de l'église des fossés qui circonscrivent une très grande partie des bois du Vernay : ce sont les *Fossés de Saint-Regnobert* ; ils mesurent 10 mètres

de largeur et 5 de profondeur. Ce saint, d'après la tradition, aurait creusé ces fossés en traînant une bêche derrière lui. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 341 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 244-247.)

Noron (Canton de Falaise). — Galeron a signalé des retranchements à Noron (*Stat. Arr. Falaise*, II, p. 122.)

Norrey-en-Auge. — La *Baronnie*. Triple enceinte arrondie, limitée par des fossés avec motte où l'on a bâtie le presbytère actuel (Galeron, *Stat. Falaise*, II, p. 358-359. — De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 407 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 117.)

Orbec. — Le *Bonnet-Carré*, motte à double enceinte à l'Est de la ville (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 793 et *Cours d'Antiq.*, V. p. 195.)

Osmanville. — Petit fort sur le bord d'une colline qui domine la vallée de l'Aure et de la Vire. Quelques tuiles romaines et quelques vases grossiers ont été recueillis dans le voisinage. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 745.)

Ouilly-le-Basset. — Emplacement d'un ancien château dans le bois de Mailloc, à un kilomètre du château actuel d'Ouilly. (De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 551.)

Periers-sur-le-Dan. — Entre la route de Plumetot et le vallon, vestiges de fossés et de levées de terre destinées à isoler un promontoire. Sur le plateau voisin j'ai recueilli de nombreux silex néolithiques. (R. Doranlo, *Congrès préhist. de France*, Angoulême, 1912, p. 568.)

Pierrefitte-en-Cinglais. — Le *Logis*. Ancienne place de guerre avec souterrain. (Galeron, *Stat. Falaise*, II, p. 39.)

Pin (Le). — Le *Chastel*. Camp carré à double enceinte situé près de l'église. (De Caumont, *Ibid.*, V, p. 58 et *Cours d'Antiq.*, II, p. 323 et V, p. 152-154.)

Pommeraye (La). — Le *Château-Ganne*. Motte à triple enceinte à Saint-Clair, sur un cap naturel. (De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 609-611 et *Cours dAntiq.*, V, p. 155-157.)

Plessis-Grimoult (Le). — En outre du camp mentionné dans l'Inventaire, il existe une motte ovale avec deux enceintes de fossés. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V. p. 150 et *Stat. Mon.*, III, p. 229-231.)

Port-en-Bessin. — Le *Fort-Castel-de-Port*. C'était un poste avancé d'observation. Une sorte de revêtement en gros quartiers de pierre entourait cette colline. On l'appelle encore aujourd'hui : *Grand* et *Petit Castey*. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 801.)

Putot-en-Auge. — Eperon barré à 2 kilomètres de l'église, vers l'Est. (De Caumont, *Ibid.*, IV, p. 129; *Cours d'Antiq. Mon.*, V, p. 111 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 102. — Guilmeth. *Le Bourg de Cambremer*, p. 8, note 1.)

Quetieville. — Emplacement d'un ancien *Château-fort*. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V. p. 427.)

Reviers. — En plus des postes militaires de la *Hoguette* et du *Clos-Ganne*, il faut mentionner : 1° *Le Castel* dans une boucle de la Mue sur la limite de Moulineaux, et dont j'ai parlé plus haut (Voir, Inventaire de la Commission, article Moulineaux, note 3 et Reviers, note 1);

2° En face, un autre éperon voisin de la Hoguette, mais dominant celle-ci, et qui, s'il n'avait pas été occupé militairement, ne pouvait être qu'une menace pour ce dernier poste. Ce promontoire est porté au cadastre sous le *Mornard* ou *Monnard* (Section A, n° 51 à 52 et 55). Au niveau du rattachement à la plaine se voit une dépression transversale, vestige probablement d'un fossé, d'ailleurs apparent sur le flanc du coteau vers le Sud. Dans l'enceinte et dans les champs voisins, on rencontre des instruments néolithiques. (Edmond Hue, *Bull. Soc. Préhist. de France*, VIII, 1911, p. 716. — R. Doranlo, *Bull. Soc. Linéenne de Normandie*, 6e série, 4e vol., p. 65) (*Fig.* 1.)

Rouvres. — *Le Logis*. Ancien château. (Galeron. *Stat. arr. de Falaise*, II.)

Rubercy. — Motte dans la vallée au Sud de l'église. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 698 et *Cours d'Antiq.*, V. p. 97-98.)

Saint-Aubin-sur-Mer. — Le *Castel* ou *Cap romain*. Aujourd'hui détruit par la mer, aurait été l'emplacement de travaux militaires. On y trouve de nombreux vestiges romains. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, II, p. 232 et *Stat. Mon.*, I, p. 450. — Renard, *Bull. Soc. Antiq. de Norm.*, IV, p. 379.)

Sainte-Foy-de-Montgommery. — 1° *Motte de Montgommery*;

2° *Motte des Oxilliers*. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 646.)

Saint-Georges-d'Aunay. — (Guilmeth, *Le Bourg d'Aunay*, p. 7.)

Saint-Germain-de-Montgommery. — Motte dans un herbage à l'Ouest de l'église et à 2 kilomètres au Nord de l'enceinte, signalée dans l'inventaire de la Commission. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V. p. 115 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 103.)

Saint-Germain-le-Vasson. — Le *Deffend*. (Galeron, *Stat. Falaise*, III, p. 151).

Saint-Jean-le-Blanc. — Motte ovale et enceinte en terre à 2 kilomètres au Sud de l'église, sur la rive gauche de la rivière. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 121.)

Saint-Julien-le-Faucon. — Motte et fossés à l'Est du bourg. (De Caumont, *Ibid.*, V. p. 115 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 103.)

Saint-Laurent-sur-Mer. — Motte avec deux enceintes au Nord

de l'église. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 196 et *Stat. Mon.*, III, p. 663.)

Sainte-Marguerite-de-Viette. — Le *Chastellier* poste-vigie, dans les bois du Val-Boutry. (Guilmeth, *Livarot*, p. 9.)

Saint-Martin-aux-Chartrains. — Le *Clos-Bertrand*, à Roncheville. On y a recueilli en grand nombre des tuiles et des briques romaines. (De Caumont, *Stat. Mon.*, IV, p. 231 et 275).

Saint-Martin-de-Bienfaite. — Motte ovale au Sud de l'église, sur un promontoire qui domine la vallée d'Orbec. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 114-115; *Stat. Mon.*, V, p. 808 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 103.)

Saint-Martin-de-Fresnay. — 1° Motte au milieu des bois du château actuel, au haut d'un coteau qui domine le parc;

2° Traces d'une autre motte au Nord-ouest de l'église, dans la vallée; elle est moins importante. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 115; *Stat. Mon.*, V, p. 601 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 103.)

Saint-Martin-de-Sallen. — 1° Motte allongée de 150 mètres de circonférence à la base, entourée d'un rempart élevé en terre et d'un fossé de 10 mètres de largeur sur 4 de profondeur. L'ouvrage total a 110 mètres de longueur sur 8 de large;

2° Deux mottes se faisant face sur les bords d'une étroite vallée et d'un petit étang, dont il ne reste plus que le barrage;

3° Camp romain sur le bord de l'ancien chemin ou voie romaine qui passait dans la vallée de Hamars, au village de Cabourg, et se rendait au Plessis-Grimoult. (V. Châtel, *Bull. Soc. Antiq. Norm.*, III, 1864, p. 196.)

Saint-Paul-de-Vernay. — Motte tout près du prieuré. (De Caumont, *Stat. Mon.*, III, p. 347.)

Saint-Philibert-des-Champs. — Motte à un kilomètre au Sud de l'église. Elle mesure 16 mètres de long sur 12 de large. (De Caumont, *Ibid.*, IV, p. 416.)

Saint-Pierre-des-Ifs. — La *Motte*, poste-vigie. (Guilmeth, *Le Bourg de Cambremer*, p. 8, note 1.)

Saint-Pierre-Canivet. — Dans les *Bois de la Tour* on voit d'anciens fossés circonscrivant une motte appelée : l'*Ile d'Amour*. C'est le reste d'un ancien *Châtel*. (Galeron, *Ibid*, II, p. 205.)

Saint-Sever. — *Château de Corbecenus* : Eperon barré avec deux enceintes. Il se trouve à 2 kilomètres du bourg de Saint-Sever, au bord de la forêt sur la route de Champ-du-Boult. (De Caumont. *Ibid.*, III, p. 134-136 et *Cours d'Antiq.*, V, p. 80-81.)

Saint-Vaast-en-Auge. — Motte à 500 mètres du village à l'Ouest. (De Caumont, *Stat. Monumentale*, IV, p. 37 et *Cours d'Antiq.*, V. p. 111.)

Saint-Vaast-sur-Seulles. — Double enceinte à l'Ouest-nord-Ouest de l'église. (De Caumont, *Stat. Mon.*, I, p. 290.)

Sassy. — Le *Châtel* ou les *Châtelets.* Double enceinte sur la pointe la plus élevée des rochers qui dominent la plaine. Les fossés étaient alimentés par des canaux en terre cuite. (Galeron, *Ibid.*, II, p. 496. — De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 119 et *Stat. Mon.*, II, p. 347.)

Thaon. — Eperon situé au Nord-est de la commune, bordé à l'Ouest par la Mue, au Sud et à l'Est par des vallons profonds. Au niveau de son rattachement au plateau on remarque des excavations, rappelant assez celles de Saint-Ursin, qui sont peut être les restes d'anciens fossés. Dans l'enceinte j'ai trouvé un grattoir discoïde. Au cadastre, ce promontoire est porté sous le nom de : *Le Bout du Clos,* Section B, de Barbière, n° 151. (R. Doranlo, *L'Homme Préhistorique,* mars 1912, p. 81.) (*Fig.* 2).

Tordouet. — Motte importante à l'extrême pointe d'un coteau au-dessus de l'église. Le manoir actuel a été construit sur cette motte. (De Caumont, *Stat. Mon.*, V, p. 813.)

Urville. — Le *Parc-ès-Mathan.* Motte avec enceinte de fossés, à l'entrée des Bois d'Urville, vers la rivière, près du Manoir. (Galeron, *Ibid.*, III, p. 142.)

Ussy. — 1° Le *Châtellier du Post.* Se trouve dans les Bois du Post. Il a 60 mètres de diamètre;

2° Le *Châtellier d'Ussy*, moins important. Il est situé dans les bois d'Ussy. (Galeron, *Ibid.*, II, p. 160-163. — De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 121 et *Stat. Mon.*, II, p. 523-524.)

Varaville. — Motte avec fossés, à l'Ouest de l'église sur le bord de la route de Caen. (De Caumont, *Stat. Mon.*, II, p. 11.)

Vassy. — *La Motte* (Guilmeth.*Le Bourg de Vassy*, p. 4.)

Ver-sur-Mer. — Motte dans le village, sur le bord du ruisseau de Provence, et tout près de la route de Crépon à l'église de Ver. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 124.)

Vieux-Bourg. — Retranchements antiques. (Guilmeth, *Bourg de Blangy*, p. 47.)

Vieux-Pont-en-Auge. — Belle motte conique dans le bois qui couronne le château au Nord-est de l'église. (De Caumont, *Ibid.*, V, p. 116; *Stat. Mon.*, V, p. 521-522 et *Congr. Arch. de France,* 37e session, Lisieux, 1870, p. 103.)

Vignats. — 1° La *Forteresse des Montgommerry*. Motte à double enceinte défendue par la rivière la Filaine et du côté des terres par des fossés profonds. Elle est située au Nord de l'église de Notre-Dame des Vignats;

2° La *Motte.* Elle se trouve près l'ancien *Chemin aux Cars*, non loin de l'abbaye de Vignats, vers Falaise. (Galeron, *Ibid.*, II, p.

308-312. — De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, p. 118-119 et *Stat. Mon.*, II, p. 422-423.)

Villers-Bocage. — 1° Le *Castellier des Landes* à Mont-Brocq. (Guilmeth, *Villers-Bocage*, p. 3.); 2° Le *Camp-Cher*. Motte ronde avec fossés dans la campagne à l'Est du château actuel. Elle faisait partie d'une enceinte carrée plus importante dont les fossés sont encore indiqués malgré les labourages qui les ont presque nivelés. (De Caumont, *Cours d'Antiq. Mon.*, V, p. 122-123 et *Stat. Mon.*, I, p. 236. (Guilmeth, *Villers-Bocage*, p. 2.)

Villers-Canivet. — Deux Enceintes fortifiées. (Galeron, *Ibid.*, II, p. 145-146.)

Villers-sur-Mer. — 1° Motte conique à l'Ouest dans les bois du Château. Elle est entourée de fossés et constitue un éperon barré ; 2° Autre Motte sur la propriété de M. Paris d'Illins. (De Caumont, *Cours d'Antiq.*, V, 110-111; *Stat. Mon.*, IV, p. 53-54 et *Congr. Arch. de France*, 37e session, Lisieux, 1870, p. 102.)

Villy. — (Guilmeth, le *Bourg d'Aunay*, p. 7.)

Vire. — (Guilmeth, *Ibid*, p. 7.)

Il serait téméraire d'affirmer que toutes ces Mottes ou Enceintes soient encore bien conservées, ou même simplement visibles. Néanmoins il est précieux d'en trouver la trace dans les documents que nous ont laissés, notamment De Caumont et F. Galeron. Notons en passant que la *Statistique de l'arrondissement de Falaise, de Galeron*, date de 1826 à 1832 ; le *Cours d'Antiquités Monumentales* de 1830 à 1841 et la *Statistique monumentale du Calvados*, de 1850 à 1867. On doit cependant regretter que ces auteurs n'aient pas toujours eu le souci de nettement indiquer l'emplacement exact de ces divers camps. Mais peut-être recueillerait-on assez facilement sur place, auprès des vieillards, les renseignements nécessaires pour les retrouver.

Même pour les enceintes détruites comme celles de Bernières, de Douvres, de Bény-sur-Mer, d'Escures-sous-Favières, etc., il ne peut être indifférent de les négliger. Elles gardent en effet une très grande importance pour l'identification des voies antiques, par exemple. De plus l'emplacement de ces travaux militaires détruits peut devenir l'objet de fouilles capables de les dater plus sûrement, (même après un nivellement complet,) qu'on ne l'a fait pour des camps encore intacts, supposés romains simplement d'après leur *forme*. Malheureusement jusqu'à présent, pour ainsi dire, aucune recherche sérieuse n'a encore été pratiquée sur le terrain, au moins pour le Calvados. Personnellement, chaque fois que nous avons eu l'occasion d'étudier sur place l'une de ces enceintes, nous n'avons jamais manqué de rechercher, à défaut de fouilles, les ves-

tiges qui peuvent persister à la surface du sol ; c'est ainsi qu'à Reviers, Blainville, Thaon, etc., nous avons été assez heureux pour

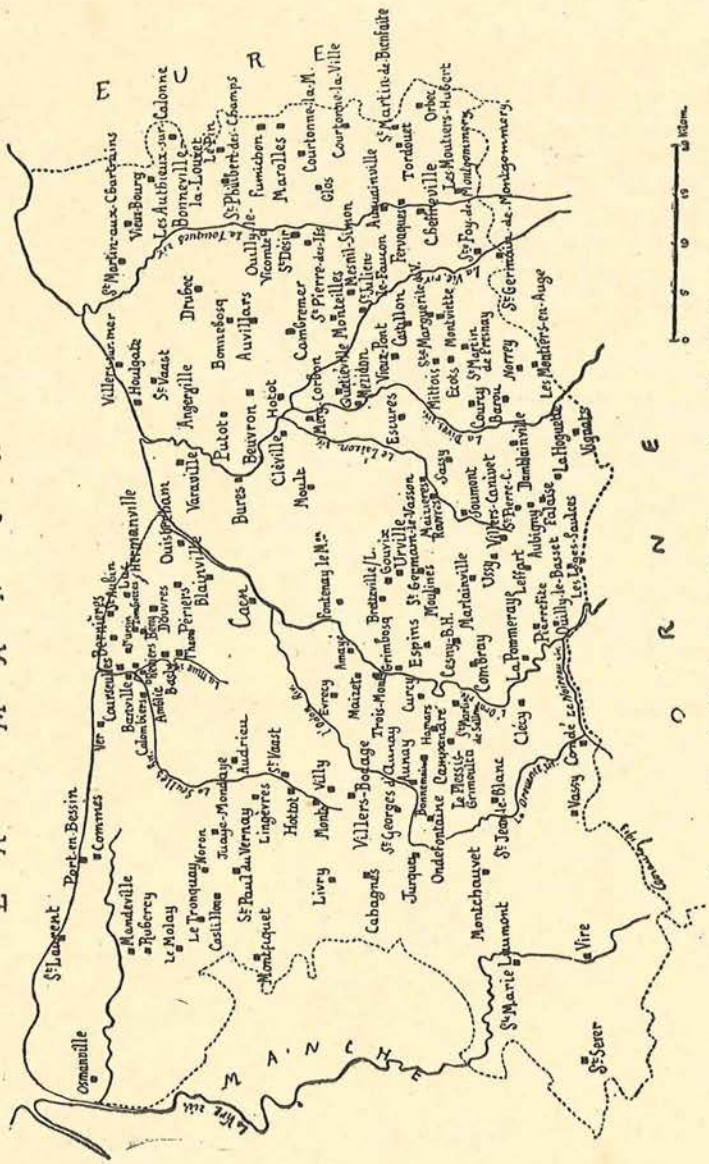
L A M A N C H E
E U R
O R N E
M A N C H E
Cabourg
Caen
Falaise
Vire
St-Lô
Lisieux
Bayeux
Courseulles
Ouistreham
Blainville
Villers-Bocage
Thaon
Evrecy
Livry
Hottot
Audrieu
Creully
Tilly
Aunay
Juaye-Mondaye
Le Tronquay
Le Molay
Mondeville
Cormelles
Colombelles
Démouville
Giberville
Hérouville
Mutrécy
Fontenay le M.
Bretteville/L.
Gouvix
Ifs
Verson
Maltot
Secqueville
Amaye
Maizet
Curcy
Espins
Cesny B.H.
Marlainville
Ussy
Villers-Canivet
St-Pierre-C.
Dambleville
Le Hom
Les Loges-Saules
Vaux
Pierrefitte
Clécy
Le Plessis Grimoult
St-Jean-le-Blanc
Montchauvet
St-Marie-Laumont
St-Sever
Condé-sur-Noireau
Vassy
Jurques
Cahagnes
Ondefontaine
Le Mesnil-Villement
Le Fresne-Camilly
Le Hom
Aubigny
Le Bô
Le Pont-Farcy
Le Beny-Bocage
Le Reculey
Le Tourneur
Le Mesnil-Auzouf
Le Mesnil-Jourdain
Le Mesnil-Clinchamps
Le Mesnil-Caumont
Le Mesnil-Bonant
Le Mesnil-Bœufs
Le Mesnil-Bœufs
Le Mesnil-Bœufs

ce qui permet de lui assigner une origine pré-romaine. Il est également possible que des Mottes réputées féodales fournissent des vestiges d'une époque antérieure au moyen âge, comme à Saint-Martin-des-Chartrains, à Osmanville, à Marolles, à Juaye-Mondaye, etc.

C'est pour ces raisons qu'il y a lieu de repérer, aussi exactement que possible (notamment sur le plan cadastral), tous ces ouvrages de défense, quelqu'ils paraissent être au premier abord. Même, s'ils doivent disparaître (car c'est le sort de tous ces monuments, qui, tôt ou tard, sont livrés à la culture), il sera facile grâce à cette précaution, d'en déterminer l'origine exacte, si, à un moment donné, on peut faire sur leur emplacement, désormais précisé, les fouilles méthodiques sans lesquelles toute datation reste suspecte.

Les 130 Enceintes ou Mottes comprises dans notre nouvelle liste ne sauraient bien entendu constituer avec les 46 du premier Inventaire, la totalité des ouvrages militaires du Calvados. (*Fig.* 11). L'abondance de cette liste nous prouve au contraire que ces mottes et ces camps y sont extrêmement nombreux ; d'ailleurs les vestiges de tous les âges qu'on rencontre à chaque pas dans ce département, indiquent bien nettement que nous ne sommes qu'au début des recherches préhistoriques, si même (il ne serait guère téméraire de le craindre) tout n'est pas à faire ou tout au moins à refaire dans cet ordre d'idées.

Essai d'inventaire des Camps, Enceintes, Buttes, Mottes, et retranchements anhistoriques du département de Maine-et-Loire.

Supplément.

PAR

O. DESMAZIÈRES (Segré, Maine-et-Loire),

Receveur particulier des Finances, Délégué de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et des fortifications anhistoriques de France.

Depuis la publication de mon *Essai d'inventaire des Camps, Enceintes et Retranchements anhistoriques du département de Maine-et-Loire* (1), j'ai pu constater l'existence de quelques enceintes nouvelles et compléter des descriptions précédentes.

La Commission des Enceintes préhistoriques de France va bientôt clore ses travaux, je tiens à lui apporter jusqu'au dernier jour ma collaboration en publiant les résultats de mes recherches.

Je remercie bien sincèrement les aimables correspondants, qui ont bien voulu m'aider dans la tentative que j'avais entreprise, j'ai tenu à citer leurs noms dans le cours de l'Inventaire.

J'aurais voulu compléter l'Inventaire par des fouilles afin de fixer l'origine des enceintes, le temps, les ressources m'ont fait défaut jusqu'ici. J'espère être plus heureux dans l'avenir.

I. — Enceintes et Retranchements nouvellement mentionnés.

Chapelle-sur-Oudon. — Enceinte du *Soussis*. — M. Davy, Ingénieur civil des mines à Châteaubriant, a signalé dans un ouvrage récent : « Dans le bois du *Soussis* une circonvallation circulaire entourant une butte ». M. Davy croit que ces fortifications sont contemporaines des forges volantes, établies autrefois en ce lieu où les scories de fer forment encore de nombreux petits tas.

M. Davy a exploré le bois du Soussis vers 1878, l'étude du retranchement dans l'épaisseur du taillis, au milieu des ronces était dificile. Au commencement de l'année 1913, une coupe faite

(1) *Congrès préhistorique de France*, VI[e] session, Tours, 1910.

dans cette partie du bois, m'a permis de faire une description plus complète de l'enceinte actuellement entièrement dégagée. C'est un rectangle, dont le grand côté mesure 29 mètres, le petit 27 mètres, le grand axe est dirigé Ouest-est, le petit Nord-est. Un fossé d'une largeur moyenne de 2 mètres entoure l'enceinte vers Nord, une partie de ce fossé est comblée, l'entrée devait être située de ce côté. Il n'existe plus trace du retranchement qui peut-être constituait la défense; à peine contournant l'enceinte et précédant le fossé, remarque-t-on un léger bombement du terrain atteignant une hauteur maximum de $0^{m}60$, la profondeur du fossé dans les parties les mieux conservées mesure $1^{m}50$. La butte signalée par M. Davy a complètement disparu.

L'enceinte du Soussis est située au Sud et à 1600 mètres du bourg de la Chapelle, à 100 mètres environ au Sud de la maison du gardien du passage à niveau du Soussis, chemin de fer de Segré à Angers, à 50 mètres Ouest du chemin vicinal qui rejoint la route d'Angers, au lieu dit *La Baderie*.

Cette enceinte m'a rappelé l'aspect et les dimensions de certains petits retranchements de la forêt de Loudéac (Côtes-du-Nord), situés eux aussi à proximité de tas de scories ferrugineuses.

Bibl. — L. Davy. Etude des scories de forges anciennes éparses sur le sol de l'Anjou, de la Bretagne et de la Mayenne, pour servir à l'histoire de la Métallurgie. *Bull. Soc. Indust. minér.*, avril 1913, t. à p., p. 29.

Chaudron. — Enceinte *du bois de la Grande Châtaigneraie*, détruite aujourd'hui, signalée autrefois par Tristan Martin, sur la voie romaine d'Angers à Montrevault, par Chalonnes. Aux alentours, anciennes exploitations de fer.

Bibl. — A. Poilane. Recherches sur l'origine du nom du Puiset. Cholet, Roux, 1912, p. 6. — Comm. des Enceintes préh. de France, 55e rapp. *Bull. Soc. Préh. de France*, t. IX, p. 234.

Gonnord. — Enceinte *de la Coupe-Brûlée*. — Dans le bois de Joue, près et au Nord-est de la ferme des Forges. Cette enceinte est coupée en deux par le chemin des Forges à la route de Chemillé. D'un côté, le retranchement a été effacé par la culture; mais on en suit facilement la trace, lorsque le terrain est nouvellement labouré, par une bande argileuse ramenée à la surface.

Du côté du bois, le retranchement existe encore en partie, mais écrasé, d'une hauteur de un mètre environ; une dépression à sa base indique l'emplacement de l'ancien fossé. Dans les déblais d'une rigole creusée à proximité, il a été ramené des fragments de poterie grossière.

Les lieux dits *La Coupe-Brûlée*, *Les Forges*, semblent indiquer une ancienne exploitation de fer, sans doute une forge volante.

Ces renseignements m'ont été communiqués par M. Léon Versillé (de Gonnord) et confirmés sur ma demande par des personnes de la région.

Bibl. — Comm. des Enceintes préhist.. 55e rapport. *Bull. Soc. Préh. de France*, t. IX, p. 233, 1912.

Marigné. — Enceinte *de La Fulisière*. — Dans le bois une ancienne exploitation de mines forme une enceinte ronde de 135 pas de tour, bordée d'un fossé large de 4 mètres et d'un talus haut de 2 mètres. Aux alentours, nombreux tas de scories, débris des forges volantes, établies en ce bois sans doute à l'époque gallo-romaine.

Bibl. — Port. *Dict. hist. de M.-et-L.*, t. II, p. 217. — L. Davy. Etude des scories des forges anciennes, etc., p. 21, déjà cité.

Saint-Aubin-de-Luigné. — Motte et Enceinte. — M. E. Préaubert, professeur honoraire au Lycée d'Angers, géologue et botaniste éminent, me communique les intéressants renseignements suivants :

« A 50 mètres au Nord du Vieux-Moulin, entre les deux hameaux du *Petit Beauvais* et de La *Genasserie* (voir carte d'Etat-major, feuille d'Ancenis), Camp retranché, motte féodale (??) admirablement conservé ; fossé circulaire d'environ 5 mètres de large au fond, profondeur, 2 mètres. Les terres ont été rejetées sur le tertre qui se trouve plus élevé que le sol de deux mètres, trois en certains endroits.

Forme de l'enceinte : ovalaire, légèrement en poire dans la direction Nord-sud. Dimensions : 90 mètres sur 80 mètres. Le fossé ne renferme pas d'eau, mais dans le coin Nord-est, est une petite source, s'écoulant dans cette direction. Ce tertre se trouve le long d'un petit chemin qui devait être la voie directe de Rochefort à Saint-Aubin, il est sur la crête du coteau entre les deux vallées de la Loire et du Layon. Les cultivateurs m'ont dit, qu'en labourant, on a trouvé des restes de vieux murs à froid, ils croient qu'il y avait là un ancien château fort ».

Saint-Quentin-en-Mauges. — Camp *du Bois-du-Chatelier*, sur la voie romaine d'Angers à Montrevault, par Chalonnes. Ce camp a été mentionné par M. A. Poilane, qui l'a découvert, grâce aux indications de M. Mercier, instituteur à Saint-Quentin-en-Mauges et Verger, tisserand au même lieu, il est situé sur la parcelle n° 236 du plan cadastral, Sect. A.

Bibl. — A. Poilane. Recherches sur l'origine du nom du Puiset, p. 6, déjà cité. — Com. des Enceintes préh., 55e rapp. *Bull. Soc. Préh. de Fr.*, t. IX, p. 234.

II. — Renseignements nouveaux sur des Enceintes déjà citées dans l'Inventaire.

Chemellier. — M. le Dr Marcel Baudouin a signalé à la Commission des Enceintes quelques observations, d'après lesquelles il serait possible de dater à l'heure présente certaines buttes dites : Mottes féodales.

En effet, l'une d'elles, celle de Chemellier, recouvrait jadis des « Ponnes à incinérations », c'est-à-dire des Sépultures, où l'on a retrouvé des ossements humains incinérés. Celles-ci étaient là, il est vrai, sans mobilier funéraire; mais on a trouvé d'autres « Ponnes » en Vendée (à Pouzauges), avec un mobilier tantôt *gaulois* pur, tantôt du *début du gallo-romain.*

Dans son rapport sur la communication de M. le Dr M. Baudouin, M. Armand Viré ajoute : « Si donc on admet avec M. le Dr M. Baudouin, que Romains ni Gaulois n'édifièrent de grands tumulus, on peut dire que ceux-là sont certainement du début du Moyen âge. D'autre part, quelques-uns supportaient des constructions de bois, *avant l'an mil.* On peut donc conclure que certaines de ces mottes au moins ont été érigées au début du Moyen âge (ve et viiie siècles après J.-C.) et sont précisément de celles auxquelles font allusion, en divers pays les plus vieux documents de l'histoire ».

Com. des Enceintes préh. de France, 56e rapp. *Bull. Soc. Préh. Fr.*, t. IX, 1912, pp. 191-192.

Fief Sauvin. — J'avais indiqué, très sommairement, d'après M. Tristan Martin, « une espèce de retranchement ou poste avancé » dans la Forêt de Leppo (Congrès de Tours, p. 1054. *Essai d'Inventaire*, t. à p., p. 17).

M. A. Poilane, dans un travail récent, décrit ainsi LE RETRANCHEMENT *de la forêt de Leppo*, qu'il a pu retrouver : « Sa forme est rectangulaire, ses dimensions : 100 mètres de façade sur 150 mètres de longueur, avec entrée de 3 mètres de large, donnant sur la voie romaine, ses fossés et ses talus de terre sont si bien conservés qu'ils sont les meilleurs témoins de l'antiquité de la forêt. La tradition qui s'est perpétuée aux alentours, veut que ce lieu s'appelle « Le Chatelier », ainsi le désignent les paysans. Le cadastre du Fief-Sauvin désigne tout simplement ce lieu sous le nom général de forêt de Leppo. Sect. A, nº 3.

C'est grâce aux renseignements donnés par M. François Bouvier, garde particulier à Leppo, et M. Rethoré, charpentier à Montrevault, que M. Poilane a pu retrouver ce camp.

Bibl. — Recherches sur l'origine du nom du Puiset. Cholet, Roux, 1912, p. 4. — Com. des Enceintes préhist., 55e rapp. *Bull. Soc. Préh. de France*, t. IX, p. 234.

Forges. — J'ai cité, dans mon inventaire, les Enceintes *de La Garde*, les retranchements ne se montrant plus actuellement que sous la forme de talus presque entièrement détruits, je crois intéressant de donner la description faite par M. L. Raimbault en 1858.

« J'ai visité le 10 septembre 1858, les environs du moulin de la Garde, et j'ai remarqué à environ 130 mètres Sud-est de la vieille tour, une éminence ou butte de terre allongée qui peut être un reste de retranchement d'environ 2 mètres de hauteur, sur 15 à 20 mètres de longueur et que j'ai marqué au crayon rouge sur le plan de la commune. — J'ai également remarqué à environ 300 mètres au Nord de l'ancienne tour du Moulin, une butte de terre d'environ 100 mètres de longueur, sur une hauteur moyenne de $1^{m}50$ et, dans un tas de pierres à environ 100 mètres à l'Ouest de cette espèce de retranchement, j'ai trouvé un morceau de brique à rebord, que j'ai apporté. Dans tout ce terrain que j'ai parcouru avec attention, je n'ai pu trouver que ce morceau de brique, et je n'ai vu aucun fragment de poterie rouge, si abondante à Chenehutte. »

Bibl. — L. Raimbault. Notes manuscrites, aux Archives de la Préfecture de Maine-et-Loire, à Angers.

Jaille-Yvon. — Motte et Enceinte *de l'Echaudé*. — A propos de cette enceinte déjà citée dans mon premier inventaire, M. Davy écrit : « J'ai cité des scories au Nord du bourg de la Jaille, et j'ai fait remarquer que des ruines de fortifications, datant probablement de l'occupation Anglaise de l'Anjou, *sont construites sur d'anciennes fouilles*, celles-ci sont donc plus anciennes (avant 1150-1220). »

Les scories de fer de notre région, étant généralement admises comme gallo-romaines, les retranchements de la Jaille, construits au-dessus seraient donc postérieurs à cette époque.

Bibl. — L. Davy. *Etude des scories de forges anciennes*, déjà cité, p. 22. — *Notice géologique de l'Arrondissement de Segré*. Saint-Etienne, 1880, p. 81.

A nouveau, j'attire l'attention sur les relations assez étroites qui semblent exister en Maine-et-Loire, entre la situation d'un assez grand nombre d'Enceintes et celle des anciennes exploitations minières de fer et d'or, principalement dans le Choletais et le Segréen. Malheureusement cette coïncidence ne peut servir à préciser la date des retranchements. Les métallurgistes et les géologues voudraient recourir aux enceintes pour dater les gisements de scories, les archéologues recherchent, l'origine des enceintes en s'appuyant sur l'âge des scories. Des deux côtés, aucune certitude, résultat négatif naturellement.

D'ailleurs les unes et les autres, enceintes et scories n'appartiennent certainement pas à une époque unique, et paraissent varier du Gaulois pur, au début du moyen âge, lorsqu'elles sont voisines (1).

(1) Je ne parle que des gisements de scories anciennes, car l'exploitation du er s'est continuée jusqu'à nos jours en Anjou.

Les Murs dits Payens de l'Alsace

PAR

Fr. KESSLER (Horbourg, près Colmar, Alsace).

La théorie préconisée pour le système de défense de l'Alsace aux temps reculés, se basait sur l'existence le long des Vosges d'une ligne fortifiée constituée par des murs-abris, s'appuyant sur les roches élevées émergeant de la ligne de crêtes des montagnes.

Ce système, soutenu par Scweigheuser, Schneider et autres, devait avoir pour but d'empêcher l'ennemi de pénétrer par les cols dans l'intérieur de la région. Tout mur, dont on ne connaissait plus la destination, tout pierrier, toute enceinte ayant servi à parquer soit les troupeaux dans les pâturages, soit surtout les porcs dans les glandées, était compris sous la dénomination de Mur payen — Heidenmauer — et tenu comme tel pour une Muraille préhistorique.

C'est ainsi que le Mur payen du Toennichel, établi sur une crête rocheuse qui sépare la vallée de Ribeauvillé du vallon de Tannenkirch, construction en pierres sèches de petit appareil, reliant entre elles des masses rocheuses natives, n'a jamais pu être un rempart, étant donné son mode de construction et son tracé.

De nombreuses dissertations ont été publiées à son sujet jusqu'au moment où fut découvert un acte de 1473, disant qu'il existait sur la crête du Toennichel, une « haie en pierre », pour délimiter les propriétés et les droits appartenant de part et d'autres aux Ribeaupierre et aux Rathsamhausen, sur les versants de Thannenkirch et de Bergheim. — De ce jour, le Mur *payen* du Toennichel eut vécu, quoique quelques-uns ne se résignent que difficilement à approuver son oraison funébre.

Par contre, en remontant vers le Nord, deux autres enceintes sont incontestablement préhistoriques : ce sont celles du Franckenbourg, au-dessus de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines ; et celle de Sainte-Odile, au-dessus d'Obernai.

Nous nous occuperons d'abord de cette dernière qui est universellement connue.

Ainsi que vous pourrez en juger par le plan que je mets sous vos yeux, et sur lequel l'emplacement du mur est tracé en rouge, il s'agit ici d'une véritable Enceinte, qui entoure tout un plateau, dominant une grande partie du pays d'Alsace (Basse-Alsace). La muraille, d'une longueur d'environ 10 kilomètres, est composée de pierres de très gros appareil et présente uniformément une épaisseur de $1^{m}80$ sur une hauteur variant de $0^{m}50$ jusqu'à $2^{m}30$ suivant son degré de conservation.

Toutes ces pierres étaient reliées entre elles par des tenons de bois en forme de queue d'aronde, encastrés dans des mortaises de même forme (1). Il existe aux musées de Sainte-Odile et d'Obernai, de ces tenons en chêne, encore bien conservés. Ce mur, totalement dépourvu d'épaulement, ce qui ne permettait pas de voir ce qui se passait en dehors, s'appuie en certaines parties sur d'énormes blocs de rochers (Moennelstein, Schafstein, Wachstein), que l'on considère comme monuments druidiques, quoique l'absence presque totale de bassins et de cupules, sauf au Moennelstein, fasse naître beaucoup de doutes à cet égard. Un seul de ces rochers, le Beckenfelsen, placé à l'intérieur de l'enceinte, présente des cuvettes bien définies. M. le Dr M. Baudouin, notre Secrétaire général, si compétent en la matière, les a bien authentiquées.

L'on a souvent et longuement discuté sur l'Enceinte du mont Sainte-Odile, appelée par le plus grand nombre « Mur payen », et par d'autres « Mur pélasgique ». On en fait un immense Oppidum, un Camp retranché et fortifié, gaulois, destiné à repousser les assauts des hordes des envahisseurs; en un mot un ouvrage défensif de premier ordre.

Nous ne croyons pas devoir épouser cette manière de voir, pour plusieurs raisons, dont la première se trouve dans l'appareil même du mur, dont l'exécution n'est pas en rapport avec les modes de construction militaires d'aucune époque. En examinant ces blocs de rochers soigneusement équarris, juxtaposés et reliés entre eux, nous nous trouvons en présence d'un travail de longue haleine, tel que ne saurait en faire exécuter un chef de soldats peu disciplinés, même en ayant recours aux pires moyens de coercition, sans compter qu'il est peu probable qu'un guerrier, même supérieur de l'époque, fût doublé d'un architecte aussi émérite.

Le petit nombre d'ouvertures de l'enceinte, d'une largeur tout au plus suffisante pour laisser passer un homme (la porte déblayée

(1) Le savant égyptologue, M. Edouard Naville, de Genève, qui a découvert, en décembre 1913, le tombeau d'Osiris, à Abydos, signale que l'appareil intérieur de ce monument était composé de gros blocs d'un grès rouge, très dur, *reliés par des queues d'aronde*, en granite gris. [Cf. *Arch. Suisses d'Anthropologie générale*, N° 1-2, mai 1914, p. 143].

par M. le Dr Kœberlé mesure 1m10 et c'est la plus large), est incompatible avec l'idée d'une destination militaire et protectrice.

Comment en effet, supposer que dans un moment de panique ces entrées aient été suffisantes pour laisser pénétrer une foule affolée. En outre que faisait-on du bétail ?

Il y a un proverbe qui dit que la Foi soulève les montagnes. C'est à Sainte-Odile qu'il faut en chercher l'application. En effet, quel autre levier que la Religion aurait pu faire mener à bonne fin un travail d'une aussi grande envergure ! Des générations ont dû se succéder pour parachever, suivant le plan primordial, cette œuvre grandiose, mûrie en des cerveaux de penseurs; et ces penseurs devaient être les prêtres de l'époque. D'ailleurs, de légères différences dans le mode d'appareillage de certaines parties de la construction ne montrent-elles pas que celle-ci a été édifiée successivement?

Il n'est point jusqu'aux pierres consacrées par la légende et la tradition, chères aux Folkloristes, qui n'impliquent également une idée religieuse : ainsi les cuvettes du Moennelstein et du Beckenfelsen, incontestablement travaillées et orientées de l'Est à l'Ouest.

Il nous reste à faire entrer en ligne de compte un facteur très important en faveur de notre argumentation : c'est le manque presque absolu d'eau sur le plateau et à l'intérieur de l'enceinte. Si l'on excepte la fontaine Saint-Jean qui n'est qu'une citerne, il n'y a aucun autre point d'eau bien reconnu. Cet inconvénient, supportable pour une communauté qui pouvait tranquillement s'approvisionner à l'extérieur, comme par exemple à la source actuelle de Sainte-Odile, est incompatible avec les besoins d'une agglomération, et à plus forte raison, d'une multitude.

Enfin, et en dernier lieu, la pauvreté des trouvailles et le petit nombre des objets recueillis, fait présumer que les habitants du plateau, ont pu en se retirant, emporter tout ce qu'ils possédaient, ce qui contribuerait à prouver que l'exode s'est accompli sans hâte ni précipitation.

Il est donc à présumer que l'Enceinte du Hohenbourg, que nous tendrons à rattacher à la fin de l'époque néolithique, devait avoir primitivement un caractère religieux, et entourer sans nul doute un Bois sacré, abritant les prêtres de l'époque, les druides, puisqu'il est convenu de les appeler ainsi !

Il devait également exister en cet endroit solitaire et mystérieux, un collège, une école de néophytes, qui y trouvaient dans le recueillement et le silence, les loisirs nécessaires à leurs études si difficiles d'un enseignement purement oral.

La division en trois parties de l'enceinte de Sainte-Odile par

deux murs transversaux, de très moyen appareil, et moins épais que le mur principal, l'un à la Bloss, l'autre sur la partie du Hagelschloss, près des châteaux de Dreistein, s'explique très bien par les trois divisions de l'organisation du Corps des Prêtres, telle que nous l'indique Jules César. Il y avait en effet les néophytes, auxquels on avait sans doute assigné la partie sauvage de Hagelschloss, afin de frapper leur imagination; puis les initiés qui devaient trouver à la Bloss, les endroits les plus favorables aux observations des astres (Wachstein, Schafstein, Moennelstein), l'astronomie formant une des bases de l'enseignement des religions primitives; et enfin les prêtres proprement dits qui s'étaient reservé la partie centrale et se trouvaient de la sorte à portée de distribuer leurs enseignements et de surveiller leurs adeptes.

Il a dû en être ainsi jusqu'au moment où, comprimés après la conquête, puis pourchassés sous Auguste, Tibère et Claude, le culte des druides se fondit peu à peu dans le pandemonium des dieux importés de toutes les parties du monde par les légionnaires qui en avaient certes rapporté une belle collection, surtout de l'Orient; et les Gaulois adorèrent les dieux romains, en mettant toutefois à côté de leurs noms latins, les noms gaulois correspondants.

Pendant les quatre siècles de l'occupation romaine, la contrée jouissant d'une tranquillité profonde, il est probable que l'enceinte de Sainte-Odile devint à peu près complètement déserte, sauf en un seul point où les Romains élevèrent une forteresse, située à l'extrémité du plateau sur lequel se trouve le couvent. L'on voit encore le fossé et le pavage des voies d'accès.

Le Christianisme, sous la domination des Francs, à la chute de l'occupation romaine, avait pris pied en Alsace.

Usant de substitution pour implanter ses dogmes mystiques sur les dogmes de la nature personnifiée des religions qui l'ont précédé, il a souvent élevé ses sanctuaires aux endroits déjà consacrés par les religions antérieures, y trouvant un double profit: d'abord en se substituant à un culte établi, puis en acquérant tout de suite cette force que donne une longue tradition.

C'est ainsi que Sainte-Odile devint le Palladium de l'Alsace.

*
* *

Nous avons parlé tout à l'heure du Franckenbourg. On désigne sous ce nom, un château dominant l'entrée de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, dont il est fait mention pour la première fois en 1123, et qui couronne un sommet situé à 703 mètres d'altitude. Il fut détruit par un incendie en 1582.

Ici, il existe également un Mur dit payen, qui entoure le château sur trois de ses côtés, à 150 mètres environ en-dessous des derniers murs de circumvallation. Ce mur, qui n'a pas la moindre analogie avec ceux du château médiéval, est en tous points semblable à celui de Sainte-Odile.

Comme assemblage et comme construction, il comporte des blocs peut-être encore plus considérables que celui-ci, de sorte que son aspect a quelque chose de cyclopéen dans ses parties les mieux conservées.

La perspective que l'on a du sommet du Franckenbourg est à peu près semblable comme étendue pour la Haute-Alsace, à celle que l'on trouve à Sainte-Odile pour la Basse-Alsace ; mais on ne comprend pas le but de cette construction à flanc de montagne et n'entourant qu'un espace restreint du cône qui en forme le sommet.

Servait-il de défense ? — Mais que défendre en un si petit espace ?

A vrai dire, l'objet de cette construction, encore peu étudiée, nous échappe ; mais il n'en faut pas moins constater l'originalité des murs de Sainte-Odile et de Franckenbourg, au point de vue de leur exécution. Ce sont les deux seuls connus, nous semble-t-il dans nos contrées, qui présentent cette particularité d'assemblage au moyen de tenons en forme de queue d'aronde, ainsi que du système de construction en gros blocs posés de champ, deux par deux, dans le sens de la longueur.

L'épaisseur du mur du Franckenbourg est également de $1^{m}80$.

*
* *

Il nous reste à parler encore de deux murs au Nord de la Basse-Alsace et placés au Purpurkopf et au Ringelsberg. Ces deux enceintes sont assez peu connues.

Le Purpurkopf, dénomination dont l'étymologie n'est pas encore expliquée, est situé à 3 kilomètres 1/2 environ du beau château de Girbaden, sur un piton de 560 mètres d'altitude. Au sommet se trouve une construction rectangulaire en maçonnerie de 14 mètres de longueur sur $6^{m}500$ de côté, avec des murs d'une épaisseur de $2^{m}300$.

Une apparence de citerne se trouve au centre.

Immédiatement autour de cette enceinte médiévale, dont l'appareil se compose de moellons moyens, taillés grossièrement, mais avec plans définis, et maçonnés avec du mortier de chaux, se trouve une enceinte formée de gros blocs natifs, non taillés, qui à notre avis est une enceinte naturelle qui a pu être utilisée, mais où on ne relève aucune trace d'un travail fait de mains d'homme.

Il n'en est pas de même d'une troisième enceinte située à environ 50 mètres en-dessous de la seconde qui comporte de gros blocs de rochers (nous en avons relevé qui mesurent 2^m40 de long, sur 0^m60 de large, et 0^m80 de haut, et 2 mètres de long, sur 0^m90 de large et 0^m60 de haut.) Ces blocs sont sommairement équarris et posés de champ, sans mortier ni liaison. Ils donnent parfaitement l'impression d'une construction mégalithique, comme celles des deux murs de Sainte-Odile et de Franckenbourg, moins les entailles; la largeur est encore de 1^m80.

La partie entourée par ce mur est appelée dans le pays : « Jardin des Fées, Feengarten ».

Nous nous trouvons ici en présence d'une construction ancienne, probablement néolithique, qui a été utilisée pour la construction, au moyen âge, d'une redoute ou d'un poste-vigie, correspondant avec le château de Girbaden qui lui fait face.

*
* *

Le Ringelsberg, situé dans la vallée de la Hasel, est une montagne qui comporte deux sommets : le Grand Ringelsberg, 644 mètres, situé au Sud, où se trouvent les ruines du château de Ringelsburg, et le Petit Ringelsberg, 640 mètres, situé au Nord, sur lequel nous avons relevé une enceinte elliptique de 70 mètres dans le sens du grand axe et de 20 mètres dans l'autre. La muraille est en pierres sèches de moyen appareil, mais dont la construction ne peut se confondre avec les murs des époques romaines et médiévales. Sa largeur est encore de 1^m80, sur une hauteur variant entre 1^m50 et 2^m20.

Cette enceinte a dû être utilisée au moyen âge, puisqu'à la partie Nord se trouve un fossé de 6 à 10 mètres de large, sur 6 à 7 mètres de profondeur, mais n'ayant qu'une longueur de 12 à 15 mètres.

Nous nous trouvons encore ici en présence d'une enceinte très ancienne, entourant un espace très restreint et située comme la précédente au sommet d'un piton.

*
* *

Les quatre murs que je viens de décrire, puisque nous laissons de côté celui du Toennichel, sont les seuls que l'on puisse franchement admettre jusqu'à présent en Alsace, comme très anciens, je dirai même « ænéolithiques », toutes les autres constructions étant sujettes à caution, car, dans nos pays de montagnes, il est très facile de prendre avec un peu d'imagination des murs de délimitation entre seigneuries ou communes ou des enceintes de pacage comme murs anciens. Nos Archives réservent à cet égard de cruels mécomptes aux esprits trop fertiles.

Ce qui fait défaut, ce sont des fouilles bien comprises; mais elles sont difficiles à entreprendre, vu l'isolement des postes à déterminer.

L'appellation de Murs payens provient de l'espèce de crainte religieuse qui se rattache à ces constructions, vestiges d'un autre âge, crainte de l'esprit du mal, que le Christianisme a développée dans l'esprit du peuple, salutaire en un sens, puisqu'il l'a empêché de détruire des monuments dont il avait peur, et dont il s'écarte encore de nos jours avec appréhension, en faisant le signe de la croix, lorsqu'il est obligé de passer à proximité.

C'est à cela également qu'il faut attribuer les nombreuses croix taillées dans ces pierres et destinées à chasser les mauvais esprits.

M. Marcel Baudouin. — J'ai visité, grâce à mon excellent collègue et ami, M. F. Kessler, Sainte-Odile et le Frankenbourg. — Je suis de son avis. Ce sont des Enceintes cultuelles, que je rattache au Culte du Dieu-Soleil. — Il m'est difficile de les dater; mais je les crois *Néolithiques;* car rien ne permet, en effet, jusqu'à présent, de les rattacher à l'époque des Métaux. — Il est évident que des *fouilles* sérieuses s'imposent pour résoudre ce problème.

La Muraille gauloise de l'Impernal à Luzech (Lot).

PAR

Armand VIRÉ (La Cave-Souillac, Lot).

Castagné (1), dans son ouvrage sur les Oppida du Lot, est le premier qui ait attiré l'attention sur le bel Oppidum de l'Impernal.

Malheureusement, la brièveté de ses fouilles, la modicité de ses ressources et peut être aussi quelques idées préconçues lui ont fait examiner les choses un peu trop superficiellement et un peu trop rapidement.

Grâce à l'organisation sérieuse du Comité des fouilles de Luzech, nous avons pu, cette année, commencer des fouilles minutieuses qui nous ont donné déjà des résultats très importants.

Nous avons pu mettre à jour les restes de la muraille d'enceinte gauloise sur une trentaine de mètres de longueur.

L'Oppidum de l'Impernal constitue un plateau entouré à l'Est et au Sud par le Lot, à l'Ouest par un ravin profond.

Au Nord, il se rattache aux plateaux voisins par un isthme de 30 mètres environ de large. Cet isthme présentait une dépression, bordée du côté de la place forte par un bourrelet de terre, saillant de 4 à 5 mètres au-dessus du sol naturel. C'est ce bourrelet que nous avons sondé et dans lequel, à une profondeur de 4 mètres environ, sous des déblais, des murailles et une petite forteresse du moyen âge, nous avons fini par rencontrer la base de la muraille gauloise.

En ce point, le sol était ainsi composé : sur le roc s'étend une faible couche de pierrailles stériles; puis, au-dessus, un épais foyer noirâtre avec fer et poteries de 0^m30 à 0^m50 d'épaisseur, puis de nouveau une couche stérile de 0^m20 sur laquelle reposent de grosses pierres formant hérisson, sur lesquelles s'assoient les premières assises de la muraille gauloise.

(1) Mémoire sur les Ouvrages de fortification des Oppidum gaulois de Murcens, d'Uxellodunum et de l'Impernal, par E. Castagné (*Congrès de la Société française d'Archéologie, tenu à Toulouse, en juin* 1875. Tours, Bousrez, 1875).

On comprend que sur un pareil sol, il y ait eu des tassements et des glissements, qui ont profondément abîmé la muraille sus-jacente.

Celle-ci se compose d'un parement extérieur vertical et d'un parement intérieur, séparés l'un de l'autre par un espace de $3^{m}90$. A la base était un rang de poutres, de $0^{m}20 \times 0^{m}30$, posées à plat sur le sol et traversant les deux parements. Au-dessus reposaient deux autres rangées de poutres, perpendiculaires aux premières, et par conséquent parallèles à l'axe de la muraille.

Les parements sont composés de pierres plates de $0^{m}20$ à $0^{m}30$ de long, $0^{m}20$ de large et $0^{m}10$ d'épaisseur moyenne, entassées régulièrement les unes sur les autres, mais non travaillées et sans aucun ciment ni mortier.

Entre les parements et dans tous les espaces laissés vides par les poutres, avait été jeté un blocage confus de moellons et de terre noire, contenant de nombreux fragments de poterie, des os, etc.

Aucun soin n'avait présidé à l'entassement des matériaux, et, contrairement aux points vus par Castagné, les poutres n'avaient pas été garnies par des rangées de pierres plates destinées à les protéger.

On conçoit qu'un pareil arrangement fut assez instable. Aussi la putréfaction des poutres a-t-elle amené des tassements.

Si nous avons pu trouver les fiches en fer encore en place, celles-ci étaient souvent tordues par le poids des matériaux supérieurs. Une disposition curieuse et encore inexpliquée a été rencontrée parfois et a été aussi constatée, nous a dit M. le Dr Epery, à la muraille d'Alésia.

Certaines fiches, au lieu d'occuper le point où les poutres se croisaient, étaient fixées presque à l'extrémité libre de la poutre, sur le bord externe, en sorte qu'elles affleurent presque la partie externe de la muraille.

Quelle est l'utilité de cette disposition ? Nous l'ignorons.

Ces fiches, de section carrée en fer forgé, ont de $0^{m}23$ à $0^{m}39$ de long et non une longueur uniforme de $0^{m}30$ environ, comme le dit Castagné. Elles vont s'amincissant progressivement jusqu'à la pointe un peu mousse. Rarement elles s'effilent brusquement vers la base.

Le parement externe de la muraille, composé comme nous l'avons dit, de matériaux légers, n'offrait pas une grande résistance. Aussi parfois est-il déjeté en dehors, et il faut de grandes précautions pour le conserver et lui faire reprendre, par tout un jeu de leviers, sa position primitive.

Néanmoins, nous avons réussi sur plusieurs points à le relever

en bloc, sans altérer l'agencement des matériaux, ou à le faire reposer sur des piliers construits *ad hoc*.

Désirant conserver ce document visible, de façon qu'il puisse être étudié par tous les archéologues, nous avons dû, pour éviter sa destruction à brève échéance par les agents athmosphériques, le recouvrir d'une sorte de hangar.

Derrière cette muraille, une coupe nous a révélé l'existence d'un amas irrégulier de chaux, qui nous rappelle les murailles calcinées.

Mais des vérifications ultérieures nous semblent nécessaires avant d'affirmer définitivement l'existence d'un tel rempart.

Tels sont les premiers résultats de nos fouilles de 1913, en ce qui concerne le Rempart gaulois. Nous espérons l'an prochain apporter des documents plus complets.

Les Temps préhistoriques en Danemark.

PAR

Valdemar SCHMIDT (Copenhague, Danemark).

Comme vous le savez bien probablement, on a commencé, de bonne heure chez nous, des études approfondies sur les temps antéhistoriques du pays, et bien avant le début de ce genre d'études dans beaucoup d'autres pays. Il y a bientôt un siècle que la base de l'Archéologie préhistorique fut solidement établie par C.-J. Thomsen. Occupé de bonne heure du classement des objets envoyés au Musée de Copenhague et provenant de tombeaux anciens, découverts par suite de travaux agricoles et d'autres, il observa bientôt que les objets *tranchants*, provenant de certains tombeaux, étaient en *pierre ;* d'autres tombeaux en *bronze* ; et, en d'autres enfin, en *fer*.

La *position*, que certaines sépultures occupaient dans les tumulus, faisait voir clairement que les sépultures, dans lesquelles les objets tranchants étaient en *bronze*, étaient postérieures à celles où les objets tranchants étaient en *pierre ;* et que le *fer* est arrivé encore bien plus tard que le bronze.

C'est ainsi que fut constatée l'existence des *trois Ages préhistoriques*: de la *Pierre*, du *Bronze* et du *Fer*, théorie confirmée pour ainsi dire tous les jours, depuis un siècle par de nouvelles observations : notamment par les fouilles systématiques, entreprises par la Direction générale du service archéologique du Danemark.

La partie préhistorique de ce service a pour chef, depuis longtemps déjà, l'éminent maître, le Docteur Sophus Müller, auquel on doit tant de découvertes de premier ordre.

Ce sont, notamment, les nombreux tombeaux préhistoriques, dont l'étude exacte et approfondie, nous a fait connaître la civilisation et la manière de vivre des habitants primitifs du Danemark pendant les époques préhistoriques. La plupart de ces tombeaux étaient faciles à reconnaître, beaucoup se trouvant dans des *tumulus* ou aménagés plus ou moins régulièrement dans des champs, ayant servi de *Nécropoles*.

Quant aux lieux, où résidaient autrefois les habitants primitifs, ceux-ci étaient ordinairement peu apparents et par conséquent peu

faciles à reconnaître. Seules les habitations des peuplades qui, à une époque très ancienne de l'âge de la pierre polie, habitaient les côtes du pays, et qui se nourrissaient souvent d'*huîtres* et d'autres mollusques, ont été observées de bonne heure et étudiées avec grand soin.

Ce sont les célèbres amas de coquilles, bien connus sous le nom de *Kjœkkenmœdding*, c'est-à-dire entassements *formés* par des débris culinaires, provenant des repas des anciens habitants primitifs, qui à cette époque étaient accompagnés seulement par le *Chien*, et qui ne connaissaient pas d'autres animaux domestiques.

Des stations datant des autres périodes préhistoriques firent longtemps défaut; mais elles ont apparu peu à peu pendant la dernière vingtaine ou trentaine d'années.

Il y a d'abord pas mal de gisements renfermant des débris datant de l'âge de la *Pierre polie* et provenant de *Cabanes* des habitants du pays pendant cette période préhistorique, lorsque les Dolmens furent construits et utilisés pour des sépultures. Il y a là dans ces stations beaucoup de fragments de poterie, des ossements faisant partie d'animaux domestiques, tels que bœuf, cheval, mouton, etc., et enfin pas mal de débris d'objets en silex et des rebuts, tirant leur origine de la taille de la pierre. Ces objets présentent des analogies très fortes avec les objets provenant des tombeaux datant du bel âge de la pierre polie, dont le Musée national du Danemark, à Copenhague, possède des spécimens si merveilleux. Il est évident que ces stations et les tombeaux sont *contemporains*.

L'âge du *Bronze*, qui a atteint en Danemark un développement extraordinaire et dont les nombreux tombeaux ont fourni aux musées pas mal de pièces véritablement hors ligne, resta en Danemark, longtemps en arrière respectivement à la découverte des habitations de la population de cette époque préhistorique. Il est vrai que le bronze était toujours dans cette période un métal rare, trop précieux pour être perdu, circonstance dont la conséquence fut qu'on pouvait être sûr de n'en pas trouver dans les stations habitées autrefois par les populations de l'âge du bronze, pas même des fragments de minimes dimensions. Mais il y a d'autres outils et vases, bien nécessaires à l'homme de l'âge du bronze : ce sont les moules, qui servaient à y fondre des outils et objets en bronze; et, en effet, maintenant qu'on a fait la découverte de plusieurs stations de l'âge du bronze, on a observé, dans toutes ces stations, et à divers endroits du gisement, des restes d'objets ayant servi de moules de fonte. Il se peut qu'il y ait eu, à l'époque du bronze, de grands *Ateliers de fabrication d'objets en bronze*; mais

la plupart des objets en bronze de cette époque étaient certainement le produit de la petite industrie, dont s'occupaient les habitants des *Cabanes* des villages préhistoriques de l'âge du Bronze.

Il n'y a que cinq ou six ans que le premier village, remontant à l'âge du bronze fut découvert, étudié avec grand soin, et décrit d'une manière excellente dans les *Annuaires* publiés par la *Société Royale des Antiquaires du Nord*, à Copenhague. — L'année présente de 1913 a fait connaître un autre gisement du même genre, extrêmement intéressant; il a été fouillé dernièrement avec le plus grand soin. On a recueilli dans les fouilles pas moins de 14.500 fragments de *poterie*, ayant fait partie d'un nombre considérable de vases, dont les habitants primitifs se sont servis et qui ont été cassés pendant l'usage. On a rencontré aussi dans cette station, dans la terre, un nombre restreint de vases, de dimensions plus fortes. Ils ont sans doute contenu des comestibles et se trouvaient peut-être dans une espèce de cave, au-dessous des cabanes. On n'a recueilli dans la fouille, qu'une seule pièce en bronze : espèce de bouton d'une forme bien connue de la dernière époque de l'âge du bronze danois. — En 1913, à peu près à la même époque où la fouille de cette station datant de l'âge du bronze eut lieu, deux autres stations du même âge furent découvertes.

Nous devons les renseignements, sur ces fouilles récentes, à une aimable communication de M. C. Neergaard, Inspecteur du Musée national, qui a dirigé les fouilles en question.

On a fouillé également dans ces dernières années, diverses stations datant de l'âge du *Fer*, lesquelles ont fourni également des résultats très intéressants.

On a dressé aussi pendant ces dernières années, des cartes exactes de la distribution des *Tumulus* et des *Sépultures*, datant des époques préhistoriques. On a pu constater partout que les *Habitations* des personnages ensevelis dans les tumulus ne se trouvaient pas bien loin des *Tumulus*.

Quant aux grandes périodes préhistoriques qui se sont succédés sur notre terre, il faut mentionner, d'abord, que l'*Age paléolithique* n'a pas été constatée chez nous jusqu'ici. Il n'y a pas ni des débris d'homme ni des produits de son industrie, qui puissent être attribuées à cette époque reculée !

Mais on a bien trouvé, dans divers gisements, des ossements de *Mammouth*, et, dans plusieurs tourbières, du *Renne*. — Le service géologique du pays étudie spécialement cette période, ainsi que les temps anciens, pendant lesquels la présence de l'Homme a été constatée dans les terrains appartenant au pays.

Des tombeaux datant des époques préhistoriques du pays, et pas encore explorés, se rencontrent encore quelquefois ; ils sont toujours fouillés systématiquement et avec grand soin : ce qui, chaque fois, fait progresser un peu nos connaissances des époques préhistoriques.

M. le Dr M. Baudouin, comme Secrétaire général du Congrès, remercie M. V. Schmidt de son importante communication et souhaite que l'an prochain encore, il puisse revenir parmi nous, toujours aussi alerte et aussi enthousiaste pour notre Science [*Vifs Applaudissements*].

Aperçu général sur les résultats fournis par l'Archéologie préhistorique en Russie dans ces dernières années.

PAR

Elie BOROSDINE (Moscou, Russie).

Dans cette communication succincte, je voudrais m'arrêter sur quelques points des découvertes archéologiques faites pendant ces dernières années en Russie. Je me permets de faire une remarque. Je ne prétends pas exposer un tableau complet et je me bornerai aux faits principaux et particulièrement typiques.

En Russie, les recherches sur l'Homme préhistorique se poursuivent depuis longtemps. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner l'ouvrage sur l'Age de la Pierre du comte Ouvaroff, fondateur et premier Président à vie de la Société Impériale Archéologique à Moscou. Pendant ces vingt-cinq dernières années, les travaux ont continué dans la direction indiquée par le comte Ouvaroff. De pair avec la station de Karatscharoff, explorée par le comte, on peut considérer comme une station importante, celle de la rue Cyrille à Kiew (1), explorée vers 1890 par nos célèbres archéologues Hvoika et Antonovitsch. C'est une des stations paléolithiques des plus étendues ; sa surface a environ 1.000 mètres. Là, à côté des débris de la faune ancienne : os de mammouth, de rhinocéros, d'ours, de lion, de cavernes ; à côté de la flore des diverses variétés du cèdre primitif, du cyprès et des palmiers, on a retrouvé des restes de l'industrie humaine : couteaux, grattoirs, fragments de pierre et d'armes, en os de mammouth. Cette station, d'après l'avis de la plupart des explorateurs, apparaît comme la plus ancienne station paléolithique de la Russie ; d'autres explorateurs, comme Volkov, se basant sur le travail artistique des os de mammouths, l'attribue à l'époque magdalénienne.

Parmi les plus récentes découvertes de l'époque paléolithique,

(1) Hvoika. — La station paléolithique de la rue Cyrille à Kiew et la culture de l'époque de la Madeleine (*Chronique Archéologique de la Russie méridionale*, 1903). — Volkov. L'Art magdalénien en Ukraine (*ibid*). Voir aussi *Anthr.*, 1903, p. 326. — Déchelette. Manuel d'Archéologie préhistorique [V. I, p. 197-198].

remarquons particulièrement les fouilles de Mésine (Gouvern. de Tchernigor), faites par Volkov en 1908 et 1909 (1). Le gisement découvert est attribué à l'époque magdalénienne. L'accumulation des restes de culture dans ce sol les fait remonter au temps où les glaciers, couvrant la région, se seraient retirés vers le Nord.

Pendant les fouilles, on trouva des os de mammouths, d'ours, de rennes et d'autres animaux de la période quaternaire; de même, on trouva des fragments de silex, des morceaux de charbon et quelques instruments de pierre parfaitement travaillés. Ces instruments ont la forme de nucléus, de lames, de grattoirs, de perçoirs, de burins. De petits instruments en silex, de formes géométriques, y furent trouvés en assez grande quantité; ils sont pour la plupart pointus et peu travaillés, à l'exception d'un seul qui, remarquablement joli et finement orné, peut être appelé hardiment un instrument de précision. Les fouilles faites en 1909, ajoutent à tout cela un grand nombre d'objets artistiques en os de mammouth et beaucoup d'instruments en pierre d'un travail achevé. De pair avec ces recherches de l'époque paléolithique, se faisaient d'autres recherches plus heureuses et plus nombreuses, dans le domaine néolithique, richement représenté dans différentes régions de la Russie. Le Sud et le Nord, l'Est et l'Ouest, la Sibérie, la Crimée, le Caucause, ont donné et donnent d'immenses matériaux qui nous révèlent divers aspects de huttes, de foyers, de cavernes et d'habitations lacustres, d'industrie humaine et d'autres restes de la culture néolithique.

Mais, parmi toutes ces découvertes de l'époque néolithique, c'est la culture prémycénienne ou tripolienne, représentée par les fouilles de Hvoika et de von Stern, qui offre le plus d'intérêt pour un historien et l'archéologue. Ces découvertes archéologiques sur le sol russe ont franchi les frontières et ont un intérêt historique universel.

Je pense ne pas me tromper, en disant que ce qui fit le plus de bruit dans l'Archéologie de nos jours, c'est la découverte de la culture égéenne et mycénienne. Déjà Schliemann, par ses fouilles à Hissarlik, et principalement par la découverte des acropoles de Mycènes « riches en or », et de Tirynthe, avait facilité la juste appréciation de l'histoire grecque et avait découvert tout une période des plus reculées de cette même civilisation. Les fouilles

(1) Volkov. — La station paléolithique de Mésine (Travaux du XIV[e] Congrès Archéologique à Tchernigov, v. III, 1911). — Efimenko. La station paléolithique de Mésine (Annuaire de la Société Anthropologique Russe, t. IV, 1912). — Borosdine. Les totaux des découvertes archéologiques en Russie (Les Antiquités. Travaux de la Société Impériale Archéologique de Moscou, t. XXIII, et t. à part M. 1911). — Voir aussi Bull. et Mémoires de la Société d'Anthr. de Paris, 1909, N[os] 4-5.

d'Evans à Knossos, celles de la Mission archéologique italienne à Phaestos et à Haghia Friada, systématiquement et uniformément conduites, ont donné des résultats énormes; dans ces terrains, on découvrit la riche et luxueuse culture des puissants Rois crétois, la culture de la Thalassocratie.

L'apogée des cultures égéenne et mycénienne se classe comme on le sait, à l'âge du bronze. Mais ces derniers temps, on a mis au jour d'autres couches plus anciennes, se rapportant à l'époque néolithique. Ces gisements ont été découverts dans l'île de la Crète, à Knossos et à Phaistos, et ont donné de curieux exemples de l'ornementation primitive et de la fabrication des vases.

Les plus anciennes habitations de l'époque de la pierre ont été trouvées à Sesklo et Dimini, dans la Grèce septentrionale. Le savant grec Τσούντας (1), qui s'était consacré à ces recherches, nous a fait remarquer l'importance des fouilles en Thessalie et leur ressemblance avec les trouvailles faites en Béotie et Phocide.

Il est intéressant de constater que la Céramique trouvée en Thessalie, ressemble aux découvertes faites en Thrace, en Serbie, en Bosnie, en Boukovine, en Hongrie (Fordos), en Roumanie, dans la Bohême, dans la Russie, en Espagne, en Italie, etc. C'est ainsi que nous pouvons définir la culture des régions du Nord, en relation avec les trouvailles néolithiques de la Crète.

Dans différentes parties du Sud de la Russie (dans les Gouvernements de Kiew, de Tchernigor, de Chersone, de Podolsk, de Bessarabie), des traces de cette civilisation ont été mises au jour (2).

Une quantité de sépultures et d'habitations servent à caractériser cette culture. Ces sépultures se trouvent sur des « plateaux » spéciaux, construits entièrement en argile cuite, ou seulement enduits de terre glaise. Ces plateaux étaient couverts, et jusqu'à présent, on voit des traces de poutres sur les mottes d'argile. En soulevant ces mottes on remarque des têtes de vaisseaux, de bols, de vases, de divers aspects et formes; en outre, on rencontre des objets en terre, des disques et des haches en pierre, des marteaux,

(1) Τσούντας. — Αἱ προϊστορικαὶ ἀκροπόδεις Διμηνίου καὶ Σέσκλου. (Voir E Pfuhl dans « Göttingische gelehrte Anzeiger », 1910-12).

(2) Hvoika. — L'âge de pierre dans le Pridnieprovie (Les travaux du XI[e] Congrès archéologique, t. I). — Hvoika. Les fouilles au domaine de la culture tripolienne (Mémoires de la Société Impériale Archéologique russe, section d'archéologie russe et slave, t. V, fast. 2). — Hvoika. Les fouilles des plateaux dans Kroutoborodinzoch (Les Antiquités. Travaux de la Société Arch. de Moscou, t. XXII). — Von Stern. Die pramykenische Kultur in Südrussland (Les travaux du XIII[e] Congrès arch., t. I). — Von Stern. Die griechische Kolonisation am Nord gertade des schwarzen Meeres im Sichte Archäologische Forschung (« Klio », B. IX, fasc. 2). — Danilevitsch. Manuel des Antiquités russes, 1908. — Borosdine. O. c. (avec la Bibliographie complète).

des couteaux et des scies, des objets en os, des dents, des os et des cornes d'animaux. A côté de l'incinération habituelle, on pratiquait parfois l'inhumation; et ces endroits, comme on peut le supposer, servaient aux cérémonies du culte et aux immolations. Les restes les plus riches de cette culture ont été trouvés dans les huttes.

Ces huttes avaient de 4 à 6 mètres de long et de 3 à 6 de large. Elles avaient la forme d'un carré. Dans le milieu, se trouvait une ouverture ovale ou carrée, dont la sortie avait l'apparence d'un petit escalier. En face, se trouvait un foyer en pierre ou un four en forme de voûte, sur les côtés de la hutte, des pieux étaient enfoncés qui soutenait le toit enduit d'argile ou couvert de terre. Une multitude d'objets furent trouvés dans ces huttes : du charbon, des débris de nourriture, des morceaux de vases, des objets en silex, en os ou en corne.

Le développement de la céramique jette un jour nouveau sur l'étude de cette culture qui est une des parties les plus intéressantes à examiner. C'est le professeur von Stern, qui donne la classification la plus claire de cette céramique; il divise les vases en trois grands groupes : 1) les vases monochromes, couleur d'argile, sans aucun ornement; 2) les vases sculptés avec ornementation en relief : ce sont ordinairement de petits récipients; 3) celles dont le fond uni et dont le revêtement est couvert d'un dessin décoratif.

Les vases de ce dernier type sont richement représentés en Bessarabie (et en Roumanie, comme on peut s'en rendre compte par les fouilles récentes de Hubert Schmidt à Cucutens) (1) : ce qui peut faire croire que le centre de la nouvelle industrie céramique se trouvait en Bessarabie. Les ornements couvrant ces vases attestent une longue pratique et un goût artistique, étonnement précoce pour l'époque néolithique!

La céramique de Bessarabie nous procure des matériaux considérables et précieux, qui permettent de répondre à la question sur l'origine et l'évolution de l'ornementation en forme de spirale. Elle détruit complètement l'idée traditionnelle, qui disait que la décoration des vases de l'époque de la pierre en Europe ne se faisait qu'en formes géométriques, contrairement à celles de la Mésopotamie, où les sujets décoratifs étaient pris dans le monde organique. Si les formes géométriques prédominent dans notre céramique, on rencontre aussi des dessins du monde organique, en finissant par l'homme. Il existe surtout des figures d'animaux,

(1) Hub. Schmidt. — Vorlänfiges Bericht über die Ausgrabungen 1909-1910 in Cucutens bei Iassy (Zeitschrift für Ethnologie, 1911).

représentant des chevaux, des chiens, des chèvres, des bœufs. On a trouvé en même temps que des bêtes, des statuettes en terre cuite (1), qui représentent des dieux et des bœufs. Ces bœufs peuvent être comparés avec la tête de vache de Mycènes, les bœufs en or des coupes de Vaphio, et avec les dessins de la corne en pierre de Gournie.

D'après quelques-unes de ces trouvailles, il est possible de reconstituer dans ses lignes principales, la vie matérielle de l'Homme à cette époque. Les objets de ces huttes indiquent que l'homme avait déjà su apprivoiser les animaux (chèvres, porcs, bœufs); qu'il s'occupait d'agriculture et menait une vie sédentaire.

Pendant les fouilles, on retrouva des grains de froment et de millet, et de primitifs moulins à main (machines à moudre).

Comme nous l'avons vu plus haut, cette culture occupe un vaste champ et chaque jour de nouveaux matériaux abondent. Mais, jusqu'à présent, il a été impossible de résoudre et de préciser les questions relatives aux facteurs et à l'extension de cette culture. Quelques investigateurs ont parlé de l'influence mycénienne, de ses artisans qui se seraient portés du Sud au Nord, et enfin d'un grand mouvement général de cette civilisation.

Il n'y a pas longtemps, le savant Tchèque Peroutka (2), sous l'influence des œuvres de Sergi, prétendit que l'Afrique serait le berceau de la culture crétoise; mais Hubert Schmidt (3), Much (4), Lichtenberg (5), et particulièrement von Stern (6), savants d'un tout autre avis, parlent du Nord, comme du berceau de cette culture! Au Nord, l'épanouissement de l'époque néolithique est témoigné par cette culture; vers la fin de la période néolithique, elle s'étend vers le Sud et passe les Balkans, et, à l'époque du bronze, détermine le développement somptueux de la culture minoenne et mycénienne.

Cette hypothèse est très intéressante, originale et attrayante, mais dans tous les cas ne peut être entièrement admise. Dans l'Asie occidentale, pendant les fouilles de Morgan, on trouva dans une couche néolithique, beaucoup de vases analogues aux vases

(1) Vesclovsky. Les statuettes de la culture mycénienne dans les tumulus de la Russie méridionale et du Caucase (Bull. de la Commission Impériale Archéologique, fasc. 35, 1910).

(2) Peroutka. Dèfiny Recké. I, 1909.

(3) Hub. Scmidt. Tordos et Trofa-Mykenae-Ungarn (Zeitschrift für Ethnologie, 1903 et 1904).

(4) Much. Die Heimat der Indogermanen, 1904.

(5) Lichtenberg. Die Aegeische Kultur, 1911.

(6) Von Stern. O. c.

tripoliennes; en outre, on découvrit près de Merse et d'Ascabade, dans l'Asie centrale (1), des objets de même nature. Il n'est pas inutile de faire remarquer que les lettres énigmatiques de l'un des vases trouvés par Hvoika, ressemblent par leurs contours, aux inscriptions de l'Asie centrale éditées par Radloff, de l'Académie Impériale. Ed. Meyer, dans la nouvelle édition de son ouvrage classique « Geschichte des Altertums », considère la race de l'Asie Mineure comme les représentants de la civilisation crétoise. Donc, on se trouve obligé de compter avec l'Orient. Mais, malgré les matériaux acquis, ce ne sont que des hypothèses éloignées de toute solution. C'est pour cela que l'étude de cette grande culture encore énigmatique, qu'a occupé un énorme territoire entre la Crète et Kiew, les rivages de l'Asie Mineure et l'Espagne, nous paraît si curieuse et si attrayante.

Rappelons au sujet des découvertes faites sur l'âge du bronze, la nouvelle publication d'Ivanowsky sur ses fouilles du Caucase (2).

Ce sont les fouilles consacrées à la recherche des anciens tombeaux qui sont les plus attachantes, de ces « boîtes en pierre » (Steinkistengräber), comme les appellent les archéologues allemands. Ces tombeaux nous ont procuré une grande collection d'objets en bronze et de vaisselles en terre. L'étude de ces tombeaux en pierre a particulièrement intéressé les savants étrangers (ouvrages de Virchow, de Bele, de Wilke). Wilke (3) compara des objets du Caucase à d'autres objets de la région danubienne et fit remarquer le lien étroit qui les unissait. Le savant russe Ivanowsky n'est pas de l'avis de Wilke. Ces données ne sont pas suffisantes pour prouver le rapprochement des objets en bronze cimmériens avec ceux du Danube; en outre, la parenté des populations du Danube et du Caucase n'est prouvé ni par l'Anthropologie ni par l'Archéologie. Ivanowsky est plutôt enclin à relier la culture de ces tombeaux en pierre avec la culture d'Omartow.

En ce qui concerne l'ancienne civilisation Scythe et ses rapports avec l'âge du Fer, les fouilles faites par Spitzine à Nemirovo (Gouvern. de Podolsk) (4), donnèrent de très intéressants résul-

(1) Von Stern. Die griechische Kolonisation..., p. 140. — Borosdine. O. c., p. 11. — Voir Pampelly. Explorations in Turkestan, 1905.

(2) Les Travaux sur l'Archéologie du Caucase. Ed. de la Société Impériale Arch. de Moscou. Vol. VI, 1911.

(3) Wilke. Archäologische Parallelen aus dem Kaukasus und den unteren Donauländem (Zeitschrift für Ethn., 1904). — Wilke. Vorgeschichtliche Beziehungen zwischen Kaukasus und den unteren Donaugebiete (Mitteil. des Anthrop. Gesel. in Wien, 1908). — Wilke. Neolithische Keramik und Arierproblem (Archiv für Antropologie, 1909).

(4) Spitzine. Les Scythes et Hallstatt (Mélanges Bobrinsky, 1911).

tats. Spitzine rapproche la civilisation Scythe de celle du Hallstatt occidental. Cette supposition a pris naissance après la découverte d'énormes tessons massifs (type Hallstatt), d'un noir vif, d'une surface brillante, ornée de saillies, de bosses et de demi-cercles concentriques en relief; parfois, cette même vaisselle était couleur cendre ou jaune clair. On attribue au Hallstatt des coupes avec de hautes anses et des plats incrustés, d'aspect bien antérieur aux précédents. Les particularités qui unissent la civilisation Scythe à celle du Hallstatt permettent de faire remonter la première à un ou deux siècles plus tôt. Par conséquent, il en résulte que Nemirovo, avec sa civilisation, aurait existé avant la fondation d'Olbia, d'où sortit la vaisselle classique. Comme pendant les fouilles on n'a pas trouvé des vases à figures noires ou à figures rouges, il est probable que ce « Gorodische » s'est éteint vers le v^{e} ou le iv^{e} siècle avant Jésus-Christ.

La Baguette des Sourciers peut-elle rendre des services dans l'étude des gisements archéologiques ?

PAR

Armand VIRÉ (Paris).

Le seul titre de cette note fera sourire la majorité de nos collègues ; et plus d'un se demandera sans doute dans quelle maison de santé spéciale l'auteur de ces lignes devrait bien aller prendre un repos salutaire.

Il me faut d'autant plus d'audace pour passer outre, que j'eusse, il y a moins d'un an, ri moi-même, et de bon cœur, au simple énoncé de la question !

Mais, depuis ce temps, un concours particulier de circonstances m'a mis en rapport avec le monde des Sourciers ; et une heureuse disposition naturelle m'a permis de contrôler par moi-même leurs sensations (1).

J'ai voulu organiser, sur la matière, un contrôle rigoureux et scientifique, et, depuis six mois que durent les expériences, j'ai pu me former une opinion sérieuse et sans parti pris.

Avant de rapporter les expériences qui se rattachent plus directement à cette note, je demande la permission de donner ici la conclusion générale de toutes celles que j'ai entreprises dans des conditions variées. — La voici :

« 1° Certaines personnes sont capables, par des procédés d'ailleurs variés (baguette, pendule, ou simple réaction nerveuse), de percevoir l'influence de certains corps, eaux, minéraux, métaux, enfouis sous le sol à des profondeurs variées, d'en déterminer la nature, la forme et la profondeur.

« 2° Il y a parmi les sourciers, des charlatans et des sourciers sincères, mais insuffisamment éduqués au point de vue professionnel. Ces deux catégories sont très dangereuses au point de vue pratique, car si les premiers vous donnent des indications de fantaisie, les autres vous font chercher *presque toujours au voisinage* du corps cherché, mais rarement sur son emplacement précis ».

(1) Voir, dans la *Nature*, n° 2082, 19 avril 1913 : « L'Art de découvrir les sources, les Sourciers et la Baguette divinatoire » ; par Armand Viré.

Il faut donc avant d'employer un sourcier, se bien renseigner sur ses antécédents.

Parmi les objets cachés qui peuvent intéresser les Préhistoriens et les Archéologues, on peut ranger : 1° les Cavités souterraines naturelles ou artificielles, dont les issues sont obstruées, et qui peuvent renfermer des gisements d'âges divers ; 2° les Métaux; 3° les Sépultures.

C'est sur ces diverses catégories que va porter ici notre examen.

Parmi les bons Sourciers, trois avaient dès le début frappé particulièrement mon attention: MM. Probst, l'abbé Mermet et Pélaprat.

J'ai pu avoir les deux derniers cet été pendant un certain temps, le premier n'ayant pu encore se trouver libre en même temps que moi.

Voici les expériences que j'ai pu faire ou contrôler, avec les deux derniers.

Cavités souterraines.

Sgue du Bourrut, près de Luzech (Lot). — Mis au bord d'un petit abîme naturel de très étroite ouverture, M. Pélaprat lui attribua une profondeur de 18m50, décrivit une petite galerie sèche, et indiqua deux fissures impénétrables, l'une à l'Est, amenant de l'eau, l'autre à l'Ouest l'emmenant. — *Tous ces détails furent reconnus absolument exacts.*

Grotte de Vintéjouls, près Cournoux, commune de Saint-Vincent-Rive-d'Olt (Lot). — Sur la pente d'un Causse désert, s'ouvre une petite cavité! — Mis au bord de ce trou, M. Pélaprat nous traça d'abord une grande salle, puis s'engagea vers l'Ouest, où il signala bientôt une bifurcation, et enfin se dirigea vers le Nord, malgré les objurgations des personnes de Cournoux, qui prétendaient qu'il n'existait qu'une galerie et qu'elle allait à l'Ouest.

M. Pélaprat détermina deux galeries : l'une de 55 mètres, vers le Nord, l'autre de 80 mètres vers l'Ouest.

Il déclara que dans la galerie Nord, à 30 mètres de la bifurcation, l'état de l'air changeait. De l'orifice jusque-là, l'air était libre ; à partir de ce point, il était confiné, et il y avait par conséquent quelque bouchon obstruant tout passage.

C'est à moins de 10 mètres de la bifurcation qu'il annonça le même phénomène pour la galerie Ouest.

Je descends alors dans la grotte et en déterminai le plan avec deux aides.

Nous trouvâmes la grande salle annoncée à l'entrée, avec les mêmes formes et dimensions qui avaient été relevées du dehors par M. Pélaprat.

Des éboulis en occupaient le fond, et un amas d'argile en obstruait en partie l'angle Nord. Nous suivîmes la galerie. La bifurcation se fit au point indiqué du dehors.

Après 8 à 9 mètres, la galerie Ouest se bouche hermétiquement par des éboulis et de l'argile, et après 30 mètres de parcours dans la galerie Nord, nous fûmes arrêtés par un épais rideau de stalactite.

Donc, *concordance absolue* entre les indications du sourcier et la réalité des faits.

Petite cavité de Labouisse de Cournoux. — En revenant à Cournoux, à l'entrée du hameau de Labouisse, nous sentîmes, M. Pélaprat et moi, sous le chemin, une petite cavité à 8 mètres de profondeur.

Une personne, M. Soulignac père, qui habite là, se présente alors à nous et nous déclare qu'il y a quelque temps il creusa un puisard à côté de sa maison, à une quinzaine de mètres du chemin, et qu'à 8 mètres de profondeur il rencontra une énorme fissure, qu'il ne suivit pas, mais qui se dirigeait précisément vers le point que nous occupions.

Cavités d'Uzerche (*Corrèze*). — Uzerche prétend, elle aussi, représenter l'emplacement de l'Oppidum d'Uxellodunum. Les Uzerchois me prièrent d'aller examiner la question chez eux. J'en profitai pour suivre une grosse source qui sort sous les anciens remparts. Je la remontai. Arrivé dans une rue, je crus sentir une attraction en dehors de la source. Je quittai donc son lit, et en effet, je traversai successivement cinq galeries rectilignes.

M. l'abbé Lejeune, directeur des fouilles d'Uzerche, me déclara alors qu'au cours des recherches exécutées sous la ville, on avait rencontré deux galeries artificielles, dont les axes coïncidaient exactement avec les axes de deux souterrains que j'indiquais. Les trois autres, inconnus allaient être recherchés.

Grottes de Lacave (*Lot*). — Les grottes de Lacave sont désormais bien connues des touristes. M. l'abbé Mermet fut conduit sur le sommet du plateau ou *Causse*, qui les renferme.

Là, il nous indiqua, à travers une épaisseur de rochers variant 50 mètres à 120 mètres, toute une série de cavités.

Deux hommes le suivaient à la trace et piquetaient avec des jalons les bords de toutes les cavités qu'il indiquait.

Après son départ, nous relevâmes avec grand soin le plan par terre, de tous les contours qu'il avait indiqués.

En reportant ce plan sur le plan dressé il y a une huitaine d'années par M. l'ingénieur Brunet de toutes les cavités connues et accessibles, nous constatâmes ceci : M. Mermet a suivi, sur 200 mètres environ, un tunnel de $2^{m}50$ de large, creusé jadis par nous pour accéder aux grottes, et cela avec une précision minutieuse et en en suivant les moindres inflexions de détail ; puis une série de galeries encore inconnues de nous, et enfin les contours mathématiquement exacts d'une partie des galeries connues et d'une petite rivière souterraine.

Nous nous proposons de faire des forages, pour vérifier l'existence des galeries indiquées par M. Mermet et encore inconnues de nous. Nous rendrons compte ultérieurement du résultat de ces recherches.

Les Métaux.

Lors des fouilles que nous exécutions à l'Oppidum gaulois de l'Impernal, à Luzech (Lot), le 7 juin 1913, je sentis, à la baguette, une réaction. Après examen, je dis aux personnes présentes, MM. Poujade, pharmacien à Luzech et Foissac, professeur : « Je sens une substance en ce point. Je ne sais ce que c'est ; mais ce n'est pas de l'eau, et c'est à 4 mètres de profondeur. »

Le 9 juin, M. Pélaprat étant à Luzech, fut prié d'explorer les environs du même point. Il s'arrêta tout à coup et déclara : « Je regrette de n'avoir pas apporté mes réactifs, car je ne puis déterminer ce que je sens. Mais ce n'est pas de l'eau et c'est à 4 mètres de profondeur. »

Devant cette concordance, je fis faire des tranchées, et, au bout de peu de jours, nous trouvâmes, sous 4 mètres de remblai, une couche noire, peu épaisse, contenant du machefer, des pointes de flèches en fer, de la poterie, des anneaux de bronze, etc.

Nous avions donc senti ces masses métalliques peu importantes et les avions localisées.

A Luzech également au mois d'août, j'indiquai l'emplacement et la nature d'une petite masse de fer, qui se trouve être une fiche gauloise, pour clouer les poutres. — Il en avait été de même en juillet à Baume-les-Messieurs (Jura) pour un grand clou.

La Muraille gauloise de Luzech. — La muraille gauloise de l'Oppidum de l'Impernal, à Luzech (Lot), contient deux points où se croisaient les poutres dans son intérieur, de grosses fiches de fer de $0^{m}25$ à $0^{m}35$ de long. L'ensemble de rempart est aujourd'hui complètement caché sous terre et des fouilles profondes seules peuvent la mettre à jour.

Nous avons tenté, M. Pélaprat et moi, de suivre son axe en déterminant l'emplacement des fiches. Nous avons suivi, sur 600 mètres environ de long, une double ligne de clous, qui indiquerait la direction dudit rempart. Un plan très soigné des emplacements ainsi déterminés, a été soigneusement relevé par M. Soudoire, conducteur des Ponts et Chaussées, à Luzech, et mis sous les yeux de la Commission des Sourciers de l'Académie des Sciences, dont les membres l'ont signé et daté pour l'authentiquer.

Nous nous proposons d'exécuter des fouilles l'an prochain pour contrôler l'existence de la muraille aux points indiqués.

Les Sépultures.

A Luzech, M. Pélaprat nous indiqua, près du rempart gaulois, l'existence d'Ossements, à 1m50 de profondeur. On creusa et les restes d'un squelette furent trouvés au point indiqué.

A l'Oppidum du Puy d'Issolud, commune de Vayrac (Lot), M. Pélaprat fut prié par la municipalité de faire des recherches.

J'extrais d'un certificat de M. Salamagne, maire de Vayrac, d'une lettre de M. Lamothe, instituteur à Saint-Denis près Martel et des affirmations, qui me furent faites à mon passage à Vayrac, par MM. Bourdarie, explorateur, Mezard, médecin, Cases, instituteur, etc., etc., qui en furent témoins, les faits suivants :

Sur le sommet du Puy d'Issolud, M. Pélaprat indiqua six sépultures, dont une fut fouillée immédiatement et donna des ossements humains.

Non loin de là, il indiqua, à 2 mètres de profondeur, un squelette et une petite masse de fer. A 2 mètres, on rencontra un squelette, avec une lame de *scramasax* franc, en fer.

Ailleurs il sent un squelette à un mètre de profondeur ; et l'on trouve effectivement des os humains et une aiguille en os.

Dans Vayrac, il « sent le cadavre », à 2 mètres de profondeur ; et effectivement à 2 mètres exactement, on trouva trois crânes et une assez grande quantité d'ossements humains.

Tous ces faits, semble-t-il, parlent assez éloquemment pour se passer de commentaires. Il me paraît acquis que, sans vouloir trop espérer et demander une infaillibilité qui n'est pas de ce monde, on puisse, avec de *bons* sourciers, simplifier parfois singulièrement la besogne des fouilleurs, signaler d'avance les points où il est nécessaire de chercher avec plus de précaution et se rendre compte d'avance de la richesse d'un gisement archéologique.

M. Ambayrac (Nice). — Bien peu de géologues admettent comme certain le rôle de la *Baguette divinatoire* qu'emploient certaines personnes pour la détermination des sources et parfois

d'autres particularités du sol, telles que des cavités, tels objets des métaux qui s'y trouvent par accident ou par nature, à des profondeurs variables.

Les géologues et les botanistes ne jugent de la présence et de la direction des sources que par l'étude stratigraphique du terrain, la nature des bancs et leur disposition, la variété des plantes qui se plaisent dans les lieux humides ou s'y développent par suite de l'hygroscopicité et de la perméabilité du sol au voisinage.

J'estime que les trouvailles de sources, métaux, bois, etc., par les dits sourciers, *usant* de la baguette divinatoire, les faits dûment observés, ne doivent pas être niés, mais examinés avec soin.

A mon avis, c'est l'opérateur qui découvre, par lui-même, et non par la *baguette* (de *coudrier* ou de n'importe quoi), tenue à la main et que cette baguette, comme eut dit Marey, n'est qu'un *Neurographe amplificateur*, faisant saisir, à la suite d'un mouvement nerveux spécial, puis musculaire, par une action de levier, une sensation perçue par l'organisme de l'*opérant*. Celui-ci est d'un tempérament, d'une nervosité ou sensibilité particularisée, éprouvant des vibrations particulières (insensibles parfois, ignorées ou non pour lui-même), qui lui font exercer une réaction sur la baguette donnant alors l'évidence de quelque chose de nouveau ; ces impressions sont dues à l'état hygrométrique du sol, à son élasticité, à sa mollesse ou dureté, à sa propriété d'atténuer, d'assourdir les sons ou les vibrations, et de déterminer chez l'individu un effet très variable.

Or, j'estime que toute substance, pierre brute, cristal, minéral, comme toute plante, tout animal, comme l'être humain, possède une âme spécial et, par ce seul fait que chacune diffère de l'autre, est susceptible d'envoyer des émanations ou des affluves différentes, à mouvements vibratoires produisant autant de variétés d'effet, et agissant diversement sur des organismes distincts. Et cela se produit, directement ou indirectement, comme se transmettent toutes vibrations psychiques. C'est de la sensibilité propre à chaque individu que résulte la perception reconnue ou ignorée comme celles qui concernent les faits précités. ; effets différents suivant la nature : eau, métal de telle ou telle qualité, etc. De même cette âme des choses, des sites, du beau, dans l'harmonie des sites, des proportions et caractères d'un paysage, des lignes d'un monument, nous influence désormais et fait vibrer notre âme; elle provoque des résultats divers, que traduisent nos émotions, nos sympathies ou antipathies, notre indifférence en certains cas.

SÉANCE DE CLOTURE

MERCREDI 30 JUILLET 1913 (QUATRE HEURES).

C'est à 4 heures, le mercredi 30 juillet, que les communications scientifiques du Congrès prennent fin ; et alors la séance officielle de clôture du Congrès est déclarée ouverte.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL prend la parole et demande si les membres du Congrès ont des vœux à présenter, en dehors de celui qui a été déposé déjà sur le Bureau, par M. Charles Cotte (de Pertuis, Vaucluse).

Personne ne faisant de proposition, M. le Secrétaire général, donne lecture de ce vœu ; il est ainsi conçu :

VŒU RELATIF A LA TERMINOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

Depuis quelques années, le progrès de l'Archéologie préhistorique nous contraint à distinguer des outils, des armes, etc., qui étaient jadis réunis en des groupes génériques.

Comme exemple, je citerai les efforts méritoires de M. Pagès-Allary, pour isoler des haches polies, qui ont travaillé par percussion, celles (fausses haches ou tranchets) qui agissaient en coupant par pression.

La légitimité de ces observations ne les empêche pas de faire naître des inconvénients, tout aussi graves. Lorsque le titre d'un article actuel m'annonce une étude sur un *Tranchet*, je ne sais plus s'il s'agit d'un silex taillé ou d'une hache polie mince. Dernièrement, un de nos collègues parlait d'une hache plate ayant pu servir de *grattoir;* il sera suivi d'un autre, qui la désignera simplement par ce dernier terme.

On en arrive ainsi à la confusion; ou bien il faut, à la suite de chaque expression, ajouter le nom du parrain, comme on le fait en botanique et en zoologie. Nous aurons, par exemple : *Tranchet poli*, Pagès-Allary, var. *trapue*. Il nous fraudra des recueils spéciaux pour retrouver le sens de chaque mot, car nous ne pourrons pas fouiller toutes les publications, afin de trouver celle où, pour la première fois, M. Pagès a utilisé ce terme de Tranchet poli, en en donnant la définition.

Encore cet auteur a-t-il pris soin d'expliquer ce qu'il entendait sous ce vocable; bon nombre de préhistoriens ne se donnent pas cette peine et créent un nom nouveau, sans définir l'objet auquel il s'applique.

Il n'est pas jusqu'aux connaissances les plus élémentaires de la taille du silex, qui ne soient actuellement envahies par de nouvelles expressions qui causent une confusion inextricable.

Prenons une lame de silex. Les premiers Maîtres nous ont appris à la placer pour la décrire. Sa face plane (avec conchoïde de percussion en relief) est dite ventrale. La partie opposée, offrant 2, 3 ou 4 facettes, est appelée dorsale. Tout préhistorien connaît ces termes.

Si une lame a un bord retouché par des esquilles perpendiculaires à ses faces, on a une sorte de canif. Cette comparaison, qui s'impose à l'esprit, a fait comme *dos* de la lame en silex ce qui est le *dos* de l'instrument en métal, mais le *bord* de la pierre; et l'on parle couramment de *lames à dos abattu* (certains disent: *rabattu*). Si ce terme, qui, pour la description, fait tourner la pièce de 90° autour de son grand axe est maintenant adopté, comment désignera-t-on les lames, où des enlèvements, de droite à gauche ou de gauche à droite, ont fait sauter, par une série de retouches, l'arête *réellement dorsale,* située entre les deux facettes supérieures?

Je viens de rappeler l'inconvénient des termes semblables, s'appliquant à des objets distincts ou a des parties différentes; il y en a également à donner plusieurs noms à un seul type. Ainsi les mots *nucléus*, *pierre de jet*, désignent parfois le *disque moustérien* (ou pseudo-moustérien).

De même un préhistorien est libre d'adopter une coupure telle que l'énéolithique; mais il est fâcheux que cette coupure soit désignée par une série de vocables divers : *énéolithique, carnacéen, cébennien, dufortien.*

Actuellement M. Boule étend le terme de Chelléen à une période géologique, dont l'industrie chelléenne n'occupe qu'une partie.

Ces exemples pourraient être multipliés.

Tout le monde reconnaîtra qu'il y aurait intérêt pour la Science à créer une Terminologie précise et unique.

On m'objectera qu'elle existe dans les ouvrages classiques : *Musée Préhistorique*; *Manuel de Recherches Préhistoriques*, etc.

A cela je répondrai :

Que ni un auteur, ni un groupe d'auteurs n'ont le droit d'imposer leur manière de voir;

Que de nombreux types (percuteur tranchant, etc.) ne sont pas décrits dans les ouvrages classiques;

Que je ne demande pas le rejet, mais la consécration des termes excellents qui sont dans ces ouvrages.

Il est d'usage que les questions de ce genre soient soumises à des Congrès; telle a été la façon d'opérer pour la Terminologie, pour celle de Zoologie, pour celle de Chimie, pour la légende des Cartes préhistoriques, pour l'Anthropométrie.

Dans ces divers cas, il s'agissait de décisions prises par des Congrès internationaux ; mais il me semble que, pour le cas présent, le Congrès Préhistorique de France a une autorité suffisante. En effet, nous nous occupons de termes employés en langue française ; en outre, la France est le pays classique de la Préhistoire et peut bien choisir ses termes.

Mais j'accorde volontiers qu'il serait utile, tout en respectant les mots consacrés, de tenir compte des expressions utilisées par les Archéologues étrangers, ou mieux, s'il faut créer des vocables nouveaux, de s'inspirer des méthodes, des langues universelles, en prenant des racines dans l'Espéranto ou mieux dans l'Ido, qui en est le perfectionnement.

J'ai l'honneur de déposer le vœu suivant :

« Le *IX*e *Congrès Préhistorique de France* (Lons-le-Saunier) « émet le vœu que le Xe Congrès, et, s'il y a lieu, les Congrès « postérieurs, arrêtent la *Terminologie préhistorique* et que, désor- « mais, les termes ainsi adoptés soient seuls utilisés dans les publi- « cations scientifiques françaises.

« Le Bureau de la *Société Préhistorique Française* désignera « les personnes qui seront chargées des Rapports sur chaque bran- « che de la Préhistoire (périodes, époques et industries ; technique « générale de la taille de la pierre ; armes et instruments en pierre « taillée ; armes et instruments en pierre polie ; armes et instru- « ments en os et en coquilles ; parures..., etc.). Ces personnes « correspondront entre elles pour harmoniser leurs efforts et leurs « résultats. Chaque définition sera, s'il est utile, accompagné de « dessins. Les Rapports seront soumis aux Congrès, qui décide- « ront souverainement, après discussion. »

Après une discussion longue et confuse, le premier Paragraphe de ce vœu est adopté à l'unanimité.

Quant à la deuxième partie du vœu, elle a été renvoyée au Bureau de la *Société Préhistorique Française*, pour être étudiée, M. Cotte, auteur du vœu, *n'assistant pas au Congrès*.

*
* *

M. Léon Coutil, Président du Congrès, se lève alors pour déclarer la 9e Session des Congrès Préhistoriques de France close ; il remercie les Délégués des Gouvernements étrangers et des Sociétés savantes, dont la présence donne aux Congrès Préhistoriques un éclat tout particulier. Il termine en remerciant les Congressistes de leur assiduité aux séances et leur donne rendez-vous, pour le Congrès de 1914, qui se tiendra à Aurillac (Cantal).

L'Assemblée tout entière applaudit les paroles du Président et la séance est levée à 4 h. 15.

VISITES, CONFÉRENCES
ET
EXCURSIONS DU CONGRÈS

GRANDES EXCURSIONS D'ENSEMBLE DU CONGRÈS

I. — Programme Général.

CIRCULAIRE N° VII.

A. — EXCURSIONS A LONS-LE-SAULNIER ET AUX ENVIRONS.

I. — **LUNDI 28 JUILLET.** — A 4 h. 1/4 du soir, VISITE, à **l'Hôtel de Ville, du Musée Archéologique et du Musée des Beaux-Arts.**

II. — **MARDI 29 JUILLET.** — A 4 h. 1/4 du soir, VISITE des MONUMENTS de la VILLE : **Saint-Désiré** (Crypte romane ; près d'un gisement *néolithique*, au bord d'une *Source*, de 3 mètres de profondeur); **Les Cordeliers. — Hôpital; Vieilles Maisons;** etc., etc.

III. — **MERCREDI 30 JUILLET.** — A 3 h., PETITE EXCURSION [*N° I*] (*six* Km), en Voitures Automobiles, aux Environs de Lons-le-Saunier [*Néolithique* et *Age des Métaux*]. — PRIX : **3 Fr.** [*Programme spécial*].

B. — GRANDES EXCURSIONS DANS LE JURA.

Toutes ces Excursions auront lieu en Automobiles (1) (*Fig.* 1).

I. — JEUDI 31 JUILLET 1913.

PREMIÈRE GRANDE EXCURSION DU NORD ET NORD-EST DES ENVIRONS DE LONS-LE-SAUNIER [*N° II*] (*Programme spécial*) (*Fig.* 1 ; I).

Grottes, Stations paléolithiques et Tumulus.

Jeudi 31 *Juillet* (70 Km). — **Les Grottes d'Arlay et de Baume-les-Messieurs.** — LARNAUD [Cachette du Bronze : Musée de Saint-Germain ; Conférence : A. de Mortillet]. — BLETTERANS. — ARLAY. — *Pierre Levée* (?) [Mégalithes très rares dans le Jura]. — *Châteaux* du XIe et du XVIIIe siècle, au Prince d'Arenberg ; Maison féodale du XVIe siècle. — Grotte de Saint-Vincent (*Magdalénien*) : fouilles Guérin, Berthelet, Passier, Girardot, etc. — VOITEUR (*Tumulus*; ruines de Château-Chalon ; La Baume-au-Guerrier : grotte-refuge (1640) ; etc.). — *Rochers de Gibga* : Cascade rocheuse très pittoresque, donnant accès à la vallée de Baume. Nombreuses excavations dans les falaises. — ABBAYE DE BAUME

(1) Une CARTE SPÉCIALE avait été établie pour chaque Excursion, sauf pour la dernière [d'ordre surtout pittoresque].

constructions du VIe, XIIe, XIIIe, XVe, XVIe siècles), tombeaux, stalles, retable très remarquable du XVIe siècle (Conférence de M. l'Abbé Brune) (*Fig.* 1 ; I).

Déjeuner : Hôtel des Grottes [Baume-les-Messieurs]. — Visite des *Grottes* [Eclairage électrique ; longueur : 2 kilomètres]. Source du Dard (Conférence de

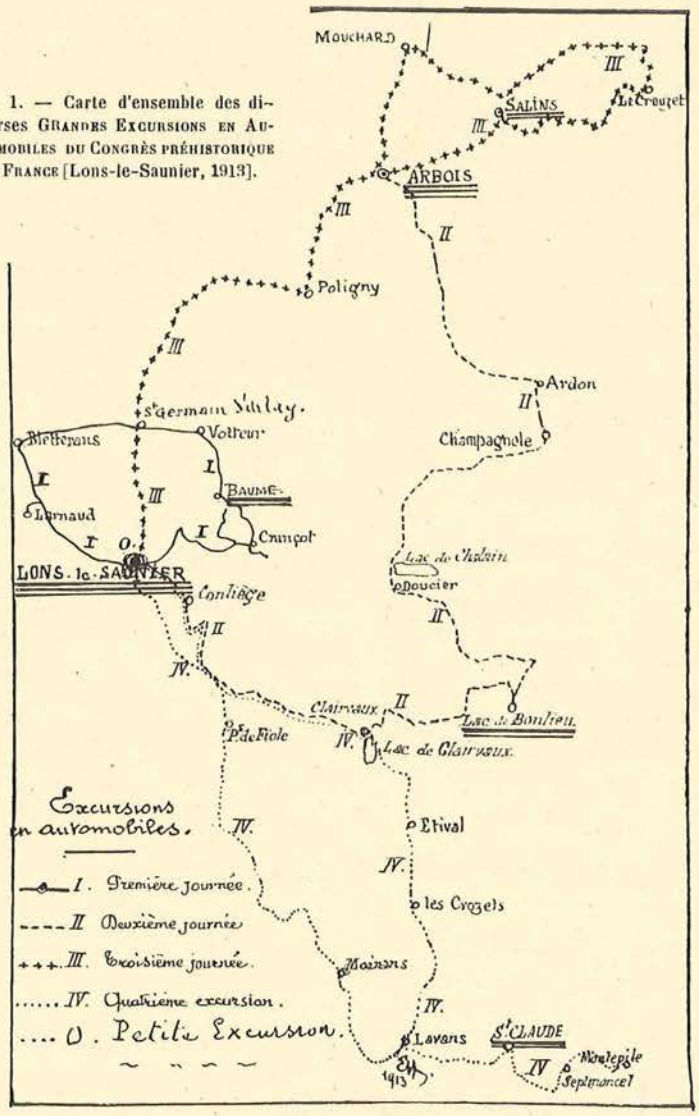

Fig. 1. — Carte d'ensemble des diverses Grandes Excursions en Automobiles du Congrès préhistorique de France [Lons-le-Saunier, 1913].

M. Viré). — A côté, *Village Larnaudien*, fouillé par Clos (1865 à 1870) et par A. Viré (1895-1896). *Grotte de Roche ou des Romains* (Fouilles L. Coutil, 1913). — Les Echelles de Crançot. — Le Camp de Sermu [Eperon barré Néolithique]. — Les Tumulus de Crançot (Fouilles Coutil, 1913) : Groupe de Champenet. — Crans [Villa G. r. ; légende de ville détruite]. — Retour à Lons, à 7 heures du soir. — **Prix : 17 Fr.**

II. — VENDREDI et SAMEDI, 1er et 2 AOUT 1913.

Grande Excursion de deux Jours du Nord-Est du Jura (210 Km) [*nos III et IV*]. [*Programme spécial*] (*Fig.* 1 ; II et III].

Vendredi 1er *Août* (100 Km). — Les treize **Lacs du Jura lédonien.** — Conliège. — Revigny. — Pont de Poitte : Château de Mirevent [Fouilles de M. Le Mire. Visite de la collection Le Mire]. — Saut de l'Ain [Marmites]. — Boissia : Glaciaire. — Clairvaux. Grand lac : 1250 × 380 à 650 : petit lac : 600 × 370. Fouilles spéciales, pour le Congrès, par M. Grosjean, près de la Motte aux Magnins. Conférence de A. de Mortillet [Fouilles diverses]. — Lac de Bonlieu. — Déjeuner : Bonlieu (Hôtel du Lac). — Cascades du Hérisson (Niagara jurassien, 55 mètres). — Saut-Girard. — Menétrux. — Lac de Chalain : 2800 × 1230 ; surface 232 hectares (Fouilles Girardot, Chevaux, Feuvrier) : os travaillés ; pierre ; étoffes ; faune déterminée par M. Hue [Bronze très rare]. — Champagnole [Fouilles Girardot] : Camps, tumulus, menhirs ; etc. Conférence par M. Girardot. — Montrond (ruines du château, démantelé en 1479). Nombreux tumulus (40.000) dans les forêts, à l'Ouest et au Nord. — Arbois : Statue de Pasteur. — Diner et Coucher.

Samedi 2 *Août* (110 Km). — Les **Tumulus de Salins et Nans-sous-Sainte-Anne.** — Camp de Mesnay : Rempart calciné du Bronze I et II, avec tumulus autour [Explications sur place des fouilles, exécutées par M. Piroutet]. — Domaine de Grange Perrey. Fouilles de tumulus par E. Boilley et A. de Mortillet. Visite de la collection. — Fouilles pour le *Congrès*. — *Station Tardenoisienne* : Morno. — Visite de Salins : Musée. Collections diverses. La Ville.

Déjeuner à Salins : Hôtel des Messageries.

Cernans [à 15 minutes du pays : Camp néolithique de *Grandchamp*, station préhistorique découverte par A. Fardet]. — Dournon [forêt de sapins ; voie romaine pavée]. — Sainte-Anne. — *Glaciaire* : Wurmien. — Le Pont du Diable [l'arche est à 23 mètres du fond du ravin d'un côté et de l'autre à 75 mètres, au-dessus d'un torrent à cascades]. — Crouzet [ruines du Château de *Sainte-Anne*, démantelé au XVIIe siècle]. — Maisons de *Migette* : ruines d'une Abbaye de Dames urbanistes (XIVe siècle). Nombreux lacets. — Nans-sous-Sainte-Anne, dominée par les hauteurs de Sainte-Anne. Nombreux tumulus (Piroutet). — *Grotte Sarrazine*, abritée par le Manteau de Saint-Christophe (traversée du *Lison* ; escalade des rochers ; on passe dans une crevasse). — En face le moulin, sentier conduisant au *Puits Billard*. Cascade contre la paroi. Grotte fouillée par A. Viré. A droite, Plateaux d'Alaise et Amancey, célèbres par leurs tumulus (Musée de Besançon). — Saizenay. Le *Mont Poupet*. — Salins. — Retour par Pagnoz (*Glaciaire* : Rissien) et Mouchard. — Poligny. — Buvilly. — Retour à Lons-le-Saunier. — **Prix : 44 Fr. 50.**

III. — DIMANCHE 3 AOUT 1913.

Excursion organisée spécialement par M. le Président du Congrès :

Saint-Claude et ses environs (*Trajet* : 140 Km) [*n° IV*].

(*Pas de Programme spécial*) (*Fig.* 1 ; IV).

Lons. — Départ : 8 h. du matin. — Revigny. La Bifurcation. Clairvaux. Chatel de Joux. Etival. Les Crozets. Saint-Lupicin. Pont-du-Lison. — Saint-Claude [arrivée à 11 heures]. — *Montépile ; Roche percée.*

Déjeuner à l'Hotel de France [Midi]. — A 1 h. 15 : visite des fabriques de pipes, taillerie de pierres fines, etc. — Départ deSaint-Claude [3 h.]. — Retour par Lavans, Villards d'Héria (*Pont des Arches*), Moirans, Brillat, Orgelet, Saint-Maur, Montaigu. — Lons [Arrivée à 6 h. 30]. — **Prix : 23 Fr.** — Dislocation du Congrès.

IV. — RECOMMANDATIONS AUX CONGRESSISTES pour les Excursions d'Ensemble.

I. — Le nombre des places étant LIMITÉ, il ne pouvait être accepté d'*Inscriptions* aux EXCURSIONS D'ENSEMBLE au-delà du *Chiffre fixé* par l'*Agence des Automobiles* (1).

II. — 1° Au cours des Excursions, Mesdames et Messieurs les Congressistes sont priés de se conformer aux indications données par M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS, le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT, le TRÉSORIER et les SECRÉTAIRES DES SÉANCES.

2° Soucieux d'assurer l'exécution stricte du Programme des Excursions, dirigées par M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ils donneront le signal des rassemblements, pour les départs, au moyen de COUPS DE SIFFLETS. — Ce mode d'appel est le seul pratique en l'espèce, c'est-à-dire en rase campagne.

3° Les Excursionnistes sont priés de n'occuper, dans les Voitures *automobiles* (2), en cours de route, que les places qui leur auront été ASSIGNÉES AU DÉPART, par voie de TIRAGE AU SORT, sauf les places des Guides, distribuées par le Bureau. — Sans cela, il serait impossible d'assurer le transport des excursionnistes dans des conditions convenables, étant donné la complexité des excursions (3) et la diversité des véhicules.

4° Lors de *Coucher* en cours de route, il est distribué des BILLETS DE LOGEMENT chez l'Habitant ou dans les Hôtels, après *tirage au sort* des chambres. — Il n'y a pas moyen d'agir autrement dans les petites villes.

5° Ne pourront prendre part aux divers REPAS D'ENSEMBLE *des Excursions* que les Membres du Congrès, régulièrement *inscrits*, en temps voulu, aux Excursions.

III. — Le prix de chaque *Excursion* est représenté par une *Carte* spéciale, délivrée dès le Dimanche 27 Juillet, avant la Séance d'ouverture, et pendant les séances, au Secrétariat du Congrès (Salle des Fêtes, place de la Liberté).

IV. — *De grosses Chaussures sont recommandées pour toutes les Excursions.*

***

M. le Secrétaire général prie Mesdames et Messieurs les Membres du Congrès de ne pas se formaliser de ce *modus faciendi*. — Il n'est matériellement pas possible d'agir autrement, au cours d'excursions si rapides et si compliquées.

(1) L'Excursion de *Deux jours* ne pouvait pas être *scindée*.
(2) Le Programme détaillé de l'Excursion est remis à chaque Conducteur de voiture. — Si possible, un exemplaire est épinglé à l'intérieur même de chaque voiture.
(3) Dans chaque Véhicule, se trouve, sur le siège, un membre du Bureau du Congrès ou un Préhistorien, capable, en cas de *retard* imprévu, de faire *rejoindre* le Groupe des Voitures, malgré la *complexité* de l'Itinéraire, qui, comme on le pense, est *totalement* inconnu des chauffeurs d'automobiles.

II. — Compte rendu des Réceptions et des Excursions.

I. — *Visites diverses.*

I. — Visite du Musée Archéologique (1).

Le lundi 28 Juillet, après la séance de l'après-midi, les Congressistes se rendirent à l'Hôtel de Ville, au *Musée Archéologique* et au *Musée des Beaux-Arts*.

Ils purent contempler, au Musée Archéologique, dont M. A. L. Girardot, le Conservateur, faisait les honneurs, les si intéres-

Musée de Lons-le-Saunier :
Une des plus belles pièces [Palafittes du Lac de Chalain].
Fouilles A. L. Girardot.

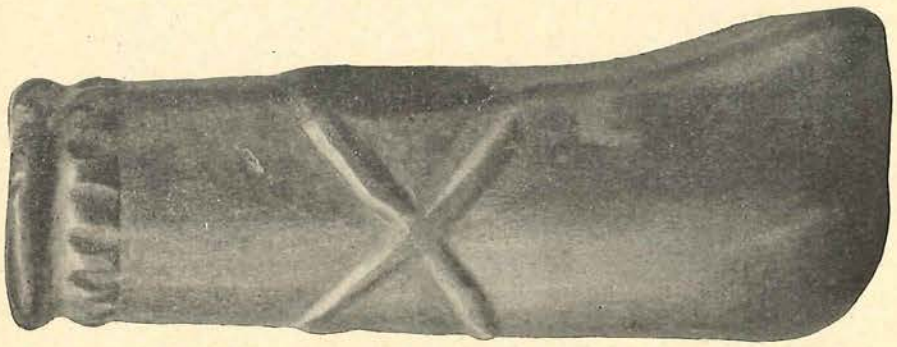

Fig. 2. — Gaine de Hache de Pierre, en Corne de Cerf, a trou transversal, polie sur toute la surface. — Ornementation sur tout le pourtour de la tête et sur les deux faces de chaque côté de l'œil. — 3/4 Grandeur.

santes Collections préhistoriques (*Fig.* 2, 3 et 4) ; d'antiquités égyptiennes, gauloises, romaines ; une Collection d'Histoire naturelle et d'Ethnographie ; des armures, des médailles, des curiosités et des estampes.

(1) Nous comptions sur M. A. L. Girardot pour cette rédaction ; mais l'état de santé de notre collègue l'a empêché de nous la remettre à temps.

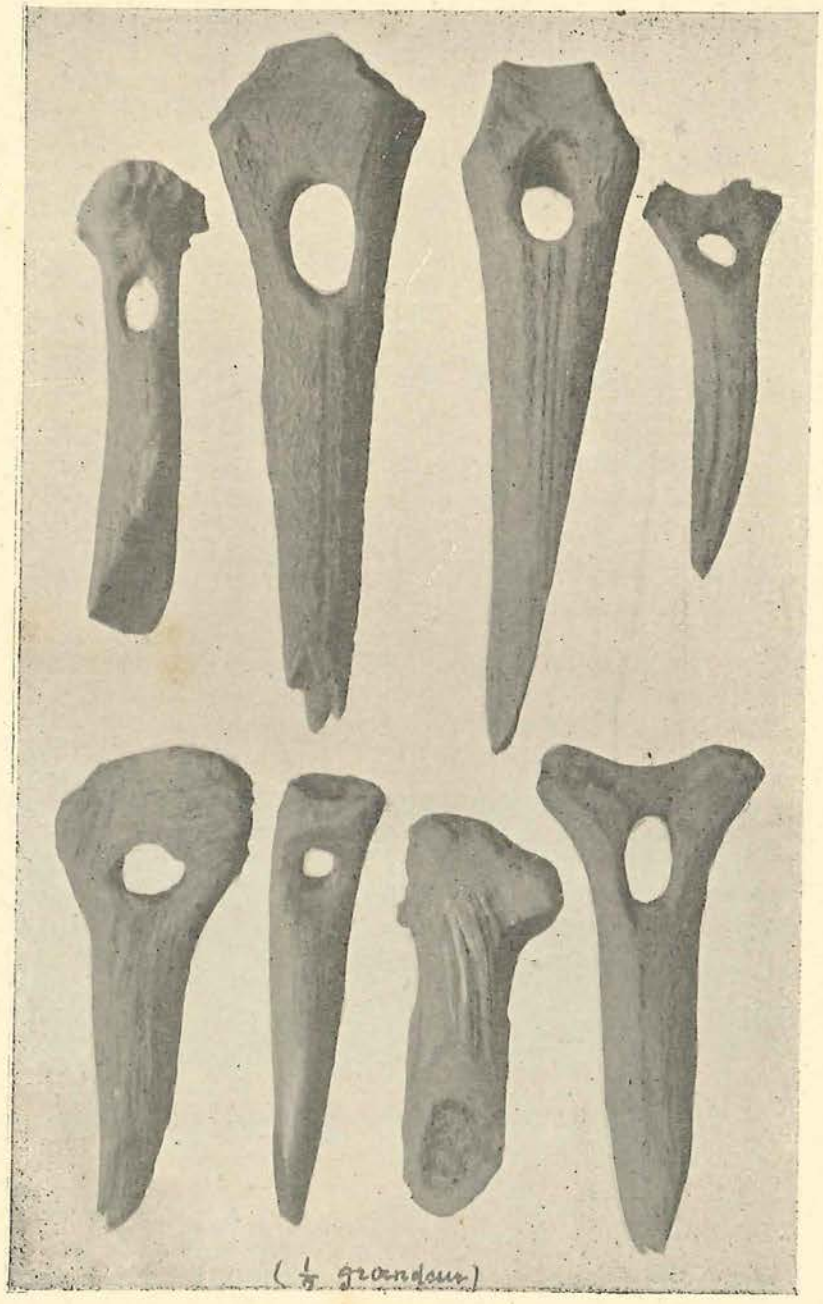

Palafittes du Lac de Chalain.
Fouilles A. L. Girardot.

Fig. 3. — Pioches et Haches en Corne de Cerf. — [2/7 Grandeur].
Tous les Objets des Planches 3 et 4 appartiennent au Musée de Lons-le-Saunier.

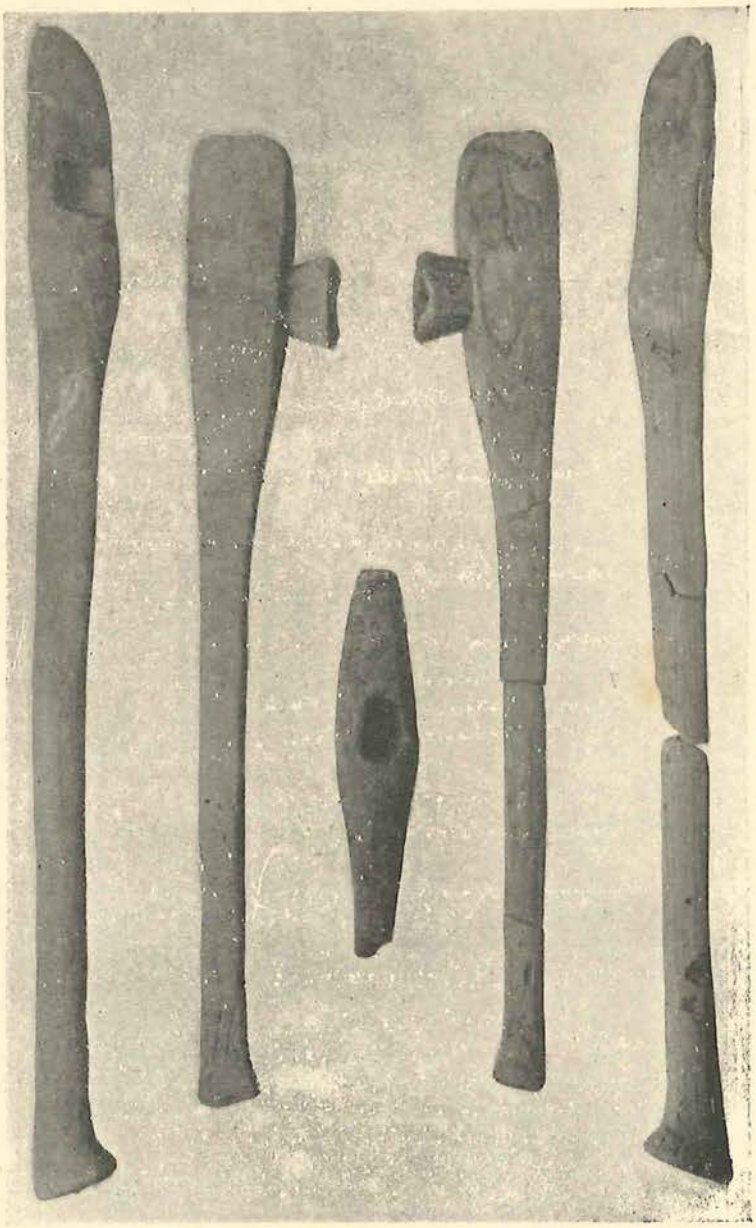

Les Palafittes du Lac de Chalain.
Fouilles A. L. Girardot.

Fig. 4. — Manches de Haches de Pierre polie, mortaisés, en Bois de Frêne. — A gauche : *Moulages* des Manches de droite, vus sur la deuxième face. — A droite : Manches originaux, un peu altérés depuis le moulage. — Le plus grand, incomplet sur la face opposée, dans le haut ; sur son moulage (à gauche), cette face offre la *Mortaise*, conservée à mi-largeur. — Le second porte une *Gaîne de Hache, en Corne de Cerf*, restée en place dans la *Mortaise*, mais privée de sa Hache de pierre. — Au centre : Manche incomplet, un peu déformé, montrant la *Mortaise*. — 2/7 Grandeur.

II. — Visite de la Ville.

A 4 h. 1/4, le Mardi 29 Juillet 1913, les Congressistes ont visité en corps la ville, sous la direction de M. Emile Monot, Président du Comité local, et de M. l'abbé Perrod, vice-président.

La visite a commencé par la statue de Rouget de Lisle, qui est une des plus belles œuvres de Bartholdi. M. Monot en fait remarquer le mouvement et signale les différences qui existent entre la *Marseillaise* traditionnelle et celle qui est gravée sur la plaque de bronze fixée au piédestal de la statue. Il explique brièvement les versions successives de l'Hymne national français et fait connaître à ses auditeurs que la Bibliothèque municipale de Lons possède, en copie autographe, tous les airs composés par Rouget de Lisle.

La statue de Rouget est placée à l'entrée de la plus jolie promenade de la ville, la *Chevalerie*. M. Monot en rappelle l'origine et signale que la *Chevalerie* a été le théâtre d'un des faits importants de l'histoire moderne : la défection de Ney, au retour de l'île d'Elbe.

De là, M. Monot dirige les Congressistes vers le vieux quartier; il leur explique les Fortifications de l'ancienne ville ; leur montre Richebourg et le Puits-Salé, près duquel Lons (*Fig. 4 bis*), est né, il y a bien des siècles ; leur fait lire un chronogramme de 1707 sous un oratoire de la Vierge ; et, par la rue du Collège et la rue des Cordeliers, où il leur montre un hôtel d'émigré devenu école communale, et où il leur fait admirer un merveilleux balcon en fer forgé du début du XVIII^e^ siècle, il les amène à l'entrée du parvis de l'Eglise des Cordeliers, où il les confie aux soins de l'abbé Perrod.

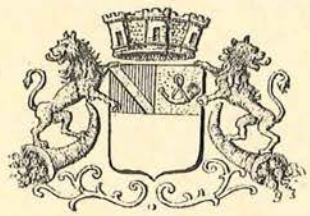

Fig. 4 bis. — Les Armes de la Ville de Lons-le-Saunier (Jura).

Celui-ci leur apprend que cet édifice, aujourd'hui paroissial, a été élevé, en même temps que le couvent de Frères mineurs auquel il servait d'église, au XIII^e^ siècle. Mais il ne reste presque plus rien de la construction primitive, plusieurs fois ruinée par des incendies. Ce qui en subsiste est la chapelle de Vienne, aux fenêtres et aux voûtes ogivales, qui conserve les pierres funéraires de cinq membres de l'illustre famille de Chalon. — Le couvent, reconstruit au XVIII^e^ siècle, a, depuis 1826, servi de séminaire diocésain; c'est aujourd'hui une caserne.

M. Monot, reprenant la direction de la caravane, la conduit à travers les ruelles du plus ancien Lons, qui sont encore le quartier des vignerons. Il montre aux congressistes une maison de 1687, avec la serpette du vigneron lédonien; et il leur explique que le grand incendie de 1637, en anéantissant complètement la petite ville, a fait disparaître toutes les reliques de son antiquité. Il les amène ensuite à un carrefour d'où il leur fait admirer la pittoresque perspective des arcades. Il leur apprend qu'ils ont devant eux la plus ancienne rue de Lons, le quartier du commerce, et que toutes ces arcades inégales, et qui font un specta-

cle si curieux, datent en majeure partie du XVIIIe siècle : au milieu de la rue étaient des puits, comme à Berne. A l'entrée est la maison natale de Rouget de Lisle, qui porte une plaque commémorative.

De là, la caravane se rend devant l'Hôtel de Ville, monument élevé au XVIIIe siècle sur l'emplacement de l'ancien château-fort, et agrandi au XIXe. Dans le château, qui appartenait aux Chalon, Louis XI, puis Anne de Bretagne ont reçu l'hospitalité, et Philibert, le dernier et le plus grand de la famille, y est né en 1502. Une plaque commémore ce souvenir. Au Nord de l'Hôtel de Ville s'étend une place qui porte le nom de Perraud, le grand sculpteur dont le Musée de Lons conserve plusieurs statues, et dont le Louvre possède le chef-d'œuvre : *Bacchus enfant et le Faune.* Contre la façade Nord de la Mairie s'élève un socle portant son buste, œuvre du sculpteur salinois Max Claudet. M. Monot rappelle en quelques mots l'histoire de Perraud ; puis il conduit les congressistes au faubourg *des Dames*, ainsi nommé de l'abbaye des Dames de Sainte-Claire. A l'entrée du faubourg, il leur montre un espace vide dans la ligne des maisons; là s'élevait une maison qui, en 1792, s'enfonça dans le sol. Toute tentative de reconstruction sur le même emplacement a toujours échoué : les murs se lézardaient vite. Plusieurs effondrements du sol se sont produits suivanr une ligne partant de cette maison et se dirigeant vers l'Est : ils jalonnent, soit un cours d'eau souterrain, soit une faille. La rue, aujourd'hui rue de Besançon, s'est appelée quelque temps *rue de l'Enfoncement* ; et, à ce propos, M. Monot, approuvé par ses voisins, regrette ces noms si savoureux d'autrefois qui ont presque partout disparu pour faire place aux dénominations les plus banales.

Plus loin, on arrive en face d'une petite place solitaire, avec une fontaine, une statue, des pelouses et de grands arbres et qui, toutes proportions gardées, rappelle à M. Monot, par ses arbres, son charme vieillot et sa solitude, la place d'Alliance, à Nancy : c'est la place de la Paix ou *de l'Abbaye*. Autrefois, c'était en effet la cour de l'abbaye des Dames de Sainte Claire ; presque toutes leurs maisons particulières ont été conservées, et elles la bordent sur trois de ses côtés. La chapelle a été démolie à la Révolution.

Par le quai d'une humble rivière, on se rend à l'Hôpital. M. Perrod y montre la pharmacie, avec ses précieuses faïences, et la cuisine, avec ses cuivres et ses étains de prix; dans le salon où les reçoit, avec une élégante courtoisie, Mme la Supérieure, il fait l'éloge de la sœur Lafon, à qui cinquante-trois années de services entre les mêmes murs ont valu une distinction que M. le Préfet du Jura est venu lui remettre lui-même, le 14 juillet dernier, de la part du gouvernement de la République.

On passe vite devant le buste du grand médecin Bichat, placé sur un socle disproportionné, et, par la rue Lafayette, on arrive à la Grande-Place. A l'entrée, M. Monot fait admirer la ruine de Montmorot, qui, encadrée entre les façades de la rue Lecourbe, se profile sur l'horizon tout rose du couchant. Puis il conduit les Congressistes devant la statue

de Lecourbe, leur rappelle sa campagne de 1799 en Suisse et sa belle défense de Belfort en 1815, et met sous leurs yeux une vieille gravure qui représente l'aspect de cette place en 1840. On y voit le piédestal où s'élevait un Pichegru brisé en 1825, que remplacèrent ensuite un drapeau et une girouette, et où, en 1855, on a dressé Lecourbe.

La rue des Arcades débouchait sur cette place par une porte dont il ne reste qu'une tour, réédifiée au XVIII^e siècle, et qui sert de beffroi municipal. M. Monot fait rapidement l'histoire de ce beffroi, montre le théâtre, élevé sur l'emplacement d'une église dont les plans étaient l'œuvre de Soufflot, et qui ne fut jamais achevée ; et il fait passer sous les yeux une gravure représentant l'abside de cette église en 1825.

Après avoir expliqué que la grande-Place séparait le bourg fortifié du faubourg plus élevé de Saint-Désiré, M. Monot fait entrer sa caravane dans ce faubourg par la rue Saint-Désiré ; il leur y montre une charmante façade du XVIII^e siècle, gâtée par deux devantures de magasins; et, plus loin, il les arrête devant la maison, autrefois *Hôtel de la Pomme d'Or,* où le maréchal Ney était descendu, et où il résolut le redoutable cas de conscience qui allait avoir, pour Napoléon et pour lui, de telles conséquences. « Quelle matière, dit alors M. Monot, pour un monologue à la Corneille ! » — Plus haut, il signale une maison où a été trouvée,en creusant un puits, une hache en pierre polie.

On arrive ainsi à l'église Saint-Désiré. M. l'abbé Perrod, rassemblant autour de lui, sur le haut et disgracieux perron, les congressistes restés fidèles à leurs guides, leur fait l'histoire de l'édifice, élevé sur l'emplacement d'une chapelle que la tradition fait remonter à saint Désiré, patron de la ville, qui vivait au V^e siècle. La crypte romane, où M. Perrod conduit les visiteurs, renferme le sarcophage où fut conservé jusqu'à la Révolution le corps du saint.

La visite de la ville se termine là ; et les Congressistes se séparent de leurs deux guides, en les remerciant des explications qu'ils ont bien voulu leur donner.

III. — CONFÉRENCE DE VULGARISATION.

Le Lundi soir, 28 Juillet, à 9 heures, les membres du Congrès se trouvaient réunis au grand Théâtre, pour assister à la très intéressante Conférence de Vulgarisation, faite par M. Léon COUTIL sur les diverses phases de l'*Age du Fer* et les *principaux Tumulus du Jura.* — Cette conférence fut illustrée de 70 projections photographiques, dont plusieurs en couleurs; et ce beau défilé intéressa vivement l'auditoire, qui interrompit souvent l'orateur par des applaudissements frénétiques (1).

(1) Cette Conférence est publiée *in-extenso* plus haut. [Voir page 514 et suivantes]. — Nous y renvoyons le lecteur.

IV. — SÉANCE SPÉCIALE POUR LES COMMUNICATIONS AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES.

Mardi soir : 29 JUILLET 1913 (SALLE DES FÊTES) [8 h. 1/2-10 h. 1/2].

a) *Programme.*

COROT (Henry) (Savoisy, C.-d'O.). — *Fouilles d'un Tumulus à incinération* [10 projections lumineuses]..... [8 h. 1/2-8 h. 45].

MARTIN (Henri) (Paris). — *Le Crâne de La Quina* (Charente) [*Dix* Diapositives]..... [8 h. 45-9 h.].

KESSLER (Fritz) (Colmar, Alsace). — *La Préhistoire des Iles Baléares* [Avec projections lumineuses]..... [9 h.-9 h. 15].

BELLUCCI (Prof.) (Pérou, Italie). — *Les pierres de foudre en Italie* [Projections lumineuses]..... [9 h. 15-9 h. 40].

BAUDOUIN (Marcel). — *Les Mégalithes submergés des Côtes* de l'ATLANTIQUE (Bretagne et Vendée) [15 Projections lumineuses]..... [9 h. 40-10 h. 10].

PERROD (Abbé) (Lons-le-Saunier, J.). — *Les Sites préhistoriques du Jura.* — [Très nombreuses projections de M. l'Abbé Perron (de Bletterans) [10 h. 10-10 h. 30].

On trouvera plus haut le texte des Communications de MM. KESSLER (1) et Pr BELLUCCI (2). — M. COROT n'est pas venu à Lons-le-Saunier.

En outre, M. le Prof. J. BELLUCCI (Pérouse) a présenté une série nombreuse de projections, relatives aux *Pierres de Foudre*, représentées par des armes et outils préhistoriques.

La collection de ces *pierres de la foudre*, souvent montées gracieusement en argent, fut par le même Conférencier formée, pendant ces dernières années en Italie, où les habitants des campagnes et des montagnes des différentes régions continuent encore aujourd'hui à les regarder comme des moyens préventifs très sûrs, pour éloigner de nouvelles fulminations. C'est pour cela qu'ils les conservent très religieusement, comme des amulettes, pour protéger les personnes, les animaux, les habitations contre la foudre.

Le Conférencier illustra ces dires par des projections, avec des renseignements très appropriés, qui intéressèrent beaucoup l'auditoire et qui démontrèrent ce que sont devenues, selon la conception populaire, les armes et les outils de l'époque de la pierre.

Des projections spéciales d'objets, provenant des Nécropoles italiennes de la première période de l'âge du Fer, démontrèrent aussi, que, dès ce temps très lointain, on nourrissait déjà la croyance que la foudre, lorsqu'elle tombe, comme on dit aujourd'hui, apporte à la terre une Pierre, qui généralement est une arme ou un outil de l'époque préhistorique !

Quant aux Conférences de MM. les Drs Henri MARTIN et Marcel BAUDOUIN, elles paraîtront ultérieurement.

(1) Voir p. 410 et suivantes.
(2) Voir p. 211 et suivantes.

V. — BANQUET OFFICIEL.

Le Banquet officiel du IX^e^ *Congrès Préhistorique de France* a eu lieu le mercredi soir, 30 juillet, à 7 h. 1/2, à l'Hôtel de Genève et Paris.

A la table d'honneur, aux côtés de M. Léon Coutil, Président, étaient assis M. Guillemaut, Préfet du Jura ; M. le Représentant de la Municipalité de Lons-le-Saunier ; M. le Président de la *Société d'Emulation du Jura*, ainsi que les Délégués des Gouvernements étrangers et des Sociétés savantes.

Comme l'année précédente, le Menu, dont nous ne pouvons donner la reproduction, vu ses dimensions, avait éte dessiné entièrement par M. Léon Coutil ; il reproduisait les monuments et gisements de la région et les vues des principaux sites que les Congressistes devaient parcourir en excursions(1).

A l'heure des toats, M. Guillemaut, Préfet du Jura, dit combien le Département a été heureux de voir le Congrès tenir ses assises à Lons-le-Saunier. Il salue les personnalités scientifiques étrangères et forme l'espoir que tous les Congressistes emporteront de leur visite le souvenir d'une région intéressante à tant de titres, non seulement par les abondants vestiges des premiers âges, mais encore par le charme prenant de ses beautés naturelles.

Parmi les élus du département qui, pour des raisons diverses, n'ont pu assister ce soir au banquet, deux Ministres, M. S. Pichon et M. Ch. Dumont, ont été retenus à Paris par les obligations de leurs charges. Il se fait l'interprète de leurs regrets, et lève son verre en l'honneur des membres du Congrès, de M. le Président et de M. le Secrétaire Général, dont l'inlassable et généreuse ardeur assure à chaque Congrès annuel un succès sans cesse renouvelé.

Ce discours est accueilli par plusieurs salves d'applaudissements.

M. l'abbé Perrod a pris alors la parole au nom de la *Société d'Emulation du Jura.*

M. le Prof^r^ Bellucci (Bologne, Italie), M. Violler (Zurich), M. de Molin (Lausanne) (Suisse), ont parlé ensuite au nom de leur Pays.

M. Maertens, Délégué *officiel* du Gouvernement belge, prend

(1) On le reconnaîtra, fractionné, dans les diverses illustrations des Excursions, qu'on trouvera plus loin.

alors la parole en ces termes, au nom des Délégués des Gouvernements.

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Délégué pour la cinquième fois par le Gouvernement belge pour le représenter dans ces grandes démonstrations scientifiques que sont les Congrès préhistoriques de France, c'est pour moi un réel honneur, en même temps qu'un immense plaisir, de me retrouver parmi mes collègues et amis.

Après la célèbre découverte de M. le Docteur Henri Martin, que nous avons encore tous présente à la mémoire, et par laquelle il fit en quelque sorte parler les restes humains trouvés à La Quina, nous sommes appelés à voir ici, principalement, les vestiges non moins intéressants, des périodes néolithiques et des métaux : occasion unique, pour satisfaire les différents genres d'étude de chacun de nous.

Vous me permettrez également, sans blesser votre amour-propre, de vous redire tous les sentiments que nous éprouvons, nous étrangers. à nous voir accueillir avec la même cordialité et la même amabilité par toutes les différentes villes de France.

Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, c'est la même gentillesse à nous satisfaire, le même empressement à nous documenter et à nous recevoir parmi vous ; aussi pouvons-nous unir aux bagages scientifiques que nous emportons, les souvenirs de gratitude et les liens d'amitié de plus en plus nombreux qui unissent la Belgique à la France.

Et ces liens d'amitié, Mesdames et Messieurs, viennent de se confirmer d'une façon tangible dans la colossale et superbe participation de la France à notre Exposition Universelle et Internationale de Gand.

La France, je suis heureux de pouvoir vous le dire, fut la première à répondre à notre invitation; et elle couvre à l'heure actuelle une superficie de 80.000 mètres carrés, faisant en quelque sorte de notre exposition, une Exposition Française sur le sol de la Belgique!

Je profite donc de cette occasion pour vous inviter à venir voir le résultat de cette union des nations dans cette grandiose manifestation artistique, scientifique et commerciale, qu'est notre Exposition Universelle.

J'ajouterai également que notre Congrès archéologique s'ouvrira le 8 août et donnera matière à discussion aux questions les plus variées de la Préhistoire, de l'Histoire et de l'Archéologie. Un cortège du temps des Archiducs Albert et Isabelle, coïncidant avec la visite de la famille Royale, viendra encore rehausser l'éclat de cette réunion scientifique.

D'autres fêtes, non moins intéressantes, vous rappelleront des faits de notre histoire et vous initieront à nos mœurs du temps passé.

Je termine en remerciant les autorités de Lons-le-Saunier de la façon charmante et courtoise dont ils nous ont reçu ; et je forme les vœux les plus sincères pour la prospérité de la ville, en proposant d'unir, dans la même acclamation, le nom du Président de la Répu-

blique et de ses dignes représentants, qui honorent de leur présence a belle réunion de ce soir.

M. Edmond Hue, Président de la Société Préhistorique Française, prend ensuite la parole pour remercier M. le représentant du Gouvernement et du Conseil Général, M. le Maire et la Municipalité de Lons-le-Saunier, M. le Président de la Chambre de Commerce, pour l'appui que la Société Préhistorique a trouvé auprès d'eux.

Il remercie également tous les Membres de la Société Préhistorique qui contribuent au succès du Congrès par leur présence et leurs travaux. M. Hue félicite M. Louis-A. Girardot d'avoir su mener à bien les fouilles qu'il a entreprises de divers côtés et d'avoir constitué à Lons-le-Saunier un des plus instructifs Musées de la période lacustre.

Après lui, M. Pagès-Allary (de Murat, Cantal), Délégué de la S. P. F. pour le Cantal, mais qui présidera le X^e *Congrès Préhistorique de France* en 1914 à Aurillac, prend la parole en ces termes.

M. le Préfet, Mesdames, chers Collègues et chers amis.

Parce que seul congressiste et le délégué de notre Société dans le Cantal, et à ce seul titre, j'ai aujourd'hui l'honneur et le plaisir de vous inviter à le visiter en 1914, pour y tenir votre X^e Congrès. Laissez-moi vous dire que je considère mon pays comme des plus beaux, puisqu'après avoir parcouru pendant 20 ans les plus renommés séjours de l'Europe et du Nord de l'Afrique, c'est encore dans mon abri natal que j'ai préféré retourner, pour jouir modestement de ma dernière énergie.

Ce cas ne serait pas à citer, s'il était unique; mais nous sommes légion qui, partis à 20 ans, y revenons à 40. Nous descendons de nos montagnes, robustes et doués surtout pour les simples besoins d'une vie presque Néolithique et au grand air, avec le minimum des besoins superflus.

C'est toute notre richesse ; c'est ce qui fait toute notre force et nous rend, comme disaient les Romains des Arvernes : « Semelle de plomb, mais cervelle fine! ». — Nous parcourons les pays de l'âge des métaux ; nous y évoluons du bronze au fer et à l'acier chrômé ; nous butinons des épargnes qui aident à vivre; et, quand nous en avons juste assez pour cela, c'est dans nos montagnes que nous les transformons en modestes, mais utiles, bons et honorables moyens, d'existence. Et c'est depuis des siècles, qui se perdent des Gaulois dans la nuit des temps, que ce flux et reflux se fait, régulièrement et invariablement, comme si nous imitions les hirondelles...

Un pays imposant de pareilles lois à une race si tenace ne peut manquer d'intéresser des Préhistoriens.

Aussi, puisque les invitations sont, comme les discours et compliments, d'autant plus sincères qu'ils sont plus courts, c'est du meilleur cœur que je vous engage à venir en grand nombre au Congrès d'Aurillac.

Vous y verrez nos îles aériennes et nos vieilles coutumes, faisant percevoir et mieux juger le Passé.

Vous y serez reçu modestement, mais loyalement et à bras ouverts, par les montagnards du cœur de la Franec. Froidement résignés et pratiques, ils ont besoin que vous leur prouviez l'utilité pratique de la Préhistoire, pour en devenir des fervents. Venez, cher amis, les uns en Touristes-Préhistoriens, les autres en Maîtres et en Apôtres de notre belle Science ; et ce sera pour le profit et la satisfaction de tous (*Vifs applaudissements*).

L. A. L. Girardot répond aux félicitations que lui a adressées M. le Président de la S. P. F. et parle au nom des Préhistoriens du Jura.

M. H. Martin et M. Armand Viré ont porté un toast aux *Congrès préhistoriques*, comme anciens Présidents de ces Congrès.

M. le Capitaine Gaurichon, délégué de la Société Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-lettres du Département d'Indre-et-Loire, prononce le discours suivant, qui est accueilli par de nombreux applaudissements.

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, avec l'assentiment de notre doyen, collègue et ami, M. Florance, dont la voix eut été plus autorisée que la mienne, de vous exprimer, au nom des Sociétés provinciales si dignement représentées ici, toute notre gratitude pour le sympathique accueil que nous a fait votre coquette cité de Lons-le-Saunier et dont nous garderons longtemps l'excellent souvenir.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la Société d'Emulation du Jura et son distingué Président pour les attentions si délicates, dont nous avons été entourés pendant les trop courts instants passés ensemble : grâce à leur prévoyance, nous avons eu toute facilité aussi bien pour notre installation matérielle que pour la visite des curiosités et des monuments de la ville. De retour dans nos petites patries, nous ne manquerons pas de faire part aux Sociétés, qui nous ont délégués, de ces excellents sentiments de confraternité.

Je suis bien sûr d'être l'interprète de tous mes collègues de Province, en adressant à la Société Préhistorique Française, et à son infatigable Secrétaire Général, mon ami, M. le Dr Marcel Baudouin, l'hommage de notre reconnaissance pour l'œuvre précieuse de Décentralisation, entreprise en organisant chaque année les Congrès Préhistoriques avec un soin minutieux. Cette grande Fédération, à laquelle j'engage les retardataires à donner leur adhésion, tout en nous ménageant d'agréables surprises par des excursions aussi variées qu'intéressantes, nous a permis d'apprécier les richesses archéologiques du pays et de perfectionner, grâce à la phalange des savants qui la dirigent, nos connaissances en Préhistorique.

C'est ainsi, Messieurs, que, lorsqu'en 1910 le Congrès tint ses assises à Tours, il fut la source d'un puissant courant vers cette science nou-

velle. Dans notre « délicieux Paradis de Touraine », où la Nature s'est déjà montrée si prodigue à notre égard, nous avons appris que les rochers et les carrières ne nous avaient pas été donnés seulement pour édifier des châteaux, notre légitime orgueil, mais qu'à côté des grosses pierres on en trouvait d'autres petites, plus intéressantes encore, car leur étude devait nous faire connaître les efforts gigantesques accomplis par nos ancêtres pour parvenir, à travers les âges de la pierre et des métaux, à l'état de notre Civilisation actuelle.

Aussi nous ne doutons point qu'après notre départ le goût déjà si prononcé des études préhistoriques ne reçoive une nouvelle impulsion dans notre beau Jura.

Grâce à ce concours des bonne volontés, nos Sociétés provinciales, guidées toujours par la Société Préhistorique Française, parviendront à maintenir, dans cette Science nouvelle, comme ailleurs, notre Pays à la place qu'il mérite : la première.

Mesdames, Messieurs, je vous propose de lever nos coupes et de boire à nos santés, à celle de nos familles, aux progrès toujours grandissants de la Science Préhistorique, à notre chère France, à sa gloire et à sa prospérité » (*Applaudissements*).

M. Guignaber (originaire d'Aurillac, Cantal), a prononcé ensuite l'allocution suivante, vivement applaudie par toute l'assistance.

Mesdames, Messieurs,

Vous m'excuserez de demander la parole, après la série des discours et des toasts que vous venez d'entendre. Mais il est une santé que je tiens à porter, certain d'être l'interprète de tous les membres du IX^e^ Congrès.

Durant toute la durée du Congrès, vous avez pu remarquer l'entrain, le dévouement, le sérieux et la bonne grâce de notre jeune Trésorier-adjoint, M. Taté fils, secondant vaillamment son père dans la lourde tâche qui incombe au Trésorier général d'une Société qui entreprend une expédition comme celle de Lons-le-Saunier. J'ai pensé que nous devions des encouragements à ce jeune collègue, dont la valeur n'attend pas le nombre des années. Je vous invite donc, mes chers collègues, à lever vos verres et à boire à la santé de M. Taté fils, Trésorier-adjoint du IX^e^ Congrès de la *Société Préhistorique de France*.

M. W. Schmidt (de Copenhague), Doyen des Délégués étrangers, a pris la parole en leur nom et en ces termes.

Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Comité d'organisation, Mesdames et Messieurs,

Mes collègues étrangers, membres du IX^e^ Congrès Préhistorique de France, présents ici à Lons-le-Saunier, m'ont fait le grand honneur de me charger de la tâche honorifique de prendre la parole ce soir pour exprimer notre profonde gratitude envers nos aimables hôtes. Depuis notre arrivée dans la capitale du Département du Jura, nous avons été reçus partout et à chaque instant de la manière la plus excellente,

aussi bien par les autorités que par la population de la ville et des environs. Avant tout nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à MM. les membres du Comité d'organisation, qui ont fait tout leur possible pour rendre notre séjour ici aussi utile pour nos buts scientifiques qu'agréable en tout égard. Spécialement nous devons diriger nos remerciements les plus cordiaux à notre cher et énergique Président, qui, depuis un an, certainement n'a pensé, pour ainsi dire, à d'autre chose qu'à des préparations de toutes sortes du futur Congrès, auquel nous avons eu le bonheur d'assister. M. Coutil est même allé si loin dans ses soins pour la prospérité du Congrès qu'il a fait la découverte, dans ses fouilles, d'une nouvelle phase bien intéressante de la première époque du Fer. Nous remercions beaucoup le Comité, qui a bien voulu ouvrir pour nous les trésors préhistoriques et archéologiques de la ville, et quil es a fait expliquer devant nous par des savants compétents et bien méritants. Je prie donc mes collègues étrangers de vouloir bien s'associer à moi, lorsque je lève mon verre à la prospérité de la ville de Lons-le-Saunier, à la santé de son Maire et à la santé de M. le Préfet du Département.

Un Délégué de la *Presse locale* a remercié, au de ses Collègues, le Bureau du Congrès.

Enfin, M. le Président Léon Coutil, prononce le discours suivant :

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Mes chers Collègues,

Le Banquet du Congrès est, pour le Président, un instant particulièrement agréable, car il lui procure le plaisir de remercier ses nombreux collaborateurs.

Et, puisque nous sommes sous l'égide de M. le Maire de Lons, jusqu'au 3 août, il convient de rappeler que c'est grâce à lui et à la Municipalité de cette ville que nous sommes ici ce soir, et que, depuis dimanche, nous avons pu jouir gracieusement d'un très riche théâtre, merveilleusement agencé, d'une salle de fêtes délicieuse de style, de très vastes proportions, que beaucoup de villes certes doivent envier avec raison et où nous avons été reçus si brillamment dimanche soir.

Je ne puis oublier la réception si cordiale que notre Secrétaire général et moi avons reçue de M. le Préfet du Jura, en avril dernier; et je tiens à lui exprimer également notre vive gratitude, car il a plaidé chaleureusement notre cause auprès de M. le Sénateur, M. Trouillot, Président du Conseil général, pour nous aider dans la réalisation de notre Congrès. Il s'est même constamment intéressé à son succès final; je suis donc certain d'exprimer la pensée de tous mes collègues, en lui adressant, ainsi qu'à M. le Président du Conseil général du Jura et à MM. les Membres du Conseil départemental, notre légitime reconnaissance.

Ces largesses en ont provoqué d'autres. C'est ainsi que M. le Prési-

dent de la Chambre de Commerce de Lons a tenu à encourager aussi nos efforts ; et, certes, je ne saurais l'oublier ce soir.

Je dois aussi rappeler que M. le Général de Brigade a bien voulu augmenter le charme de notre séance d'ouverture, en nous offrant le concours très artistique de la Musique militaire et à nous déléguer M. le Commandant de Gendarmerie à la séance d'ouverture et à notre Banquet.

Je tiens à remercier aussi M. le Recteur d'Académie de Besançon et M. le Proviseur du Lycée de Lons d'avoir mis à notre disposition les lits du lycée qui nous ont été si utiles pendant les deux premières journées de fêtes.

Le *Syndicat d'Initiative du Jura français* nous a prêté aussi son précieux concours et nous a organisé une surprise cinématographique, pour nous préparer aux excursions; le *Syndicat de Saint-Claude* se prépare à nous recevoir dimanche ; et le *Syndicat de Poligny* nous a offert sa brochure.

Je ne puis oublier M. l'Architecte départemental, qui nous a prêté aussi son précieux concours ; ni M. l'abbé Perron auquel nous devons les projections de nos Conférences; ni M. Bidot, architecte et administrateur des grottes de Baume, qui nous en a facilité la visite et qui m'a autorisé à faire les fouilles que vous visiterez demain.

La Presse locale, départementale et régionale, elle aussi, a droit à notre gratitude, car, avant le Congrès, elle a su intéresser notre cause les personnes qui s'occupent de sciences et préparer l'opinion publique en notre faveur; je remercie tout particulièrement MM. les Représentants de la Presse, qui ont bien voulu être des nôtres ce soir.

Je m'acquitte avec non moins de plaisir d'autres dettes, notamment envers le Comité local : MM. A. Girardot et Monot, ses éminents Présidents ; M. Feuvrier et M. l'abbé Perrod, ses Vice-Présidents ; MM. Piroutet, Lebrun et Carrez, ses Secrétaires; son Trésorier, M. Lejay ; pour la mise au point de nombreux détails, ils ont contribué ainsi à aplanir bien des difficultés.

Parmi mes Collègues du Comité d'organisation, je dois tout d'abord citer notre Secrétaire général, mon ami, le Dr Baudouin; je n'ose vous rappeler la part qu'il a prise, puisque tous les ans vous le voyez à son poste, sans que le travail colossal du Congrès et de la Société semblent avoir de prise sur lui. Souhaitons donc de le conserver encore longtemps pour la prospérité de nos Congrès dont il est l'âme (c'est un vœu que je n'ai pas présenté à la séance de clôture, mais que vous ratifierez ce soir, j'en suis assuré).

Nos Secrétaires-adjoints, M. Schleicher (retenu loin de nous ce soir); MM. de Saint-Périer et Géneau, ainsi que notre Trésorier, M. Taté, qui s'est véritablement dévoué pour assurer ce service laissé vacant par le départ de M. Giraux ; tous ont droit à votre sincère et bien légitime gratitude.

Je suis heureux aussi de remercier MM. les Délégués étrangers, qui sont venus encore cette année ajouter à l'intérêt de notre manifestation scientifique; et vous, mes chers Collègues, qui êtes venus nous communiquer le résultat de vos nouvelles et intéressantes recherches.

Avec le concours des crus généreux du Jura, il m'est enfin permis de lever ma coupe en l'honneur de l'Administration municipale de la Ville de Lons-le-Saunier, en l'absence de son très sympathique et si dévoué Maire ; à M. le Préfet du Jura et à MM. les Membres du Conseil général ; à M. le Dr Chapuis, Député, et à M. Trouillot, Sénateur ; à M. le Délégué du Ministère, qui m'a prié de l'excuser ce soir ; aux Chefs des Etats d'Europe qui nous ont envoyé des Délégués officiels ; aux Sociétés savantes, qui nous ont délégué des Collègues ; au Président de la *Société préhistorique française* ; à vous, Mesdames, qui rehaussez par vos charmes l'éclat de cette belle soirée ; à tous ceux qui nous ont apporté un si bienveillant appui pour l'organisation de ce Congrès ; au futur *Congrès préhistorique d'Aurillac* et à son Président ; et, enfin, à vous tous, mes chers Collègues ».

Il était tard lorsque les Congressistes se séparèrent (1), en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin et pour la première grande excursion .

Assistaient au Banquet

comme Membres du Congrès, sans compter les Invités et les Autorités administratives (2) :

MM.

Dr Champeil. — Kessler. — Dr Marcel Baudouin. — Coutil. — Bellucci. — A.-L. Girardot. — Langlassé. — Langlassé fils. — Guignabert. — Mme Guignabert. — Boule. — Maudemain. — Henriot. — De Givenchy. — Deydier. — Emile Schmidt. — Portal. — Valdemar Schmidt. — Matthis. — Welter. — Welter fils. — Schaudel. — Haake. — Bidault de Gresigny. — De Zeltner. — Ambayrac. — Hue. — Desforges. — Vassy. — Gennevaux. — De Molin. — Dr Carry. — Sartorius. — C. Muller. — Mlle de Pierredon. — Bardie — Veber. — Michel. — Dervieu. — H. Martin. — Viollier. — Baurain. — Higgins. — Berthier. — Mme Berthier. — Guyochin. — Mme Guyochin. — Mlle d'Henry. — Raffour. — Crova. — Mme Crova. — Augerard. — Lablotière. — Duvaux. — Floraux. — Mme Floraux. — Gaurichon. — Viré. — Muller. — De Villemareuil. — Mme Weisse. — Béroud. — Martin. — Dr Ballet. — Hourdequin. — Taté. — Mme Taté. — Cl. Taté. — Mme Deligny-Taté. — Cazenave. — Mme Cazenave. — De Loë. — Ballenot. — De Saint-Périer. — Berthoud. — Sorgues. — Maertens. — Pagès-Allary. — Abbé Perrod. — Géneau. — Kuss. — Dauphin. — Mme Dauphin. — Chapelet. — Nourry. — De Saint-Venant, — Dr Bouillet. — Dr Epery.

(1) M. le Dr Marcel Baudouin, dans son discours de la séance d'inauguration du Congrès, avait signalé aux Lédoniens qu'une statue, ou du moins un buste manquait à leur ville : celle du Poète Dr Georges Camuset ! — Pour prouver qu'il n'avait rien exagéré, il a lu, à quelques amis, après le Banquet, le fameux sonnet du *Cataplasme*, qui est une merveille de science et de la plus pure poésie.

« Cataplasme douillet, topique velouté,
Trésor de bonhomie et de sincérité... »

(2) Au total 89 personnes.

VI. — Excursions générales en Automobiles.

CIRCULAIRE N° VIII.

I. — *PREMIÈRE EXCURSION :*

Mercredi 30 Juillet 1913 [APRÈS-MIDI].

PETITE EXCURSION EN AUTOMOBILES AUX ENVIRONS DE LONS-LE-SAUNIER

Excursion aux Stations des Epoques de la Pierre et des Métaux de Lons : Les Salines. — Montmorot. — Montciel.

a) *Programme détaillé* (Fig. 5).

1. — **Lons-le-Saunier.** — *a*) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL des automobiles :
PLACE DU THÉATRE ..... 3 h.
b) Montée en voitures ..... 3 h. 10
c) Départ pour *Le Puits Salé* ..... 3 h. 15

2. — **Le Puits Salé.** — *a*) Arrivée des Automobiles ..... 3 h. 20
b) CONFÉRENCE de M. A. GIRARDOT [*Rue du Puits Salé*]. 3 h. 20-3 h. 30

LE PUITS SALÉ : Au Nord-Est de LONS, centre primitif de la ville de *Ledo* ; grand Amas de CENDRES NOIRES des SALINES ANTIQUES de LONS [à la base : *Néolithique* ; de bas en haut, vestiges allant jusqu'au XIVe Siècle].
A côté, le PLATEAU DE RICHEBOURG [*Néolithique* et *Gallo-romain*].

c) Montée en voitures et Départ pour Montmorot [Place Perraud ; Rue Lafayette ; Rue Lecourbe ; Rue des Salines] ..... 3 h. 35

3. — **Les Salines de Montmorot.** — *a*) Arrivée des automobiles. 3 h. 40
b) Visite des Salines ..... 3 h. 45-4 h. 10

LES SALINES : Exploitation *moderne* : XVIIIe siècle [En partie sur l'emplacement d'une riche villa gallo-romaine : mosaïques au Musée de Lons].
15 couches de *sel*, alternant d'ordinaire avec des couches de gypse. — Les couches de *sel gemme* ont 70 mètres d'épaisseur totale, en moyenne. Elles sont situées à 120-276 mètres de profondeur.
A Montmorot, *Puits* (fermé) des antiques Salines : Rue de Berne. — Trouvailles Néolithiques (Haches polies ; Source intarissable dans les environs).

c) Montée en voitures ..... 4 h. 10
d) Départ pour le Camp de *Montmorot*..... 4 h. 15

4. — **Montmorot.** — *a*) Arrivée devant la place de l'Eglise..... 4 h. 20
b) Montée à pied au monticule de Montmorot et au Donjon de la Reine Clotilde (Construction refaite au XII^e^ siècle). [Souterrain moyenâgeux sous le Château, du côté de l'Ouest. Fenêtre du XII^e^ siècle. Vestiges romains]..... 4 h. 25
c) Arrivée au sommet et Visite..... 4 h. 35-4 h. 45
d) Descente aux Fouilles du Camp préhistorique de Montmorot [*L.-A. Girardot*]..... 4 h. 50-5 h. 15

Poteries néolithiques extrêmement nombreuses. — Gaines de Haches. — Céramique du Bronze et du Fer. — Dent humaine perforée. — Silex néolithiques. — Charbons. — Murailles [Analogie avec le Camp de Chassey, Saône-et-Loire].

Source, au côté Est du Mont. — Tranchées préparées pour le Congrès par M. L.-A. Girardot. — Couche d'*Argile* sur les Foyers. — Tuileaux *romains*. Céramique du haut Moyen âge. — Deniers des XI^e^ et XII^e^ siècles..

e) Descente et arrivée aux voitures..... 5 h. 25
f) Montée en voitures pour *Montciel*..... 5 h. 30

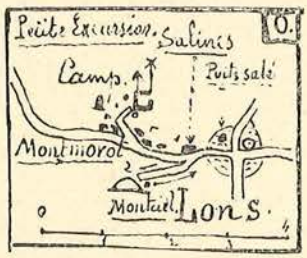

Fig. 5. — Carte de la Petite Excursion en automobiles aux Environs immédiats de Lons-le-Saunier.

1° Le Puits Salé. — 2° Les Salines. — 3° Montmorot. — 4° Montciel

5. — **Montciel.** — *a*) Arrivée des autos au Pont du Chemin de fer... 5 h. 40
b) Montée à pied au Plateau de Montciel (*Source* intarissable, à mi-côte. Haches polies au-dessous). *Villa gallo-romaine*, allant jusqu'aux Salines. — Arrivée sur le plateau [*Hache de Cuivre*, vers le milieu]..... 5 h. 50
[Vue du Vallum boisé du *Camp de Saint-Elienne-de-Coldres*, au Sud-est].
c) Visite des *Tumulus de Montciel* [*Silex taillés*, rares]. 5 h. 50-6 h. 15
[Examen d'un grand *Tumulus*, fouillé par L.-A. Girardot (Flèche de Bronze). — Petits Tumulus à l'est, et d'autres au sud-est du plateau : Fouilles Girardot]. — Panorama.
d) Descente aux voitures et *Départ* pour Lons-le-Saunier..... 6 h. 25

6. — **Lons-le-Saunier.** — Arrivée des automobiles [*Place du Théâtre*]..... ..... 6 h. 30

AVIS TRÈS IMPORTANT.

1° **Inscriptions.** — Les inscriptions pour cette Excursion n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir, 29 Juillet, 4 heures.**

Par suite des traités passés avec l'*Agence des Automobiles*, il était recommandé de se faire inscrire le plus tôt possible, c'est-à-dire dès le Dimanche matin, 27 Juillet, à l'arrivée à Lons-le-Saunier, au Secrétariat, salle des Fêtes, près le Théâtre, place de la Liberté.

2° **Prix de l'Excursion en Automobiles. — Le prix de l'Excursion,** en automobiles, tout compris, était de **Trois Francs.** — Dans ce prix était compris : le trajet en voitures automobiles; les pourboires aux chauffeurs et autres; et les Frais généraux d'organisation de l'Excursion.

3° **Précautions.** — *Il était prudent, pour cette Excursion, de prendre des Souliers de Chasse et des Guêtres ou des Grosses Chaussures* [*Camp de Montmorot*].

---

b) *Récit détaillé de l'Excursion.*

Le mercredi 30 juillet, à 3 heures, à l'issue de la séance de Clôture du Congrès, les membres, qui prennent part à cette excursion se réunissent sur la place du Théâtre, où les attendent les automobiles qui doivent les emmener.

Les Congressistes prennent place dans les voitures qui leur sont destinées; et celles-ci gagnent rapidement la partie Nord-est de la ville, s'arrêtant à la rue du Puits-Salé. Situé actuellement dans les faubourgs de Lons, ce point formait primitivement le centre de la ville de *Ledo*, fondée par les Gaulois, et fortifiée au temps de l'occupation romaine et détruite plus tard par les invasions des Barbares. Là existaient d'antiques exploitations salines, dont les amas de cendres noires indiquent encore l'importance ; ces foyers renferment des témoins de la longue durée de leur formation : depuis le Néolithique de la base, jusqu'aux objets du XIVe siècle, chaque époque a laissé des traces d'une extraction active de sel, qui faisait, sans doute, l'objet d'un commerce important. — Non loin de là, le plateau de Richebourg a fourni des objets néolithiques et gallo-romains.

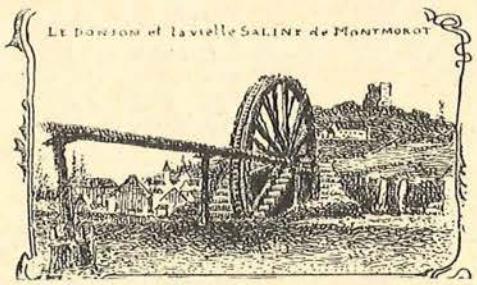

Fig. 6. — La Vieille *Saline* de Montmorot. [Cliché L. Coutil].

Les Congressistes remontent en voiture, pour s'arrêter bientôt aux Salines de Montmorot, à 2 kilomètres de Lons-le-Saunier

(*Fig.* 6). La visite de l'exploitation moderne, qui date du XVIII[e] siècle, permet aux Congressistes de se rendre compte de la fabrication du sel, employé pour l'alimentation et pour l'industrie. C'est à une profondeur variant de 120 à 276 mètres, que les pompes de l'usine puisent l'eau chargée de sel en dissolution. Les 15 couches de sel gemme, alternant avec des couches de gypse et atteignant une puissance de 70 mètres, sont traversées par des puits, au moyen desquels l'eau, destinée à dissoudre le sel, leur est distribuée. Des 15 couches de sel situées entre 120 et 276 mètres, les plus importantes seulement sont exploitées actuellement par le jeu des pompes, à une profondeur qui varie de 120 à 210 mètres. Cette solution est évaporée; et le sel cristallisé est recueilli et ensaché après purification.

A Montmorot, comme à Lons, l'origine de l'exploitation saline est antique. Rue de Berne, existe encore un puits ancien d'extraction, actuellement fermé. En face des salines actuelles, on a découvert les substructions d'une importante villa gallo-romaine, dont les mosaïques, à dessins géométriques, sont conservées au Musée de Lons-le-Saunier.

On ne peut pas exploiter par galeries souterraines, parce que le sel est trop impur, et qu'il faudrait le *dissoudre* pour le purifier. On a percé des trous de 100 à 200 mètres de profondeur ; et on y envoie l'*eau douce*, que l'on remonte saturée de sel à 24° Baumé. On ajoute de la *chaux*, pour purifier et on évapore, on obtient ainsi un sel à 98 % de Nacl. Il contient un peu de chaux et de sulfate de soude. Les eaux mères n'ayant pas d'utilisation sur place sont rejetées à la rivière. Suivant que l'on chauffe plus ou moins vite, on obtient un sel en cristaux fins ou gros. La tannerie demande un sel *très gros*, parce qu'il faut qu'il ne fonde pas très vite. Certains clients demandent des sels *colorés*, comme ceux des marais salants ; pour les satisfaire, on ajoute de l'*argile* !

M. Marcel Baudouin a profité de cette visite aux Salines pour retracer l'histoire du Sel préhistorique et ainsisté sur les trouvailles faites en Bretagne et en Vendée et paraissant se rapporter à des exploitations de Sel *marin* à l'époque *protohistorique:* Augets et Piliers de Bretagne et de Nalliers (V.), etc. — La veille, il avait d'ailleurs projeté, à la séance du soir, des vases et augets de Nalliers.

M. H. Muller a tenu à signaler à cette occasion qu'il n'est pas nécessaire d'employer du sel pour tanner les cuirs ; les Nomades du Nord africain se contentent d'étendre les peaux par terre, sur le passage des hommes et des bêtes, et à l'écoulement ammoniacal de l'urine des animaux parqués autour des tentes ou dans

les Foudoucks. Du reste le sel, généralement trop rare, et si utile chez les demi-civilisés même, a toujours été réservé pour l'alimentation humaine et aussi un peu pour le bétail.

***

Les congressistes gagnent ensuite, en voiture, la place de l'Eglise, où s'arrêtent les automobiles. De là, ils gravissent, à pied, par un sentier sinueux, le monticule de Montmorot, dominé par le donjon de la Reine Clotilde, construction ruinée du XII^e^ siècle, dont la base est à 330 mètres d'altitude. Favorisés par un soleil radieux, ils admirent le panorama de la ville de Lons, entourée de mamelons boisés et de coteaux couverts de vignes, et voilée d'une brume légère, flottant au-dessus de prairies verdoyantes.

Le Camp de Montmorot est extrêmement riche en vestiges archéologiques de diverses époques. Le Néolithique y est représenté par de très nombreuses poteries, des silex, des haches polies et des gaînes de haches en bois de cerf, dont le Musée de Lons possède une importante série; la céramique de l'âge du bronze, des époques hallstatienne et de la Tène, de l'époque gallo-romaine et même du moyen âge y est également très abondante. Une muraille assez analogue à celle du camp de Chassey en Saône-et-Loire, y a été reconnue; en ce point, naturellement favorable à un établissement de défense, l'occupation humaine s'est continuée depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque moderne.

Des tranchées, préparées sur le côté ouest du monticule, pour le Congrès, par les soins de M. A. L. Girardot, permettent aux Congressistes de recueillir eux-mêmes des tessons de poteries, des silex et des débris osseux de la faune : cheval, bœuf, cochon, cerf, chèvre, etc.

***

Après cette intéressante exploration, et revenus à la base du camp, les Congressistes partent en voiture pour Montciel. Les automobiles s'arrêtent au pont du chemin de fer et les Congressistes montent à pied le plateau de Monciel, le Mont *Cœlius* des Romains, par une route en lacets, ombragée de beaux arbres.

Sur le sommet du plateau, qu'occupent quelques groupes de pins, M. A. L. Girardot a fouillé plusieurs Tumulus de l'Age du bronze; il réunit les Congressistes près d'un grand Tumulus, exploré par lui (incinération) et dont le mobilier est caractérisé par une flèche de bronze; et il donne, dans une conférence très intéressante, quelques détails sur ses fouilles et sur les tumulus qui occupaient le plateau.

Cependant, le soleil baisse et l'heure s'avance ; il faut redescendre aux voitures et abandonner le paysage, si étendu et d'une si grande douceur de tons, que l'on découvre de Montciel (1) et les Congressistes regagnent les automobiles, pour rentrer à Lons-le-Saunier, où les attend le Banquet officiel.

c) *Assistaient à l'Excursion* :

MM.

A. L. Girardot. — Dr Champeil. — Kessler. — Marcel Baudouin. — Coutil. — Bellucci. — Langlassé. — Langlassé fils. — Guignaber. — Mme Guignaber. — Boule. — Maudemain. — P. de Givenchy. — Deydier. — Emile Schmidt. — Pistat. — Valdemar Schmidt. — Matthis. — Welter père. — Welter fils. — Schaudel. — Haacke. — de Zeltner. — Ambayrac. — Hue. — Desforges. — Vassy. — Gennevaux. — de Molin. — Dr Carry. — Sartorius. — H. Muller. — Mme de Pierredon. — A. Bardié. — Abbé Pochat-Baron. — Veber. — Michel. — Dervieu. — H. Martin. — Viollier. — Baurain. — Higgins. — Berthier. — Mme Berthier. — Guyochin. — Mme Guyochin. — Mlle d'Henry. — Raffour. — Crova. — Mme Crova. — Angerard. — Lablotier. — Dervaux. — Florance. — Mme Florance. — Gaurichon. — Viré. — de Villemereuil. — Mme Veisse. — Abbé Béroud. — Abbé Martin. — Dr Ballet. — Hourdequin. — Taté. — Mme E. Taté. — Me Cl. Taté. — Mme Deligny-Taté. — Dr Boucheron. — Cazenave. — de Loë. — Ballenot. — Mlle Riffaud. — Mlle Hécart. — Abbé Guillot. — de Saint-Perrier. — Berthoud. — Sorgues. — Maertens. — Pagès-Allary. — Dr Bouchet. — Dr Baufle. — Siffre. — Géneau. — Dauphin. — de Saint-Venant. — Monot. — Dr Bouillet. — d'Epery. — Piroutet.

(1) Sur le plateau de Montciel, il y a de belles avenues de grands arbres, surtout dans sa moitié orientale.

II. — *DEUXIÈME EXCURSION :*

Jeudi 31 Juillet 1913.

CIRCULAIRE N° IX.

Excursion du Nord-Est : Stations Paléolithiques, Grottes et Tumulus.

a) *Programme détaillé* (Fig. 7).

A. — MATINÉE. — **Bronze** [*Cachette*]. — **Néolithique** [*Mégalithe*]. — **Paléolithique** [*Grotte*]. — **Moyen âge** [*Abbaye*].

1. — **Lons-le-Saunier.** — *a*) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL pour la montée en voitures : *Place du Théâtre*..... 7 h. 45

b) Départ en automobiles pour Larnaud..... 8 h. »
[Vue de *Montmorot*, à droite; de *Montciel*, à gauche].

c) *Route de Villevieux*..... 8 h. 15
Glaciaire de Montmorot, au sud du village.
Côté gauche : FERME DE SUGNY [Bois à droite; tumulus].
[Cinq *Tumulus* groupés à gauche ; d'autres plus loin (Fouilles H. Chevaux et L.-A. Girardot). — Station *néolithique;* etc.].

2. — **Larnaud.** — *a*) Arrivée des voitures à Larnaud (Canton de Bletterans]..... 8 h. 30
Glaciaire à l'ouest du Village [Limite occidentale extrême du *Rissien*].

b) Aller et retour, à pied [500 mètres], à l'emplacement précis de la CACHETTE DU BRONZE. — Conférence de M. le Pr Adrien de Mortillet sur le LARNAUDIEN [Objets au Musée de Saint-Germain et au Musée de Lons-le-Saunier]..... 8 h. 30-9 h. »

Champ : n° 45, section D, près l'*Etang de Grattaloup* (Palafittes?), à 500 mètres à l'Est. Lieudit : Les *Genettes* ou *Grande Vernée*. — Trouvaille d'Aristide Brenot et Millet en 1865. — *Cachette de fondeur* de 2000 pièces au moins : Type du *Larnaudien* de G. de Mortillet (1876).

c) Départ des voitures pour *Arlay*..... 9 h. 15

3. — **Bletterans.** — Passage des voitures [Trouvailles de l'*Epoque du Fer* : 1876]..... 9 h. 30

4. — **Arlay.** — *a*) Arrivée des voitures au chemin du MÉGALITHE (?) [Colline de *Pierre Fée*]..... 9 h. 45

b) Aller et retour à pied [300 mètres] au Mégalithe (?) d'Arlay [Mégalithes *très rares* dans le Jura]. — Lieudit : *En Carrette* [*Menhirs* ou *Faux-Menhirs*]..... 10 h. »-10 h. 15

c) Montée en voitures pour *Arlay* [bourg]..... 10 h. 15

d) Arrivée à la GROTTE DE SAINT-VINCENT [Arlay] [Dernières maisons du village; rive droite de la Seille. Découverte en 1889]..... 10 h. 20

e) Visite de la GROTTE et de la COLLECTION D'OBJETS, provenant des FOUILLES de cette Grotte [Collection du Prince d'Arenberg] ..... 10 h. 30

MAGDALÉNIEN [Première grotte *paléolithique* découverte

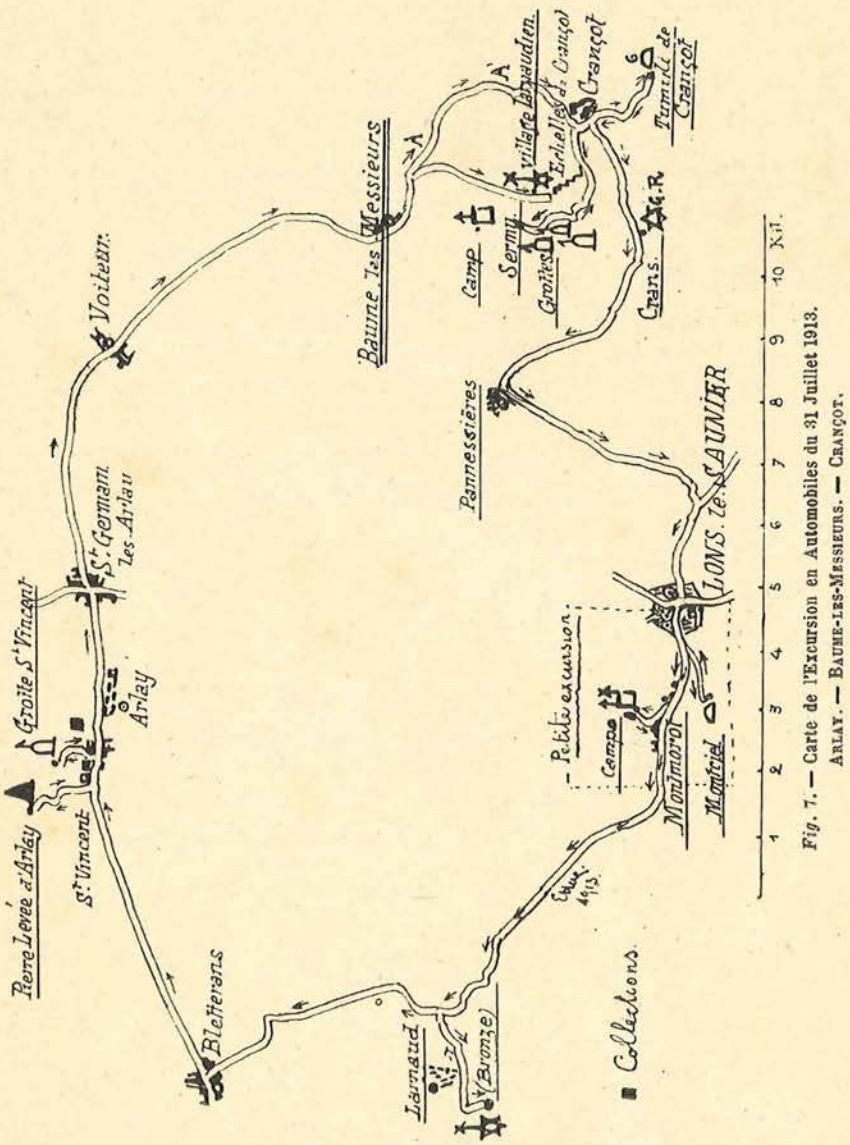

Fig. 7. — Carte de l'Excursion en Automobiles du 31 Juillet 1913.
ARLAY. — BAUME-LES-MESSIEURS. — CRANÇOT.

dans le Jura] : Burins. Os gravés [*Poisson* sculpté]. — Pointes de sagaies. Perçoirs, etc. [Fouilles Guérin, Berthelet, Passier, Girardot]. — Dépôt très variable, parfois de 0m80 de puissance, entre deux couches de stalagmites [Girardot. A. F. A. S., 1893].

f) Visite du Château de M. le Prince d'Aremberg (ruines d'un Château féodal)..... 10 h. 45
g) Montée en voitures pour *Baume-les-Messieurs*..... 11 h. »

5. — **Voiteur.** — *a*) Passage des voitures dans la ville..... 11 h. 15
[Ruines de Château-Chalon. — La Baume au Guerrier ; Grotte-refuge].

b) Entrée dans la vallée de Baume..... 11 h. 20
[*Rochers de Gibga.* — Cascade rocheuse. — Nombreuses excavations dans les falaises].

6. — **Baume-les-Messieurs.** — *a*) Arrivée à l'*Abbaye*..... 11 h. 30
b) Visite de l'Abbaye de Baume [Conférence de M. l'abbé Brune]..... 11 h. 30-11 h. 45
Constructions remontant au VI^e^ siècle et allant jusqu'au XVI^e^ siècle. — Tombeaux. Stalles. *Retable* très remarquable (XVI^e^ siècle).
c) Montée en voitures pour les *Grottes*..... 11 h. 45
d) Arrivée à l'Hôtel des Grottes..... 11 h. 50
e) Déjeuner : Hotel des Grottes..... 12 h. »

B. — Après-Midi. — **Les Grottes de Baume : Paléolithique et Bronze. — Le Camp néolithique de Sermu. — Les Tumulus de Crançot (Fer).**

1. — **Baume-les-Messieurs.** — *a*) Visite de la Grotte du Dard, a Stalactites, de Baume [E. Renaul (1896). Longueur : 2 kilomètres. Fouilles incomplètes : Vestiges néolithiques. — Eclairage électrique] (Conférence de M. A. Viré). 1 h. 30-2 h. 15

b) Visite du Village *Larnaudien* (Bronze) et de la *Source* du *Dard* [Fouilles de Clos (1865-70) et de Viré (1895-96)]. — Fouille spécialement préparée pour le Congrès par L. Coutil (1913). — *Fonds de cabanes*, écrasés par une falaise. 2 h. 15

c) Visite de la *Grotte de Roche* ou *des Romains* [Clos, 1865-1870] ; Benoit, 1866]. — Fouille spécialement préparée pour le Congrès par L. Coutil (1913). — *Foyers gaulois* : Tène I. Faune nombreuse. — Au-dessous : Poudingue à *Machaaiodus latidens* et Mammouth (1865)..... 2 h. 45

2. — **Crançot.** — *a*) Montée a pied des Echellles de Crançot (1).. 3 h. 15
[Croix de Crançot : Coutume du *Jet des Pierres*].

b) Arrivée au sommet des Echelles..... 3 h. 45
c) Petit Lunch, offert par M. le Prince d'Arenberg (*Belvédère des Roches de Baume*)..... 4 h. »-4 h. 15
d) Montée en voitures pour Sermu..... 4 h. 30

3. — **Sermu** [Baume-les-Messieurs]. — *a*) Arrivée à l'*Eperon* du Camp de Sermu-sur-Baume..... 4 h. 35

(1) Les Automobiles devaient regagner le sommet des Echelles de Crançot par la longue route en lacets qui passe par Baume-les-Messsieurs. Elles devaient quitter l'Hôtel des Grottes à 3 h. 15. Dans chaque voiture ne pouvaient (vu la pente de la route) prendre place qu'une personne (*Dame*) ou deux, au maximum.

b) Etude du Rempart du Camp..... 4 h. 35-5 h. »
[Eperon barré d'origine néolithique et Camp du *Bronze*. Fouilles de la *Soc. d'Em. du Jura*, 1880. Objets au Musée de Lons-le-Saunier].
c) Montée en voitures pour *Crançot*..... 5 h. »

4 — **Crançot.** — *a*) Arrivée à Champenet..... 5 h. 15
[*Pierre à Cupules* : Marcel Baudouin, 1913].
b) Examen des Tumulus (Age du Fer) (une demi-douzaine).— Fouilles spécialement faites pour le Congrès par L. Coutil (1913) : Vases de l'Epoque de Hallstatt..... 5 h. 30-5 h. 45
c) Montée en voitures pour *Crans*..... 5 h. 45
d) Arrivée à *Crans* ou *Cran* [Patois local : *Lans* ou *Lan*. — [*Légende de ville détruite*. — Substructions gallo-romaines, non fouillées encore, découvertes en 1913 par M. Baudouin].
e) Départ des voitures pour Lons, par la route de Pont-du-Navoy à Pannessières..... 6 h. 15

5. — **Lons-le-Saunier.** — Arrivée : Place du Théâtre..... 6 h. 40

AVIS TRÈS IMPORTANT.

1° **Inscriptions.** — Les inscriptions pour cette Excursion n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir 29 août, 4 heures.**
Par suite des traités passés avec l'Agence des *Voitures Automobiles*, il était indispensable de se faire inscrire le plus tôt possible.

2° **Prix de l'Excursion en Automobiles. — Le prix total de l'Excursion**, en automobiles, tout compris, était de **Dix-sept Francs**. — Dans ce prix étaient compris : le trajet en voitures automobiles (70 km); le Déjeuner à Baume-les-Messieurs ; les pourboires aux chauffeurs et autres; et les frais généraux d'organisation.

3° **Précautions.** — *Il était prudent, pour cette excursion, de prendre des* Souliers de Chasse *et des Guêtres, ou de Grosses Chaussures* [Grottes; Echelles de Crançot].

b) *Récit détaillé.*

La première grande Excursion en automobiles, dans le Nord-est du Jura, a eu lieu le 31 juillet. Le rendez-vous, sur la place du Théâtre à Lons-le-Saunier, était fixé à 7 h. 45 du matin. Malgré une pluie persistante, un ciel bas, qui ne semble pas laisser l'espoir d'une éclaircie dans la journée, les, Congressistes gagnent les voitures qui leur sont désignées ; et la file des automobiles s'ébranle à 8 heures.

Les voitures traversent la ville, passent entre Montmorot, à droite, et Montciel, voilé de nuages, à gauche, et, prenant la route de Villevieux, se dirigent vers Larnaud. A gauche de la route, un groupe de Tumulus, non loin de la ferme de Sugny, a été exploré par M. A. L. Girardot. Le pays est coupé de haies vives ; la route

décrit des méandres et les bifurcations sont fréquentes ; mais, guidée avec sûreté par l'automobile du Secrétariat Général qui ouvre la marche, la file des voitures n'a pas la moindre hésitation et arrive à 8 h. 30 à Larnaud.

Les Congressistes se rendent à pied au champ, dans lequel a été découverte la Cachette de l'Age du bronze, qui a rendu si célèbre ce petit village du Jura. A 500 mètres environ de la route, M. Coutil, qui guide les Congressistes, s'arrête. C'est là qu'en 1865, dans un champ, deux cultivateurs, remarquant des objets métalliques qui sortaient du sol, creusèrent l'emplacement qui avait attiré leur attention et mirent à jour une Cachette de fondeur contenant 1858 pièces, aujourd'hui conservées au Musée de Saint-Germain et au Musée de Lons-le-Saunier. On sait que l'importance de cette trouvaille et l'homogénéité de modèle des pièces qui y furent rencontrées ont permis à Gabriel de Mortillet de prendre la Cachette de Larnaud comme type de la deuxième époque de l'Age du bronze, qu'il a nommée *Larnaudienne*. M. L. Coutil donne d'intéressants détails sur cette si importante découverte, tandis que quelques Congressistes, cherchant à la surface du sol détrempé, ramassent trois petits fragments de bronze, qui ont pu faire partie de la cachette antique (*Fig.* 8) (1)!

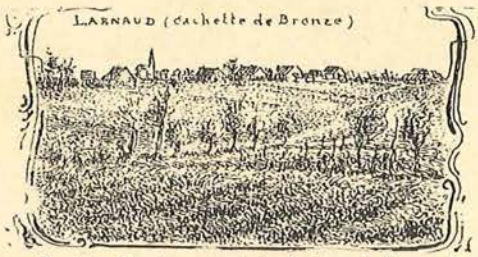

Fig. 8. — Emplacement de la Cachette de Bronze de Larnaud. — [L. Coutil].

A quelques centaines de mètres, l'étang de Grattaloup aurait, dit-on, montré des traces de palafittes (?); mais la pluie ne cesse pas et le temps presse. Renonçant à cette visite, les Congressistes regagnent les voitures, qui se mettent en marche pour Arlay.

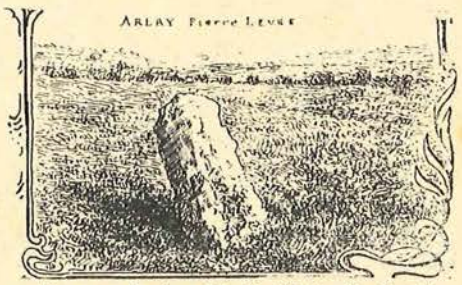

Fig. 9. — Le faux Menhir d'Arlay [L. Coutil].

Les automobiles quittent les petits chemins tortueux, bordés de grandes haies, et, par la grande route, gagnent Bletterans, chef-lieu de canton, « où, disait-on autrefois, le sol est le plus fécond du royaume ». On a fait, aux environs

(1) Quelqu'un a trouvé aussi une *pointe de flèche en silex*!

de ce bourg, en 1876, des trouvailles de l'Age du Fer. Traversant Bletterans, elles s'arrêtent, avant d'arriver à Arlay, pour permettre aux Congressistes de visiter un petit mégalithe, dont l'authenticité ne paraît pas fondée; il s'agirait d'un faux-menhir (*Fig.* 9).

Mais le village d'Arlay offre aux Congressistes un plus grand attrait; après avoir dépassé les premières maisons, la Grotte de Saint-Vincent, découverte en 1889, sur la rive droite de la Seille, a renfermé, en effet, un gisement magdalénien important. C'est la première grotte du Jura où l'industrie paléolithique ait été reconnue, car cette région de la France, dans laquelle les hommes de l'Age du bronze et de l'époque de Hallstatt ont laissé des traces si nombreuses de leur occupation, ne semble renfermer qu'un nombre très restreint de gisements antérieurs à la pierre polie; on ne connaît actuellement que trois stations du quaternaire dans le département (*Fig.* 10).

La Grotte d'Arlay, d'étendue médiocre, comprend une entrée, se prolongeant à droite sur une longueur de quelques mètres et à gauche une galerie plus importante, dans laquelle a été explorée une couche archéologique, d'épaisseur variable, atteignant $0^{m}80$ et couverte primitivement par la stalagmite.

Fig. 10. — Entrée de la Grotte Saint-Vincent, à Arlay. [L. Coutil].

M. J. Feuvrier, l'un des nombreux fouilleurs de la grotte d'Arlay, donne aux Congressistes des indications sur les explorations de la couche archéologique et guide leur visite dans la galerie de gauche.

Grâce à l'obligeance de M. le Prince d'Arenberg, qui est venu aimablement à Arlay au-devant des Congressistes, ceux-ci peuvent ensuite examiner les produits de la fouille de la grotte, conservés dans une maison voisine. Un outillage en silex, comprenant la plupart des types magdaléniens usuels : burins, grattoirs, petites lames, etc., accompagne une industrie de l'os, qui a fourni quelques pièces intéressantes : harpons barbelés, sagaies ornées de traits, poinçons, etc. Quelques œuvres d'art ont été recueillies à Arlay : notamment une gravure, qui représente un poisson.

* * *

Après cette incursion dans le Paléolithique, on remonte en voiture et on gagne Voiteur. Sur la gauche de la route, dans la traversée d'Arlay (1), un logis du XVII^e^ siècle, orné de sphinx de pierre gardant la porte d'entrée et dont les détails sont d'une architecture assez élégante, attire, au passage, l'attention des Congressistes. Les voitures traversent Voiteur, que surplombent, à droite, sur un promontoire rocheux, les ruines de Château-Châlon, et atteignent l'entrée de la vallée de Baume. Elles passent devant les rochers de Gibga ; et la curieuse constitution de ce caon commence à apparaître. Cette vallée, très étroite, limitée par des parois rocheuses verticales, est due à l'effondrement de la voûte d'une caverne, parcourue par la rivière ; des matériaux provenant de cet éboulement, qui a ouvert la vallée, ont été retrouvés, charriés par la rivière, jusqu'aux environs d'Arlay. L'effet pittoresque de ces murailles de roche calcaire qui dominent la vallée est vraiment saisissant !

A 11 h. 30, les automobiles s'arrêtent devant l'abbaye de Baume, les-Messieurs. Guidés par M. l'abbé Brune, les Congressistes visitent l'église, dont M. l'abbé Brune leur donne, dans une conférence extrêmement claire et documentée, l'histoire. Il rappelle la fondation à une date très ancienne de l'Abbaye, qui dépendit longtemps de Cluny, tomba au rang de prieuré, pour retrouver une prospérité nouvelle à la fin du XII^e^ siècle, et dont la décadence était déjà consommée au XIV^e^ siècle, bien que sa sécularisation n'ait eu lieu qu'en 1756.

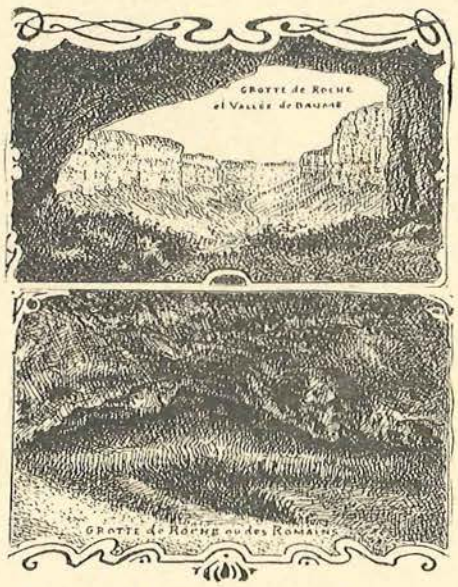

Fig. 11. — La Grotte de Roche ou des Romains. [Fouilles L. Coutil. — 1913].

L'église date de plusieurs époques ; les trois nefs intérieures et le transept sont du commencement du XII^e^ siècle, ainsi que le clocher, dont la flèche a été refaite à la fin du XVI^e^ siècle ; l'entrée, divisée en deux parties et ornée

(1) A signaler le Château actuel du prince d'Arenberg et les ruines importantes de l'ancien château d'Arlay et l'*Enceinte* du bourg féodal. C'était l'une des forteresses principales de la puissante famille des de Chalon, princes d'Orange.

d'un beau christ en pierre, est du XV^e^ siècle. Le mobilier comprend plusieurs tombeaux intéressants du XIV^e^, du XV^e^ et du XVII^e^ siècles, et un admirable retable en forme de triptyque, offert au XVI^e^ siècle, par la commune de Gand, à l'abbaye de Baume.

Jetant un coup d'œil sur l'ancien cloître, transformé, depuis la Révolution, en habitations particulières, les Congressistes regagnent les voitures, qui les déposent en cinq minutes à l'Hôtel des Grottes, où a lieu le Déjeuner.

L'après-midi n'offre pas moins d'intérêt ; et la vue que découvrent les Congressistes, en quittant l'hôtel à 1 h. 30, après le déjeuner, est vraiment incomparable ! La pluie a cessé ; et, malgré une brume assez dense, qui roule ses volutes dans l'étroite gorge, le coup d'œil est d'une sauvage beauté. La vallée se termine en cul-de-sac, derrière l'hôtel enfoui dans un nid de verdure ; et les falaises verticales enserrent le paysage de toutes parts, sauf dans la direction d'Arlay, vers laquelle s'enfuit la petite rivière du Dard ou rivière de Baume, l'une des sources de la Seille, qui sort en jaillissant de la roche et serpente en murmurant au fond de la vallée.

Ces murailles rocheuses, qui donnent à cette gorge de Baume un caractère si particulier, surplombent quelque peu le fond du ravin, et, en certains points, constituent de véritables abris. Cette disposition a été utilisée par les hommes des Ages du Bronze et de Hallstatt, pour établir des campements au pied de la falaise (*Fig.* 12).

Fig. 12. — La Grotte de Roche (Habitations Larnaudiennes). [Fouilles L. Coutil. — 1913].

Non loin de la source du Dard, qui, lors des grandes eaux forme un jet bouillonnant, s'élançant hors du rocher, comme soumis à la pression d'une pompe gigantesque, un de ces villages préhistoriques appuyait ses cabanes au flanc du rocher. C'est là que se rendent les Congressistes ; car des fouilles ont été préparées, à leur intention, en ce point (*Fig.* 15 et 16).

Cette station larnaudienne a été écrasée par un énorme éboulement, qui a enseveli les cabanes, leur contenu et leurs habitants, constituant, suivant l'expression de M. Viré, une sorte de Pompéï préhistorique ! Des fouilles, exécutées par M. Viré, en 1895 et

1896, lui ont permis de retrouver des fonds de cabanes, contenant des objets en bronze et de la poterie, et un squelette d'enfant (*Fig.* 13).

La fouille, devant laquelle s'arrêtent les Congressistes, a été faite, à l'occasion du Congrès, sous la direction de M. Coutil. Traversant l'éboulement de la falaise, la tranchée a mis à jour, sous cet éboulis, un premier niveau gallo-romain, dans lequel la poterie est très abondante (*Fig.* 16).

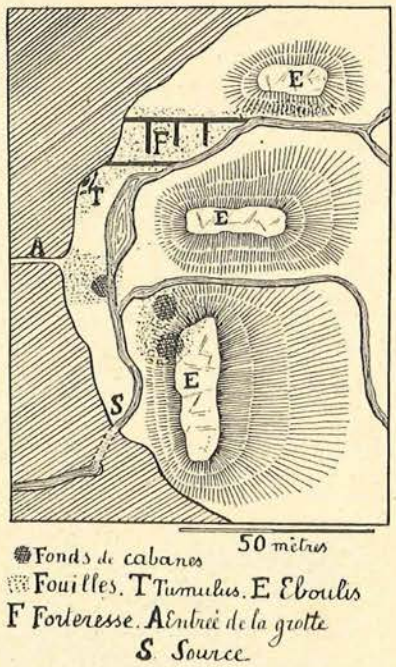

Fig. 13. — Plan des fouilles de A. Viré (1895-1896).

Puis, au-dessous de cette couche, M. Coutil a trouvé un niveau datant du premier Age du Fer, dans lequel se rencontre la poterie peinte de cette époque ; il a très attentivement fait dégager deux coffres en pierre sèche, qui contenaient des cendres au moment de leur découverte, vestiges, sans doute, de sépultures par incinération. La précision, avec laquelle cette fouille a été conduite, frappe vivement les Congressistes. Prenant la parole en leur nom, M. le Dr Henri Martin exprime à M. Coutil son admiration pour la méthode avec laquelle cette exploration archéologique a été exécutée ; et il engage les Congressistes à prendre pour modèle, dans leurs fouilles, le chantier que M. Coutil vient de leur faire visiter. (*Fig.* 15 et 16).

Des tessons de poterie, mis à la disposition des membres de l'excursion et provenant de la fouille de M. Coutil, sont distribués aux Congressistes, qui se dirigent ensuite vers l'entrée de la grotte du Dard (*Fig.* 11).

Cette grande grotte à stalactites, aménagée pour la visite au moyen de passerelles et d'escaliers en fer, s'ouvre, dans la paroi rocheuse surplombante, par une crevasse de 5 mètres de hauteur sur 2 mètres de large. Un couloir, à sec l'été, mais que parcourt

un torrent l'hiver, aboutit à une salle, d'où bifurquent deux galeries.

On a recueilli dans cette salle des fragments de poteries de l'Age du bronze, bien que l'habitation n'ait jamais dû être prolongée dans cette grotte, dont l'accès devait être très difficile, avant l'aménagement actuel.

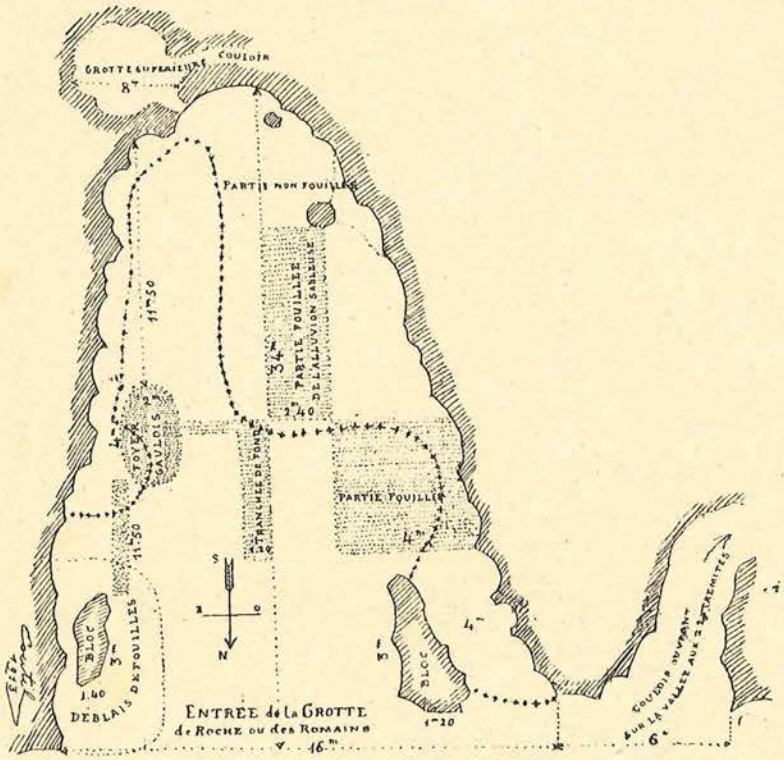

Fig. 14. — La Grotte de la Roche ou des Romains, à Baume-les-Messieurs, visitée par le *Congrès préhistorique de France*, le 31 juillet 1913.
Fouilles L. Coutil.

M. Viré, qui a exploré un grand nombre de grottes et qui a découvert dans celle-ci deux espèces animales privées d'yeux : le *Niphargus Virei* et le *Cœcosphœroma Virei*, inconnues avant lui, donne aux Congressistes quelques explications sur la formation de ces vastes cavités souterraines. Il dit comment l'infiltration des eaux météoriques, au travers d'un massif de roche calcaire fracturé, dissout les éléments de la roche, fissure sa masse, creuse sa profondeur, et, la fente s'agrandissant par la constante répétition du même phénomène, comment la faille s'augmente et se divise, pour former une caverne aux couloirs bifurqués et sinueux, que parcourt, en mugissant, une véritable rivière souterraine.

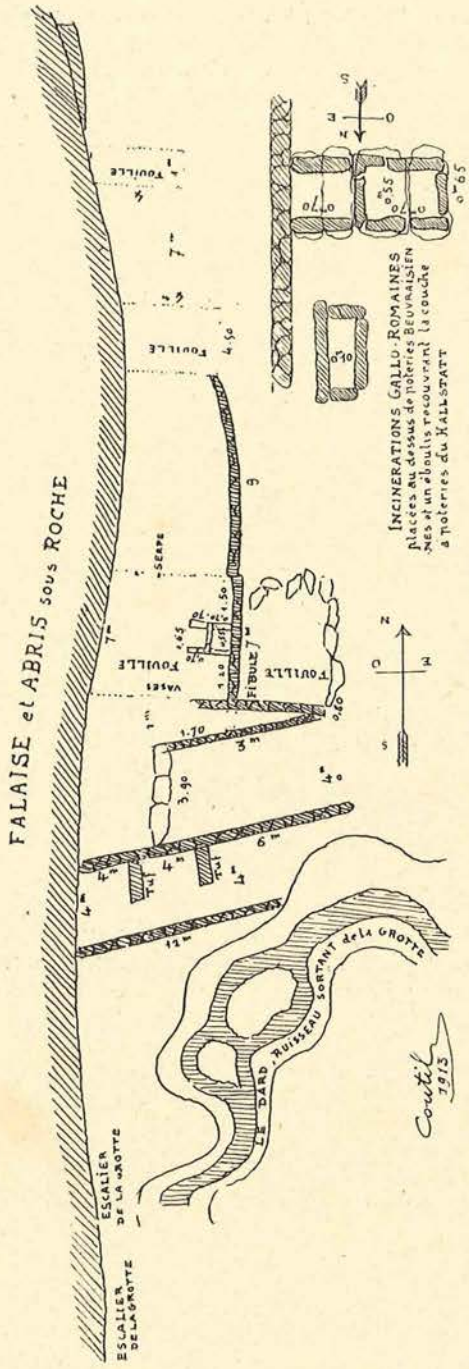

ABRIS HALLSTATTIENS et de LATÈNE II sur la TERRASSE des TUFS
et de la Cascade du DARD à BAUME les MESSIEURS (JURA)
(FOUILLES d'AVRIL, JUILLET et SEPTEMBRE 1913) L. Coutil.

Fig. 15.

Ce phénomène général, commun à toutes les grandes grottes, si pittoresques avec leurs draperies de stalactites que l'eau d'infiltration dépose sur leurs parois, produit, suivant les roches calcaires différentes que l'eau a érodées, des cavités d'aspect varié. M. A. Viré fait remarquer, dans la salle du catafalque, des failles verticales au plafond de la salle, qui atteignent près de 80 mètres de hauteur ; ces grandes fissurations sont particulières aux grottes de Baume-les-Messieurs.

Et la visite se poursuit sans peine, grâce à l'éclairage électrique des salles, au travers de ces grottes élevées, reliées par des passages plus bas, que les incrustations calcaires ont couvertes d'un réseau de fines dentelles et qui se succèdent sur une longueur de 2 kilomètres, déroulant la splendeur de leurs parois déchiquetées

où brillent les stalactites étincelantes, semblables à la décoration enchantée d'un palais des rêves orientaux.

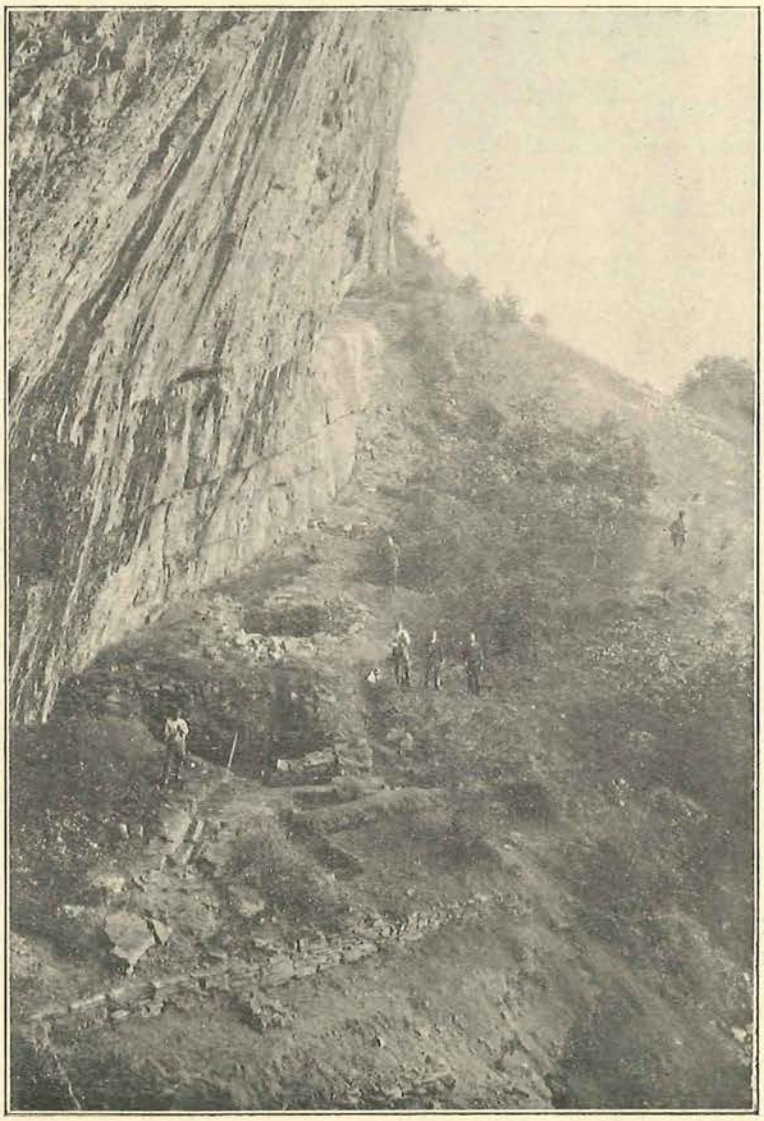

Fig. 16. — Abris sous roche de la Cascade du Dard, à Baume-les-Messieurs (Jura). — Fouilles de M. L. Coutil, en avril et juillet 1913, pour le Congrès préhistorique de France.

Mais une autre grotte, plus petite, sollicite l'attention des Congressistes; au fond du cul-de-sac de la vallée, la Grotte de Roche

ou des Romains (*Fig.* 14), à laquelle on accède par un sentier serpentant à mi-pente, renferme, en effet, de nombreux foyers gaulois, de l'âge de La Tène I. Ceux-ci ont été explorés par M. Coutil, qui donne aux Congressistes d'intéressants détails sur ses fouilles. Il fait remarquer les alluvions qui forment le sol de la grotte et dont la couche inférieure a fourni une faune et quaternaire très curieuse (1); c'est un des rares points de France où ait été trouvé le *Machairodus latidens*. M. L. Coutil fait connaître ensuite les hypothèses qui ont été proposées pour expliquer le remplissage de cette grotte, qui domine la vallée : alluvions venant d'en bas et charriées par la rivière; ou bien infiltration d'eaux de ruissellement, entraînant les argiles du plateau supérieur et pénétrant dans la grotte à travers la roche (*Fig.* 17).

* * *

Les Congressistes quittent la grotte ; et, tandis que les automobiles, faisant un grand détour, se rendent à vide sur le belvédère des Roches de Baume, ils gravissent à pied les Echelles de Crançot, série d'escaliers aménagés dans une fente naturelle de la falaise et qui rejoint le plateau à la vallée de Baume (*Fig.* 17).

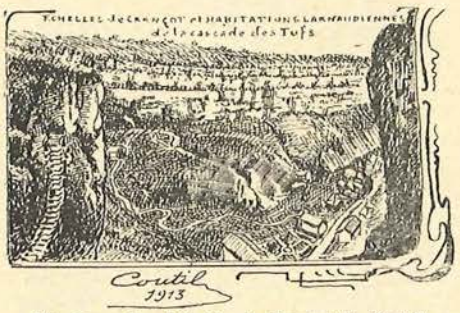

Fig 17. — Les Echelles de Crançot (L. Coutil).

La montée est fatigante ; mais la vue que l'on découvre, en se retournant pendant le trajet, récompense les Congressistes de cet effort. Ils atteignent le plateau et le belvédère où, par une attention délicate dont les Congressistes lui sont particulièrement reconnaissants, M. le Prince d'Arenberg a fait préparer un lunch, qu'il offre aux membres de l'excursion.

Après quelques minutes de repos, les Congressistes montent en voiture, et celles-ci partent pour le *Camp de Sermu* et ensuite pour Crançot. Là, une série de *Tumulus* de l'Age du fer est l'objet de leur visite. M. Léon Coutil, qui a exploré et fouillé quelques-uns de ces tumulus, (*Fig.* 18), fait observer la disposition circulaire des pierres

(1) Le *Machairodus* étant connu à présent dans divers gisements *nettement* QUATERNAIRES, la faune de Baume ne peut plus être considérée comme un mélange d'espèces pliocènes et quaternaires, ainsi qu'il avait été dit autrefois.

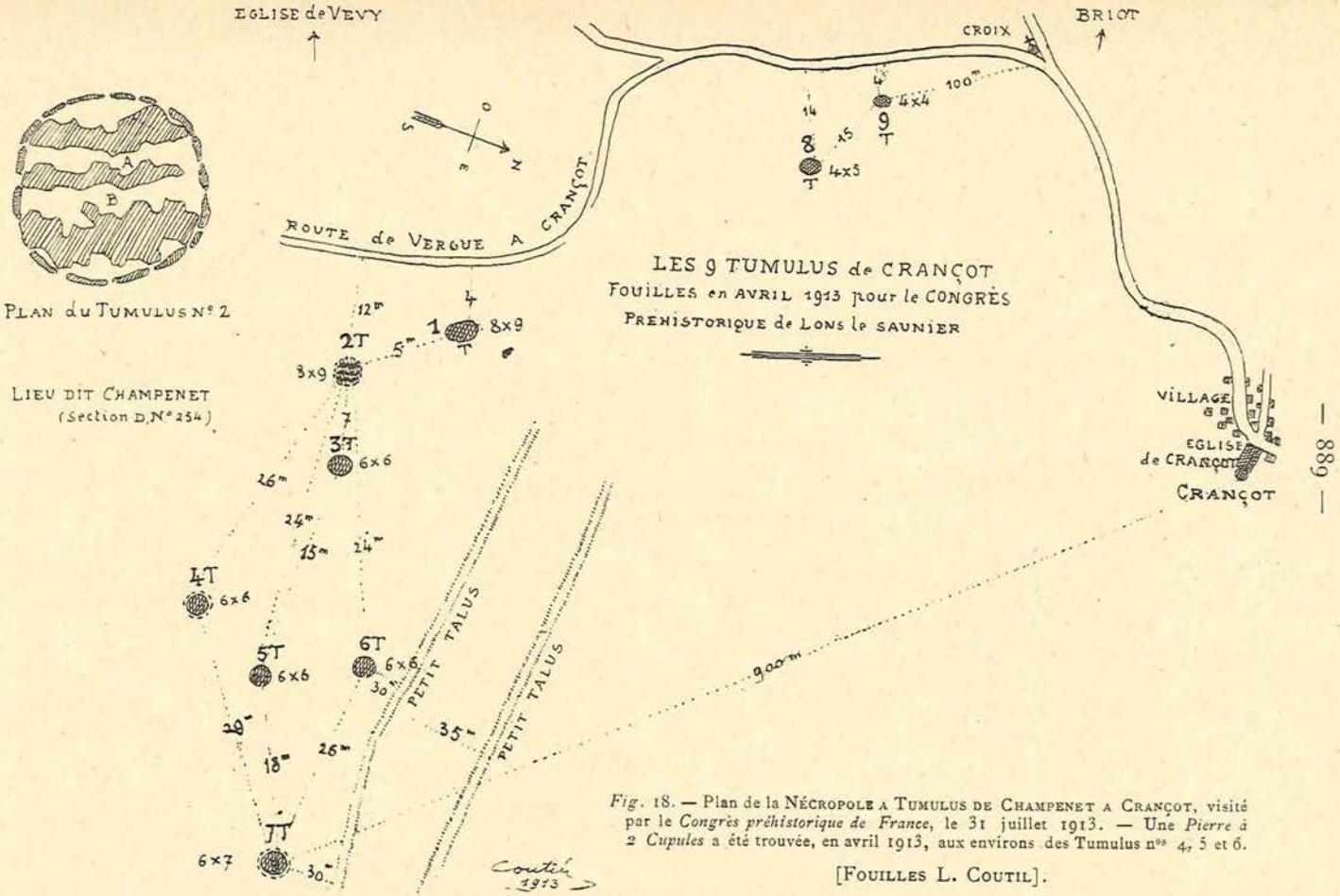

Fig. 18. — Plan de la NÉCROPOLE A TUMULUS DE CHAMPENET A CRANÇOT, visité par le *Congrès préhistorique de France*, le 31 juillet 1913. — Une *Pierre à 2 Cupules* a été trouvée, en avril 1913, aux environs des Tumulus nos 4, 5 et 6.

[FOUILLES L. COUTIL].

qu forment leur base, la rareté du mobilier funéraire, le plus souvent détruit presqu'entièrement pendant l'incinération du mort (*Fig.* 17).

M. le Dr M. Baudouin a relevé, en avril 1913, la présence, près d'un de ces tumulus, d'une pierre à deux cupules (1), libre, dont il raconte la découverte fortuite ; elle présentait la commune mesure néolithique. Elle a disparu. Pendant ces explications les Congressistes recherchent des Cupules sur les roches *calcaires fixes*, qui affleurent.

Fig. 19. — Les Tumulus de Crançot (L. Coutil, 1913).

Ils ont la chance, extraordinaire, de découvrir une magnifique *Ecuelle* (dont une à *rigole* N. O.) et d'autres Cupules (Type Savoie).

Les Congressistes remontent en voiture. — Le Camp de Sermu, dont la visite était au programme de l'excursion, n'a pu être l'objet que d'une très courte visite, car il était tard et le temps peu favorable à son exploration.

Les automobiles s'ébranlent, passent non loin de Crans, où M. le Dr M. Baudouin a reconnu, en avril 1913, la présence de *Substructions gallo-romaines*, et, par Pannessières, rentrent à Lons-le-Saunier, à 7 heures, après une journée très bien remplie.

c) *Assistaient à l'Excursion* :

MM.

Dr Champeil.— Kessler.— Marcel Baudouin.— Coutil.— Bellucci.— Langlassé. — Langlassé fils. — Guignaber. — Mme Guignaber. — Boule. — Maudemain. — Henriot. — de Givenchy. — Deydier. — Emile Schmit. — Pistat. — Valdemar Schmidt. — Matthis. — Welter père. — Welter fils. — Schaudel. — Haake. — Ambayrac. — Hue. — Mme Hue. — Desforges. — Vassy. — Gennevaux. — de Molin. — Dr Carry. — Sartorius. — H. Muller. — Mlle de Pierredon. — Bardié. — Veber. — Feuvrier. — Michel. — Dervieu. — H. Martin. — Viollier. — Baurain. — Higgins. — Berthier. — Mme Berthier. — Guyochin. — Mme Guyochin. — Melle d'Henry. — Angerard. — Lablotier. — Dervaux. — Florance. — Mme Florance.— Gaurichon. — A. Viré.— de Villemereuil. — Mme Weisse. — Dr Ballet. — Hourdequin. — Taté. — Mme Taté. — Taté fils. — Mme Deligny-Taté. — Dr Boucheron.— Cazenave. — de Loë. — Bellucci. — Mlle Riffaud. — Mlle Hécart. — Abbé Guillot. — de St-Perier. — Berthoud. — Maertens. — Pagès-Allary. — Dr Bouchet. — Dr Baufle. — Géneau. — Dauphin. — Nourry. — de St-Venant. — Dr Bouillet. — Dr Epery. — Piroutet.

(1) La Pierre à Cupules était *sur le flanc même* de l'un de ces tumulus.

III. — *TROISIÈME EXCURSION :*

Vendredi 1er Août 1913.

CIRCULAIRE N° X.

Excursion aux Lacs et à la Montagne du Jura [Lacs de Clairvaux et de Chalain. — Champagnole].

---

a) *Programme détaillé* (Fig. 20).

A. — MATINÉE. — **Néolithique : Collections et Visite des Palafittes du Lac de Clairvaux. — Géologie.**

1. — **Lons-le-Saunier.** — *a*) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL pour la montée en voitures : *Place du Théâtre*..... 6 h. 45
b) Départ en automobiles par la route de *Perrigny*..... 7 h.
c) Passage à *Perrigny* [*Glaciaire*]..... 7 h. 10

2. — **Conliège.** — *a*) Passage à *Conliège*..... 7 h. 15
[Camp de Saint-Etienne-de-Coldres. Cimetière barbare du voisinage. — (*Alluvions Rissiennes*) [L. Lebrun].
Coup-de-poing CHELLÉEN, trouvé dans des dépôts de *Groise* [Mélange de terre silico-argileuse et de pierrailles] :
b) Passage près *Briod* [sur le plateau à l'Est] : *Cachette du Bronze* de Briod ; *Cachette du Bronze* et *Tumulus de Publy*, près la *Bifurcation*..... 7 h. 25

3. — **Pont de Poitte.** — *a*) Arrivée au *Château de Mirevent*..... 8 h.
b) Visite de la COLLECTION de M. LE MIRE..... 8 h.-8 h. 45
[Objets des Palafittes néolithiques des Lacs de Clairvaux et de Chalain. — Pièces gallo-romaines, provenant d'une Villa voisine. — Objets du Moyen âge].
c) *Visite du Saut de l'Ain. — Marmites des Géants* [Comparaison avec les Sculptures sur Rochers néolithiques, appelées *Grands Bassins*]..... 8 h. 45-9 h.
d) Départ du Château de Mirevent en automobiles pour Clairvaux..... 9 h.

4. — **Boissia : Glaciaire** [*Sablière* au Nord : 526m].
a) Arrêt des voitures..... 9 h. 05
b) Départ des voitures..... 9 h. 10

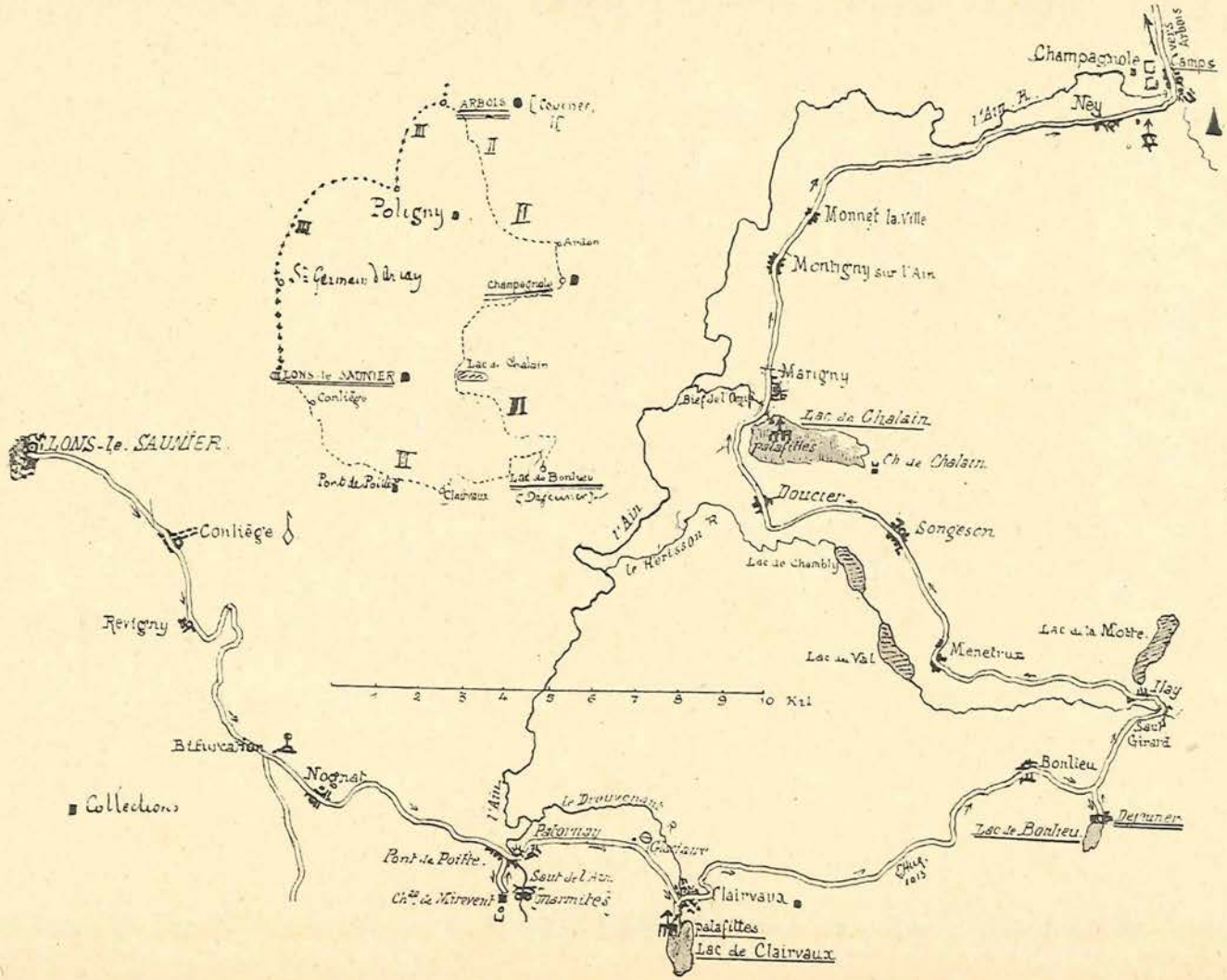

Fig. 20. — Carte de l'Excursion en Automobiles du 1er Août 1913.
Lons. — Lacs de Clairvaux et de Chalain. — Champagnole. — Arbois.

5. — **Clairvaux.** — *a*) *Arrivée à Clairvaux*..... 9 h. 15
b) Excursion à pied au bord du Lac : Palafittes de la Pierre polie..... 9 h 15-10 h. 15
[*Grand Lac* : 1250 × 650 et 380. — *Petit Lac* : 600 × 370. Palafittes Néolithiques : Fouilles Jules Le Mire ; L.-A. Girardot (1899 ; 1901) ; H. Chevaux ; Grosjean, L. Lebrun, etc. — Bronze (*Flèche et poignard du début*). — Fouilles spécialement préparées pour le Congrès par M. Grosjean, à la *Motte aux Magnins*. — Conférence A. de Mortillet].
c) Visite de Clairvaux [*Eglise* : stalles du XV^e^ siècle]..... 10 h. 20
d) Départ en automobiles..... 10 h. 30
[Tumulus éventré, à droite, après *Cogna*. Pépinière de Saugeot].

6. — **Bonlieu.** — *a*) Arrivée à *l'Hôtel du Lac*..... 11 h. 45
b) Déjeuner : Hotel du Lac..... 12 h. »
[Sur le bord du *Lac de Bonlieu*, l'Interlaken du Jura].

B. — Après-Midi. — **Palafittes du Lac de Chalain. — Champagnole** [Camps, etc]. — **Arbois** [Ville].

1. — **Bonlieu.** — *a*) Départ des voitures..... 1 h. 30
b) Passage à Ilay..... 1 h. 40
c) *Arrêt* : vue du *Saut Girard*. 1 h. 50
d) Départ des voitures..... 1 h. 55
[*Cascades du Hérisson*].
e) Passage à Menétrux-en-Joux..... 2 h. 15
[*Tumulus* du Bois des Abreuvoirs : Fouilles Girardot. — Vue des *Lacs* à gauche : Val ; Chambly].
f) Passage à *Songeson*..... 2 h. 30
g) Passage à *Doucier*..... 2 h. 45
[Nombreux tumulus dans les pâturages de Châtillon, Doucier, Le Villard, Marigny [Fouilles Clerc et Le Mire, G. Berlier, etc.].

2. — **Lac de Chalain.** — *a*) Arrivée à l'extrémité Ouest du Lac de Chalain [Dimensions : 2800×1230] (232 hectares)..... 3 h. »
b) Visite de la station : Palafittes de l'Époque néolithique. 3 h.-3 h. 30
[Fouilles L.-A. Girardot (1904-1906) ; H. Chevaux ; Feuvrier ; etc. — Pirogues. Faune. Os travaillés. Silex taillés. — Bronze très rare : Hache à douille en bronze, avec son manche].
c) Départ pour Champagnole..... 3 h. 30
[Marigny : Hache de bronze. — Monnet-la-Ville].
d) *Passage* à Ney [Belle Vallée]..... 3 h. 45
[*Station néolithique* : Abri sous roche de La Grande Chatelaine : L. A. Girardot].

3. — **Champagnole.** — *a*) Arrivée des voitures : *Place de la Mairie*..... 4 h. 00
b) Visite du Musée..... 4 h. 00-4 h. 15

c) Excursion aux Camps du *Chatelou* et de *Boyise* [Conférence de L.-A. Girardot]..... 4 h. 15-5 h. 15
[*Menhir du Champ Sarrasin* : Rousset, L.-A. Girardot et Miodon. — *Tumulus* du Louaitaux (Bronze I-II : 3 sépultures, superposées). Ruines romaines (Villa agraria N. Sépultures burgondes. — *Menhir de Pierre-Lite*].

d) Départ de Champagnole pour Arbois, par Ardon [*Tumulus* stérile au N. de la ville. L.-A. Girardot (1895)]..... 5 h. 30

e) Passage à Montrond [Très nombreux *tumulus* sur la route]. 6 h. 00
[Tour du Château démantelé, en 1479. Hache polie à sa base [Fouille Milcent]. — Une foule de Tumulus dans la forêt des Moidons].

4. — **Arbois.** — *a*) Arrivée à Arbois..... 6 h. 30

b) Visite de la Ville d'Arbois..... 6 h. 30-7 h. 15
[*Statue de Pasteur* (Allocution du Dr M. Baudouin). — Maisons à Arcades. — Eglise Saint-Just (XVe siècle). — Vieux château (XVe s.). — Eglise Notre-Dame (1384). — Clocher (XVIe s.) — Hôpital (1681)].

c) Diner : Hôtel des Messageries..... 7 h. 30

d) Coucher : Arbois [*Différents Hôtels*] [Billet de logement indispensable] (1).

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Cette Excursion, en raison du Traité passé avec l'*Agence des Automobiles* et du Coucher en cours de route, était liée, de façon indissoluble, à celle du Samedi 21 Août 1913. **Il était impossible d'y souscrire isolément.**

b) *Récit détaillé.*

Malgré l'heure matinale du départ, fixé à 6 h. 45, les Congressistes, inscrits pour l'excursion de deux jours, se réunissent sur la place du Théâtre et, sans retard, gagnent les voitures qui leur ont éte désignées.

Guidée par l'automobile pavoisée, où ont pris place les membres du Bureau qui dirigent l'excursion, la file des voitures s'engage sur la route de Perrigny, remonte la rive droite de la Vallière et passe au-dessous du village de Perrigny, auprès duquel la période glaciaire a laissé des traces de son extension.

La vallée se resserre et, à l'entrée d'une gorge, donnant accès au premier plateau du Jura, on s'arrête à Conliège, petit bourg de 900 habitants, situé à 324 mètres d'altitude.

Dominant Conliège et au Nord, à 557 mètres d'altitude, le *Camp de Saint-Etienne-de-Coldres*, aujourd'hui couvert de taillis, remonte à l'époque romaine. Non loin de lui, un cimetière de

(1) Les Chambres d'Hôtels, à Arbois, ont été tirées au sort. — Chaque Congressiste a reçu, à l'arrivée à Arbois, un Billet de Logement.

Fig 21. — Station lacustre du Lac de Clairvaux. — Fouilles de MM. Grosjean et Lebrun, en 1905.

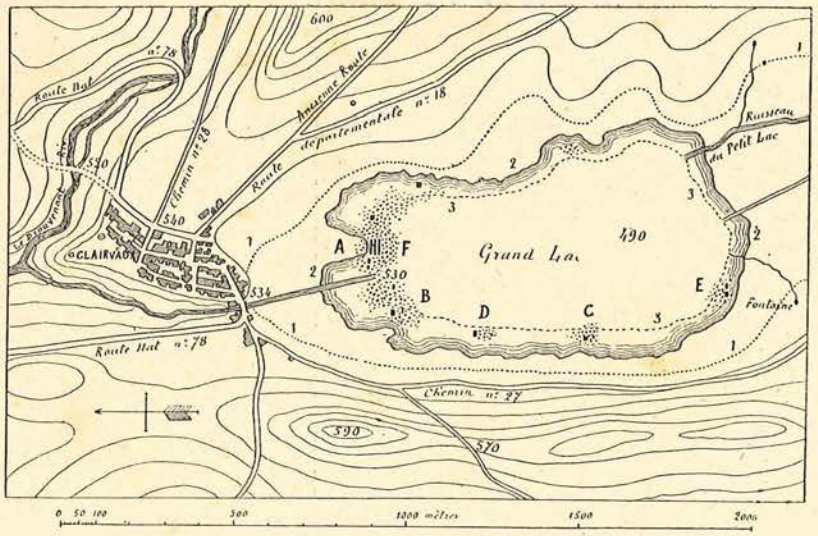

Fig. 22. — Plan du grand Lac de Clairvaux. — *Légende* : 1, Ancien rivage ; — 2, Rivage actuel ; — 3, Bord de l'eau en juillet 1870 ; — A, Morte aux Magnins ; — B, C, Nombreux Pilotis, enfoncés dans le sol et visibles à la surface ; — D, E, Fouilles improductives sur des emplacements de pilotis ; — F, Fouilles productives de M. Le Mire, en 1870 ; — Le point A indique la Motte aux Magnins et l'emplacement des fouilles de MM. Capitan, Grosjean, Girardot, Lebrun et Feuvrier. [Cl. A. de Mortillet].

l'époque barbare a fourni de curieuses plaques de ceinturon en bronze et autres objets intéressants. C'est également près de ce village que les dépôts de *groises* ont livré un coup-de-poing chelléen, dont la situation a donné lieu à de nombreuses discussions et à des travaux importants, au point de vue de l'histoire des débuts de l'industrie humaine.

M. A. L. Girardot, devant l'église de Conliège, réunissant les Congressistes, leur indique la direction de ces stations ; et, écouté par tous avec grand intérêt, il donne des indications sur les trouvailles faites aux environs du village. — Et l'on remonte en voiture.

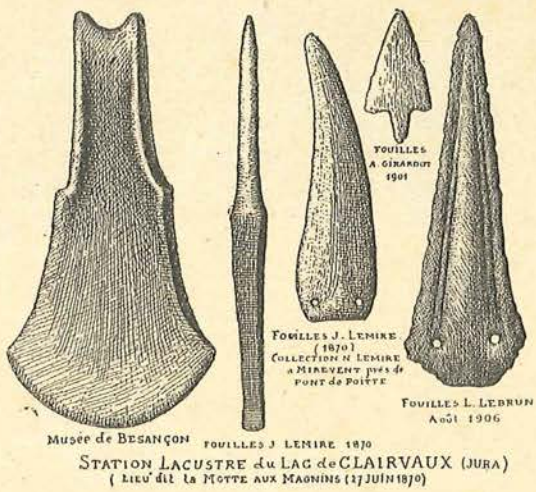

Fig. 23.

La route décrit une grande courbe et s'élève sur le flanc du plateau ; la vue sur la vallée de la Vallière est ravissante, de la pente boisée que gravissent les voitures. L'on débouche sur le premier plateau du Jura, plaine riante et fertile où les pâturages alternent avec les labours. Non loin de la route où passent les Congressistes, mais à l'Est, la Cachette de Briod a fourni des centaines de faucilles du bronze. A l'O. de Publy, village, que l'itinéraire laisse sur la gauche, on a trouvé également une Cachette de bronze; et il y existe des tumulus [Vases de bronze].

Les voitures traversent le plateau ; puis, descendant par le vallon de la Doye, elles atteignent la vallée de l'Ain, où, à Pont-de-Poitte, elles s'arrêtent au Château de Mirevent, dont le propriétaire, M. Le Mire, fait les honneurs, avec une charmante bonne grâce, aux membres de l'excursion. Le nom de M. Le Mire est d'ailleurs de ceux que tout Préhistorien doit connaître; et la visite de sa

MUSÉE DE LONS-LE-SAUNIER.

EXEMPLE de LA FAUNE DE LA PALAFITTE DE CLAIRVAUX.

Fig. 24. — Crâne de *Canis Le Mirei* (1) (Edmond Hue). — Cliché E. Hue. — Face supérieure, inférieure et latérale.

(1) Espèce dédiée à M. Le Mire (Pont de Poitte).

collection d'*objets* des Palaffittes, disposée dans un salon meublé avec goût, n'est pas un des moindres attraits de cette journée.

C'est le 27 juin 1870 que son père, M. Jules Le Mire, remarquant à la suite d'une baisse des eaux du lac de Clairvaux, due à une sécheresse prolongée, l'émergence d'une tête de pieu, eut l'idée d'explorer les environs et découvrit un grand nombre de pieux semblables émergeant du lac. Il entreprit alors des fouilles à l'extrémité nord-ouest de cette nappe d'eau, à 100 mètres d'une langue de terre, qui s'avance dans le lac, petite île, peut-être, autrefois, mais aujourd'hui réunie à la berge, et qui s'appelle la *Motte-aux-Magnins*. Ces fouilles amenèrent la découverte d'un grand nombre de pieux, mais sans couche archéologique interposée. Se reportant alors au sud de la Motte aux Magnins, M. Le Mire découvrit la véritable Station : tourbe noirâtre, contenant de nombreux débris organiques et pièces archéologiques, sous une couche de limon blanc (craie lacustre) de 15 à 20 centimètres d'épaisseur.

Cette découverte révèla, d'une façon indubitable, l'existence d'importantes Palaffites à Clairvaux ; celles-ci n'avaient pas été soupçonnées encore, malgré quelques trouvailles isolées, au cours de travaux d'assainissement, en creusant des fossés à cet effet. On attribuait ces objets, avant les travaux de M. Le Mire, à la période, autrefois chère aux archéologues, que l'on désignait sous le nom de *celtique* et qui embrassait dans sa confusion la Préhistoire presque entière !

La collection, qu'il est donné aux Congressistes d'examiner à Mirevent, est donc doublement digne d'intérêt. Elle est surtout riche en instruments en corne de cerf. Les manches et les gaînes de hache sont très nombreux ; les marteaux perforés en corne également. Cette abondance d'objets en corne a fait penser à M. Adrien de Mortillet qu'il y avait à Clairvaux un atelier de fabrication de ces objets, destinés à l'exportation dans des régions où le Cerf était moins abondant. Plusieurs instruments en bois ont été conservés dans cette couche tourbeuse, qui a préservé de la destruction tant d'objets fragiles des palaffites ; et grâce à laquelle nous connaissons, presque dans tous les détails, la vie intime des populations lacustres. Des écuelles en bois, à fond arrondi, munies d'une anse, des blocs sphériques, ébauches de ces récipients, des maillets, des arcs, un essieu de char, etc., offrent, pour l'étude de la vie des Lacustres, un grand intérêt. Notons aussi des flèches en silex, des pointes de lance, des poignards et poinçons en os.

C'est à feu M. Jules Le Mire (père de M. Paul-Noël Le Mire), que sont dues la découverte et la fouille de ces palafittes.

Les palafittes sont *néolithiques ;* elles auraient *persisté* plus ou moins à l'époque du bronze (*Fig.* 23). En effet, le bronze ne s'est montré

en place, que tout à fait à la surface du dépôt archéologique néolithique, dans les *deux seuls cas scientifiquement constatés* : mince *pointe de flèche à pédoncule* (non fendue) (L. A. Girardot, 1901) ; petit *poignard*, triangulaire (M. Louis Lebrun) quelques années après (*Fig.* 23).

Parmi les débris de la faune que les fouilles des Palafittes de Clairvaux ont permis de recueillir, il faut faire spécialement mention d'ossements de chiens, qui ont reçu le nom de *Canis Lemirei* (E. Hue), en l'honneur de l'inventeur de cette palafitte (1) et qui sont fort intéressants pour l'histoire, si complexe, de l'origine de nos races de chiens domestiques (*Fig.* 24). Les Congressistes peuvent examiner dans la collection de M. Le Mire plusieurs pièces de *Canis,* notamment un crâne d'une excellente conservation, qui a pris cette patine spéciale aux ossements longtemps enfouis dans la tourbe des épées, des tumulus, etc.

Des pièces gallo-romaines, provenant d'une *villa* voisine, et des objets du moyen âge, complètent cette collection, réunie avec autant de goût que d'érudition.

Guidés par M. Le Mire, les Congressistes se rendent ensuite au Saut de l'Ain, tout proche, où la rivière, formant une cascade bouillonnante sur un lit de roches dénudées, a creusé de vastes cavités circulaires dans le roc, sortes de gigantesques Bassins, bien connus des géologues sous le nom de *Marmites des Géants*.

Après avoir admiré cette belle chute, dont l'écume scintille au soleil et se détache, comme une frange d'argent, sur le fond rocheux noirâtre du lit de l'Ain (*Fig.* 25), les Congressistes reviennent à Mirevent, où M. Le Mire leur offre une collation. — Il leur exprime, en termes excellents, son plaisir à les recevoir. Au nom de tous, M. L. Coutil, répondant à M. Le Mire, le remercie de son aimable accueil et l'assure du souvenir durable que les membres de l'excursion garderont de leur visite..; et, les exigences de l'itiné-

Fig. 25. — Les Faux Bassins (Marmites des Géants) du Saut de l'Ain, à Pont-de-Poitte (Jura).

(1) Le *Canis Le Mirei n'a pas été trouvé par M. Le Mire et n'est pas de sa collection*, mais de celle du Musée de Lons (fouilles 1899-1901). — Les deux crânes que M. Le Mire possède et que M. Hue a décrits sont, d'après notre savant paléontologiste, des formes de *Canis palustris*, formant passage au *C. Girardoti* (E. Hue).

raire ne permettant pas de retard, les voitures ronflent et s'éloignent de cette belle et très hospitalière demeure.

Les automobiles sortent du village de Pont-de-Poitte ; elles traversent la plaine accidentée, connue sous le nom de Combe-d'Ain, s'arrêtant, près de Boissia, à une sablière au bord de la route, à 526 mètres d'altitude, où le Glaciaire peut être observé mélangé à des alluvions remaniées; puis elles atteignent Clairvaux où elles s'arrêtent devant l'église (*Fig.* 21, 22 et 26).

Après une rapide visite de cet édifice, où trop de styles se trouvent réunis, mais qui possède encore quelques stalles du XVe siècle, les Congressistes se rendent au bord du lac de Clairvaux, en suivant un petit sentier, qui traverse des jardins et des prés.

Fig. 26. — Le Lac de Clairvaux. [Cl. L. Coutil].

M. A. L. Girardot, au bord du lac, parle des fouilles qui ont été faites à Clairvaux ; celles de M. Le Mire, dont les Congressistes ont vu à Mirevent et au Musée de Lons-le-Saunier, le résultat ; celles de MM. Chevaux, Grosjean et Lebrun ; celles enfin, qu'il a pratiquées lui-même, en 1899 et 1901 (*Fig.* 22).

La saison ayant été pluvieuse, le niveau des eaux est élevé et les abords des palaffittes impraticables ; il faut donc renoncer aux fouilles que M. Grosjean devait faire préparer, pour le Congrès, à La Motte aux Magnins, et se borner à regarder, d'un peu loin, la nappe étincelante du lac, encadrée de collines boisées (*Fig.* 22).

M. A. L. Girardot donne de très intéressants détails sur cette station si remarquable et l'on regagne les voitures, qui sont restées sur la place de l'Eglise.

On traverse Clairvaux ; puis la route descend dans la vallée du Drouvenant, la franchit et remonte à Cogna, sur le deuxième plateau du Jura, village après lequel les Congressistes peuvent apercevoir un tumulus éventré. Se dirigeant vers l'Est, les automobiles longent une chaîne du Jura, couverte de belles forêts, et prennent un petit chemin qui aboutit au bord du Lac de Bonlieu, où doit avoir lieu le déjeuner (*Fig.* 20).

Au pied d'une montagne couverte d'un sombre manteau d'arbres verts, ce petit lac reflète, dans ses eaux paisibles, les hauteurs boisées qui l'environnent; de grands arbres, hêtres élancés ou

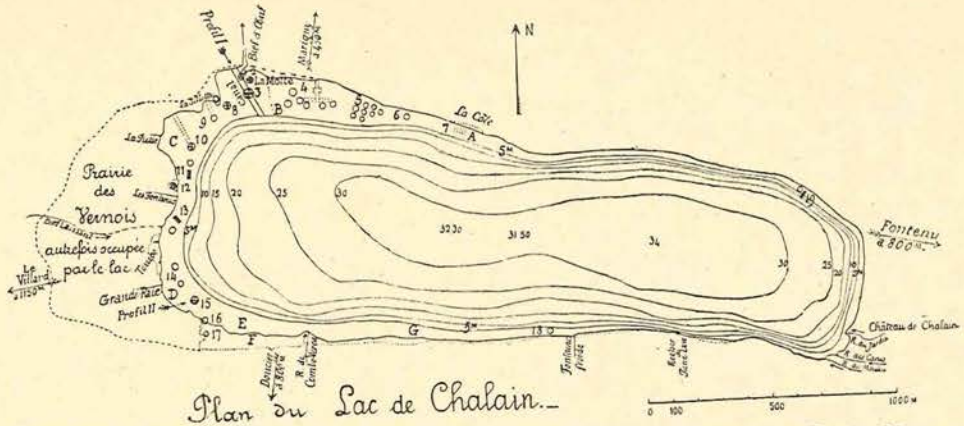

Fig. 27. — Le Plan DE LA PALAFITTE du LAC DE CHALAIN (Jura) [*Cliché* A. L. GIRARDOT]. — *Echelle* : 35/100.000.

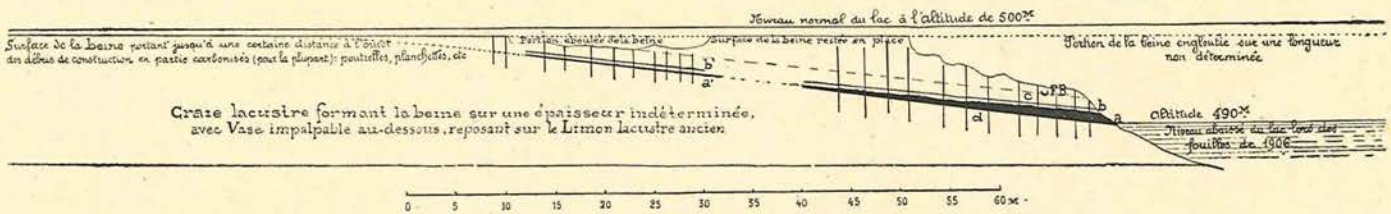

II. Profil du grand îlot de Palafittes de Doucier ou de la Grande Raie.

Fig. 27 *bis*. — Coupe d'une des RIVES du *Lac de Chalain* (Jura). — *Cliché* A. L. Girardot. — *Echelle* : 12/1.000.

épicées touffus, laissent pendre leurs branches jusqu'à ses bords, et une brise légère ride à peine, comme en se jouant, le miroir azuré de sa surface. Le paysage est d'une fraîcheur et d'une solitude charmantes; rien n'en trouble l'harmonie, rien n'altère la pureté de ses

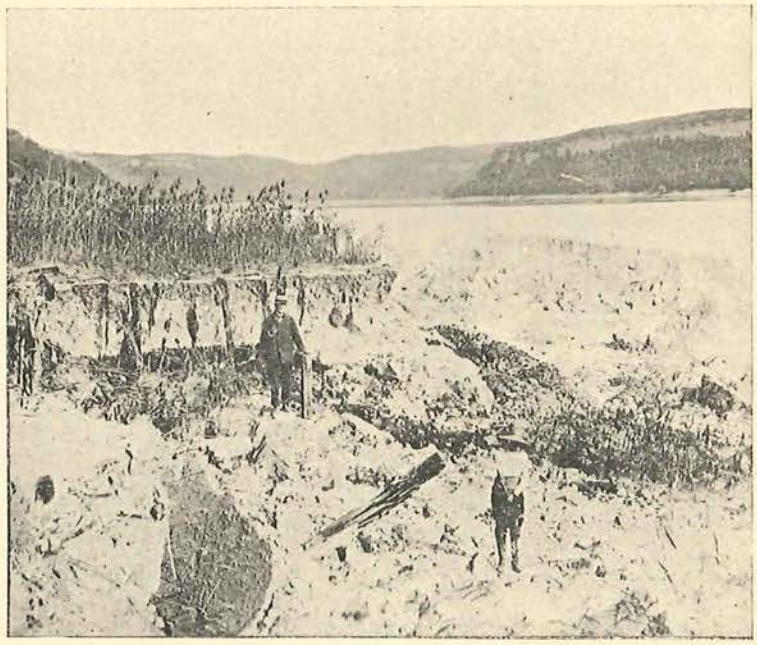

Fig. 28. — Cité Lacustre de Chalain : Ilot de Palafitte des Roseaux (N.-O. du Lac, près Marigny). *Pilotis* apparaissant parmi les roseaux. Riche couche, presque horizontale, recouverte par la Craie lacustre. — Aspect (après une 1re fouille) des bords subsistant de cet îlot, à la suite de l'éboulement partiel de la Beine. — Cirque de Rochers du 2e Plateau du Jura (moitié orientale du Lac) [Cl. Girardot].

lignes et de ses tons légers. Les Congressistes, par un chemin qui borde le lac, peuvent jouir des différents points de vue de ce site enchanté ; les botanistes récoltent quelques plantes intéressantes, car la flore est très variée au pied des arbres immenses qui ombragent le chemin; et le déjeuner, qui réunit les membres de l'excursion, en plein air, autour de tables dressées au bord de l'eau, achève de donner à cette halte-là la gaîté et le charme d'une excursion champêtre.

A 1 h. 30, on remonte en voiture, pour s'arrêter bientôt à Ilay, où les Congressistes vont admirer le *Saut-Girard*, belle cascade du ruisseau le Hérisson, qui forme une série de chutes visitées ensuite par l'excursion (*Fig.* 20).

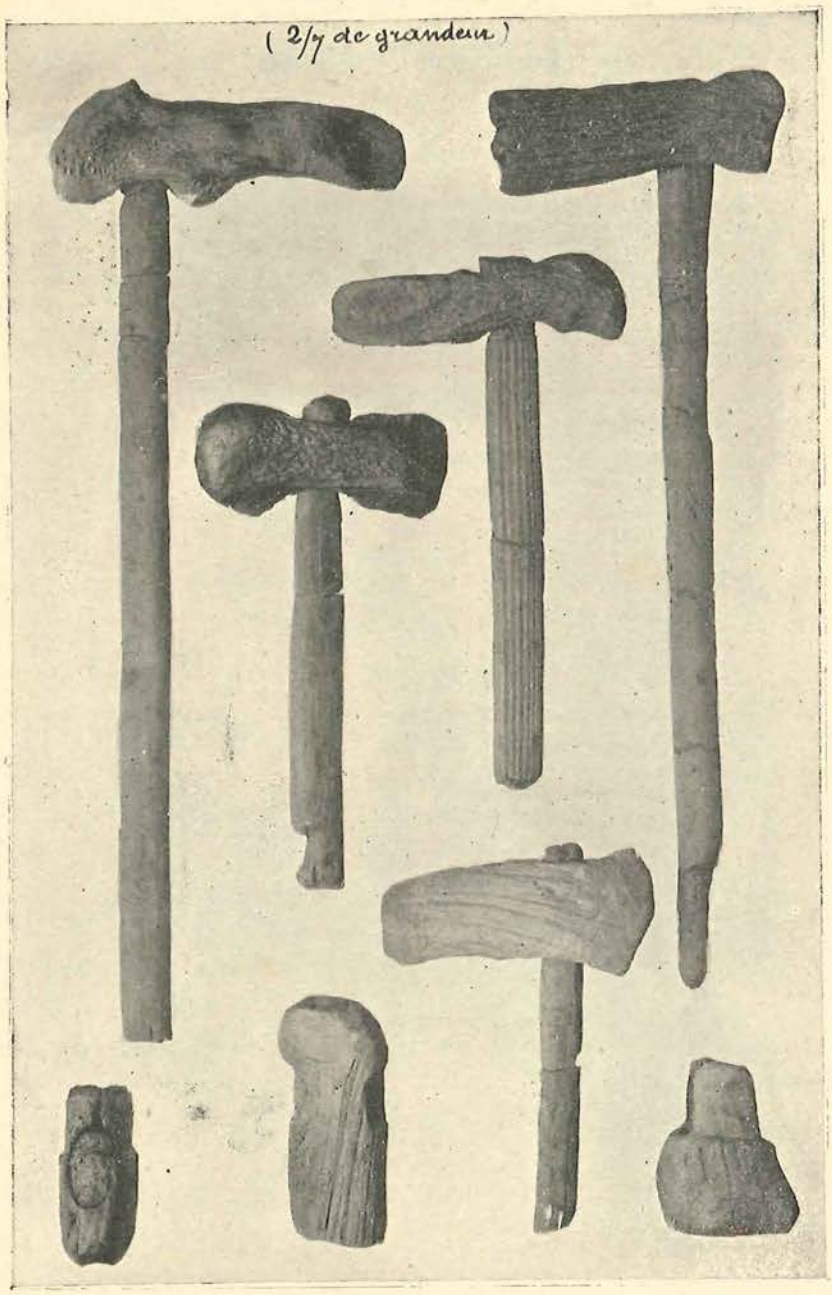

Les plus précieuses Pièces découvertes.

Fig. 29. — Haches-marteaux, en Corne de Cerf, et Gaines de Haches de Pierre a Œil, avec leur Manche de Bois (Les deux grands, entiers). — En bas : Gaine a Œil, entière. — Sur les côtes, Gaines a Tenon faites de *gaines à œil* hors d'usage ; celle de droite, à Tenon bifurqué, formé des côtés de l'*œil*, sectionnés en-dessus ; l'autre, à Tenon plein (tampon de bois dans l'*œil*.

Fouilles A.-L. Girardot.

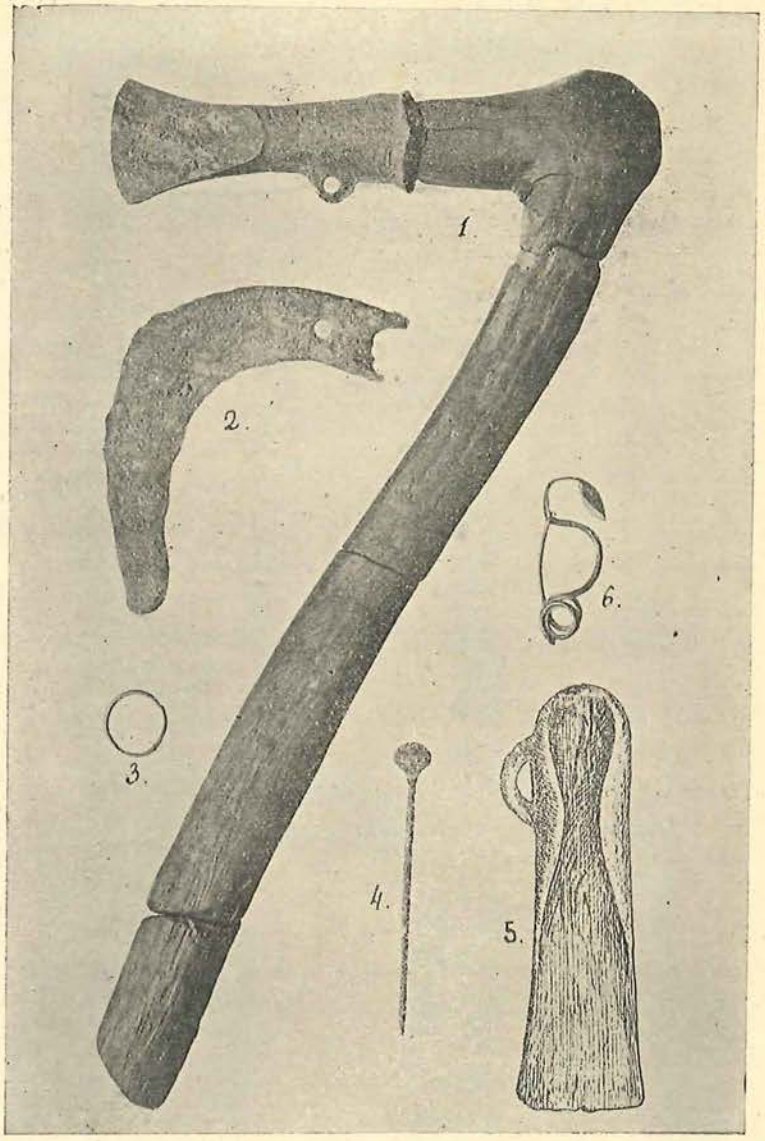

Les Objets en Bronze découverts.

Fig. 30. — A, *Objets* en place : 1, 2, 3 ; — B. *Objets* épars : 4, 5, 6. — 1, Hache à douille *avec son manche* ; — 2, *Faucille* ; — 3, Anneau ; — 4, Epingle ; — 5. Hache à ailerons et anneau ; — 6. Fibule *hallstattienne* [Cl. Girardot].

Puis les automobiles prennent la direction de Chalain, passant à Menétrux-en-Joux, où des tumulus ont été fouillés par M. A. L. Girardot et d'où, sur la gauche, on aperçoit les lacs du Val et de Chambly, à Songeson, à Doucier où les tumulus abondent également.

La quantité de tumulus qui couvre ces plateaux du Jura est vraiment prodigieuse et indique combien la population était répandue, dans cette contrée, aux âges du bronze et du fer. Cette région, que le commerce du sel enrichissait, a été le témoin de luttes et d'hécatombes, dont les inhumations sous tumulus, que les Congressistes rencontrent à chaque pas, dénotent l'importance !

A Chalain, où les automobiles s'arrêtent après une course rapide, les hommes du bronze ont peu vécu ; une seule hache à douille, avec son manche, a été retirée du lac (*Fig.* 30). Mais le Néolithique y est abondant. M. Girardot, dans une conférence particulièrement documentée, puisqu'il est l'auteur de la découverte des Palaffittes de Chalain, expose aux Congressistes comment il a été amené à faire cette trouvaille. En 1904, le niveau des eaux ayant été abaissé de 3 mètres, à la suite des travaux de captage du lac, il put vérifier la présence des pieux, dont il avait signalé l'existence depuis 1889 (*Fig.* 27 et 28).

Les fouilles qu'il pratiqua, en 1904 et 1906, celles de MM. Chevaux et Feuvrier, ont amené la trouvaille de silex taillés, de haches polies en roches diverses, de gaînes en corne de cerf, dont une entièrement polie, d'objets en bois (*Fig.* 29) d'os travaillés, d'une faune abondante, parmi laquelle M. Hue a identifié le *Bos primigenius*, ou grand bœuf quaternaire, (*Fig.* 36 et 37), l'*Elan* (*Fig.* 32), etc., et décrit un *loup* d'une grande espèce, nouvelle pour la science, le *Lupus marignyensis* ; n'oublions pas le *Canis Girardoti* (*Fig.* 34 et 35).

Fig. 31. — Le lac de Chalain. La Pirogue qu'il a fourni. (L. Coutil).

Un des objets les plus intéressants est la grande pirogue en bois de chêne, longue de 9^m35 sur 0^m70 à 0^m80 de large et 0^m40 de profondeur, que les Congressistes ont admiré, au musée de Lons-le-Saunier (*Fig.* 31).

Après avoir entendu de M. A. L. Girardot les explications, aussi précises que pleines d'intérêt, que comportait cette visite, les Congressistes remontent en voiture, après un dernier coup d'œil à la

belle nappe d'eau paisible qui couvre plus de 200 hectares et qui cache sans doute encore bien des trésors d'Archéologie préhistorique !

Et l'on part pour Champagnole, par Marigny, où il a été découvert une hache en bronze, et Ney, dans une belle vallée, dont les pentes rapides sont couvertes d'épiceas au sombre feuillage. Une station du Néolithique au Bronze a été fouillée à l'abri sous roche éboulé de la Grande-Châtelaine par M. A. L. Girardot, non loin de ce village.

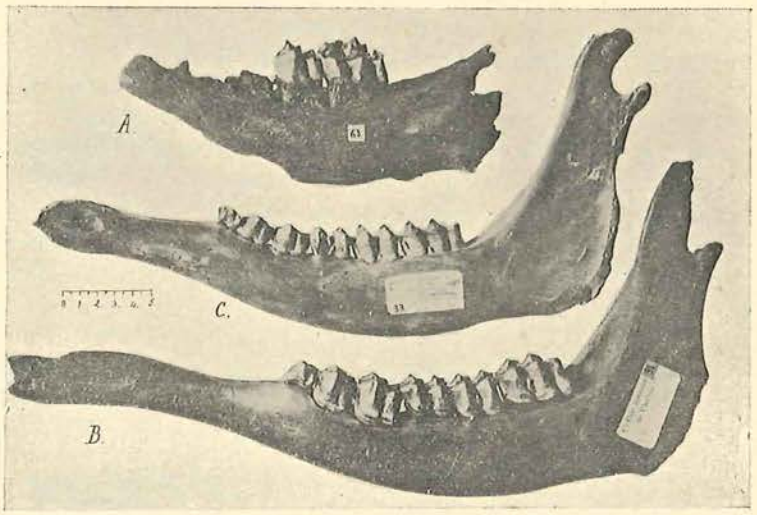

Fig. 32. — Mandibules de Cervidés provenant des Palafittes françaises. — A. Fragment de Mandibule gauche d'*Elan* (Lac de Clairvaux). — B. Mandibule gauche d'*Elan* (Lac de Chalain). — C. Mandibule d'un grand *Cerf Elaphe* se rapprochant du *Cervus Canadensis* (Lac de Chalain) [Edmond Hue. (*Compte Rendu du Congrès Préhistorique de Chambéry*, 1908, *p.* 576-591].

A Champagnole, les Congressistes, laissant les voitures sur la place de la mairie, visitent le Musée, dont l'intérêt est surtout local, et où ils sont aimablement reçus par M. Prost, maire de la ville, et par le conservateur, M. Miodon ; puis ils vont, à pied, voir les Camps du Châtelou et de Boyise, qui dominent le cours de l'Ain. Non loin de là, des Tumulus du bronze, des ruines romaines, des sépultures burgondes, montrent que la région a été successivement occupée aux diverses époques des invasions qui se sont succédé sur notre sol, depuis le Néolithique, dont deux Menhirs, près de Champagnole, indiquent également l'existence en ce lieu. — M. A. L. Girardot, dans une conférence, rappelle ces souvenirs.

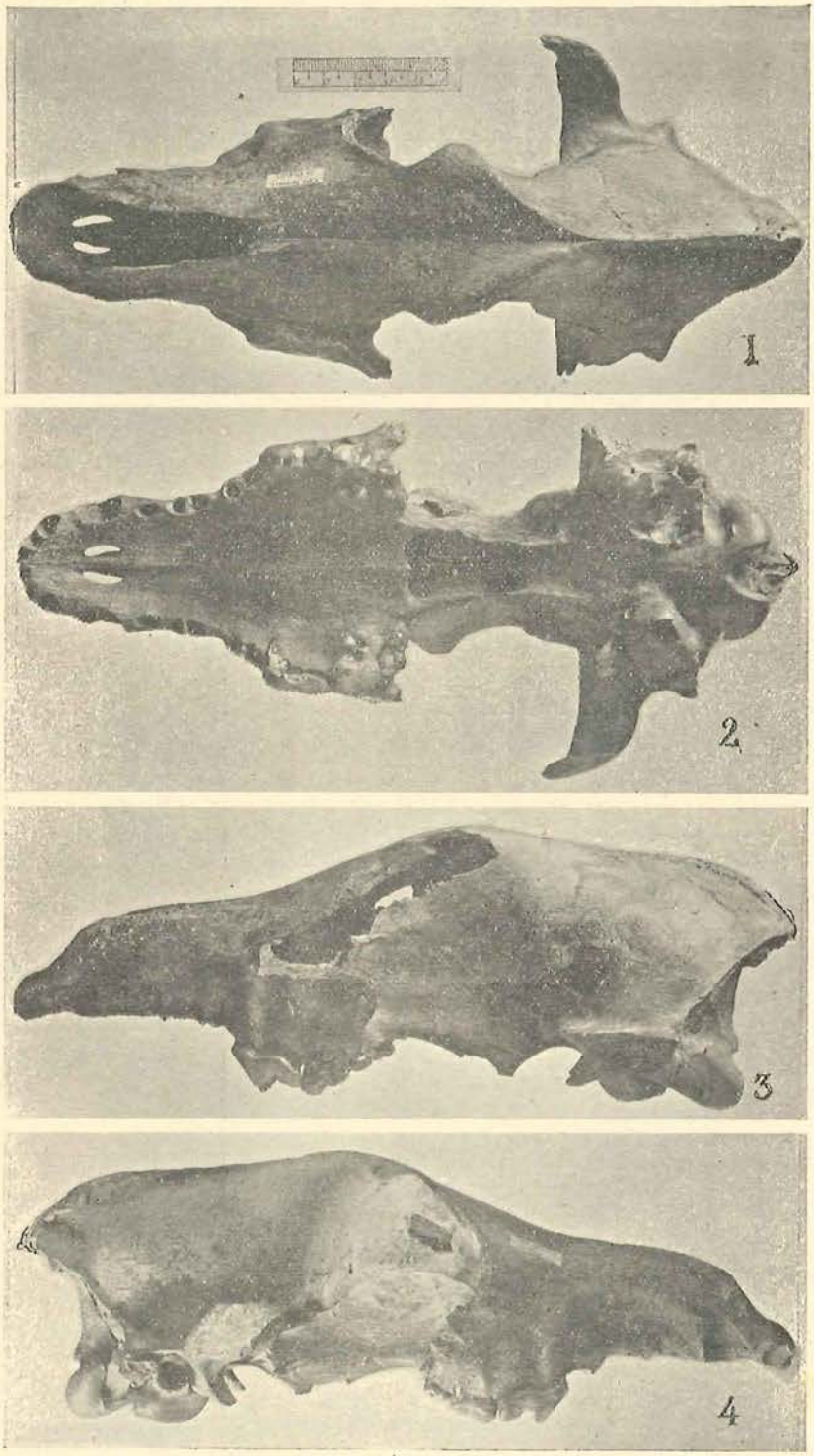

Fig. 33. — *Lupus Marignyensis* (Edmond Hue), des Palafittes de Chalain (Jura). — 1. Face supérieure. — 2. Face inférieure. — 3. Face latérale gauche montrant l'entrée de la blessure faite par une lance en silex. — 4. Face latérale droite montrant la sortie de la pointe de l'arme (*Bulletin de la S. P. F.*, *Tome VI*, *n°* 3, *pages* 127-142 ; *n°* 4, *pages* 206-215, 1909).

PALAFFITTES DU LAC DE CHALAIN (Jura).

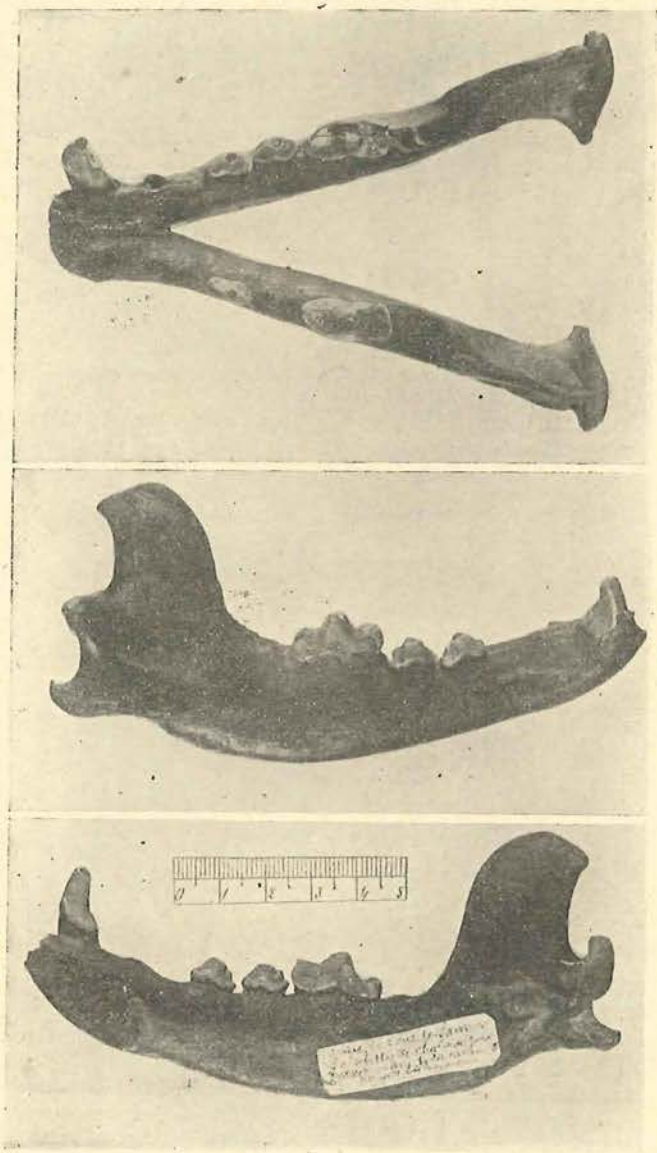

FAUNE.

Fig. 34. — *Canis Girardoti* (Edmond HUE), des Palafittes de Chalain. — Mandibule : Table dentaire. Face externe. Face interne (*Compte Rendu du Congrès Préhistorique d'Autun*, 1907, *p.* 399-418).

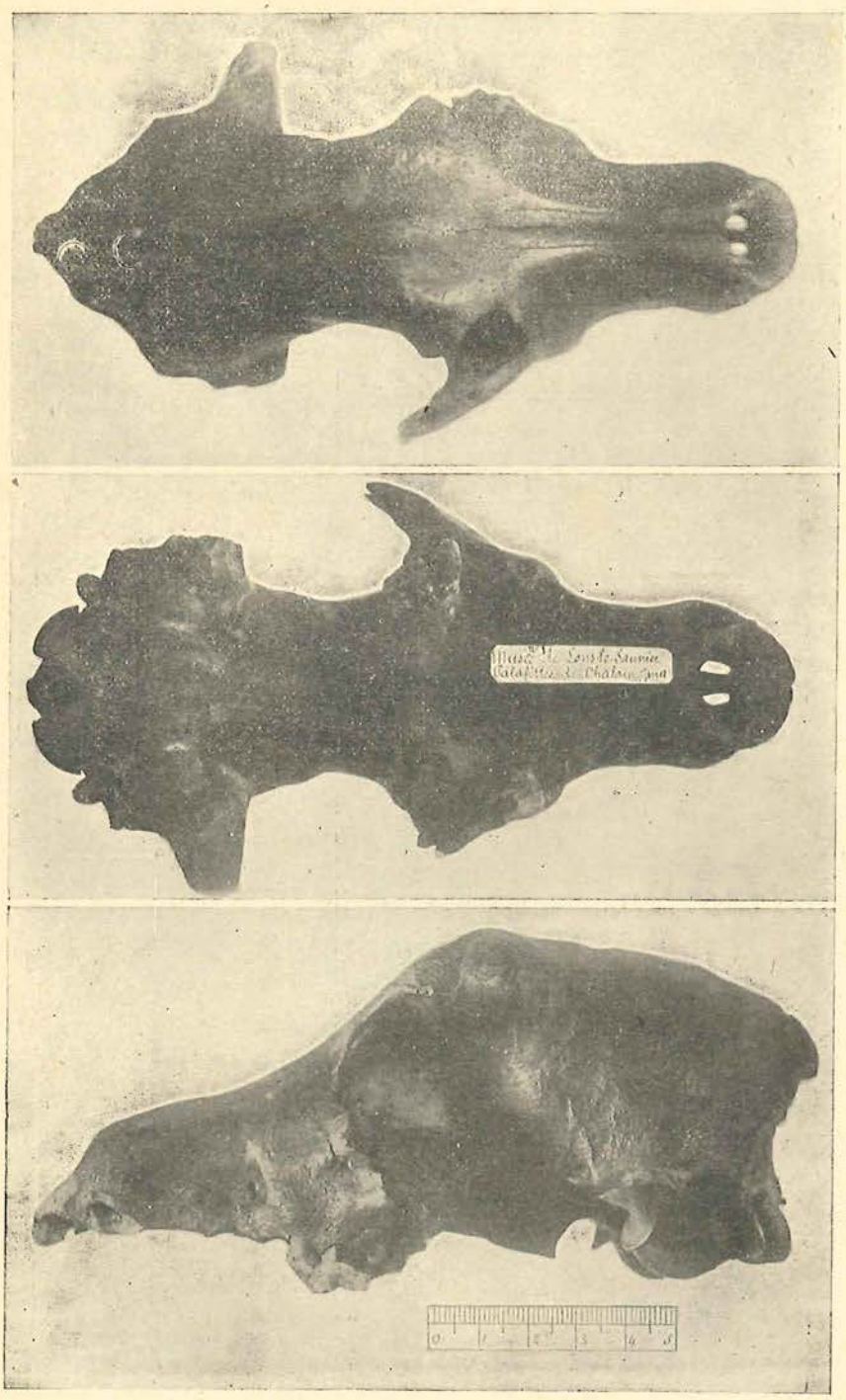

Fig. 35. — Palafittes de Chalain. — *Canis Girardoti*, 1907 [Ed. Hue]. — Face supérieure. — Face inférieure. — Face latérale. — Cliché Ed. Hue.

Fouilles A.-L. Girardot.

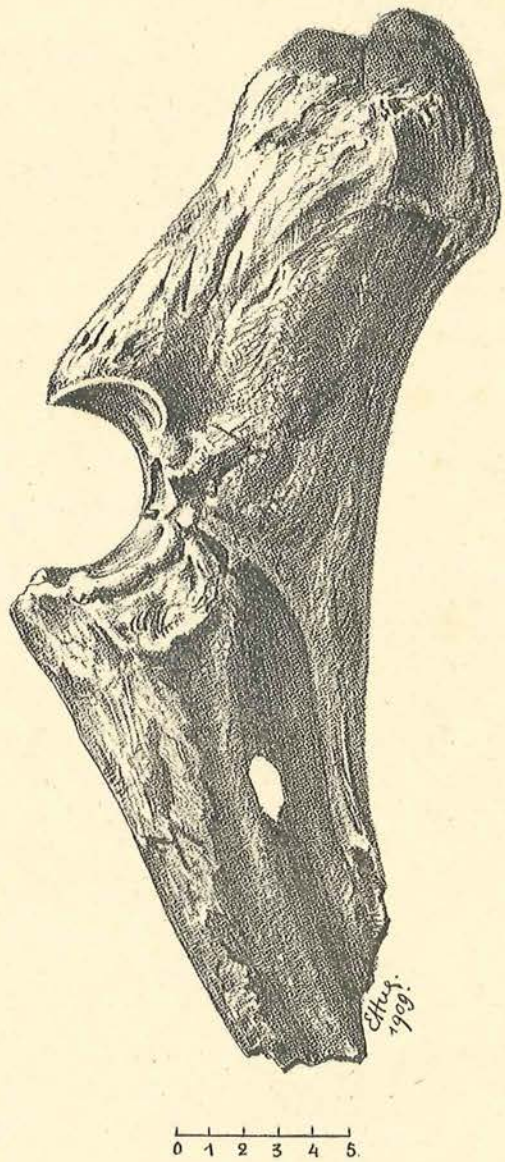

Fig. 36. -- Extrémités supérieures d'un Radius et d'un Cubitus gauches de *Bos primigenius* Boj., des Palafittes de Chalain [Edmond Hue, *Bulletin de la S. P. F. Tome VI, n°* 6, *Juin* 1909, *p.* 325-332].

Les Congressistes, revenant à la place de la Mairie, reprennent leurs voitures, qui traversent la petite ville de Champagnole, d'origine antique, antérieure à la conquête romaine, mais qui, détruite par un incendie le 23 avril 1798, a été entièrement reconstruite.

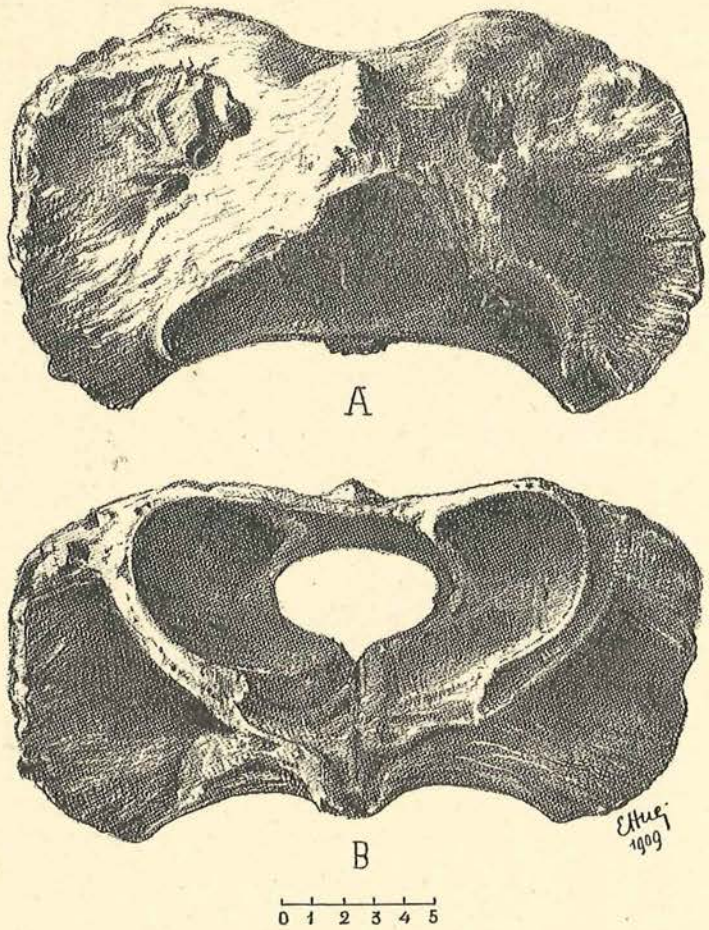

Fig. 37. — Atlas de *Bos primigenius* Bojanus, des Palafittes de Chalain (Jura) [Edmond Hue. Deuxième note sur le Bos primigenius. Boj. de Chalain. *Bulletin de la S. P. F. Tome VI, n° 6, Juin* 1909, *p.* 325-332].

Passant par Ardon, par Montrond, où les tumulus sont nombreux, les automobiles traversent la forêt des Moidons, où, là encore, les tumulus constituent une vaste Nécropole, et s'arrêtent, dans la forêt, pour permettre aux Congressistes de voir un curieux *aven*, que leur indique M. A. Viré, dans une prairie, ombragée de

quelques massifs boisés et fleurie de *Gentiana lutea*. Cet *Aven* s'ouvre à ras du sol. Fissure profonde de la roche calcaire sous-jacente, il n'a pas été exploré.

Continuant leur route, les voitures atteignent l'extrémité du plateau ; et, à un détour du chemin, Arbois apparaît, au fond de la vallée de la Cuisance, presque entouré de montagnes, couvertes de vignes et de bois. La descente vers la ville, dans l'atmosphère calme de la fin d'une journée radieuse, couronne, par sa beauté, une excursion, dont les points de vue ont été si variés. Par la route en lacets, décrivant des sinuosités parmi les bois, et passant sous les roches des montagnes qui entourent Arbois, les automobiles atteignent la ville, où elles s'arrêtent à l'Hôtel des Messageries, lieu du dîner et de la distribution des billets de logement.

Mais, avant le dîner, et après avoir visité quelques parties intéressantes de la ville, maisons à arcades, restes du château etc., il reste aux Congressistes un devoir à accomplir. Arbois est la patrie d'un Homme, qui fut une des plus pures gloires de l'Humanité et qui a fait à la pensée française nu honneur qui ne sera pas dépassé. Dans un sentiment de commune admiration et de reconnaissant hommage, les Congressistes se rendent devant la Statue de Pasteur, où M. le Dr Henri Martin, au lieu et place du Dr Marcel Baudouin, Secrétaire général, malade et retenu à Lons, prononce une allocution émue et compétente (1).

Puis les Congressistes se rendent à l'Hôtel, où avait été préparé le repas du soir, après s'être assuré de leur logement pour la nuit.

(1) Louis Pasteur est né, en réalité, à Dôle (Jura) le 27 décembre 1822; mais c'est à Arbois qu'au collège de cette ville il commença ses études, avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure (1846). Il fut d'abord professeur au Lycée de Dijon; puis à la Faculté des Sciences de Strasbourg; puis à celle de Lille. — Il ne revint à l'Ecole normale de Paris qu'en 1857. — Il est mort en 1895.

IV. — *QUATRIÈME EXCURSION :*

Samedi 2 Août 1913.

CIRCULAIRE N° XI.

Enceintes et Tumulus du Nord du Jura — Excursion de Salins et Nans-sous-Sainte-Anne.

a) *Programme détaillé* (Fig. 38).

A. — MATINÉE. — **Néolithique. — Camp du Bronze. — Tumulus de l'Age du Fer** [HALLSTATT ET LA TÈNE]. — **Station Tardenoisienne.**

1. — **Arbois.** — *a*) PETIT DÉJEUNER : HOTEL DES MESSAGERIES..... 6 h. 45
   b) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL, pour la montée en voitures : Place de la Statue de Pasteur..... 7 h. 25
   c) Départ des automobiles par la route de la *Gare d'en Haut* et de Salins..... 7 h. 30
2. — **Mesnay.** — *a*) Arrivée des voitures près du *Camp*..... 8 h.
   b) Trajet à pied du Camp de la Commune de Mesnay (aller) (400 mètres)..... 8 h. 10
   c) Visite du CAMP DE LA ROCHE MALDRU [*Rempart calciné.* — Nombreux *Tumulus.* — Station *Néolithique.* — Eperon barré et Enceinte du début de l'Age du Bronze I et II] (Conférence de M. A. Piroutet).. ..... 8 h. 10-8 h. 25
   d) Retour aux automobiles..... 8 h. 30
   e) Départ des voitures..... 8 h. 45
3. — **La Grange Perrey.** — *a*) Arrivée des Voitures..... 9 h. 00
   b) Visite de la COLLECTION DE M. BOILLEY [Tumulus de l'Age du Fer : Hallstatt et La Tène] (Conférence de M. L. Coutil)..... 9 h -9 h. 30
   c) Visite des TUMULUS DE LA GRANGE PERREY [AGE DU FER : HALLSTATT et LA TÈNE]. — *Fouille spécialement préparée pour le Congrès par M. E. Boilley.* ..... 9 h. 30-10 h. »
   d) Montée en voitures et départ par la route de Salins..... 10 h. 15
   e) Arrêt : Visite de la STATION TARDENOISIENNE de MORNO ou des ENGOULIRONS [M. Piroutet] ..... 10 h. 30
   f) Montée en voitures..... 10 h. 45
4. — **Salins.** — *a*) Arrivée à SALINS (Arrêt des voitures : en face *Le Musée*)..... 11 h. 00
   b) Visite du *Musée* de Salins [M. PIROUTET père, conservateur]..... 11 h. 05-11 h. 20
   [Coup de poing *chelléen.* — Grattoir *moustérien.* — Station *tardenoisienne* : Morno. — Objets des Tumulus : *Age du fer*].

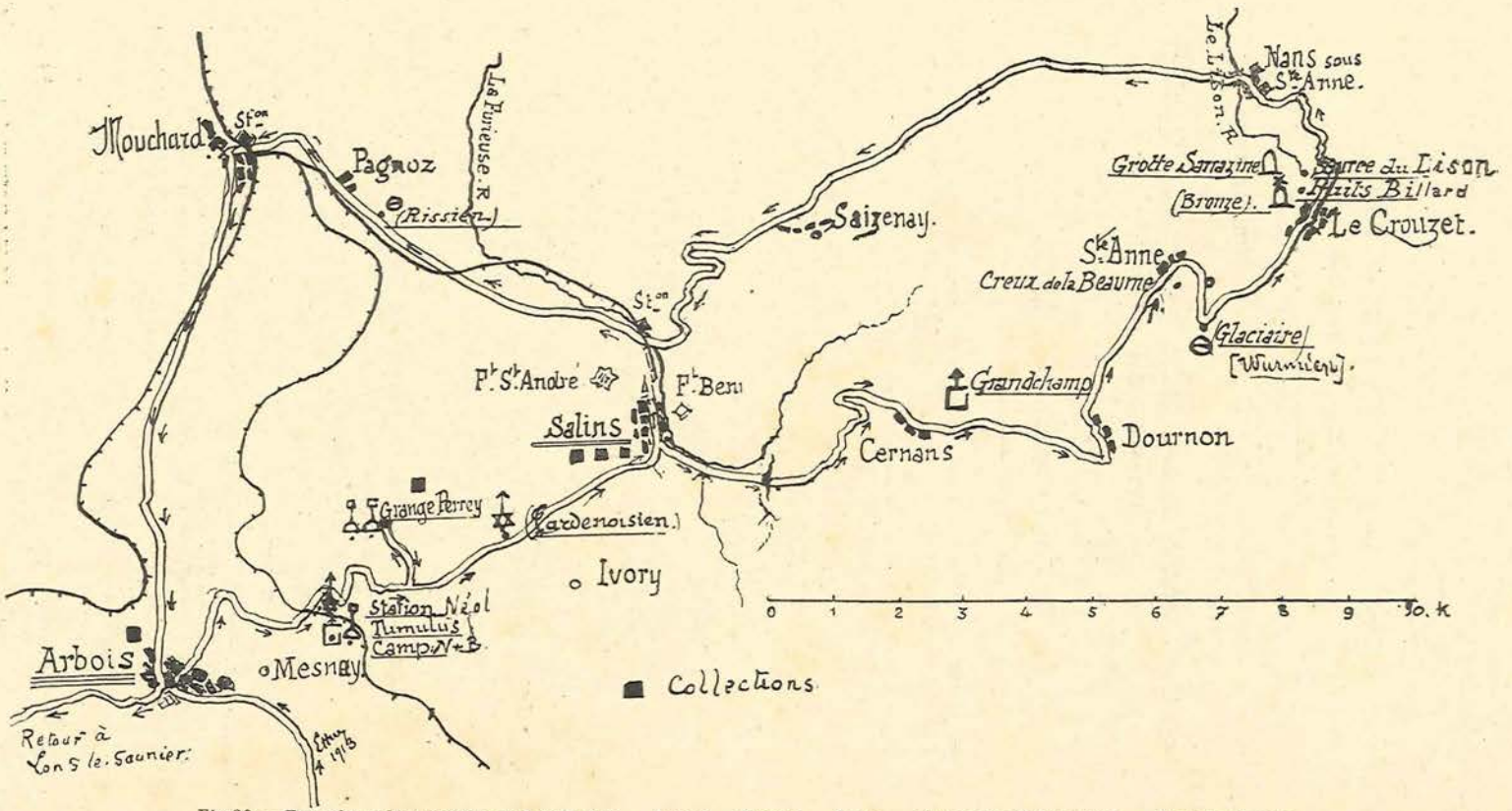

Fig. 38. — Excursion en Automobiles du 2 Août 1913. — Arbois. — Mesnay. — Salins. — Nans-sous-Sainte-Anne. — Lons-le-Saunier.
[Pour le retour à Lons : Voir Circulaire n° X].

c) Visite de la VILLE [à pied], sous la direction de M. Piroutet. 11 h. 20-11 h. 55

[Sources salées dans de vastes souterrains du XI[e] siècle. Bains salins; etc.].

d) DÉJEUNER : HOTEL DES MESSAGERIES..... 12 h.

B. — APRÈS-MIDI. — **Glaciaire. — Grottes et Cavernes.**
[Excursion de Nans-sous-Sainte-Anne].

1. — **Salins.** — *a*) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL, pour la montée en voitures (*Hôtel des Messageries*)..... 1 h. 25
b) Départ des Automobiles par la Route de Cernans..... 1 h. 30

2. — **Cernans.** — *a*) Passage des Voitures [VOIE ROMAINE]..... 1 h. 45
[Dans le voisinage : CAMP DE GRANDCHAMP. *Enceinte Néolithique*. Station découverte par A. Fardet].

3. — **Dournon** (*Forêt de sapins*). — *a*) Passage des voitures..... 2 h.
[*Palafittes*. — *Tumulus*. — [Sur la route : *Vaste Gouffre* (60 mètres) : *Le Creux de la Baume*].

4. — **Sainte-Anne.** — *a*) *Passage* des voitures..... 2 h. 15
b) Visite d'un GISEMENT GLACIAIRE..... 2 h. 20
[WURMIEN, *avec Boues* et Cailloutis à *Galets striés*, sur OXFORDIEN].
c) Départ des voitures..... 2 h. 30
d) LE PONT DU DIABLE. — *a*) *Arrêt* des voitures, au Pont.... 2 h. 35
e) *Visite, à pied*, du Pont [*Arche* à 23 mètres d'un côté et à 75 mètres de l'autre, au-dessus d'un torrent et de cascades]. 2 h. 40
f) Montée en voitures : après le Pont..... 2 h. 50

5. — **Le Crouzet** (Passage des voitures)..... 3 h.
[*Lacets* considérables. — Dans le bas de la Vallée : *Migette* (Abbaye du XIV[e] siècle)].

6. — **Nans-sous-Sainte-Anne.** — *a*) *Arrêt* des Voitures..... 3 h. 15
b) Excursion à pied (1.500 mètres) aux sources du Lison [*Le Fond Lison*] [Aller: 20 *minutes*]..... 3 h. 35
c) Visite de *La Grotte Sarrazine* ; *Traversée du Lison* (*Manteau de Saint-Christophe*) ; du *Moulin du Lison* [*Source du Lison*] ; du *Puits Billard* [*Cascade* contre la Paroi ; *Grotte* dans la paroi, fouillée par A. Viré (Bronze). *Gouffre*, profond de 100 mètres] (Conférence de M. A. Viré)..... 4 h. 10
d) Retour à pied aux autos (20 *minutes*)..... 4 h. 30
e) Montée en voitures pour le retour par Saizenay..... 4 h. 35
f) Passage à *Saizenay*..... 4 h. 45

7. — **Salins.** — Passage des voitures..... 5 h.

8. — **Pagnoz.** — *a*) Arrivée des voitures..... 5 h. 15
b) Visite d'un *Gisement Glaciaire* [RISSIEN : Galets *cimentés*. Pas de Boue. *Rhododendron Pontium* : Découverte de M. Piroutet]..... 5 h. 25
c) Montée en voitures..... 5 h. 30

9. — **Mouchard.** — ARRÊT, en face la gare du P.-L.-M. (1)..... 5 h. 45

(1) Les Congressistes, VOYAGEANT A PLEIN TARIF (et non à demi-place), qui voudront rentrer ce jour même à Paris, POURRONT FAIRE ARRÊTER LEURS VOITURES, en face la GARE DE MOUCHARD, et prendre un rapide pour Paris, de façon à être à Paris le soir même.

10. — **Arbois.** — *Passage des voitures* ..... 6 h.

11. — **Poligny.** — *a*) Passage des voitures ..... 6 h. 30
[Vieilles maisons dans la Grande Rue. — Hôtel de Ville (XVII^e siècle). — *Musée* [*Dimodosaurus Poligniensis*]. — Statue du Général Travot ; etc.].

b) *Buvilly.* — Passage des voitures ..... 6 h. 45
[Station néolithique].

c) *Saint-Germain-les-Arlay* ..... 7 h. 15

12. — **Lons-le-Saunier.** — Arrivée des voitures (*Place du Théâtre*). 7 h. 30

AVIS TRÈS IMPORTANTS

1° **Inscriptions.** — Les inscriptions pour cette Excursion de deux jours n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir 29 août, 4 heures.**

2° **Prix de l'Excursion totale de deux Jours.** — Le **Prix total** de l'Excursion de **deux Jours,** en Automobiles, tout compris, était de **Quarante-quatre Francs cinquante centimes.** — Dans ce prix étaient comptés : 1° Le *Trajet en voitures* (210 kilomètres) ; 2° Le *Déjeuner* à Bonlieu ; 3° Les *Dîner, Coucher,* et *Petit Déjeuner,* à Arbois ; 4° Le *Déjeuner* à Salins ; 5° Les *pourboires* à divers Monuments ; les pourboires aux chauffeurs, etc. ; et les frais généraux d'organisation.

3° **Précautions.** — *Grosses Chaussures et Guêtres* [Camps et Bois].

Il était impossible de souscrire isolément à cette Excursion. — Elle était liée à celle de la veille, la 3^e, à cause des Automobiles et du Coucher en cours de route.

DISLOCATION DU IX^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE.

La *Dislocation du Congrès* n'a eu lieu que le DIMANCHE SOIR, 3 AOUT, au retour de l'EXCURSION, *pittoresque,* de SAINT-CLAUDE, pour laquelle un Programme spécial n'avait pas été rédigé, vu l'absence, forcée, des arrêts à but scientifique, en cours de route.

---

b) *Récit détaillé.* — 1° *Matinée.*

Malgré l'heure matinale du départ, les Congressistes (1) sont exacts au rendez-vous, fixé à 7 h. 45 sur la place de la station de Pasteur, à Arbois. Cette quatrième journée leur promet, en effet, des buts scientifiques d'un grand intérêt et la visite d'une région extrêmement pittoresque et variée.

A 7 h. 30, les voitures démarrent et traversent la petite ville d'Arbois, qui s'éveille et dont les habitants regardent avec curiosité les nombreuses voitures de l'excursion. Par la route de la *Gare d'en haut* et de Salins, les automobiles gravissent les hauteurs qui entourent Arbois, traversant les coteaux riants plantés de vignes, qui produisent les vins justement célèbres de cette fertile

(1) *M. le Secrétaire général,* malgré son état de santé, avait pu rejoindre, dès le matin, le groupe des Excursionnistes à Arbois, venant de Lons.

région. Puis la route longe la crête de la vallée et s'engage sur le haut plateau, dans lequel est creusée la vallée d'Arbois.

A 8 heures, les voitures s'arrêtent près du Camp de Mesnay.

Les Congressistes se rendent, à pied, par un petit sentier, au Camp de la Roche Maldru (*Fig.* 39). De nombreux tumulus bossuent le plateau ondulé que traversent les membres de l'excursion. Le camp, entouré d'un rempart qui montre des traces nombreuses de calcination, s'étend sur une hauteur en forme d'éperon, que le rempart défendait du côté accessible. Non loin de là, de nombreux silex néolithiques ont été recueillis ; dans le camp lui-même, des objets des débuts du Bronze (époques I et II) fixent la date de ce curieux ouvrage de défense. M. Piroutet montre aux Congressistes les fouilles, qui ont découvert une partie du rempart calciné et, dans une conférence très intéressante, leur signale les points les plus dignes d'attention, qu'a révélée l'étude de cette station.

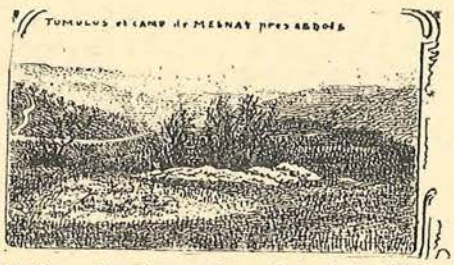

Fig. 39. — Tumulus et Camp de la *Roche-Maldru*, à Mesnay, près Arbois [L. Coutil].

On revient aux voitures, qui se dirigent à 8 h. 45 vers La Grange Perrey, dont les bois couronnent une éminence élevée, à gauche de la route.

Les automobiles, abandonnant la grande route de Salins, s'engagent dans un petit chemin ombragé, qui décrit des sinuosités, au travers des bois et s'arrêtent bientôt devant la demeure de M. Boilley, charmant logis dans le style du XVI^e^ siècle, que tapissent des plantes grimpantes, tout proche des bâtiments d'une importante exploitation agricole.

M. Boilley reçoit les congressistes à leur descente de voiture et les conduit dans le salon de son habitation, où il a disposé sur deux grandes tables la très remarquable Collection, provenant de ses fouilles.

M. L. Coutil, prenant la parole, expose aux Congressistes l'histoire de cette Collection, que M. Boilley a recueillie en explorant les nombreux tumulus de La Grange Perrey et des environs. C'est à l'Age du Fer que se rapportent ces découvertes ; le pays autour d'Arbois et de Salins est une véritable Nécropole hallstatienne et gauloise ; d'innombrables tombes se rencontrent dans les bois, sur les pentes arides, partout où la culture n'a pas anéanti les

traces de cette civilisation antique, qui a été, dans le Jura, si développée et dont les restes sont encore si abondants ! Vivant autour de salines, tout comme à Hallstatt, les hommes du premier Age du Fer du Jura trouvaient certainement dans l'exportation et le commerce du sel une source de richesse, qui explique la densité de leur population et le luxe de leur mobilier funéraire. La collection que les Congressistes ont sous les yeux témoigne de la beauté de certains objets recueillis dans ces tombes. De grandes épées, de ces épées hallstattiennes à rivets de bronze, à la lame de fer si bien forgée qui témoigne déjà d'une industrie métallurgique avancée, des bracelets en métal, des pendeloques, des amulettes, des poteries, composent des séries que les membres de l'excursion, documentés par les explications de M. L. Coutil, examinent avec un vif intérêt, Un grand nombre de petits bracelets composés d'un seul fil de métal attire leur attention ; ces bracelets devaient être cousus à des brassards de cuir, car on les retrouve, dans les tombes, par files, autour des os de l'avant-bras, au-dessus de bracelets plus épais.

Une série d'objets néolithiques et d'ossements appartenant à la faune de la fin du quaternaire accompagne ces trouvailles des Ages du Fer, et sont l'objet de l'examen des membres de l'excursion.

Ceux-ci se rendent ensuite, sous la conduite de M, Boilley, dans les bois de La Grange Perrey, où deux fouilles ont été préparées pour leur visite. Dans un taillis de l'année, un tumulus, creusé verticalement, montre l'entourage de pierres qui le limite ; plus loin les Congressistes assistent à la découverte d'un squelette, dont M. Boilley avait reconnu la présence, au centre d'un tumulus d'une assez considérable dimension. Cette fouille, faite sous les yeux des Congressistes, offre pour eux un très grand intérêt ; elle leur montre la minutie qui est nécessaire et le soin qu'il faut déployer pour recueillir, sans les détériorer, les ossements de ces sépultures ; elle leur enseigne, également, la constance et la patience, dont le Préhistorien doit faire preuve au cours de ses recherches, car le mobilier funéraire de ces tombes varie beauconp d'importance suivant les tumulus, et bien des explorations, soigneusement conduites, restent stériles ou ne donnent qu'un maigre résultat. — Ainsi se rendent-ils compte du travail considérable que représente la splendide Collection réunie par M. Boilley !

De retour à La Grange Perrey, une agréable surprise attend les Congressistes. Voulant que ceux-ci emportent du Jura un souvenir de sa moderne richesse, en même temps que la connaissance de ses richesses archéologiques, M. Boilley a fait disposer, sur

une table en plein air, des bouteilles de vin mousseux d'Arbois, qu'il veut faire apprécier aux excursionnistes; et il a fait décorer cette table avec un goût charmant, faisant alterner autour d'elle les drapeaux et les fleurs. Il n'est pas jusqu'aux plus modestes auxiliaires du fouilleur, qui ne contribuent à cette rustique et poétique décoration, car des trophées de pelles et de pioches viennent apporter leur note rurale dans ce tableau éclairé par un soleil radieux.

Après avoir remercié M. Boilley comme il convient de sa très cordiale réception et lui avoir exprimé, ainsi qu'à sa famille, la reconnaissance profonde des Congressistes, le Bureau, qui dirige le voyage, donne le signal du départ; et les voitures, par le petit chemin qui traverse les bois de l'arrivée, regagnent la route de Salins, quittant le coin de verdure et de paix, doucement ombragé et d'une si fraîche intimité de La Grange Perrey.

Filant rapidement vers Salins, les voitures traversent le plateau, dont la monotonie est rompue par de larges ondulations de terrain. A 10 h. 15, elles s'arrêtent près d'un petit chemin qui se détache à gauche de la route, au sommet de la descente qui précède Salins. Les Congressistes descendent et, sous la conduite de M. Piroutet, se rendent en quelques minutes dans un pré dominant la route, planté de quelques bouquets d'arbres. Ce point, nommé Morno ou les Engoulirons, est sur l'emplacement d'une Station préhistorique extrêmement intéressante. M. Piroutet, qui a reconnu cette station, y a recueilli des silex néolithiques, et, mélangés à eux, des spécimens de cette curieuse industrie tardenoisienne, caractérisée par de petits silex à formes géométriques.

Encore mal connue, répandue dans le monde entier, mais rare partout, cette industrie tardenoisienne est d'une date également un peu incertaine. Voisinant ici avec le Néolithique, là trouvée au sommet du Paléolithique, le Tardenoisien forme une transition entre ces deux âges si différents, sans doute plus rapproché du Paléolithique à son déclin, et, comme le dit M. l'abbé Breuil, « sur le versant paléolithique de la période de transition ». Des tranchées, qu'il n'a pas été encore possible à M. Piroutet d'exécuter, permettraient, sans doute, dans ce pré, de faire d'intéressantes trouvailles.

Les Congressistes doivent se borner à reconnaître l'emplacement de la station, dont ils verront, peu après, au Musée de Salins, de nombreuses pièces, déposées par M. Piroutet.

On remonte en voiture, et, en quelques minutes, les automobiles atteignent la descente de Salins. Par une pente rapide, elles

arrivent à la coquette petite ville, qui tapit ses maisons, aux tuiles rouges, entre deux éminences boisées, au fond d'une combe ou étroite vallée, pleine de fraîcheur (1).

Salins. — *Visite de la Ville.* — Dès qu'on atteint les pentes rapides à l'aide desquelles on descend du premier plateau de la chaîne du Jura, dans la vallée de la Furieuse, petite rivière qui traverse Salins, on voit s'élever soudain, au loin, la façade imposante et découpée du mont Poupet; sur la gauche, on embrasse d'un coup-d'œil le fort Saint-André, et, à ses pieds, l'Hôtel de Ville; puis, peu à peu, on observe la silhouette aux lignes fortement accusées du fort Belin, le clocher pointu de Saint-Anatole, une tour en ruine; nul ne se douterait encore que la gorge étroite et profonde (300 mètres d'altitude), qui s'étend du Nord au Sud, cache une ville de près de 6.000 habitants. Enfin, après un lacet dangereux, on traverse la commune de Bracon, tellement liée et adhérente à la ville de Salins qu'on a peine à croire qu'elle forme une municipalité distincte. On coupe la place Aubarède qui sert de limite, et sur laquelle s'élevait jadis la résidence du premier commandant de place, après la conquête. Grosse tour, vestige de l'ancien arsenal, qui défendait la ville. On est surpris de rencontrer une belle rue, aux larges trottoirs, bordée de hautes maisons, dont plusieurs à caractère espagnol.

Salins doit son origine à ses salines et son origine remonte aux temps celtiques.

D'après Béchet, l'un des historiens locaux, Salins eut des relations de commerce (2) avec Rome dès le règne d'Auguste, puis devint propriété des premiers rois de Bourgogne, pour suivre les destinées de la Franche-Comté et devenir terre française depuis la conquête de cette provinee par Louis XIV.

Sa situation, sur le passage des voies romaines de Milan et de Pontarlier à la Séquanie, son voisinage des tumulus de la forêt des Moidons (entre Pont d'Héry et Valempoulières, à environ 8 à 10 kilomètres de Salins) et du plateau d'Alésia, route d'Ornans, où les tumulus se chiffrent par milliers, en avaient fait, dès la plus haute antiquité, un centre, dont les salines garantissaient l'importance par leurs ressources inépuisables.

Salins fut l'objet, par sa position de place forte, de nombreux sièges; la ville fut presque entièrement détruite en 1825 par un

(1) Rédaction de M. le Dr R. de Saint-Périer, Secrétaire des Séances du Congrès, pour tout ce qui précède.

(2) C'est fort possible, de même que pour Lons (Ledo), et Grozon, quoique Salins n'offre pas autant de vestiges antiques (pas d'amas de cendres noires).

incendie. Ses deux forts ont rempli un rôle assez important dans les derniers jours de la campagne de 1871, où, grâce au dévouement du père de notre collègue, M. Gaurichon, les Prussiens consentirent à épargner la ville du massacre et de l'incendie.

Après un léger détour, on arrive place Saint-Jean ; sous la partie non plantée d'arbres se trouve le réservoir des eaux mères alimentant l'établissement thermal. L'autre partie occupe l'emplacement de l'ancienne église Saint-Jean (1), démolie pour cause de vétusté après la Révolution.

Musée de Salins. — On a devant soi le Collège, ancien bâtiment des Jésuites, édifié en 1700, et dont la moitié inférieure de la Chapelle a été convertie en *Musée municipal*. — Les honneurs de ce musée en sont faits très aimablement aux Congressistes par le distingué conservateur, M. Piroutet, père de notre sympathique collègue.

L'attention est attirée tout d'abord par deux tapisseries flamandes (2), de haute lisse, exécutées à Bruges en 1501 par Jéhan Sauvage pour l'église Saint-Anatoile ; une troisième existe encore aux Gobelins. Il y en avait quatorze. Elles étaient destinées à décorer la grande nef de la collégiale constamment, excepté pendant le carême (3) ; elles contenaient l'histoire de saint Anatoile et aussi quelques-uns des beaux épisodes de la localité. Pendant la Révolution, lorsque l'exercice du culte catholique était interdit, des vandales ou des ignorants se servirent de plusieurs pans de ces tapisseries pour envelopper les fusils déposés dans l'église avant leur envoi aux armées. D'autres avaient été prêtés ou enlevés et un incendie les auraient anéanties en 1825. Les deux tapisseries déposées au Musée sont respectivement les nos 8 et 12 de la collection. Dans la 8e, le Chapitre de l'église Saint-Symphorien relève le corps de saint Anatoile et le met en *ferete*; le n° 12 indique que, la source du *Puits à Muire* ayant tari, parce que les sauniers avaient refusé du feu au serviteur de saint Anatoile, est ramenée par la présence du chef de celui-ci, lequel chef est porté processionnellement. La tapisserie des Gobelins est reproduite dans la Franche-Comté de Bouchot ; elle serait la treizième; elle représente le siège de Dôle par les Français en 1477 (4) : les clefs de la ville sont apportées sur la châsse contenant les reliques de saint Anatoile.

(1) *Les Guides alphabétiques à Salins-les-Bains*. E. Baudelot, 13 *bis*, boulevard de Montparnasse, Paris, VIe.

(2) Hélas ! ces deux tapisseries ont été vendues depuis lors.

(3) Just Tripard. — *Notices sur la ville et les communes du canton de Salins*, 1881, p. 297.

(4) *Congrès archéologique de France*, 1893, LVIIIe session, p. 56.

Un certain nombre de toiles ont encore été données par l'Etat. Une vue de Besançon, grand dessin à la plume par Gaston Coindre et les reliefs en plâtre des départements du Doubs et du Jura, par Cloz, sont tout à fait remarquables.

Voisinant avec des sceaux moyennageux et des monnaies de toutes espèces, de nombreuses vitrines renferment des objets préhistoriques, trouvés aux environs de Salins et réunis par notre collègue, M. Maurice Piroutet. Outils en pierre, objets en os, poteries, ossements et dents d'animaux, etc., etc., sont méthodiquement classés et permettent aisément d'étudier les diverses époques dans le Jura. Parmi les fragments en diorite grenue verte, certains font comprendre ce qu'étaient ces grosses haches à section quadrangulaire épaisse, communes dans les belles stations robenhausiennes du pays (1); pointes de flèches en feuille de laurier à base tronquée ou concave. Nombreux fragments de poinçons, dont quelques-uns polis (Camp de Grandchamp). Ces poinçons, qui semblent avoir été assez longs pour la plupart, ont dû servir de pointes de lances et de javelots ; il ne faut pas s'étonner du polissage et les attribuer à des époques différentes, attendu que le polissage de l'os était déjà pratiqué pendant le Magdalénien.

La station de Morno (2), dont l'outillage est celui de Campigny, a fourni, en plus, de très petits outils, petites lames, petits grattoirs et petites pointes dites tardenoisiennes, des haches polies de forme triangulaire, à section elliptique et à tranchant rectiligne ; un fragment de meule en grès vosgien.

La présence de haches de certains types semble être jusqu'ici le principal indice permettant de classer les stations néolithiques dans la région (3). Voici l'ordre d'apparition successive de certains types de haches : 1° haches plates; 2° haches à section quadrangulaire; 3° haches en aphanite. A citer encore un beau coup-de-poing chelléen ; des grattoirs moustériens; puis, dans une autre série de vitrines, s'étale la belle collection d'objets et de débris provenant des tumulus fouillés dans la forêt des Moidons (Age du Fer, Hallstatt et Tène).

Visite de la Ville. — Mais le temps presse, et on se hâte de quitter ce Musée, dont bien des grandes villes s'enorgueilliraient et dont l'étage supérieur est occupé par la bibliothèque renfermant

(1) Maurice Piroutet. — *Feuille des jeunes Naturalistes*, 1900, n° 551 du 1er novembre, IVe série, 3e année.

(2) Maurice Piroutet. — *Station de Morno ou des Engoulirons* (Jura). B. S. A., 1898.

(3) Maurice Piroutet. — *Nouvelles stations préhistoriques aux environs de Salins et d'Arbois.* — *Feuille des jeunes Naturalistes*, 1901, n° 63 du 1er janvier, IVe série, 31 année.

20.000 volumes et d'importantes archives. On passe devant la caserne d'infanterie qu'occupaient autrefois des Clarisses. Après une montée assez pénible, on parvient à l'église Saint-Anatoile, le plus ancien édifice, puisque l'acte qui décide son établissement est de 1029, et, sans contredit, le principal monument de Salins.

Endommagé maintes fois par l'incendie, il fut classé parmi les monuments historiques en 1843 ; une restauration complète rendit alors à la pierre son cachet bicolore primitif. En effet, par un mélange de matériaux de deux couleurs (calcaire à gryphées et calcaire lédonien), l'architecte paraît avoir voulu obtenir un effet de polychromie. Mélange des styles roman et gothique, cet édifice se compose de trois nefs, dont on admire la largeur, d'un transept, d'une abside et d'un chœur. Au XVI^e^ siècle, les collatéraux furent allongés de deux chapelles qui, jointes par un avant-toît, formèrent un porche annexe, non conforme au pur style roman de la porte. On remarque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un grand nombre de figures grimaçantes. Toutes les fenêtres présentent l'ogive simple. Les chapiteaux sont ornés de feuillages quelquefois très bien travaillés. Dans la nef, les arceaux de la voûte retombent sur des consoles formées de feuillages ou de figures accroupies. Dans le chœur, ils s'appuient sur des colonnettes suspendues, terminées à leur partie inférieure par un chapiteau de feuillages, semblable à celui qui les couronne. Une pierre tombale, au milieu de la grande nef, indique le lieu où fut enterré saint Anatoile au IX^e^ siècle, dans l'oratoire dédié à Saint-Symphorien, le martyr d'Autun, lequel oratoire précéda l'église et fut englobé par elle. D'autres pierres tumulaires, ornées de ciselures et d'épithaphes historiques, malheureusement endommagées, laissent lire les dates de 1276, 1338 et 1529. On voit dans la chapelle de droite deux figures en ronde bosse d'un chevalier et de sa femme, sans aucune inscription. Ces statues étaient autrefois placées à gauche et à droite de la porte, et il est probable qu'elles représentent les fondateurs de l'église. La sacristie est formée aux dépens de deux chapelles l'une, des princes de Chalon (XIII^e^ siècle); l'autre, de la famille Merceret (XVI^e^ siècle), dont la clef de voûte représente les armoiries. Les stalles du chœur avec leurs motifs de décoration gothique du XVI^e^ siècle sont curieuses.

Il existe à côté de l'église une salle voûtée et un fragment de cloître qui présentent des caractères certains de l'art roman, dont il semble beaucoup plus difficile de reconnaître des traces dans la construction de l'église.

L'église Saint-Anatoile domine Salins et de la belle terrasse grillée située devant on a à ses pieds toute la ville qui, dans sa plus grande partie, ne se compose guère que d'une large rue.

Pour continuer la visite de la ville, on redescend par l'escalier de Poupet, et on traverse la Grande Rue et la Furieuse. Devant soi on a l'Hospice, de 1690, possédant un bon Christ, du peintre Wyrsch, et un portrait du chanoine Guirot. Belle Pharmacie. Revenir sur ses pas, suivre le quai ; le premier pont donne accès à la promenade « des Cordeliers », square planté sur l'emplacement du couven disparu en 1793. Statue de Victor Considérant, l'un des chefs de l'Ecole phalanstérienne.

Salines. — Du terrain triasique, qui forme le fond de la vallée, émergent trois groupes de sources salées, de diverse importance. Deux de ces groupes sont exploités par les salines, qui, de toute antiquité jusqu'en 1844, furent la richesse du pays et des princes qui en étaient possesseurs. A cette date et depuis, des trous de sonde, d'une profondeur de 250 mètres, ont été creusés; et on y mélange pour la fabrication du sel les eaux d'immersion du banc de sel.

Des pompes, empruntant leur force motrice à la rivière, aspirent ainsi une eau, dont la salure est plus forte et plus régulière que les sources naturelles, et qui leur est préférée pour l'évaporation.

Le troisième groupe, dit du Puits à Muire, sort dans le sous-sol même de l'établissement des bains, où il a été capté à une profondeur de 22 mètres. Il se fait issue entre les interstices des couches redressées des roches dolomitiques et donne environ 24.000 litres par jour. La chloruration et la quantité de ces eaux augmentent notablement les années pluvieuses. Complètement transformé et remis à neuf en 1905, l'établissement thermal se compose d'un élégant pavillon élevé d'un étage et comprenant 60 cabines de bains et une immense piscine de 86.000 litres d'eau minérale.

Les eaux bromo-chlorurées sodiques fortes contiennent 26 grammes de sel par litre et les eaux mères ont une minéralisation totale de 318 grammes par litre, avec 3 grammes de bromure de potassium. Comme effet physiologique, elles sont stimulantes de la nutrition, toni-reconstituantes, résolutives et décongestionnantes.

Ce sont surtout les maladies des femmes et des enfants que l'on soigne par un traitement presque exclusivement externe (bains simples ou additionnés d'eaux mères, en douches, irrigations, compresses, etc.) (1).

Pas plus que les Salines, l'établissement thermal n'offre rien de remarquable au point de vue archéologique. Dans les Salines cependant, on pourrait citer les voûtes souterraines, qui couvrent les sources d'eau salée, sur une longueur de 200 mètres, et qui reposent partiellement sur des piliers à la manière d'une crypte.

(1) Dr J. Compagnon. — *Notice médicale sur Salins du Jura.* 1902.

On les croit de la même époque que l'église Saint-Anatoile et même ayant précédé sa fondation. On y a trouvé peu d'objets anciens. Il y a quelques années, on a rencontré dans des travaux, une superbe mesure en bronze, en forme de seau, renfermant une série de poids gradués, du XVI^e^ siècle, qui est conservée dans les bureaux de l'administration.

Banquet à Salins. — A midi, les Congressistes se trouvent réunis pour déjeuner, à l'Hôtel des Messageries. A la table d'honneur avaient pris place MM. Champon, maire de Salins; Maurice Bouvet, conseiller général; Piroutet père, Conservateur du Musée. Pendant tout le repas la plus franche gaîté ne cesse de régner parmi les convives, qui font grand honneur au menu plantureux et aux crus renommés tel qu'on sait les servir en Franche-Comté.

Lorsque le vin mousseux dore les coupes, M. Maurice Bouvet se lève et prononce les paroles suivantes :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Canton de Salins, je vous souhaite la bienvenue.

Je constate avec plaisir que vos études ne sont pas trop arides, puisque je vois parmi vous des représentants du beau sexe; à vrai dire, dans tout Congrès qui se respecte, il doit y avoir des dames.

Mes souhaits de bienvenue s'adressent à tous, compatriotes ou étrangers, et, parmi ceux-ci, plus spécialement aux Belges qui sont presque nos compatriotes, car les Pays-Bas, les Flandres ont fait longtemps partie, comme nous Francs-Comtois, d'un même pays sous la domination espagnole; plusieurs de nos grandes familles, telles que les de Mérode, les d'Arenberg, sont aussi connues en Belgique qu'en Franche-Comté.

J'adresse un salut plus cordial encore à nos compatriotes d'hier, aux Alsaciens-Lorrains, nombreux parmi vous. — Je n'ajoute rien; vous savez pourquoi.

J'ai eu le plaisir de faire, pendant la dernière session du Conseil général du Jura, la connaissance de votre distingué Président, M. L. Coutil. Je suis heureux de le retrouver ici, à la tête d'une société nombreuse et choisie; et je vous remercie, Messieurs, d'avoir dirigé vos pas vers notre beau canton.

Vous vous étiez assuré le patronage d'érudits tels que M. Girardot, M. l'abbé Perrot, M. Piroutet; présentés par eux, vous pouviez être assurés d'un bon accueil dans le Jura.

Le patronage de M. Piroutet vous signalait ici tout spécialement à la sympathie des Salinois. Le fils vous a dévoilé ce matin les richesses de notre vieux sol comtois; vous ne pouviez avoir ici un cicerone plus qualifié. M. Piroutet père vous a fait tout à l'heure les honneurs de notre Musée.

Je ne doute pas que vous emportiez de votre trop rapide passage dans notre pays des documents, intéressant au plus haut point vos

recherches préhistoriques; vous recherchez quel était le sort de l'homme aux époques lointaines, que l'histoire et la légende ne nous font pas connaître. Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire!

Je crains bien cependant que nos ancêtres, quand ils habitaient les cavernes ou les cités lacustres, n'aient pas vécu des jours parfaitement heureux. Mais, quelque dures qu'aient été les conditions de leur existence, ils nous ont légué une âme forte, un cœur généreux et l'ardent désir de servir utilement la France et l'Humanité.

Je bois, Messieurs, au succès de vos travaux et à la Science qui rapproche les hommes.

De chaleureux applaudissements éclatent pour remercier l'orateur de ses excellentes paroles.

Puis, M. Léon Coutil, Président du Congrès, se fait l'interprète de tous pour assurer les autorités de l'excellent souvenir qu'ils emporteront de Salins.

Visite de l'Hôtel de Ville. — On se lève précipitamment de table pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où M. le Maire tient à recevoir officiellement les Congressistes.

Sur la place d'armes, on passe près de la belle Statue du général Clerc, qui prit part à l'expédition de Crimée et à la campagne d'Italie et fut tué à Magenta; cette statue en bronze est due à l'habile ciseau de Perraud.

Sur cette même place, contre le mur de clôture de l'établissement thermal, on voit une fontaine monumentale par Michel Devosges de Dijon, qui ne se doutait guère, en sculptant sa naïade, vers 1770, qu'elle serait un jour l'emblême d'une ville d'eau.

Bâti de 1718 à 1739, d'après les plans de Georges Lienhard, contrôleur à la Saline, pour y loger les bâtiments de la Mairie avec le Présidial et ses annexes, c'est-à-dire les cachots, l'Hôtel de Ville se compose d'un bâtiment principal et de deux ailes qui lui donnent un aspect monumental. On admire dans une salle du premier étage le tableau original, à la plume, du vieux Salins en 1628.

Les Congressistes s'étant rassemblés dans la salle du Conseil, M. le Maire leur souhaite quelques mots de bienvenue en ces termes :

« Nous sommes heureux, dit-il, de recevoir dans notre vieille cité le Congrès préhistorique de France ; nos hommages respectueux vont aux dames, qui embellissent votre voyage.

Permettez-nous de regretter la rapidité de votre visite dans un pays où les études historiques et les recherches de la Préhistoire trouvent d'intéressants sujets.

Tout en admirant les travaux qui ont pour but de révéler notre « grand-père », nous aurions voulu vous faire connaître ses petits-fils,

jurassiens et salinois, tous empressés à vous faire admirer leur pètite patrie.

Espérons du moins que cette trop courte visite vous laissera le désir de revoir ce coin du Jura, où nous saluons avec joie les membres éminents du Congrès ».

M. le Président du Congrès exprime à nouveau sa gratitude bien sincère ; puis M. le Pr Bellucci Joseph (de Perugia, Italie), invoquant sa qualité d'Italien, adresse un hommage ému à la mémoire du général Clerc, dont il venait de saluer la statue et qui avait péri en combattant les Autrichiens. Au nom de l'Italie, il remercie la France d'avoir alors contribué à son affranchissement et à son unification ; ses paroles vibrantes impressionnèrent vivement l'assemblée !

Sous le péristyle de droite, on jette un coup d'œil sur la chapelle de Notre-Dame Libératrice, souvenir des terreurs qu'éprouvèrent la cité et la province, lorsque Louis XIII déclara la guerre à la Franche-Comté et déchaîna sur elle les hordes de Bernard de Saxe Weimar. La famine et la peste s'ajoutant au fléau d'un état de siège permanent, les magistrats prirent le parti de mettre le ciel de leur côté, en imitant le vœu de Louis XIII (1638). Une église devait être érigée sous le vocable actuel. Malgré la mort de Weimar et celle de Richelieu, la promesse fut tenue. On admire dans cette chapelle quelques peintures intéressantes, deux beaux retables dont l'un est de Gillis ; le portrait et la tombe du P. Marmet qui fut l'âme religieuse du vœu. La vierge est en plomb doré ; elle était placée sur le pignon de la façade avant que celle-ci ne fut cachée par l'Hôtel de Ville. Dans l'aile gauche de ce monument, on remarque une bibliothèque populaire.

La visite de Salins est terminée, on se précipite vers les automobiles, qui nous attendent pour l'excursion de Nans-sous-Sainte-Anne.

2° Après-midi.

Excursion de Nans-sous-Sainte-Anne. — Cette excursion, qui comprend, parmi d'autres curiosités bien dignes de retenir l'attention, la visite des *Sources du Lison*, constitue une des merveilles de la chaîne du Jura, et la plus belle excursion qu'on puisse faire dans les environs de Salins-les-Bains (1).

(1) La Source du Lison et Nans-sous-Sainte-Anne sont dans le Département du Doubs.

Si les Alpes sont, comme on l'a dit, un opéra, le pays du Lison est une romance délicieuse, un motif à la fois recueilli et berceur. La sublimité est absente ; mais un charme joyeux s'épand sur les moindres choses.

En passant par Cernans et le Pont du Diable, la distance à parcourir va être de 18 kilomètres, auxquels il faudra ajouter encore deux bonnes heures de marche à pied pour la visite des sources et l'arrivée à Nans, tandis qu'au retour, en passant par Saizenay, 13 kilomètres seulement sépareront de Salins.

En sortant de l'hôtel des Messageries, on longe à droite un long mur limitant la Saline, dont la grande porte se trouve en face de la fontaine sur laquelle s'élève la statue du Vigneron, par Max Claudet. A peine plus loin, à droite, le Théâtre ne se fait remarquer que par une construction massive et des arcades sous lesquelles se tient un marché. A gauche, on dépasse la Fontaine des Cygnes, avec échappée de vue sur le clocher de Saint-Anatoile et le Fort Belin ; puis, au-delà, le bâtiment noirâtre qui représente les ruines du couvent des Carmélites. Bientôt on quitte cette belle rue aux larges trottoirs, bordée de maisons proprettes, bien alignées, et l'on passe sur le champ de foire, qui touche à la commune de Bracon ; les ruines du château-fort de ce nom, où naquit saint Claude, se voient sur une petite élévation à droite. On entre ensuite dans le premier faubourg où pullule la marmaille ; puis les maisons en bordures de la route disparaissent, mais pour un instant seulement, avant l'accès du deuxième faubourg.

Il n'a pas été inutile, durant ce court trajet, de saisir les variétés d'aspect que présente la montagne de Belin avec les dentelures de ses fortifications dont la pierre est restée blanche ; l'échauguette qui se voit de partout, en souvenir du lieu où saint Anatoile, patron de la cité, finit ses jours.

L'histoire du fort Belin remonte aux âges les plus reculés. Après avoir été certainement une station préhistorique, à en juger par les nombreuses pointes de flèches en silex qui ont été trouvées dans la vigne du versant Sud-est, sans parler du paradoxal dieu Bel, le nom de Belin remonte probablement à la période historique comprise entre Charlemagne et le XIII^e^ siècle. Quand Jean de Châlon l'Antique acquit vers 1215 la Saunerie et ses dépendances, Belin était un château qu'il habitait et où il battait monnaie. Le fort Belin, aujourd'hui déclassé, se compose de la redoute de Grelembach, du haut et du bas Belin.

Du haut Belin on descend par un escalier sinueux de 474 marches, que protègent des murs crénelés, au Bas Belin ou Ermitage, (altitude 488 mètres), en souvenir du lieu où saint Anatoile, patron de la cité, est décédé. Cette montagne paraît fort élevée ;

il lui manque pourtant plus de 50 mètres pour atteindre la hauteur de la tour Eiffel.

Le Trias forme le fond de la vallée dont les flancs couverts de vignes sont occupés par le Lias et les abrupts du Jurassique inférieur (Oolithe inférieure) constituent à l'Ouest et à l'Est, les sommets occupés par les forts Belin et Saint-André. Toute la région est très plissée et très faillée, avec gisements fossilifères abondants, surtout dans le Lias. Le Lias Salinois diffère de celui des environs de Lons-le-Saunier, surtout dans la partie moyenne du Toarcien (1), par l'existence d'une faune riche en ammonites pyriteuses (Ammonites mucronatus, A. Germaini, A. Toarcensis, etc.), ainsi que dans les couches qui suivent par l'absence des Pentacrinus. Il se termine par une couche d'oolithe ferrugineuse à Ammonites Aalensis.

A signaler encore aux Botanistes l'occasion de pouvoir récolter sur les flancs du mont Belin quelques plantes rares : la Centaurée à feuilles étroites; le Vélar jaune; le Saxifrage de Sponheim.

Près de l'église dite des Carmes, peu intéressante, on sort de la ville et l'on commence une montée pénible de 4 kilomètres, à pente à peu près uniforme.

Le regard se porte, à gauche, sur le derrière du fort Belin et de la redoute de Grelimbach, auxquels est adossée la Roche-pourrie, qui attire surtout l'attention par suite de sa teinte ocreuse, avec ses deux bandes rouge-brun, localité classique en géologie et qui fut l'objet d'une toile peinte par Courbet, à l'intention du célèbre géologue salinois Jules Marcou. Là, le Bajocien offre d'abord la zone à *Ammonites Murchisonæ*; cette zone débute par des couches grèseuses, micacées; puis viennent les couches ferrugineuses. Après 15 à 18 mètres de calcaires durs, la zone se termine par des couches en partie marneuses, du niveau de l'*A. concavus* et de l'*A. cornu*. Des calcaires à silex, qui se voient par places, un peu au-dessus, appartiennent au Bajocien moyen (assise de l'*A. Humphriesi* et de l'*A. Blagdeni*; plus haut, sur le plateau, se voient des calcaires à nombreux polypiers (*Isatrea salinensis*, etc.), qui se trouvent au sommet du Bajocien moyen ou à la base de l'assise de l'*A. Garanti*, qui forme le Bajocien supérieur (2).

En arrière, sur le plateau, les Granges Sauvaget, avec la touffe verdoyante du tilleul creux qui mesure 18 mètres de circonférence, et dans lequel plusieurs personnes peuvent s'attabler.

A mesure que l'on gravit la côte, on découvre, en avant, le hameau de Blégny, surmonté d'un monticule isolé de 20 mètres de

(1) Louis Abel Girardot. — *A. F. A. S.*, 1893, 22e Session, 1, page 226.
(2) Louis-Abel Girardot. — A.F.A.S., 1893.

hauteur, à pic de tous côtés, sauf de celui tourné vers la montagne ; au pied, coule le ruisseau de Beaucul. Ce monticule est formé par une pente rapide de grès supra-liasique et dominé par des calcaires de la zone à *Harpoceras opalinum*, *Ludwigia Murchisonæ* et *Ludvigia concava*. Un petit grattoir et une pointe de flèche ont été recueillis sur ce monticule.

Dans la même direction et encore plus en arrière, on aperçoit la paroi rocheuse de 120 mètres de Gouailles, lieu dénommé le Bout du monde, du haut de laquelle tombe une cascade magnifique dont les trois chutes ont ensemble 120 mètres de hauteur. Après les jours de pluies, le ruisseau qui forme cette cascade arrose une belle pelouse, en face d'un petit bâtiment, seul reste de l'ancienne abbaye de Gouailles, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1192.

Non loin du premier tournant de la route, on peut remarquer, à droite, sur le bord de celle-ci, deux carrières très fossilifères (*Gryphaea arcuata*; Ammonites diverses, d'énormes dimensions); un peu plus loin, sur la gauche, on retrouve la voie romaine qui descend sur Blégny et dont il reste des traces suffisantes, mais qui va bientôt reparaître en parfait état de conservation ; elle passe au pied de la hauteur, à droite de Grandchamps, où une Enceinte néolithique a été découverte par Antoine Fardet et décrite par Edouard Toubin ; on croise cette station préhistorique, au tournant. Ici, un éboulement considérable s'est produit en 1840, qui emporta 200 mètres de route. Les fouilles opérées à Grandchamps furent fécondes en objets préhistoriques ; ceux-ci ont été déposés au Musée municipal de Salins.

Cernans. — Dès qu'on a atteint le rebord du plateau (altitude de 655 mètres), une faible distance sépare du village de Cernans (église du XII^e^ siècle). On attribue ce nom à ce fait qu'il existait autrefois, au lieu occupé actuellement, une mare fréquentée par les cerfs. La *fontaine du cerf* a certainement cette origine. Il en serait de même de Cernans, pour Cerf-Nant. D'autres rapprochant le nom d'une ancienne prononciation, Sarnans, Sannans, y voient une altération de Saraceni, et Cernans aurait été formée d'une population Sarrazine comme Saizenay, où nous passerons plus tard; cette population aurait échappé au désastre dans les plaines d'Amancey au VIII^e^ siècle. Ce n'est qu'après avoir reçu le baptême que les chrétiens, habitants du pays, les autorisèrent à se fixer à cet endroit.

Au surplus, il existe d'autres preuves à l'appui de l'ancienneté de Cernans. Sur son territoire, on remarque encore des vestiges de la voie romaine pavée qui reliait Dôle et Dijon à Saint-Maurice

d'Agaune et Orbe. La *Voie de Dournon* est le nom sous lequel on la désigne de nos jours. Elle est surtout très apparente au climat des Terraux, en descendant sur Dournon et avant d'arriver à ce village ; le terrain est aride ; sur le fond azuré du ciel tranche la teinte sombre des sapins de la forêt de Chalène.

La vallée qui suit jusqu'à Dournon a été le théâtre en 1493, d'une escarmouche restée célèbre dans le pays, laquelle mit fin au régime politique de Louis XI et commença celui de Maximilien, grand-père de Charles-Quint.

Dournon. — Le village de Dournon paraît devoir son nom au voisinage, sur la gauche, de l'endroit appelé l'Entonnoir, où l'eau, pour ne pas dire le ruisseau qui vient de Lemuy, quand les grandes pluies abondent, va s'enfouir, se perdre sous le pont ou à proximité de ce pont. Ce lieu a été appelé Tournon et Tornon, mot qui se rapproche davantage de leurs racines; car ils font allusion à l'eau tournante, *tourne eau*, et viendraient du celtique *torn* et *on*.

Le Bathonien affleure sur une certaine étendue dans la partie du plateau traversé et l'on y voit aussi les étages qui suivent jusqu'au Séquanien. Grâce à l'entonnoir rocheux, dit : « Le Creux de la Baume », dont il vient d'être parlé, et qui mesure jusqu'à 60 mètres de profondeur, le ruisseau de Lemuy, forme une nappe aquifère entre les strates du Jurassique inférieur dont les escarpements dominent la vallée. Cette nappe, ainsi formée et grossie aussi par les pluies qui filtrent peu à peu à travers les fissures des étages calcaires très perméables, se trouve dans le terrain Aalénien au contact des zones calcaires gréseuses perméables avec des couches marneuses imperméables. La disposition de ces couches, la nature du sol empêchent toute contamination; et l'eau est d'une grande pureté, ainsi que le démontre l'analyse de la source du Lison alimentée par cette nappe aquifère.

Dournon a été plusieurs fois le théâtre de la guerre, notamment les 7 et 17 janvier 1493 où les troupes de Maximilien d'Autriche remportèrent un brillant succès contre les Français commandés par le sire de Baudricourt. Cette victoire fut considérée comme miraculeuse, et, pendant longtemps, la ville de Salins en a célébré l'anniversaire. Les belles tapisseries de Bruges, en partie détruites, qui ont longtemps décoré l'église Saint-Anatoile, et dont deux seulement ont été vues au musée de cette ville, ont consacré le souvenir de ce combat de Dournon.

On trouve quelques Palaffites et quelques Tumulus sur le territoire de Dournon.

Sainte-Anne. — On entre sous bois et bientôt se montre le village de Sainte-Anne, et, en face, le sommet dénudé de Montmahoux (altitude 830 mètres). Ce sommet était jadis couronné par un château, qui tirait sa dénomination, suivant les uns, de Mons major, à cause de son élévation supérieure à toutes les montagnes circonvoisines, et, selon les autres, de Mathilde ou Mahaut, l'une des femmes de Jean de Chalon, pour qui il aurait été bâti. On voit dans certaines relations que Montmahoux est traduit par Mons Mathildis.

Le Rauracien et le Séquarien se voient à l'Ouest de Sainte-Anne; gisement glaciaire Wurmien, avec boues et cailloutis à galets striés sur Oxfordien.

Le Pont du Diable. — On ne tarde pas à atteindre le ravin que termine le Pont du Diable, achevé en 1878, œuvre de M. Delmas, agent-voyer à Besançon. La tête du Diable est sculptée sur la clef de voûte, du côté le moins élevé ; il faut se pencher sur la balustrade pour sonder la profondeur du gouffre. Le pont est à 23 mètres au-dessus de la cuvette, à 56 mètres au-dessus du gouffre et à 75 mètres au-dessus du niveau de l'eau, qui vient se précipiter en cascade ; d'en bas, la hardiesse de cette arche, jetée en travers du précipice et entre deux roches escarpées, sur le bief de Laizines, paraît remarquable. C'est dans le Bathonien que s'ouvre ce profond ravin (1); tout près de là existe un petit affleurement du Callovien, et à l'est l'Oxfordien.

Le Crouzet. — On remonte au Crouzet, d'où la vue s'étend sur le rocher de Sainte-Anne, couronné des ruines d'une ancienne forteresse, démantelée au XVII^e^ siècle et qui fut le dernier rempart de l'indépendance comtoise. On est alors à 6 kilomètres de Salins.

Au Crouzet, on trouve de beaux gisements oxfordiens, qui offrent les Marnes à *Ammonites Rengeri,* riches en Ammonites pyriteuses et surmontées de couches à *Pholadomya exaltata* renfermant aussi des bancs marneux à Céphalopodes pyriteux (*A. cordatus*, etc.).

On découvre à droite, en contre bas, les maisons de Migette, dans une charmante prairie inclinée vers le gouffre gigantesque du Puits Billard, dont la visite aura lieu au cours de l'excursion. Les ruines de l'antique abbaye de Migette ou mieux du béguinage des Dames nobles urbanistes (chanoinesses), fondée en 1321 et qui n'a disparu qu'à la Révolution, s'y remarquent encore. Cette abbaye était protégée par le fort de Sainte-Anne qui le domine. L'un et l'autre ont leur histoire romanesque.

(1) Louis-Abel GIRARDOT. — 1893.

On descend du Bathonien dans la série des strates, jusqu'aux marnes irisées sur lesquelles se trouve Nans-sous-Sainte-Anne, après une descente rapide par de hardis lacets. Cet admirable bassin est un des paysages les plus beaux de la France, au dire de Joanne ; les hauteurs de Sainte-Anne, de Montricharde, de Montmahoux, dominent de droite et de gauche; on admire la niche immense de la Grotte Sarrazine, taillée comme pour recevoir la statue de Bartholdi, montée sur un piédestal s'harmonisant avec le tout!

Par un raccourci à flanc de coteau on gagne, sous bois, le chemin conduisant de Nans au moulin de *Font-Lison*; prenant à gauche, on aperçoit bientôt, au fond, l'hémicycle où se trouvent réunies les curiosités principales, but de l'excursion.

La Grotte Sarrazine. — On commence par la Grotte Sarrazine, abritée par le manteau dit de saint Christophe. Elle est ainsi nommée parce qu'elle aurait servi de refuge aux Sarrazins, lorsque Charles Martel les chassait des montagnes du Jura (*Fig.* 40).

La partie supérieure de la niche, émergeant de la verdure, sert de guide; on quitte le chemin du moulin et on traverse le ruisseau du Lison sur un pont rustique; on s'engage à travers la ramure en suivant le lit tourmenté d'un petit ruisseau qui est le plus souvent à sec. Le sol devenu plus friable et poussiéreux apprend que la pluie n'atteint jamais l'endroit où on pose les pieds. Si on lève la tête, on voit des hirondelles décrivant à perte de vue leurs évolutions le long des parois circulaires où elles ont fixé leurs nids. La niche de cette grotte, vaste échancrure, qui semble taillée en écaille, est si grande et si élevée qu'elle contiendrait la façade de Notre-Dame de Paris. Cette colossale excavation a 90 mètres d'élévation; au pied bouillonne le bief Sarrazin. Il faut encore effectuer sa traversée à l'aide des blocs entassés; une fente transversale facilite le passage; on gravit la rive opposée sur laquelle un sentier en corniche permet d'accéder à la grotte proprement dite. De prime abord, il semblerait imprudent d'y pénétrer plus avant; cependant, malgré le trompe l'œil, résultat des proportions gigantesques de la niche, on peut s'y tenir debout, et même

Fig. 40. — Nans-sous-Sainte-Anne (La Grotte Sarrazine, Source du Lison, Puits Billard (L. Coutil).

l'excavation s'agrandit à mesure que l'on avance. En s'habituant à l'obscurité, on distingue une petite nappe d'eau ; les dimensions en hauteur augmentent encore; la profondeur de l'eau n'est pas grande; néanmoins son étendue empêche l'accès d'une autre caverne qui n'a que 10 mètres de longueur et qui ne présente rien d'intéressant à explorer. Le long de la paroi de gauche, en entrant dans la grotte Sarrazine, un grondement perpétuel et mystérieux révèle un canal souterrain d'écoulement des eaux. Après la saison pluvieuse, le Bief Sarrazin, si calme d'ordinaire, sort de cette grotte en torrent tumultueux. On redescend le même sentier pour rejoindre le chemin du moulin qui conduit directement aux sources du Lison.

Grotte de Fond Lison. — L'immense cirque d'où sort *le Lison* a son enceinte formée par la Montricharde, le massif de Sainte-Anne, la montagne des Oursières et le pic de Montmahoux. A quelques centaines de pas, le bruit d'une cascade se fait entendre; après avoir laissé à gauche une fontaine d'eau glacée qui sort de la montagne, on découvre le moulin, transformé aujourd'hui en café-restaurant; la vue de la chute d'eau de 13 mètres, formée par le trop plein du canal d'amenée, doit vraiment être imposante par les grandes eaux ; pour bien se rendre compte de sa masse, il faut aller se placer dans un pré voisin du chemin.

On contourne à gauche l'ancien moulin et on gravit un sentier rocailleux qui amène dans la grotte du Fond Lison. Du bord de l'eau, l'ensemble de cette cavité régulière apparaît avec des proportions harmonieuses. On peut, sans danger, continuer à monter et à s'insinuer dans un couloir obscur et glissant qui conduit, en montant, de l'autre côté d'un énorme pilier naturel, qui soutient le plafond ; on débouche sur une petite corniche, dite « la chaire à prêcher » ; de là, on domine de quelques mètres l'eau limpide que l'on voit s'échapper lentement de nombreuses fissures; la plus grande porte le nom de Fons Lison. Elle donne passage à une nappe blanche et bruyante de 30 mètres de largeur. C'est une des plus belles sources du massif Jurassique.

Le Puits Billard — On revient sur ses pas et, à la hauteur du toit du moulin, on reprend un sentier pierreux qui fuit bientôt sous bois et conduit, en quelques minutes, au bord de l'abime dénommé Creux ou Puits Billard. En face de soi, on a une paroi verticale de 100 mètres, où parfois, après les pluies, se précipite en cascade la Migette, ruisseau qui, à 2 kilomètres en amont, a déjà bondi sous l'arche du Pont du Diable. Véritable abîme, abrité par des berceaux de verdure naturels. Puits colossal, cylindrique; c'est un phénomène

géologique peut-être unique. Le site est étrange, saisissant, même lugubre. En bas, où il est assez facile de parvenir, en escaladant les blocs de rochers, s'étend une large flaque d'eau. Par une sorte de grand couloir, sur la droite, la flaque d'eau se déverse dans une autre de moindre étendue, croupissante et que signale au téméraire une petite croix de bois, plantée sur le devant. C'est là qu'en 1889 perdit la vie la fille d'un haut fonctionnaire de l'Université; cette enfant, âgée de 15 ans, en se retournant du côté de l'ouverture éclairée, glissa et fut engloutie avant que sa sœur et une dame suivante eussent le temps de lui porter secours. Des recherches furent immédiatement entreprises; les sondages accusèrent 18 mètres de profondeur; des scaphandriers trouvèrent à 12 mètres un tronc d'arbre placé en travers de cette cuvette et une ouverture latérale avec aspérités, dans laquelle ils n'osèrent s'introduire. On avait remarqué que le niveau de l'eau de ce trou correspond au niveau de la source de Fons Lison et, par suite, on avait admis l'existence d'un siphon naturel. Trois mois après l'accident et à la suite de pluies torrentielles, on découvrit de l'autre côté de la chute inférieure, retenu aux branches d'un arbre, le corps sans meurtrissures de l'infortunée. L'hypothèse ci-dessus était confirmée.

En face le sentier qui amène au Puits Billard, sur la paroi verticale et inaccessible sans échelle, s'ouvre une caverne qui fut fouillée par M. A. Viré et qui révèla l'existence d'une habitation de l'Age du bronze (1).

Au-dessus de la gorge du Lison, « en Chataillon », subsistent les restes d'un village Gaulois (2), comprenant environ 30 cabanes, appelées Cabordes par les gens du pays; elles étaient protégées par 4 enceintes. L'une de ces cabanes, passablement conservée, se composait à la fois d'un abri sous roche et d'une cabane de pierres sèches; au devant d'un rocher en surplomb, on avait construit un mur moins élevé que le rocher, si bien que le toit, reposant sur l'un et sur l'autre, pouvait avoir la pente nécessaire; le roc semble avoir été entaillé du côté Nord, pour donner à l'entrée une largeur suffisante; les fouilles entreprises par M. Piroutet (de Salins), n'ont mis à découvert que de rares débris de poterie.

Il faut l'avouer, l'imagination des Comtois a joué son rôle ici. Dans ce brouhaha incohérent de rocailles, de forêts, de cascades l'esprit court la poste; il peuple volontiers d'un monde de druides les bois de chênes, les grottes étagées, les cirques de pierres taillées

(1) Lire l'article de notre collègue A. Viré [*Caverne à ossements préhistoriques dans le Doubs. Le Puits Billard. — La Nature*, Paris, n° 1215, 12 septembre 1896, p. 235-238, 3 fig.]. — On y trouvera les récit d'une descente des plus émotionnantes et des plus périlleuses à l'échelle de cordes.

(2) Emile Monot. — *Une excursion à Alaise. — Mémoires de la Société d'Emulation du Jura* (8e série, 2e volume, 1908, page 269).

en abside de cathédrale. Ces inventions planent encore aujourd'hui sur ces lieux; elles ne les ont point fait plus beaux ; mais elles les poétisent.

Quittant avec regret le paysage grandiose, on continue l'excursion en reprenant le chemin du moulin qui longe les bords du Lison et qui, après un parcours d'environ vingt minutes à pied, conduit à Nans-sous-Sainte-Anne.

Nans-sous-Sainte-Anne. — On ne tarde pas à passer près de l'ancienne demeure seigneuriale du marquis de Monnier, signalée par un tour d'angle ovale et massive; c'est là que vécut la marquise de Monnier, la belle Sophie, l'héroïne des Lettres d'amour de Mirabeau. Le site, moins célèbre que la fontaine de Vaucluse, mais beaucoup plus pittoresque, a reçu pour le moins autant de visiteurs illustres. Ce coin de terre a été chanté en vers, en prose; il est superflu de rappeler les noms de Max Buchon, de Marsoudet et de Charles Toubin; un air de musique en a porté au loin la renommée; ces lieux ont enfin maintes fois été fixés par la peinture et la gravure; dans un ancien pastel figurent des personnages en costume Louis XV. Courbet, Rapin, Français et bien d'autres se sont arrêtés là !

La source du Verneau. — La visite de cette source s'impose d'autant plus que vingt minutes suffisent. Un sentier ombreux y conduit, en passant derrière une fabrique de cailloutage; le torrent s'est frayé sa voie à travers des amoncellements de roches; plus haut, il se se précipite en cascade ; il sort enfin sans bruit d'une caverne exiguë. Le Bief du Verneau va grossir de ses eaux celles du Lison qui lui même va se jeter dans la Loue, au pied du roc de Chatallon, dans la fertile plaine appelée Val d'Amour.

A Nans-sous-Sainte-Anne, M. le Dr Marcel Baudouin, Secrétaire-général, fatigué, se repose dans le bourg, pendant que le Congrès visite la source du Lison ! Son attention est attirée tout à coup sur les creux d'une pierre, qu'il ne diagnostique qu'en *s'asseyant dessus* !

Intrigué, il se lève et considère son siège improvisé. C'est une splendide *Pierre à Cupules*, qui a été placée par hasard, au seuil d'une porte, en face l'église et qui vient on ne sait d'où. Armé de sa boussole et de son mètre (1), on le voit mesurer des *angles* et les *distances intercupulaires*. Au retour de l'excursion et avant la montée en voitures, il s'écrie : « Je viens de faire, en vous attendant, une belle trouvaille. Voyez la pierre sur laquelle je me suis assis ici, par ha-

(1) Instruments qui ne le quittent jamais en excursion.

sard; constatez et mesurez. Il y a une *Cupule centrale* (n° I), une autre Cupule (N° II), et une Cupulette (n° III). Des *Rigoles* unissent les n°s II et I (R^1) et I et III (R^2); une troisième R^3 va à un bord du bloc.

« Les distances sont : 0,21 (0,07 × 3); 0,14 (0,07 × 2); 0,07; 0,14 (0,07 × 2). *La Commune mesure* est donc ici de 0,07. *Pas un seul centimètre d'erreur*! Qui plus est, mesurez les angles; le plus grand est de 128°; il y en a un autre de 90°. Il est par suite facile de reconnaître dans les Rigoles : 1° *la ligne méridienne* (1); 2° la ligne *équinoxiale* (2); 3° une ligne *solsticiale* (3).

Malheureusement la pierre étant libre, il est impossible de savoir ici à quoi correspond la Cupulette n° III, qui peut être le *Nord* ou le *Sud*, ou même l'Est ou l'Ouest (*Fig.* 41). La Cupule n° I mesure 60 × 35^{mm}; la n° II, 40 × 20^{mm} (4) ».

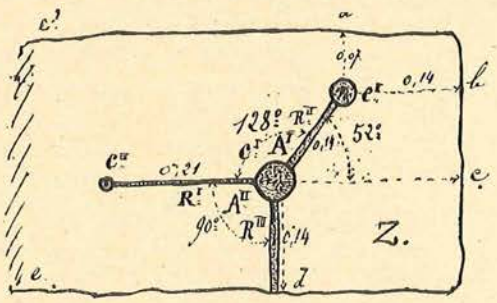

Fig. 41. — Le Bloc libre à Cupules de Nans-sous-Sainte-Anne [Découvert en 1913, par M. le Dr M. Baudouin, pendant l'excursion du Congrès]. — *Echelle* : 1/10. — *Légende* : C^I, Cupule centrale; — C^{II}, autre Cupule; — C^{III}, Cupulette; — R^I, R^{II}, R^{III}, Rigoles; — A^I, angle de 128°. — A^{II}, angle de 90°.

Retour à Lons. — On remonte en voitures au sortir de Nans (altitude de 370 mètres); la route est belle et monte en pente douce; 12 kilomètres séparent de la gare de Salins; en se retournant de temps en temps, on voit, au plus profond de la vallée, le village de Nans qui s'enfouit dans son tabernacle d'arbres et de calcaires géants; au-dessus de lui, sur un promontoire de rochers, dont les versants sont boisés, surgissent les ruines de Sainte-Anne.

Chateau de Sainte-Anne. — Confondues avec leurs supports, perdues de ronces et de houx, les ruines sont à peine dessinées sur

(1) Soit C^I — C^{III} (R^1); soit C^I — C^{II}; soit C^I — Bord (R^3); et plutôt C^I — C^{II} (R^2).

(2) Soit R^I ou R^{III}. — Plutôt R^{III}.

(3) R^2 = soit Couchant Solstice Eté; soit plutôt Lever du Solstice d'Hiver.

(4) M. Marcel Baudouin a découvert un *Rocher* fixe, à Cupules, presque identique, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (V.), en 1913. — Dans ce cas, de petites *Cupulettes* indiquent nettement le *Nord*; mais il n'y a pas de Rigoles.

le couronnement gris des tables jurassiques. Cette vieille forteresse, dite autrefois de Sainte-Agne ou Sainte-Agnès, fut démantelée par Louis XIV, après une vaillante résistance. Pour se rendre à ce rocher de Sainte-Anne, il aurait fallu quitter à Dournon la route suivie et prendre le chemin de Sainte-Anne. C'est un bel itinéraire pour le piéton seulement; on traverse prés et bois de ce magnifique belvédère de 700 mètres d'altitude et d'où la vue s'étend au loin. Par un sentier à travers les roches sur la face Est (à 600 mètres environ de l'extrémité du promontoire), on peut descendre au hameau de Migette.

On prend à un angle avancé du Bois Bernard l'allée des Dames, chemin forestier sur lequel se greffe à droite, à 50 pas, le sentier de l'Echelle qui dévale jusqu'au Puits Billard, en dix minutes.

Pour donner une idée de Sainte-Anne, il suffira de rapporter le passage suivant tiré du « Voyage de Henri et de René de Nassau en Franche-Comté, en France et en Espagne du 8 août 1533 au 9 janvier 1534 » (1). Après avoir parlé de l'entrée des princes de Nassau à Dôle le 27 août, à Nozeroy, le 2 septembre, et après avoir demeuré près d'elle (la princesse Philiberte de Luxembourg), quelques jours, ils allèrent visiter leur belle et plus singulière forteresse de Sainte-Anne (2) « place innacessible et chose spectable et incréable à ceux n'ont l'ayant veüe, et Dieu sçait s'ils ouirent raisonner leur bonne et grosse artillerie en telle véhémence et impétuositée qu'il sembloit tous les foudres tomber des neufs ciels ».

Le Rauracien et le Séquanien se voient à l'Ouest, près de Sainte-Anne. La route s'enfonce sous un dôme de verdure et atteint au col des deux vallées le point culminant, presque en face du chalet de chasse, situé au milieu d'une clairière de M. de Pourtalès.

Massif d'Alaise. — Un chemin se détache à droite dans la direction d'Alaise, pays regardé par de nombreux historiens comme le témoin de la lutte suprême de Vercingétorix contre César. On se souvient de ce tournoi magnifique avec Alise-Sainte-Reine dans la Côte-d'Or ; l'une et l'autre s'ingénièrent à passer pour « le dernier Rempart des Gaules » !

Tout fait plutôt présumer en faveur d'Alise-Sainte-Reine, parce que les armées de César et celles de Vercingétorix se fussent perdues dans les escarpements des roches, dans le fracas des tor-

(1) Ulysse Robert. — *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 1898, VI[e] série, 3[e] volume, p. 228.

(2) Une remarquable et curieuse description du site et du château Sainte-Anne a été donnée par l'historien de la Guerre de Dix ans (1632-1642), de la Franche-Comté de Bourgogne, Girardot de Nozeroy, l'un des auteurs de cette guerre.

rents du Doubs, et on ne voit pas très bien les cavaliers gaulois opérant savamment sur ces routes impossibles et impraticables. Des trouvailles ont été faites à Alaise (1), des tumuli rencontrés, des armes exhumées ; mais, tout auprès des engins de guerre, des souvenirs de la paix se montrent aussi : les tombes des jours tranquilles, la sépulture des femmes. Alaise était une grande ville gauloise; mais son entourage de montagnes, de vallées creuses et profondes, la prémunissait contre les coups de mains. Dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine, les épées romaines sont égales en nombre aux armes gauloises ; à Alaise, elles ne font pas le tiers.

Néanmoins, si le temps ne fait pas défaut, une visite à cette dernière s'impose. Pour cela, on prend le chemin de Sarraz, qui confine aux gigantesques éboulis des rochers d'En-Dieu : vue des restes de maisons gauloises à Chaitaillon, vue de grandes tombelles au Fouré, un chemin à ornières profondes dans le col de la Langouine: une antique retenue d'eau à Bellague ; la cascade du Gour de Conche. Gagner de là, en descendant, le cours du Taudeur, la plaine de Myon (*planities intermissa collibus*), qui borde sur son flanc occidental le massif d'Alaise.

Au sortir de la forêt, on aperçoit les monts de Salins, qui deviennent plus distincts vis-à-vis du village de Saizenay, sur la droite et du Gour de Conches sur la gauche, à l'embranchement du chemin de Myon, également dans la direction d'Alaise ; c'est quelque peu avant d'arriver à cet embranchement que, partant de Salins, on prend à travers champs pour se rendre à l'Alésia des Comtois (2). On a alors derrière soi la colline dite « Le Peu de Myon », qui offre avec le mont Auxois une curieuse ressemblance. En face on a la pente de Charfoinge. Au delà est le plateau d'Alaise, de toutes parts des collines boisées s'étendent à perte de vue. On traverse le lit du Taudeur, qui serait, avec le Lison, une des deux rivières dont parle César au VII[e] livre des Commentaires.

Du haut du Charfoinge, on peut, avec M. Piroutet, remarquer le peu de largeur de la plaine, qui, sur un point, atteint seulement 80 mètres, et qui n'est pas non plus *intermissa collibus*, puisqu'on n'y rencontre qu'une seule colline digne de ce nom, qui est le Peu de Myon.

Du reste des murées, des murgers, pour employer le terme local, subsistent; ces pseudo-remparts funéraires entouraient les tumulus qui apparaissent plus loin en grand nombre ; ils renferment la

(1) Emile Monot, professeur au Lycée de Lons-le-Saunier. — Une excursion à Alaise. — *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 8[e] série, 2[e] volume, 1908, pages 263 à 272.

(2) Henri Bouchet. — *La Franche-Comté*. E. Plon, 1890.

même proportion d'hommes, d'enfants et de femmes et sont peut-être aussi les sépultures régulières des populations sédentaires.

Enfin, sur une ligne de défense très faible, où Vercingétorix aurait été obligé d'élever des ouvrages et de bouleverser le sol, les tumulus se pressent intacts. — Tels sont les arguments de mon ami, M. Piroutet, pour combattre la légende.

Mont Poupet. — La montagne, dont la route de Salins contourne la base, est Poupet, à l'altitude de 853 mètres, le point le plus élevé que l'on rencontre depuis l'Atlantique en partant de la Bretagne et de la Normandie et en se dirigeant vers l'Orient. De ce sommet la vue s'étend sur une partie de la Bourgogne et la Bresse, sur le mont Afrique et le mont Roland ; d'autre part, sur tout le Jura et une partie des Alpes : Reculet, Dôle, groupe du Mont Blanc, Mont Tendre, Dent du Midi, Dent de Vaulion, Mont Dore, Diableretz, Suchet, Aiguille de Baulmes, Blumlisalp, Chasseron.

Les quatre divisions principales du Jurassique se distinguent parfaitement dans le Mont Poupet (1) : Lias, Oolithe inférieure (ou Dogger), Oxfordien et Oolithe supérieure (ou Malm) ; la première et la troisième principalement marneuses; la deuxième et la quatrième presque entièrement calcaires; le sommet du Poupet est formé par les couches oxfordiennes, rauraciennes, séquaniennes, du Jurassique supérieur. Les gisements fossilifères sont très abondants, surtout dans l'Oxfordien.

Au-dessus d'un petit pré, sur le flanc du pic qui porte la Croix de Poupet, se trouve une caverne creusée dans le Forest-Marble ; profonde d'une quinzaine de mètres, elle est précédée d'un abri de 6 à 7 mètres. Des fouilles entreprises par M. Piroutet ont fait découvrir des foyers avec poteries vernissées vertes, des tessons d'aspect gallo-romains; les silex étaient rares ; ce n'étaient guère que des morceaux de chailles du Jurassique supérieur. Une légende veut que cette grotte aille jusqu'à l'Abbaye du Château, distante de 5 à 6 kilomètres à vol d'oiseau, et que les portes d'or du château de Château y soient cachées.

Sur cette même sommité du Poupet se trouvent quelques ruines d'un Castellum, qui occupait un palier naturel avec un chemin de ronde faisant le tour de ce petit pré, du côté abrupt faisant face à Salins.

Un peu plus haut qu'Arelles, dans les vignes, sur les flancs de Poupet, et sur le bord du ruisseau qui coule de cette montagne, dans le passage dit du Bonhomme et de la Bonne Femme, en raison des rochers qui se trouvent de chaque côté, M. Piroutet a trouvé

(1) Abel GIRARDOT. — *Association française pour l'avancement des Sciences*, 1893, Session de Besançon, p. 226.

des foyers et des silex taillés, blancs et un peu translucides : notamment une jolie pointe de javelot, amygdaloïde de $0^{m}045$, finement retouchée sur les bords, et des grattoirs discoïdes ou allongés, caractéristiques du Néolithique supérieur.

Au premier grand contour, la route passe non loin de l'endroit précis où apparut la première *tache phylloxérique* ; d'ici, le panorama de la ville de Salins et de ses forts est magnifique.

On atteint le monument du souvenir de 1871, sous un saule pleureur, et on rentre à Salins par la promenade *Barbarine*, située du côté diamétralement opposé à celui du départ de Salins, et à la même altitude que Nans-sous-Sainte Anne.

Jetons un regard d'adieu à cette cité accueillante, dont la population patoise, laboure, vendange, dédaigneuse des dolmens, ennuyée des tumulus, méprisant le gui, l'orgueil et la joie de leurs pères.

Que d'étonnement n'avons-nous point soulevé sur notre passage ! Combien ne s'émerveillent-ils pas des troupes voyageuses, qui s'en viennent chez eux aux beaux jours, et qui se montrent du doigt les endroits de la bataille ! Ils ne retiennent qu'une chose : c'est qu'on trouve des *tatots* dans leur terroir et que ces tatots, ces vieux pots, ces bouts de ferraille, se vendent cher. Quant au pittoresque de leurs collines, ils le déplorent ; mieux vaudrait la plaine unie où les charrues courent sans se briser jamais. Quant à nous, gardons le souvenir de ce beau pays où gazouillent les ruisseaux, où les routes s'enrubannent et paraissent flotter ; la chambre que font les collines est tapissée de la couleur sombre des pins avec comme plafond le ciel d'un bleu tendre. César eut-il passé par là pour gagner le plateau d'Alaise qu'il s'y fut arrêté pour longtemps et peut-être endormi dans les délices et les fraîcheurs (1).

c) *Assistaient à l'Excursion* :

MM.

Dr Champeil. — Kessler. — Marcel Baudouin. — Coutil. — Pr Bellucci. — Langlassé. — Langlassé fils. — Guignaber. — Mme Guignaber. — Boule. — Maudemain. — De Givenchy. — Pistat. — Valdemar Schmidt. — Matthis. — Welter. — Welter fils. — Haake. — Ambayrac. — Hue. — Mme Hue. — Desforges. — Vassy. — Gennevaux. — De Molin. — Dr Carry. — Sartorius. — C. Muller. — Mlle de Pierredon. — Bardié. — Veber. — Feuvrier. — Michel. — Dervieu. — H. Martin. — Viollier. — Baurain. — Berthier. — Mme Berthier. — Angerard. — Florance. — Mme Florance. — Gaurichon. — A. Viré. — H. Muller. — De Villemereuil. — Mme Weisse. — Dr Ballet. — Hourdequin. — Taté.

(1) Rédaction de notre collègue Gaurichon (du Jura).

— Mme Taté. — Cl. Taté fils. — Mme Deligny-Taté. — Dr Boucheron. — De Loë. — Bellenot. — Mlle Riffaud. — Mme Hécart. — De Saint-Périer. — Berthoud. — Maertens. — Pagès-Allary. — Géneau. — Dauphin. — De Saint-Venant. — Dr Bouillet. — Dr Epery. — Piroutet.

V. — Excursion pittoresque de Saint-Claude (Jura).

Au déjeuner, à Saint-Claude, plusieurs toasts ont été portés par M. le Président et les Délégués étrangers.

Assistaient à cette excursion :

MM.

Kessler. — M. Baudouin. — Coutil. — Langlassé. — Langlassé fils. — Guignaber. — Mme Guignaber. — Boule. — Maudemain. — Henriot. — Valdemar Schmidt. — Matthis. — Welter. — Welter fils. — Haake. — Ambayrac. — Gennevaux. — Dr Carry. — C. Muller. — Mlle de Pierredon. — Bardié. — Veber. — H. Martin. — Baurain. — Berthier. — Mme Berthier. — Florance. — Mme Florance. — Viré. — De Villemereuil. — Mme Weisse. — Dr Ballet. — Hourdequin. — Taté. — Mme Taté. — Cl. Taté. — Deligny-Taté. — Dr Boucheron. — Bellenot. — de Saint-Périer. — Berthoud. — Pagès-Allary. — De Saint-Venant.

***

Les Excursions du IXe Congrès préhistorique de France, malgré la longueur du trajet (plus de 420 kilomètres parcourus en automobile), ont été réussies en tous points. Quelques averses sont venues contrarier légèrement la seconde des excursions, sans influencer la bonne humeur des nombreux excursionnistes.

Comme les années précédentes, chaque voiture était conduite par un membre du bureau, muni des cartes nécessaires, pour rejoindre, en cas de panne, les autres voitures (1). Mais aucun incident ne s'est produit en cours de route durant ces quatre grandes journées, pendant lesquelles les Congressistes ont pu admirer à loisir les merveilleux sites du Jura.

Le succès complet des excursions est dû à l'infatigable activité de M. le Dr Marcel Baudouin, qui, privé, cette année-ci, du concours habituel de MM. Louis Giraux et Charles Schleicher (tous deux empêchés d'assister au Congrès), a eu à supporter tout le poids de

(1) Les *Guides* habituels des voitures ont été MM. le *Secrétaire général* (N° I), et M. le *Trésorier* (N° II) ; puis MM. H. Martin, E. Hue, Géneau, Gaurichon, Michel, Langlassé, Feuvrier, Pagès-Allary, de Saint-Périer, Dauphin, Guignaber, P. de Givenchy, etc.

l'organisation complète. Il a fort heureusement été secondé, avec un très grand dévouement, par M. E. Taté, qui avait bien voulu assumer la lourde tâche de la Trésorerie; par MM. Charles Géneau et de Saint-Périer, M. Ed. Hue, le Dr Henri Martin, M. Paul de Givenchy, M. Claude Taté fils, etc.

Tous ont eu de la peine ; mais tous ont eu la satisfaction de voir le succès couronner leurs efforts. Tous ont été heureux d'aider le Dr Marcel Baudouin durant ces rudes journées, qui ont montré une fois de plus le courage, la ténacité, l'expérience du très dévoué Secrétaire-général fondateur des Congrès Préhistoriques de France.

C. S.

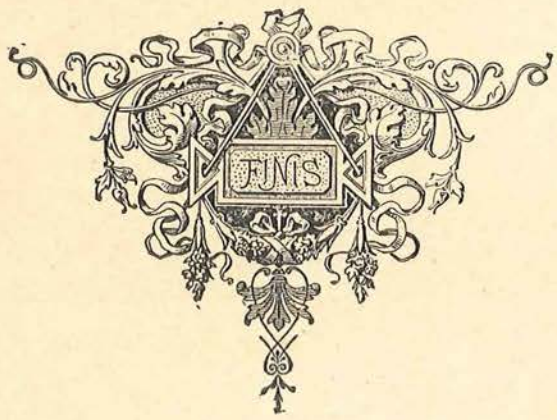

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS.

PAGES

INTRODUCTION 1
Circulaire I 3
Comité d'Organisation : Installation 5
Circulaire II. — Règlement 8
Circulaire III. — Renseignements généraux 11
Comité Local. — Constitution 14
Circulaire IV. — Programme général du Congrès 17
Circulaire V. — Communications annoncées 25
Liste des Membres titulaires et des Membres adhérents 29
Bureau définitif du IXe Congrès 42
DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES 44
PREMIÈRE JOURNÉE : Séance d'Inauguration 45
— Discours de M. le Dr MAGNIN 46
— — de M. Léon COUTIL 48
— — de M. Emile MONOT 55
— — de M. l'Abbé Maurice PERROD 67
— — de M. Valdemar SCHMIDT 69
— — de M. le Dr Marcel BAUDOUIN 70
Réception par la Municipalité 81
PREMIÈRE SÉANCE : Séance administrative 82

I. — PALÉOLITHIQUE.

La Grotte de Roche ou des Romains à Baume-les-Messieurs (Jura), par Léon COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray) 84
L'Industrie Strépyenne (Préchelléenne) dans le Perche, par le Dr G. JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir) 91
Le Paléolithique dans le Beaujolais et le Revermont, par l'abbé J.-M. BÉROUD (Miennay, Ain) 101
Le Chelléen de Vendée (Trouvailles nouvelles) [2e mémoire], par le Dr Marcel BAUDOUIN (Croix-de-Vie) 114
Contribution à l'Etude du Paléolithique inférieur dans la Vienne et spécialement dans le canton de la Trimouille. Analyse de 45 pièces acheuléennes, par le Dr Louis GOBILLOT (La Trimouille, Vienne) 125
La Grotte de Brancion, par MM. les Conservateurs du Musée de Tournus J. MARTIN et J. RAY (Tournus, Saône-et-Loire) 136
Lampe magdalénienne provenant de la Grotte des Harpons à Lespugne (Haute-Garonne), par le Dr de SAINT-PÉRIER (Paris) 139
L'Industrie Pré-Tardenoisienne de la station du Bois-du-Brûle, Ercheu (Somme), par A. TERRADE (Ercheu, Somme) 147
Le Feu et l'Homme, par MULLER (de Grenoble) 174

II. — NÉOLITHIQUE

Stations préhistoriques des grottes et abris sous roche de la Côte-d'Or, par Ch. Boyard (Nan-sous-Thil, Côte-d'Or)..... 183
La Station néolithique Tardenoisienne de La « Condamine », territoire de Lons-le-Saunier, par A. Lejay (Lons-le-Saunier, Jura)..... 187
Station néolithique des Granges-de-Nom (Ain), par M. l'abbé L.-M. Béroud (Mionnay, Ain)..... 194
Le Néolithique Marseillais, par S. Clastrier (Marseille)..... 195
Les Silex du Médoc, par A. Guignaber, pharmacien (Pauillac, Gironde). 197
Note sur l'emmanchement des Outils primitifs, par H. Michel (Besançon)..... 199
Un dernier mot sur l'authenticité des Flèches du Charollais, par Félix Sorgues (Vitry-en-Charollais, Saône-et-Loire)..... 204
Sur l'éclatement intentionnel des Disques et des Pointes de flèche à l'Epoque Néolithique, par M. le Pr J. Bellucci (Perugia, Italie).... 211
Présentation d'un Lissoir néolithique à poignée, par Paul de Givenchy (Paris)..... 220
Curieux Outils de l'époque néolithique en Auvergne, par MM. Aymar et Dr G. Charvillat (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)..... 222
Les Silex taillés du Grand-Pressigny, en Vendée [2e mémoire], par M. le Dr Marcel Baudouin (Vendée)..... 226
Comment on peut trouver de la Poterie néolithique dans un milieu Paléolithique, par Julien Feuvrier (Dôle, Jura)..... 246
Présentation de Crânes trouvés dans un milieu Néolithique dans les Grottes de Courchapon (Doubs), par M. le Dr Bouchet (Gray, Haute-Saône)..... 251
Un crâne néolithique anormal, par L.-C. Dauphin (Carcès, Var)..... 256
Néolithique (pays hors d'Europe). — Essai sur l'âge des haches polies de Mauritanie et leur utilisation ultérieure, par Mme B. Crova (Cherbourg, Manche)..... 258
Les Hématites polies du Soudan français, par Fr. de Zeltner (Paris)... 264
Pièces préhistoriques de l'Ile de Pâques (Australie), par Bidault de Grésigny (Boulay, par Baudrières, Saône-et-Loire)..... 268
L'Industrie Néolithique chez les Canaques en 1873, par H. Ambayrac (Nice, Alpes-Maritimes)..... 271

III. — MÉGALITHIQUE

Une gravure Rupestre dans l'Autunois, par V. Berthier (Autun, Saône-et-Loire)..... 285
Le Rocher du Chiron de la Vierge à sculpture pédiforme de Pitié, commune de La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres), par le Dr Marcel Baudouin (Paris)..... 289
Le Pas de la Vierge de l'Allée Couverte de Pierrefolle, à Commequiers (Vendée) : Sculpture pédiforme à orteils, par le Dr Marcel Baudouin (Paris)..... 325
Pierres à gravures et Pierres à légendes dans le Lot et le Tarn-et-Garonne, par Armand Viré (Lacave, Lot)..... 348
Idéographie des Cavités pédiformes, par J. Gaurichon (Tours, Indre-et-Loire)..... 351
Le Dolmen de la Pierre Soupèze, commune de la Trimouille (Vienne), par le Dr Louis Gobillot (La Trimouille, Vienne)..... 366

Description de l'Allée Couverte et des Menhirs satellites de La Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée), par le Dr Marcel Baudouin (Paris)..... 372
La Préhistoire des Iles Baléares (Période mégalithique), par F. Kessler (Horbourg-Colmar, Alsace)..... 419

IV. — AGE DES MÉTAUX

Tombes énéolithiques des Alluets (Aube), par J. Gaurichon (Tours, Indre-et-Loire)..... 434
La Palafitte du Lac de Clairvaux (Jura) à l'âge du Bronze, par L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)..... 438
La Cachette de l'Age du Bronze (Jura), par L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)..... 443
La Cachette de Fondeur de Larnaud (Jura), par L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)..... 451
Le Village larnaudien et hallstattien des Abris de Baume-les-Messieurs (Jura), par Léon Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)..... 470
Pointes de flèches en bronze recueillies en Italie, par le Professeur Josef Bellucci (Perugia, Italie)..... 490
Epingle à Pendeloque hallstattienne d'un Tumulus des Roches, près de Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or), par E. Socley (Dijon, Côte-d'Or).... 497
Cimetières celtiques d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes), par I. Dupuis (Hauviné, Ardennes)..... 502
Fouille des neuf Tumulus de Champenet, commune de Crançot (Jura), par L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)..... 509
Conférence de vulgarisation : Les Tumulus du Premier Age du Fer dans l'Est de la France et dans l'Europe centrale, par L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)..... 514
Les fouilles de Saint-Sulpice, près Lausanne (Suisse), par le Pr A. de Molin (Lausanne, Suisse)..... 542
Les Monuments gaulois du Musée de Dôle : Présentation de Photographies, par Julien Feuvrier (Dôle, Jura)..... 544
Les vases en chlorito-schiste granatifère en Provence, par Cotte (Pertuis, Vaucluse)..... 549
Les Puits à Chambres ou « Deneholes » de la Tamise, par A.-L. Lewis (Angleterre)..... 553
Les Fers de Chevaux, de Mulets, d'Anes et de Bœufs dans l'Antiquité. Les Hipposandales, les Buffosandales et les Fers à clous, par M. H. Muller (Grenoble)..... 556
Sur la coexistence de Populations différentes en Franche-Comté pendant les temps pré et proto historiques, par Maurice Pirouter (Salins, Jura) 560

V. — CAMPS & ENCEINTES. — PRÉHISTOIRE EN GÉNÉRAL.

Le Souterrain-refuge du Bois de Bède, commune de Pouzauges (Vendée); découverte et description, par le Dr Emile Boismoreau (Saint-Mesmin-le-Vieux, Vendée)... 653
Les Enceintes et Défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dôle, par Julien Feuvrier (Dôle, Jura)..... 684
Un dernier mot sur les vestiges préhistoriques et anhistoriques de la Forêt de La Boissière (Jura), par E. Hugon, instituteur (Savigna, Jura)..... 787

Camps, Enceintes, Mottes et Fortifications antiques du Calvados, par le Dr Doranlo (Mathieu, Calvados)..... 791
Essai d'inventaire des Camps, Enceintes, Buttes, Mottes et retranchements anhistoriques du département de Maine-et-Loire (*Supplément*), par O. Desmazières (Segré, Maine-et-Loire)..... 815
Les Murs dits Payens de l'Alsace, par Fr. Kessler (Horbourg, près Colmar, Alsace)..... 821
La Muraille gauloise de l'Impernal à Luzech (Lot), par Armand Viré (La Cave-Souillac, Lot)..... 828
Les Temps préhistoriques en Danemark, par Valdemar Schmidt (Copenhague, Danemark)..... 831
Aperçu général sur les résultats fournis par l'Archéologie préhistorique en Russie dans ces dernières années, par Elie Borosdine (Moscou, Russie)..... 835
La Baguette des Sourciers peut-elle rendre des services dans l'étude des gisements archéologiques ? par Armand Viré (Paris)..... 842

SÉANCE DE CLOTURE. — VŒUX.

Vœu relatif à la Terminologie Préhistorique, par M. Charles Cotte (de Perthuis, Vaucluse)..... 848

VISITES, CONFÉRENCES ET EXCURSIONS.

Programme général..... 851
Visite du Musée Archéologique..... 855
Visite de la Ville..... 858
Conférence : *L'Age du Fer et les principaux Tumulus du Jura*, par Léon Coutil..... 860
Séance spéciale pour les Communications avec projections lumineuses.... 861
Banquet officiel..... 862
Excursions générales en Automobiles..... 870
Première Excursion : Stations des Epoques de la Pierre et des Métaux des environs de Lons : Les Salines, Montmorot, Montciel..... 870
Deuxième Excursion : Stations Paléolithiques, Grottes et Tumulus du Nord-est du Jura..... 876
Troisième Excursion : Excursion aux Lacs et à La Montagne du Jura [Lacs de Clairvaux et de Chalain. — Champagnole]..... 891
Quatrième Excursion : Enceintes et Tumulus du Nord du Jura. — Excursion de Salins et Nans-sous-Sainte-Anne..... 913

Table des Matières..... 945

Table des Auteurs..... 949

TABLE DES AUTEURS

PAGES

Ambayrac (H.) (Nice, Alpes-Maritimes). — L'Industrie Néolithique chez les Canaques en 1873..... 271
Aymar (Clermond-Ferrand, Puy-de-Dôme). — Curieux outils de l'époque néolithique en Auvergne..... 222

Baudouin (Marcel) (Croix-de-Vie). — Le Chelléen de Vendée (Trouvailles nouvelles) [2e mémoire]..... 114
Baudouin (Marcel) (Vendée). — Les Silex taillés du Grand-Pressigny, en Vendée [2e mémoire]..... 226
Baudouin (Marcel) (Paris). — Le Rocher du Chiron de La Vierge à Sculpture pédiforme, de Pitié, commune de la Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres)..... 289
Baudouin (Marcel) (Paris). — Le Pas de la Vierge de l'Allée Couverte de Pierre folle, à Commequiers (Vendée) : Sculpture pédiforme à orteils..... 325
Baudouin (Marcel) (Paris). — Description de l'Allée Couverte et des menhirs satellites de La Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée)..... 372
Bidault de Grésigny (Boulay, par Baudrières, Saône-et-Loire). — Pièces préhistoriques de l'Ile de Pâques (Australie)..... 268
Bellucci (Profr. J.) (Perugia, Italie). — Sur l'éclatement intentionnel des Disques et des Pointes de flèche à l'Epoque Néolithique..... 211
Bellucci (Profes. Josef) (Perugia, Italie). — Pointes de flèches en bronze recueillies en Italie..... 490
Béroud (l'abbé J.-M.) (Mionnay, Ain). — Le Paléolithique dans le Beaujolais et le Revermont..... 101
Béroud (l'abbé L.-M.) (Mionnay, Ain). — Station néolithique des Granges-de-Nom (Ain)..... 194
Berthier (V.) (Autun, Saône-et-Loire). — Une Gravure rupestre dans l'Autunois..... 285
Boismoreau (Emile, Dr) (Saint-Mesmin-le-Vieux, Vendée). — Le Souterrain-refuge du Bois de Bède, commune de Pouzauges (Vendée); découverte et description..... 653
Borosdine (Elie) (Moscou, Russie). — Aperçu général sur les résultats fournis par l'Archéologie préhistorique en Russie, dans ces dernières années..... 835
Bouchet (Dr) (Gray, Haute-Saône). — Présentation de Crânes trouvés dans un milieu Néolithique dans les Grottes de Courchapon (Doubs). 251
Boyard (Ch.) (Nan-sous-Thil, Côte-d'Or). — Stations préhistoriques des grottes et abris sous roche de la Côte-d'Or..... 183

Charvillat (Dr G.) (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). — Curieux outils de l'époque néolithique en Auvergne..... 222
Clastrier (S.) (Marseille). — Le Néolithique Marseillais..... 195

Cotte (Pertuis, Vaucluse). — Les vases en chlorito-schiste grenatifère en Provence..... 549
Coutil (Léon) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — La Grotte de Roche ou des Romains, à Baume-les-Messieurs (Jura)..... 84
Coutil (L.) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — La Palafitte du Lac de Clairvaux (Jura) à l'âge du Bronze..... 438
Coutil (L.) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — La Cachette de l'Age du Bronze (Jura)..... 443
Coutil (L.) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — La Cachette de Fondeur de Larnaud (Jura)..... 451
Coutil (Léon) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — Le Village larnaudien et hallstattien des Abris de Baume-les-Messieurs (Jura)..... 470
Coutil (L.) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — Fouille de neuf Tumulus de Champenet, commune de Crançot (Jura)..... 509
Coutil (L.) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — Les Tumulus du Premier Age du Fer dans l'Est de la France et dans l'Europe centrale.. 514
Crova (M^me^ B.) (Cherbourg, Manche) — Essai sur l'âge des haches polies de Mauritanie et leur utilisation ultérieure..... 258

Dauphin (L.-C.) (Carcès, Var). — Un Crâne néolithique anormal..... 256
Desmazières (O.) (Segré, Maine-et-Loire). — Essai d'inventaire des Camps, Enceintes, Buttes, Mottes et retranchements anhistoriques du département de Maine-et-Loire (*Supplément*)..... 815
Doranlo (D^r^) (Mathieu, Calvados). — Camps, Enceintes, Mottes et Fortifications antiques du Calvados..... 79
Dupuis (J.) (Hauviné, Ardennes). — Cimetières celtiques d'Hauviné et de Saint-Clément à Arnes (Ardennes)..... 503

Feuvrier (Julien) (Dôle, Jura). — Comment on peut trouver de la Poterie néolithique dans un milieu Paléolithique..... 246
Feuvrier (Julien) (Dôle, Jura). — Les Monuments gaulois du Musée de Dôle: Présentation de Photographies..... 544
Feuvrier (Julien) (Dôle, Jura). — Les Enceintes et Défenses préhistoriques et anhistoriques de la Région de Dôle..... 684

Gaurichon (J.) (Tours, Indre-et-Loire). — Idéographie des Cavités pédiformes..... 351
Gaurichon (J.) (Tours, Indre-et-Loire). — Tombes énéolithiques des Alluets (Aube)..... 434
Givenchy (Paul de) (Paris). — Présentation d'un Lissoir néolithique à poignée..... 220
Gobillot (D^r^ Louis) (La Trimouille, Vienne). — Contribution à l'étude du Paléolithique inférieur dans la Vienne et spécialement dans le canton de La Trimouille. Analyse de 45 pièces acheuléennes..... 125
Gobillot (D^r^ Louis) (La Trimouille, Vienne). — Le Dolmen de la Pierre Soupèze, commune de La Trimouille (Vienne)..... 366
Guignaber (A.), pharmacien (Pauillac, Gironde). — Les Silex du Médoc. 197

Hugon (E.), instituteur (Savignac, Jura). — Un dernier mot sur les vestiges préhistoriques et anhistoriques de la Forêt de la Boissière (Jura)..... 787

Jousset de Bellesme (G.) (Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir). — L'Industrie Strépyenne (Préchelléenne) dans le Perche..... 91

Kessler (F.) (Horbourg, près Colmar, Alsace). — La Préhistoire des Iles Baléares (Période mégalithique)..... 410
Kessler (Fr.) (Horbourg, près Colmar, Alsace). — Les Murs dits Payens de l'Alsace..... 821

Lejay (A.) (Lons-le-Saunier, Jura). — La Station néolithique Tardenoisienne de La « Condamine », territoire de Lons-le-Saulnier (Jura)... 187
Lewis (A.-L.) (Angleterre). — Les Puits à Chambres ou « Deneholes » de la Tamise..... 553

Martin (J.) (Tournus, Saône-et-Loire). — La Grotte de Brancion, par MM. les Conservateurs du Musée de Tournus..... 136
Molin (A. de) (Lausanne, Suisse). — Les fouilles de Saint-Sulpice, près Lausanne (Suisse)..... 542
Michel (H.) (Besançon). — Note sur l'emmanchement des Outils primitifs..... 199
Muller (M.-H.) (de Grenoble). — Le Feu et l'Homme..... 174
Muller (M.-H.) (Grenoble). — Les Fers de Chevaux, de Mulets, d'Anes et de Bœufs dans l'Antiquité. Les Hipposandales, les Buffosandales et les Fers à clous..... 556

Saint-Périer (Dr de) (Paris). — Lampe magdalénienne provenant de la Grotte des Harpons, à Lespugne (Haute-Garonne)..... 139

Piroutet (Maurice) (Salins, Jura). — Sur la coexistence de Populations différentes en Franche-Comté, pendant les temps pré et protohistoriques..... 560

Ray (J.). — La Grotte de Brancion, par MM. les Conservateurs du Musée de Tournus..... 136

Schmidt (Valdemar) (Copenhague, Danemark). — Les Temps préhistoriques en Danemark..... 831
Socley (E.) (Dijon, Côte-d'Or). — Epingle à Pendeloque hallstattienne d'un Tumulus des Roches, près de Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or)... 497
Sorgues (Félix) (Vitry-en-Charollais, Saône-et-Loire). — Un dernier mot sur l'authenticité des Flèches du Charollais..... 204

Terrade (A.) (Ercheu, Somme). — L'Industrie Pré-Tardenoisienne de la Station du Bois du Brûle, Ercheu (Somme).. 147

Viré (Armand) (Lacave, Souillac, Lot). — Pierres à gravures et Pierres à légendes dans le Lot et le Tarn-et-Garonne..... 348
Viré (Armand) (La Cave-Souillac, Lot). — La Muraille gauloise de l'Impernal à Luzech (Lot)..... 828
Viré (Armand) (Paris). — La Baguette des Sourciers peut-elle rendre des services dans l'étude des gisements archéologiques?..... 842

Zeltner (Fr. de) (Paris). — Les Hématites polies du Soudan français... 264

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.